

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ASSOCIATION SPATIALE DU NOM EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE :  
FORMES, FONCTIONS ET SENS

THÈSE  
PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN LINGUISTIQUE

PAR  
JULIE RINFRET

JANVIER 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Les débuts de mon aventure linguistique remontent à l'année 1997. Ma rencontre avec la LSQ en deuxième année de baccalauréat en sciences du langage a chamboulé mes projets de devenir correcteur, m'a littéralement assommée. À partir de ce moment, j'avais enfin trouvé mon chemin. Vinrent ensuite le projet de fin de baccalauréat, la maîtrise, et enfin, l'aboutissement ultime de toutes ces années consacrées à l'approfondissement des connaissances sur cette langue qui m'éblouit encore et toujours. Ainsi, un peu plus de dix années plus tard, j'arrive au terme de la plus grande réalisation professionnelle de ma vie.

Cette réalisation n'aurait jamais été possible sans le support, l'amitié, la gentillesse et la patience de nombreuses personnes. Denis Bouchard, mon directeur, qui m'a appris à toujours revenir à la base et à poser la plus simple, mais souvent la plus oubliée des questions : « Pourquoi? ». Merci pour ta façon d'être si simple, si accessible. Te côtoyer est un plaisir intellectuel indescriptible. Anne-Marie Parisot, ma co-directrice, avec qui je partage tellement d'intérêts de recherche. Merci pour ton ardeur dans le travail, pour ta manière de me pousser à aller toujours plus loin. J'espère pouvoir continuer encore longtemps à apprendre à tes côtés. Je n'aurais pu souhaiter une meilleure équipe de direction. Vous m'avez accompagnée depuis le début, vous m'avez questionnée, remise en question, requestionnée afin de faire de moi une linguiste qui cherche toujours à comprendre. Je me suis dépassée à vos côtés, et je vous en serai toujours extrêmement reconnaissante. Je tiens également à remercier mes lecteurs. Colette Dubuisson, qui m'a accueillie au sein de son équipe alors qu'elle dirigeait le Groupe. Merci de m'avoir tant appris. J'ai toujours senti que tu croyais en moi. Merci également à Astride Vercaingne-Ménard d'avoir montré de l'intérêt envers mes recherches depuis le tout début. Enfin, un merci tout spécial à Richard Meier pour ses précieux commentaires. Merci de m'accueillir au sein de votre équipe à la University of Texas at Austin. Ce sera un honneur de vous côtoyer et d'apprendre en votre compagnie.

Merci ensuite à toutes les personnes du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd qui ont été actives, de près ou de loin, dans la réalisation de ce travail de recherche. Sans vous, je me serais sentie souvent bien seule dans mon bureau. Merci à

Rachel Berthiaume pour toutes les précieuses heures consacrées à me relire, à Dominique Machabée pour avoir décelé les moindres coquilles avec ton œil de lynx, à Amélie Vohgel, pour toutes nos élucubrations sur la langue, pour les nombreuses heures à réfléchir et à codifier les données, à Lynda Lelièvre pour les vidéos, mais surtout parce qu'ensemble, nous formons une équipe imbattable. Merci à Suzanne Villeneuve, pour toutes ces précieuses discussions sur les données, pour ton regard si intuitif sur la langue, à Carole Pilon, pour les magnifiques illustrations, mais surtout pour les alertes au dessin de dernière minute, à Michaël Langevin pour les images numérisées. Je tiens également à remercier les étudiants du séminaire de synthèse et de l'atelier de recherche pour leurs précieux commentaires pendant la « mise en chantier » du projet, aux membres des si stimulantes réunions *entnô4* pour m'avoir permis d'avancer à vitesse grand V. Un merci tout spécial à Alexandra Pilarski et Laurence Richer pour leur disponibilité et leur soutien dans les derniers milles, pour la codification des données élicitées, pour la numérisation des vidéos, pour les petits détails techniques qui font que je pouvais me consacrer pleinement à la rédaction. Finalement, merci à toutes les personnes du *corridor*. Je suis privilégiée de faire partie d'une si belle équipe où règnent la solidarité et l'entraide. J'espère collaborer avec vous encore bien des années.

Un nombre incalculable de mercis à mon amie Anne-Marie Parisot, sans qui je n'aurais jamais pu arriver saine et sauve à l'échéance. Tu as été mon réconfort, ma bouée de secours dans les moments où je pensais bien ne pas y arriver. Ton soutien sans limite, ta générosité incalculable, ton rire contagieux m'ont permis de garder le cap jusqu'à bon port. Mon amie Rachel, ma meilleure, ma sœur depuis le tout début. Je me suis souvent demandée si nous serions rendues où nous sommes si le hasard avait voulu que nous ne soyons pas de la même cohorte. Nous aurons vécu les mêmes étapes, mais dans un ordre différent. Merci à Serge, mon technicien de service, pour l'extraordinaire travail de mise en page, mais surtout pour toutes les fins de semaine à la maison, pour ta façon si unique d'être toi, d'être mon meilleur ami. Merci à Nathalie Bélanger pour les courriels quotidiens d'encouragements dans la dernière semaine. On est belles, on est bonnes et on est capables! Merci à mes parents de m'avoir transmis ce goût du dépassement de soi, ce besoin d'aller toujours un peu plus haut, un peu plus loin. Merci à mon grand frère, Stéphane, qui a ouvert la voie. Tu es, encore aujourd'hui, une très grande source d'inspirations. Merci à mes amis si solidaires qui embellissent ma vie, Karine, Geneviève, Julie, Danny, Véronique, Hans.

Parce que ma vie n'aurait pas le même sens si tu n'étais pas là, merci Christian, mon amoureux, mon confident, mon ami. Tu as eu le courage de m'accompagner dans ce grand voyage, et tu n'as jamais pensé abandonner en cours de route. Merci pour ton support sans faille, ton amour qui me remplit, et merci par-dessus tout de m'avoir donné le plus beau des cadeaux pendant la réalisation de ma thèse : Clara. Ma Clara, merci de me rendre meilleure et d'avoir fait de moi une *parent-thèse*.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES SIGLES.....	xiv
RÉSUMÉ.....	xv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LE PROBLÈME DE L'ASSOCIATION SPATIALE DE NOMS ET DE LOCI EN LSQ.....	4
1.1 Les caractéristiques distinctes des langues des signes.....	4
1.2 La conceptualisation de l'espace dans le langage.....	9
1.2.1 Les représentations spatiales dans les langues orales.....	12
1.2.2 Le rôle des gestes dans l'expression des concepts spatiaux.....	14
1.2.3 Les représentations spatiales dans les langues des signes.....	18
1.3 Le rôle de l'espace dans les langues des signes.....	21
1.3.1 Analyses basées sur la valeur représentative et associative des loci.....	24
1.3.2 Analyses basées sur le lien entre les interfaces articulatoire-perceptuelle et conceptuelle-intentionnelle.....	31
1.3.3 Analyses structurelles basées sur l'ordre des éléments.....	42
1.4 L'actualisation des noms dans le discours signé.....	48
1.4.1 L'introduction du nom dans le discours oral.....	49
1.4.2 L'introduction du nom dans le discours signé.....	53
1.4.3 Les questions générales de recherche.....	57

1.5 Les objectifs .....	78
CHAPITRE II	
L'UTILISATION DE L'ESPACE DANS LE LANGAGE : VERS UNE UTILISATION LINGUISTIQUE .....	60
2.1 Introduction .....	60
2.2 Les stratégies d'utilisation de l'espace dans le langage .....	61
2.2.2 La localisation .....	76
2.2.3 La direction du regard .....	81
2.2.4 La position du tronc .....	86
2.3 Les autres stratégies d'association spatiale .....	91
2.3.1 Le verbe .....	92
2.3.2 Les classificateurs .....	93
2.3.3 Le marqueur de possession APPARTENIR.....	95
2.4 Conclusion.....	96
CHAPITRE III	
LA DÉFINITUDE.....	98
3.1 Introduction .....	98
3.2 Les notions de spécificité et de définitude dans les langues des signes .....	99
3.2.1 L'expression de la spécificité dans les langues des signes .....	99
3.2.2 Le marquage grammatical de la définitude dans les langues des signes.....	103
3.3 La notion de définitude .....	113
3.3.1 L'hypothèse de l'identifiabilité.....	114
3.3.2 L'hypothèse de la familiarité .....	118
3.3.3 L'hypothèse de l'unicité .....	120
3.3.4 Définitude syntaxique ou sémantique? .....	122

3.4	Analyse de la définitude ancrée sur une interprétation contextuelle des marques grammaticales .....	124
3.4.1	La théorie des espace mentaux .....	126
3.4.2	La théorie de l'accessibilité .....	131
3.5	Hypothèses .....	142
CHAPITRE IV		
DESCRIPTION DES STRATÉGIES D'ASSOCIATION SPATIALE EN LSQ .....		144
4.1	Introduction .....	144
4.2	Retour sur le problème de la variation .....	145
4.3	Les outils d'analyse .....	145
4.3.1	Le corpus utilisé .....	145
4.3.2	La grille d'analyse .....	148
4.4	Distribution des noms en fonction des catégories phonologique et sémantique .....	149
4.5	Distribution des stratégies d'association spatiale .....	153
4.5.1	Distribution des combinaisons de stratégies .....	155
4.5.2	Distribution des stratégies manuelles .....	156
4.5.3	Distribution des stratégies non manuelles .....	158
4.5.4	Distribution des stratégies en fonction de la contrainte d'ancrage .....	162
4.6	Les pistes de recherche issues de la préanalyse .....	163
4.7	La poursuite de l'analyse .....	165
4.7.1	Les corpus étudiés .....	166
4.7.2	La grille d'analyse .....	168

CHAPITRE V	
STRATÉGIES D'ASSOCIATION SPATIALE ET DÉNOTATION DES NOMS EN LSQ DANS DES CONTEXTES SYNTAXIQUES ET DISCURSIFS ..... 172	
5.1	Introduction ..... 172
5.2	Description des résultats du corpus élicité ..... 173
5.2.1	Distribution des stratégies d'association spatiale..... 175
5.2.2	Description des noms avec et sans association spatiale en fonction de la nature sémantique du référent..... 194
5.2.3	Synthèse des tendances observées pour la présence et l'absence d'association spatiale dans le corpus élicité..... 212
5.3	Description des résultats du corpus naturel..... 215
5.3.1	Distribution des stratégies d'association spatiale..... 219
5.3.2	Description des noms avec et sans association spatiale en fonction de la nature sémantique du référent..... 227
5.3.3	Synthèse des observations faites dans l'analyse des stratégies d'association spatiale et de l'absence d'association spatiale ..... 243
CHAPITRE VI	
ANALYSE EXPLICATIVE DE L'ASSOCIATION SPATIALE ET DE L'ABSENCE D'ASSOCIATION SPATIALE EN LSQ : DISCUSSION ..... 246	
6.1	Introduction ..... 246
6.2	L'hypothèse de la définitude ..... 247
6.3	L'hypothèse de la saillance ..... 249
6.4	L'hypothèse globale de l'accessibilité ..... 252
6.4.1	L'absence d'association spatiale..... 255
6.4.2	Le cumul des stratégies..... 258
6.5	L'hypothèse de la variation..... 259
6.6	L'hypothèse du rôle fonctionnel syntaxique des stratégies..... 261
6.6.1	L'absence d'association spatiale..... 262
6.6.2	La spécialisation des stratégies ..... 262

6.7 Le contexte pragmatique .....	265
6.7.1 Le sujet traité .....	266
6.7.2 Accessibilité et structure de l'information : un cas particulier .....	267
6.8 Proposition unifiée sur le rôle de l'association spatiale en LSQ .....	268
CONCLUSION .....	276
APPENDICE A ÉLÉMENTS DE STRUCTURE DE LA LSQ IMPLIQUÉS DANS L'ASSOCIATION SPATIALE .....	280
APPENDICE B TRANSCRIPTION EN GLOSES DES PHRASES LSQ CITÉES .....	296
APPENDICE C CONVENTION DE TRANSCRIPTION .....	309
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	312
CÉDÉROM ILLUSTRANT LES PHRASES DE LA LSQ	

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	1-DONNER-3 .....	6
Figure 1.2	CHEVAL .....	7
Figure 1.3	HORSE .....	7
Figure 1.4	Adaptation du modèle de Jackendoff.....	34
Figure 1.5	Signifiants combinatoires dans les langues orales.....	40
Figure 1.6	Structure de base de la phrase ASL .....	43
Figure 1.7	Le signe POINTÉ .....	54
Figure 1.8	Schéma de l'association spatiale.....	55
Figure 2.1	Le signe POINTÉ-point.....	70
Figure 2.2	Le signe POINTÉ-zone.....	70
Figure 2.3	Schématisation de l'association spatiale par localisation .....	79
Figure 2.4	Position de rotation du tronc.....	89
Figure 2.5	Position d'avancée du tronc.....	90
Figure 2.6	Position d'inclinaison latérale du tronc .....	91
Figure 2.7	PPARTENIR (configuration /K/).....	95
Figure 2.8	APPARTENIR (configuration /B'/).....	95
Figure 3.1	Structure du SD .....	105
Figure 3.2	'Mary has green eyes'.....	128
Figure 3.3	'Max believes the woman with green eyes has blue eyes.' .....	128
Figure 3.4	'En 1929, la dame aux cheveux blancs était blonde.' .....	129
Figure 4.1	Zones de traitement de données du logiciel ELAN .....	147
Figure 4.2	Configuration manuelle du signe HOMME.....	158
Figure 4.3	Configuration manuelle du signe LIRE-LES- NOUVELLES.....	158
Figure 4.4	Inclinaison latérale du tronc portant sur un autre élément (EUX) que le nom (PARTY) avec lequel elle est produite .....	169

Figure 4.5	Regard portant sur un autre élément (ENFANT) que le nom (PARENT) avec lequel il est produit .....	170
Figure 5.1	Structure argumentale.....	181
Figure 5.2	Structure comparative.....	181
Figure 5.3	Le signe POINTÉ zone (/5'/).....	198
Figure 5.4	Le signe POINTÉ zone (/1 <sup>S</sup> /).....	198
Figure A.1	Configuration manuelle /1 <sup>S</sup> /.....	282
Figure A.3	POLICIER .....	283
Figure A.4	PÈRE .....	284
Figure A.5	MÈRE .....	284
Figure A.6	MESURER .....	286
Figure A.7	RESTER .....	286
Figure A.8	CHAISE.....	290
Figure A.9	S'ASSEOIR.....	290

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Le POINTÉ, pronom et déterminant .....	71
Tableau 3.1	La fonction sémantique des stratégies d'association spatiale dans les langues des signes.....	103
Tableau 3.2	La fonction syntaxique des stratégies d'association spatiale dans les langues des signes.....	110
Tableau 4.1	Grille d'analyse.....	148
Tableau 4.2	Distribution des noms du corpus de la préanalyse en fonction de la catégorie phonologique .....	149
Tableau 4.3	Distribution des noms du corpus de la préanalyse en fonction de la catégorie sémantique .....	151
Tableau 4.4	Distribution des occurrences des stratégies d'association spatiale par rapport à l'ensemble des stratégies du corpus de la préanalyse .....	153
Tableau 4.5	Distribution des noms situés par une seule stratégie dans le corpus de la préanalyse .....	154
Tableau 4.6	Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la forme phonologique dans le corpus de la préanalyse .....	163
Tableau 4.7	Profil des signeurs impliqués dans les trois corpus étudiés.....	166
Tableau 4.8	Type de phrase du corpus élicité .....	167
Tableau 4.9	Grille d'analyse finale.....	170
Tableau 5.1	Distribution des catégories d'analyse en fonction du type de corpus.....	173
Tableau 5.2	Distribution des noms du corpus élicité en fonction de la catégorie phonologique .....	173
Tableau 5.3	Distribution des noms du corpus élicité en fonction de la catégorie sémantique .....	174
Tableau 5.4	Distribution des noms situés et des noms non situés du corpus élicité en fonction de la catégorie sémantique.....	174
Tableau 5.5	Distribution des occurrences des stratégies d'association spatiale par rapport à l'ensemble des stratégies du corpus élicité .....	176
Tableau 5.6	Distribution des noms situés par une seule stratégie dans le corpus élicité	177
Tableau 5.7	Comparaison de la distribution des noms situés par un POINTÉ seul ou par un regard seul dans le corpus élicité et dans la préanalyse .....	178

Tableau 5.8	Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la forme phonologique dans le corpus élicité .....	189
Tableau 5.9	Distribution des occurrences des stratégies (manuelles uniquement et non manuelles uniquement) en fonction de la catégorie phonologique dans le corpus élicité.....	190
Tableau 5.10	Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la catégorie sémantique du référent associé dans le corpus élicité .....	192
Tableau 5.11	Distribution des occurrences des stratégies (manuelles uniquement et non manuelles uniquement) en fonction de la catégorie sémantique dans le corpus élicité.....	193
Tableau 5.12	Association spatiale en fonction de la catégorie sémantique du nom.....	194
Tableau 5.13	Distribution des noms du corpus naturel en fonction de la catégorie phonologique .....	215
Tableau 5.14	Distribution des noms des trois corpus en fonction de la catégorie sémantique.....	216
Tableau 5.15	Distribution des noms situés et des noms non situés des trois corpus en fonction de la catégorie sémantique.....	218
Tableau 5.16	Distribution des occurrences des stratégies d'association spatiale des trois corpus par rapport à l'ensemble des stratégies .....	220
Tableau 5.17	Distribution des noms situés par une seule stratégie dans les trois corpus .....	221
Tableau 5.18	Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la forme phonologique dans les trois corpus .....	223
Tableau 5.19	Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la catégorie sémantique dans les trois corpus .....	226
Tableau 5.20	Distribution des occurrences situées et non situées des noms analysés.....	228
Tableau 6.1	Confirmation et infirmation des hypothèses de recherche.....	247

## LISTE DES SIGLES

ABSL	Langue des signes des Bédouins d'Al-Sayyid
ASL	Langue des signes américaine
AuSLan	Langue des signes australienne
BSL	Langue des signes britannique
DGS	Langue des signes allemande
DSL	Langue des signes danoise
HKSL	Langue des signes de Hong Kong
IPSL	Langue des signes indopakistanaise
LIS	Langue des signes italienne
LSF	Langue des signes française
LSQ	Langue des signes québécoise
SLN	Langue des signes néerlandaise
SSL	Langue des signes suédoise

## RÉSUMÉ

Les langues des signes se distinguent fondamentalement des langues orales sur le plan de la modalité d'expression. La modalité visuo-spatiale a un impact sur la structure des langues des signes, tant au niveau phonologique, morphosyntaxique, sémantique que discursif. Le fait de pouvoir situer des éléments lexicaux dans l'espace discursif pour l'établissement des relations est une caractéristique qui distingue les langues des signes des langues orales.

Les signeurs de la LSQ disposent de diverses stratégies d'association spatiale, manuelles et non manuelles, leur permettant de mettre en place les conditions requises à la mise en relation des éléments. Les stratégies manuelles sont i) l'utilisation du signe POINTÉ dirigé vers un locus et ii) l'articulation d'un nom directement sur un locus. Les stratégies non manuelles consistent à produire, simultanément à l'articulation du nom i) une inclinaison du tronc vers un locus et ii) un regard dirigé vers un locus. Ces quatre stratégies d'association spatiale peuvent être utilisées seules ou de façon combinée pour situer un nom (concret, abstrait ou propre). L'objectif principal de cette thèse est de décrire les contextes syntaxiques et pragmatiques à l'intérieur desquels ces quatre stratégies agissent, en plus d'expliquer la variation d'utilisation de ces dernières.

La revue de la littérature présentée aux chapitres 1, 2 et 3 nous permet dans un premier temps d'exposer l'importance de l'utilisation de l'espace dans la construction du message et dans la transmission de l'information, tant dans une langue des signes que dans un contexte pragmatique impliquant une langue orale. Elle nous amène à faire la critique de théories basées essentiellement sur la linéarité d'expression des éléments. En adoptant plutôt un modèle basé sur les interfaces physiologiques et perceptuelles (Bouchard, 2002 ; en préparation), nous mettons davantage en lumière les différents moyens offerts par la langue, sans considérer comme universelle la production linéaire temporelle des éléments.

Le chapitre 3 présente les problèmes théoriques engendrés par la notion de définitude. Ceci nous amènera à mettre en perspective les limites de la notion de définitude avec une théorie plus unifiée, celle de l'accessibilité cognitive des éléments discursifs (Ariel, 1990). Cette théorie, qui place le contexte pragmatique au centre de son analyse, propose que le choix de certaines marques grammaticales permet le repérage d'entités déjà introduites ou non dans le discours.

Dans cette thèse, nous montrons que la présence ou l'absence d'association spatiale de noms et de loci en LSQ a un impact sur les plans sémantique, morphosyntaxique et discursif. Nous proposons qu'elle a un impact au niveau morphosyntaxique lors de la construction de la matrice spatiale permettant de situer les éléments qui entretiennent une relation de dépendance. Au niveau sémantique, elle permet l'encodage de la spécificité et de la généralité des référents dénotés par les noms, alors qu'au niveau pragmatique, elle participe à l'encodage du degré d'accessibilité cognitive des éléments pour l'interlocuteur.

L'analyse que nous proposons aux chapitres 4, 5 et 6 présente une description de la distribution, de la fonction et de l'interprétation sémantique des quatre stratégies

d'association spatiale. Les stratégies non manuelles, lorsqu'elles sont distribuées distinctement, permettent l'anticipation de la distribution des rôles thématiques (l'inclinaison du tronc permet d'identifier l'agent, et le regard permet d'identifier le patient). Lorsqu'elles sont utilisées comme seules stratégies avec un nom, elles permettent de marquer le caractère hautement accessible du référent. Les stratégies manuelles permettent quant à elles l'encodage de la spécificité d'un référent, en plus d'indiquer à l'interlocuteur que les entités ne sont pas accessibles cognitivement. Ces mêmes stratégies permettent également de marquer la saillance d'un élément (référent, proposition, événement) par rapport à un autre, lorsqu'elles sont produites dans leur variante accentuée. L'analyse fonctionnelle et sémantique des quatre stratégies montre finalement une systématisme dans le recours à l'association spatiale, non seulement à l'intérieur du SN, mais à tous les niveaux de structure de la langue.

Mots clés : Langue des signes québécoise, nom, espace, spécificité, généralité, définitude.

## INTRODUCTION

Bien qu'il existe différents points de vue quant aux impacts de la modalité sur la structure du langage (Meier *et al.*, 2002), nul ne remet en doute les effets de surface d'une modalité visuo-spatiale sur la structure d'une langue des signes, et ce, à tous les niveaux, tant phonologique, morphosyntaxique, sémantique que discursif. C'est de la différence de modalité entre les langues orales et les langues des signes que découle, notamment, une particularité propre aux langues des signes, soit la possibilité de situer des éléments lexicaux dans l'espace. Les langues des signes utilisent l'espace afin d'établir les relations que les éléments linguistiques entretiennent entre eux. De ce fait, l'utilisation de l'espace est omniprésente, fait partie intégrante de la grammaire et a un impact sur la structure même de ces langues.

Afin de mettre en place les conditions requises à la mise en relation des éléments, les signeurs ont la possibilité d'introduire les référents dénotés par des noms (concrets, abstraits ou propres) en les associant, ou non, à des loci spatiaux. La LSQ met à la disposition des signeurs quatre stratégies d'association spatiale, manuelles et non manuelles. Les stratégies manuelles, qui impliquent les articulateurs bras et mains, sont i) l'utilisation du signe POINTÉ dirigé vers un locus et ii) l'articulation d'un nom directement sur un locus. Les stratégies non manuelles, qui n'impliquent pas les articulateurs bras et mains, consistent plutôt à produire, simultanément à l'articulation du nom, i) une inclinaison du tronc vers un locus et ii) un regard dirigé vers un locus. Ces quatre stratégies peuvent être utilisées seules ou en concomitance avec un même nom.

Certains des auteurs qui s'intéressent à d'autres langues des signes que la LSQ ont proposé que le POINTÉ et l'inclinaison de la tête constituent des marques grammaticales de définitude (MacLaughlin, 1997 ; Neidle *et al.*, 2000 ; Tang et Sze, 2002, entre autres). D'autres ont plutôt décrit l'association spatiale comme un phénomène permettant d'exprimer le caractère spécifique d'un référent, sans toutefois permettre le marquage binaire de la définitude (Engberg-Pedersen, 1993, 2003 ; Winston, 1995, entre autres). Le problème

fondamental en ce qui concerne l'association spatiale est qu'il n'existe pas, à ce jour, de description exhaustive du rôle et du sens propre de chacune des stratégies permettant de situer un nom dans une langue des signes. Un second problème concerne le fait qu'il n'existe aucune proposition explicative quant à la variation dans l'utilisation des différentes stratégies d'association spatiale. La variation n'étant généralement pas arbitraire dans les langues, il s'avère pertinent d'analyser, entre autres, les contextes syntaxiques et pragmatiques dans lesquels chacune de ces stratégies peut apparaître, tout comme les contextes dans lesquels aucune association spatiale n'est observée.

Dans le cadre de cette thèse, nous montrerons que l'association spatiale, ou l'absence d'association spatiale de noms et de loci en LSQ a un impact sur les plans sémantique, morphosyntaxique et discursif. L'association spatiale est motivée par des considérations morphosyntaxiques lors de la construction de la trame spatiale, ce qui permet de situer les éléments qui entretiennent une relation de dépendance entre eux. Elle est motivée par des considérations sémantiques lors de l'expression de conceptions spécifiques, non spécifiques et génériques. Finalement, elle est motivée par des considérations pragmatiques lorsqu'elle permet la récupération d'entités accessibles cognitivement à l'interlocuteur (c'est-à-dire qui ne représentent pas de nouvelles informations). Ainsi, dans un contexte pragmatique, les entités accessibles ne seront pas produites avec les mêmes stratégies d'association spatiale que celles qui sont considérées comme non accessibles.

La présente thèse est divisée en six chapitres. Le premier chapitre expose le problème de l'association spatiale dans les langues des signes. Nous y aborderons d'abord la question de la conceptualisation de l'espace dans le langage en général. Nous justifierons la pertinence de s'intéresser à ce problème, auquel de nombreux auteurs se sont déjà intéressés en fonction de cadres d'analyse différents. Finalement, nous introduirons la question de l'actualisation des noms, tant sur le plan du discours oral que du discours signé. Ce premier chapitre nous permettra de présenter les principales questions de recherche ainsi que les objectifs qui sous-tendent notre thèse. Le chapitre 2 s'intéresse aux différentes stratégies d'utilisation de l'espace communes aux langues orales et aux langues des signes. Nous montrerons que, bien que paralinguistique, l'utilisation de ces stratégies dans les langues orales permet peut-être d'amorcer une explication sur la place qu'elles occupent dans la grammaire des langues des

signes, plus spécifiquement dans celle de la LSQ. Le chapitre 3 aborde la notion de définitude. Nous y présenterons d'abord les différentes analyses des stratégies d'association spatiale qu'il est possible de trouver dans la littérature portant sur les langues des signes. Par la suite, nous traiterons précisément de la notion de définitude, tant sur le plan sémantique que sur le plan syntaxique, puisque certains auteurs ont proposé que le POINTÉ et l'inclinaison de la tête constituent des marques grammaticales de définitude (Maclaughlin, 1997 pour l'ASL, entre autres). Ce chapitre se poursuivra par une présentation de la théorie des espaces mentaux (Fauconnier, 1984) et de la théorie de l'accessibilité (Ariel, 1990) qui ont, entre autres théories, guidé l'analyse de nos données. Ce chapitre se conclut par la formulation de nos hypothèses. Les chapitres 4, 5 et 6 constituent l'analyse des résultats. Le chapitre 4 présente une description des stratégies d'association spatiale en LSQ. Cette description, que nous qualifions de préanalyse, nous permettra de vérifier une partie de nos hypothèses et de raffiner nos critères de description. Le chapitre 5 présente les résultats de l'analyse de données provenant de deux types de corpus : un corpus élicité et un corpus naturel. Dans ce chapitre, nous présenterons un portrait global de la variation des stratégies d'association spatiale en LSQ selon leur forme, leur distribution, leur fonction et leur sens. Finalement, nous discuterons des résultats de notre analyse au chapitre 6. Ce chapitre nous permettra de mettre en perspective ces résultats en fonction des grands thèmes d'analyse (forme, distribution, fonction et sens) dans lesquels s'inscrivent nos hypothèses de recherche. Par la suite, ces mêmes résultats seront discutés selon les postulats des recherches portant sur le rôle de l'espace dans les langues des signes, sur la notion de définitude et sur la notion d'accessibilité.

Les résultats de cette recherche doctorale contribueront à mieux comprendre le phénomène de l'association spatiale en LSQ et dans les langues des signes en général. Ces résultats devraient aussi participer à l'avancement des connaissances sur l'impact de la modalité sur la structure des langues des signes. Enfin, cette thèse devrait contribuer à l'approfondissement des connaissances sur la notion de définitude et sur celle, moins documentée, d'accessibilité.

## CHAPITRE I

### LE PROBLÈME DE L'ASSOCIATION SPATIALE DE NOMS ET DE LOCI EN LSQ

#### 1.1 Les caractéristiques distinctes des langues des signes

Les langues des signes, reconnues comme langues naturelles depuis les premiers travaux de Stokoe (1960), possèdent trois particularités qui les distinguent fondamentalement des langues orales. La première particularité concerne la modalité à travers laquelle ces langues sont exprimées, soit la modalité visuo-spatiale. Alors que les langues orales utilisent un complexe d'articulateurs (la cavité buccale) pour l'émission du message vocal et le canal auditif pour la réception du message, les langues des signes utilisent plusieurs articulateurs indépendants (les mains, la tête, le visage et le corps) pour la production du message signé et le canal visuel pour la réception du message. Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'impact de la modalité sur la structure des langues des signes. Meier (2002) soutient que les langues des signes peuvent différer des langues orales en raison des caractéristiques particulières de la modalité à travers laquelle chacune d'entre elles est produite et perçue. Ces caractéristiques particulières peuvent être regroupées en trois principaux domaines, qui représentent les effets possibles de la modalité sur la structure linguistique des langues des signes. La première caractéristique concerne les propriétés des articulateurs de chacune des modalités. La deuxième caractéristique se rapporte aux différentes propriétés de chacun des systèmes perceptuels. Finalement, la troisième caractéristique réfère au potentiel d'éléments iconiques et de représentations indexicales, plus important dans le système visuo-spatial. Lillo-Martin (2002) et Sandler et Lillo-Martin (2006) proposent quant à elles qu'en ce qui concerne les

langues des signes, il n'existe aucun effet lié à la modalité dans la composante syntaxique<sup>1</sup>. Selon ces auteures, des effets associés à la modalité ne devraient être trouvés qu'au niveau de l'interface articulatoire, plus précisément là où la composante phonologique interagit avec les composantes articulatoires-perceptuelles.

La deuxième particularité qui distingue les langues des signes des langues orales découle de la première. Il s'agit de l'utilisation de l'espace. Le rôle de l'espace dans les langues des signes est probablement l'élément qui les distingue le plus des langues orales (Pettito et Bellugi, 1988). La modalité gestuelle des langues des signes offre différentes stratégies linguistiques permettant d'encoder les relations que les éléments du discours entretiennent entre eux. Pour les langues des signes, le moyen physique—le signifiant— utilisé pour indiquer qu'un lien grammatical est établi entre les différents éléments du discours est avant tout spatial. Ce lien peut se faire à l'aide de stratégies manuelles (par exemple l'articulation d'un élément lexical sur un locus spatial) et non manuelles (par exemple un comportement non manuel<sup>2</sup> orienté vers un locus spatial).

La troisième particularité qui distingue les langues des signes des langues orales est le caractère iconique des unités linguistiques. L'iconicité d'un signe se définit comme la possibilité de percevoir un lien entre la forme linguistique et la forme ou les caractéristiques du référent dénoté. Pour les langues des signes, l'iconicité se trouve sur les plans phonologique, lexical, morphémique, syntaxique et discursif. Dans l'exemple présenté à la figure 1.1 et dont le sens est « *Je donne (quelque chose) à quelqu'un* », l'iconicité se trouve tant sur le plan phonologique (la forme que prend la main lorsque l'on donne quelque chose à quelqu'un selon la forme de l'objet donné) que sur le plan de la distribution des rôles

---

<sup>1</sup> Les auteurs présumant que les langues des signes obéissent aux mêmes règles que les langues orales, et que tout comme ces dernières, elles ont une structure hiérarchique. Sandler et Lillo-Martin (2006) soutiennent que l'ordre et la structure font partie intégrante du langage, qu'ils s'appliquent aux langues des signes aussi bien qu'aux langues orales, et que l'ASL est une langue SVO, avec la même structure hiérarchique qu'une langue orale SVO. Nous reviendrons plus en détail à la question de l'ordre aux sections 1.3.2 et 1.3.3.

<sup>2</sup> Par comportement non manuel, nous entendons ce qui peut être exprimé par d'autres articulateurs que les mains et les bras, soit le corps, la tête et le visage (Dubuisson *et al.*, 1999).

syntactiques de sujet et d'objet par le lieu initial et le lieu final du mouvement du verbe. En effet, le signeur oriente le verbe DONNER<sup>3</sup> du locus du sujet, soit le signeur lui-même, vers le locus de l'objet, soit la troisième personne. Ce sont la modalité et l'utilisation de l'espace dans la construction du sens qui permettent cette iconicité, soit l'association lieu initial du mouvement/sujet et lieu final du mouvement/objet. La modalité visuo-spatiale permet ainsi un isomorphisme plus opérationnel pour ce qui est de la transmission du sens, tant sur le plan de la production que sur le plan de la perception. Cependant, sur le plan conceptuel, la correspondance établie n'est pas un calque de la réalité.

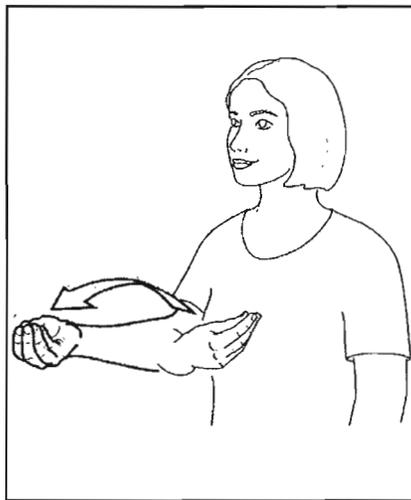


Figure 1.1 - 1-DONNER-3<sup>4</sup>.

Bien que le signe iconique soit motivé, le choix entre les diverses possibilités d'iconicité demeure quant à lui arbitraire. En effet, si on compare, sur le plan phonologique, les signes CHEVAL en LSQ et HORSE en ASL<sup>5</sup> (respectivement illustrés en 1.2 et en 1.3), on constate

---

<sup>3</sup> Par convention, les gloses des signes sont écrites en lettres majuscules.

<sup>4</sup> Les illustrations des signes de la LSQ présentées dans cette thèse proviennent de la banque visuelle de dessins de signes de la LSQ (Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd, 2003).

<sup>5</sup> Voir la *Liste des sigles* au début de la thèse pour la nomination de chaque langue des signes.

qu'en LSQ, c'est la manière de tenir un cheval et le mouvement qu'effectue celui-ci lorsqu'il trotte qui ont été choisis comme caractéristiques saillantes de l'animal, comparativement à la forme des oreilles de l'animal pour l'ASL.



Figure 1.2 - CHEVAL

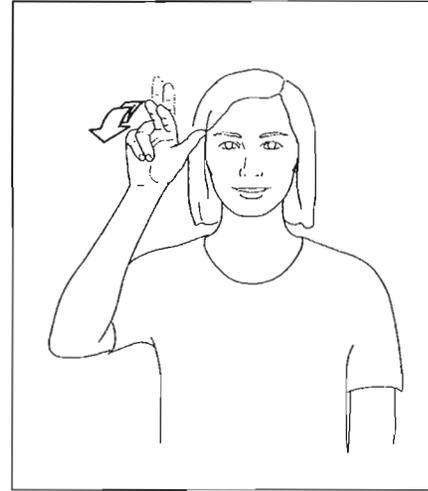


Figure 1.3 - HORSE

De l'une de ces caractéristiques fondamentales des langues des signes, soit l'utilisation de l'espace, découle une particularité qu'aucun mot des langues orales ne possède, soit celle de pouvoir être associé à un locus. Les signes de différentes catégories grammaticales (noms, verbes, adjectifs, adverbes, entre autres) peuvent être situés dans l'espace pour une utilisation morphosyntaxique ou discursive. Les noms peuvent être situés sur des loci distincts, ou, s'ils entretiennent une relation de dépendance (par exemple une relation entre un possesseur et un objet possédé), peuvent être situés sur un même locus. Les signes appartenant aux autres catégories peuvent aussi être situés sur le même locus qu'un nom afin d'exprimer la relation qu'ils entretiennent avec celui-ci.

Une classification phonologique des noms de la LSQ permet de distinguer deux classes de noms selon leur forme en contexte, soit les noms dont la forme phonologique est modifiable (plus précisément le lieu d'articulation)<sup>6</sup> et ceux dont la forme phonologique n'est pas

---

<sup>6</sup> Les éléments de phonologie des signes sont présentés à l'appendice A.

modifiable (Dubuisson *et al.*, 1999). Les noms de la première classe, que nous appellerons désormais *noms localisables*, ont une forme phonologique souple qui leur permet d'être produits à différents loci. Les noms de la seconde classe, que nous appellerons désormais *noms ancrés*, ont une forme phonologique rigide<sup>7</sup> : il est impossible de les produire sur un autre lieu que celui spécifié dans leur forme de citation<sup>8</sup>, c'est-à-dire sur une partie du corps ou près du corps du signeur dans la plupart des cas. Que leur forme phonologique soit modifiable ou non, les noms de la LSQ peuvent se voir associés à des loci spatiaux.

Dans le cadre de cette thèse, nous nous intéressons à l'association spatiale entre un nom et un locus en LSQ. La modalité visuo-spatiale offrant des possibilités articulatoires plus grandes que la modalité auditivo-orale, les noms des langues des signes peuvent être introduits dans le discours en étant associés ou non à un locus. Les stratégies permettant cette association spatiale peuvent être manuelles (utilisation du signe POINTÉ ou localisation directe d'un signe sur un locus) ou non manuelles (orientation du regard ou inclinaison latérale du tronc vers un locus simultanément à l'articulation du nom). Ces stratégies peuvent être produites seules avec le nom ou apparaître en concomitance (Parisot et Rinfret, 2008). Bien que l'association spatiale semble être un procédé grammatical largement utilisé dans les langues des signes, du moins en ce qui concerne la LSQ (Dubuisson *et al.*, 2000), elle ne semble pas être une condition *sine qua non* à l'actualisation d'un nom dans le discours. Dans cette thèse, nous tenterons d'expliquer d'une part les raisons pour lesquelles, selon le contexte, i) un nom est introduit sans être associé à un locus spatial, ii) un nom est introduit en étant associé à un locus spatial, et d'autre part les raisons pour lesquelles, s'il y a association spatiale, iii) une seule stratégie associative particulière est utilisée, iv) plusieurs stratégies sont utilisées en cooccurrence et v) les contextes pour lesquels ces stratégies n'apparaissent pas en cooccurrence.

---

<sup>7</sup> Nous empruntons ici la terminologie de Parisot (2003) pour la catégorisation phonologique des verbes de la LSQ.

<sup>8</sup> La *forme de citation* est la forme d'un signe telle qu'elle est décrite dans un dictionnaire de langues des signes. Il s'agit donc d'une forme neutre qui ne comporte aucun accord.

Avant d'aborder le problème de l'association spatiale des noms et des loci, nous discuterons de la conceptualisation de l'espace dans le langage (section 1.2). Peu importe la modalité, les langues ont la possibilité de rendre compte des représentations spatiales par différents moyens grammaticaux. Dans le cas des langues orales, il s'agit de l'utilisation de catégories grammaticales permettant d'encoder les structures spatiales (typiquement des prépositions et des verbes de mouvement). En plus de ces moyens grammaticaux, les locuteurs des langues orales ont la possibilité d'utiliser des gestes paralinguistiques afin de rendre visibles certains schémas spatiaux. Les langues orales ne font toutefois aucune utilisation linguistique de l'espace. Les langues des signes n'utilisent pas les mêmes stratégies linguistiques pour schématiser les relations spatiales; l'utilisation de l'espace discursif permet de grammaticaliser les relations entretenues entre les éléments du discours. Certaines relations sont abstraites (par exemple la relation entre un verbe et ses arguments), alors que d'autres sont plus concrètes (par exemple la description d'une scène spatiale). L'utilisation grammaticale de l'espace dans les langues des signes semble ainsi permettre une représentation « physique » des relations contenues dans notre système conceptuel<sup>9</sup>. Nous verrons que le rôle de l'espace dans les langues des signes peut être abordé selon différents angles (section 1.3). Cela nous amènera à aborder le problème de l'actualisation des noms dans le discours signé (section 1.4) ainsi qu'à formuler les objectifs de la thèse (section 1.5). Finalement, nous présenterons les différentes parties de la thèse (section 1.6).

## 1.2 La conceptualisation de l'espace dans le langage

Il existe dans les langues orales et dans les langues des signes un ensemble d'éléments permettant de représenter et de distinguer de façon fine et variée des situations spatiales (Talmy, 2003). Une situation spatiale est un événement dans lequel des objets ou des entités sont en mouvement ou sont localisés par rapport à d'autres objets ou entités dans l'espace.

---

<sup>9</sup> Selon Sandler *et al.* (2005), la structure de l'ABSL repose essentiellement sur l'ordre des signes plutôt que sur l'utilisation de l'espace. Cette langue des signes, qui a émergé au cours des 70 dernières années, se distingue des autres langues des signes documentées par le contexte unique dans lequel elle est apparue, c'est-à-dire sans contact connu avec une autre langue des signes ou orale. Par ailleurs, cette langue ne partagerait aucune ressemblance avec les langues orales et les langues des signes environnantes. Ainsi, selon les auteurs, l'ABSL n'utiliserait pas l'espace pour marquer les arguments du verbe, mais aurait plutôt recours à l'ordre des signes.

Les langues possèdent dans leur lexique des éléments permettant de représenter ces situations spatiales schématiquement et structurellement (Talmy, 1983, 2000, 2003). Elles contiennent des éléments de base qui, en combinaison avec d'autres éléments, permettent de construire ces schématisations structurelles. Tous ces éléments sont regroupés dans des catégories (par exemple, les prépositions et les verbes pour les langues orales, et les classificateurs et les verbes pour les langues des signes). Chaque catégorie grammaticale permet d'exprimer des structures spatiales distinctes. Par exemple, dans une langue orale, les prépositions ne seront pas utilisées pour exprimer le même type de situations spatiales que les verbes de mouvement, comme le montrent respectivement les exemples en (1) et en (2)<sup>10</sup>. Puisqu'il est possible de conceptualiser une situation spatiale de différentes manières, il est également possible de la schématiser de différentes manières (Majid *et al.*, 2004 ; Talmy, 2003).

- (1) The car is *under* the bridge.  
'La voiture est *sous* le pont.'
- (2) Paul walked the street.  
'Paul arpentait (marchait) la rue.'

Les langues des signes, de par leur modalité d'expression, n'utilisent pas les mêmes stratégies linguistiques que les langues orales pour schématiser les relations spatiales (Talmy, 2003). Le fait que les langues des signes permettent l'expression des relations spatiales à travers l'utilisation de l'espace suscite un certain isomorphisme dans l'expression de ces relations spatiales. Dans l'exemple (3)<sup>11</sup>, provenant de Parisot (2003), la bicyclette est située de sorte qu'on comprenne clairement qu'elle traverse le pont au-dessus de la route. Si le signeur avait voulu signifier que la bicyclette passe sous le pont, la scène aurait été décrite autrement dans l'espace.

---

<sup>10</sup> Notons que les prépositions et les verbes dits de mouvement ne servent pas uniquement à exprimer des interactions spatiales.

<sup>11</sup> Les vidéos des phrases LSQ citées en exemples dans cette thèse sont présentées à l'appendice B en format cédérom.

- (3) MD PONT(by-z) BICYCLETTE-TRAVERSER(y-z)<sup>12</sup>  
 2M AUTOROUTE(a) BICYCLETTE(c)  
 ‘La bicyclette traverse le pont au-dessus de l’autoroute.’

Cependant, l’espace dans les langues des signes n’est pas utilisé uniquement pour représenter de manière iconique la structure spatiale réelle d’un événement. L’espace est aussi utilisé pour représenter de façon plus abstraite les relations entre les éléments du discours, par exemple la relation entre un verbe et ses arguments. Dans l’exemple (4), tirée de Lelièvre et Parisot (2005), le fait de situer respectivement les référents ORANGE et BANANE sur un locus à droite et sur un locus à gauche du signeur est complètement arbitraire, et ne reflète en rien une organisation spatiale du monde réel. Le signeur aurait tout aussi bien pu situer ces mêmes référents sur d’autres loci spatiaux (par exemple ORANGE à gauche et BANANE à droite).

- (4) ORANGE(ax) BANANE(by) PTÉ1 1-AIMER-3(a) PTÉ3(ax)  
 ‘Parmi les oranges et les bananes, j’aime les oranges.’

Lorsqu’on compare les langues des signes et les langues orales, on constate que la représentation structurelle de l’espace diffère systématiquement (Talmy, 2003). Les langues des signes possèdent un ensemble plus riche d’éléments permettant de schématiser les structures spatiales; elles peuvent faire des distinctions spatiales beaucoup plus fines que les langues orales, puisqu’elles mettent directement à profit l’utilisation de l’espace. Bien qu’il existe de la variation à travers les différentes langues orales pour l’expression des degrés de précision des schémas spatiaux, ces dernières ne font aucune utilisation grammaticale de l’espace, et ne possèdent qu’un ensemble fermé et restreint d’éléments permettant de représenter des schémas spatiaux. Malgré cette possibilité typologique dans les choix de représentation des schémas spatiaux, la modalité orale contraint les possibilités, contrairement à la modalité gestuelle.

---

<sup>12</sup> Les indices alphabétiques sont utilisés pour représenter d’une part les relations morphosyntaxiques (a, b, c, etc.) et d’autre part les relations spatiales (x, y, z, etc.). Voir l’appendice C pour le détail de la convention de transcription utilisée (Parisot, 2003).

### 1.2.1 Les représentations spatiales dans les langues orales

Lorsque nous formulons une phrase telle que *J'ai probablement perdu mes clés dans le gazon juste à gauche de cet arbre*, il se produit deux actions distinctes : la première est de conceptualiser ou visualiser l'événement en question, et la seconde est de le verbaliser. La conceptualisation de l'événement contient des détails qui ne sont probablement pas présents dans l'événement décrit verbalement (Levinson, 2003). La précision de la description variera également d'une langue à l'autre, selon les moyens linguistiques disponibles dans la langue pour exprimer une situation spatiale donnée. Les stratégies linguistiques de représentation des schémas spatiaux permettent en quelque sorte de comprendre la manière de conceptualiser une situation spatiale (Levinson, 2003 ; Majid *et al.*, 2004). La manière d'encoder la localisation spatiale d'un objet ou d'une entité dans une situation donnée est arbitraire. Plusieurs disciplines, comme la psychologie, la neurocognition et la linguistique se sont intéressées à ce qu'on appelle les cadres spatiaux de référence. Selon Levinson (2003), la notion de cadre spatial de référence est cruciale dans l'étude de la cognition spatiale. L'idée en soi n'est pas nouvelle : depuis Aristote, on s'interroge sur le point de vue à adopter lorsque l'on décrit une situation spatiale. Cependant, le terme *cadre de référence* ainsi que son interprétation moderne origine des théories de la perception de la Gestalt. Par cadre de référence, on entend le point de vue adopté afin de représenter un schéma spatial. On peut distinguer trois cadres de référence à travers les langues (Levinson, 2003 ; Majid *et al.*, 2004). Dans la phrase donnée en exemple plus haut, le cadre adopté est relatif (point de vue égocentrique), c'est-à-dire que la position d'un objet est décrite selon la position relative de notre corps par rapport à cet objet. Selon ce point de vue, et selon la position du locuteur par rapport à l'arbre, ce dernier pourra dire *J'ai probablement perdu mes clé dans le gazon juste à gauche de cet arbre*, ou encore *J'ai probablement perdu mes clés dans le gazon juste à droite de cet arbre*. Si le locuteur se situe à un endroit différent par rapport à l'arbre, la description de la localisation de ses clés sera par conséquent modifiée. Certaines langues, comme le Guugu Yimithirr (Australie), choisiront plutôt de décrire la même situation selon un cadre absolu, ayant pour valeur les points cardinaux. Selon ce point de vue, la localisation de l'objet ne changera pas en fonction de la position du corps du locuteur, puisque les points cardinaux sont des valeurs absolues. Si le locuteur croit avoir perdu ses clés à l'ouest de l'arbre, il produira alors *J'ai probablement perdu mes clés dans le gazon juste à l'ouest de cet*

*arbre*. Une description spatiale selon le cadre absolu constitue une possibilité parmi d'autres en français, alors qu'elle est la seule possibilité en Guugu Yimithirr. Selon ce point de vue, si le locuteur change de position par rapport à l'arbre, la description de la localisation de ses clés n'en est pas pour autant modifiée. Finalement, certaines langues, comme le Mopan (Belize) ou le Totonac (Mexique), choisiront plutôt de décrire des situations spatiales selon le cadre intrinsèque, c'est-à-dire selon le point de vue de l'objet par rapport auquel on établit la description (en rapport à l'arbre dans la phrase donnée plus haut). La description de la localisation des clés ne sera faite ni en fonction de la position du locuteur, ni en fonction d'un système de coordonnées comme les quatre points cardinaux. Le locuteur pourra ainsi dire *J'ai probablement perdu mes clés dans le gazon juste au pied de cet arbre*, *J'ai probablement perdu mes clés dans le gazon juste devant cet arbre*, ou encore *J'ai probablement perdu mes clés dans le gazon juste derrière cet arbre*. Chaque langue a sa propre manière de conceptualiser les notions comme le *pied*, le *devant* ou le *derrière* d'un objet. Ces concepts sont déterminés en fonction de la position d'un élément de référence (locuteur, interlocuteur, rue, maison, etc.). Ces trois cadres spatiaux de référence sont disponibles, et les langues choisissent d'exprimer les relations spatiales en fonction de un ou plusieurs de ces cadres de référence, selon la situation spatiale décrite. Majid *et al.* (2004) suggèrent que la variation linguistique dans l'expression des relations spatiales reflète la diversité dans la conceptualisation de ces relations spatiales. Contrairement à ce qui a été proposé par certains cognitivistes, ces auteurs mentionnent que la cognition spatiale n'est pas fondamentalement égocentrique. Les études en acquisition montrent en effet que les enfants n'acquièrent pas plus facilement les descriptions spatiales selon le cadre de référence relatif que selon les cadres de référence absolu ou intrinsèque, puisque les descriptions sont équivalentes sur le plan sémantique. La façon de coder l'information est arbitraire, puisqu'elle dépend de la manière de conceptualiser et d'envisager la scène, cette manière d'envisager la scène étant elle aussi arbitraire.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, les langues possèdent dans leur lexique un ensemble restreint d'éléments permettant l'expression de schémas spatiaux. Comme le mentionne Talmy (1983, p. 5), une des caractéristiques principales du système spatial d'une langue est qu'il impose une structure fixe sur toute scène spatiale : « a scene cannot be represented directly at the fine-structural level just any way one might wish – say, as a

complex of many components bearing a particular network of relations to each other ». Les langues vont plutôt utiliser l'ensemble fermé d'éléments dont elles disposent afin de mettre en évidence une partie de la scène. Cette partie de la scène sera vue comme le centre de la description (la cible), autour duquel viendront se greffer d'autres descriptions (le site) (Vandeloise, 1986). Cette partie de la scène mise en évidence sera par exemple la localisation d'un objet stationnaire, son trajet parcouru lorsqu'il est en mouvement, et possiblement son orientation dans l'un ou l'autre des cas.

Peu importe la stratégie utilisée, les langues ont la possibilité d'exprimer des situations spatiales, et la description faite dépendra d'une part des stratégies linguistiques disponibles dans la langue, d'autre part de la manière de conceptualiser la scène spatiale décrite. Il n'en demeure pas moins qu'on ne trouve pas, dans les langues orales, le même isomorphisme dans la représentation des relations spatiales que celui que l'on trouve dans les langues des signes. Cependant, les locuteurs d'une langue orale peuvent recourir aux gestes afin de schématiser de façon plus détaillée et plus imagée une situation spatiale.

### 1.2.2 Le rôle des gestes dans l'expression des concepts spatiaux

La place occupée par les gestes dans le langage intéresse les chercheurs depuis très longtemps. L'étude des gestes a été largement enrichie au cours du vingtième siècle par les recherches de Efron (1941), Ekman et Friesen (1969), Wundt (1973), McNeill (1992, 2000) et Kendon (2004), entre autres. Les gestes accompagnant la parole peuvent être classifiés selon différents critères : selon qu'ils sont volontaires ou involontaires, naturels ou conventionnés, selon que leur sens soit établi de manière indexicale, iconique ou symbolique, selon que leur sens soit concret ou métaphorique, selon la manière dont ils sont liés à la parole, selon qu'ils contribuent au contenu propositionnel du discours ou qu'ils servent plutôt à ponctuer, structurer et organiser le discours, et finalement selon qu'ils servent de régulateurs (dans les tours de paroles par exemple). Une classification unifiée des gestes est difficile, puisque leur étude peut être faite selon différentes dimensions. Il semble néanmoins que la classification des gestes soit faite selon les critères sous-jacents suivants : leur forme, leur sens et leur fonction. Ces trois critères dépendront de la personne qui utilise le geste, du contexte communicationnel dans lequel il apparaît et du point de vue que la personne adopte pour accomplir sa description. Quoi qu'il en soit, les gestes sont un médium d'expression que

les humains ont à leur disposition et qu'ils peuvent utiliser ou non pour remplir différents buts communicationnels. Toutes les études ayant été menées sur le sujet ont montré qu'il semble exister un lien indéniable entre les gestes et la communication, ce qui est entre autres soutenu par le fait qu'on trouve dans plusieurs langues non parentes un même geste pour exprimer un même concept (par exemple, le geste de pointer).

Kendon (2004) propose six types de contributions que les gestes peuvent apporter au sens référentiel d'une expression. Il distingue d'abord les gestes qui sont utilisés conjointement à des mots ou des phrases considérés comme sémantiquement équivalents. Le locuteur exprime simultanément la même chose verbalement et gestuellement. La relation sémantique entre la composante verbale et la composante gestuelle semble être ici complètement redondante. Néanmoins, le locuteur peut utiliser ce type de geste afin de rechercher certains effets, comme rendre un élément du discours plus saillant. Le locuteur, par son geste, rend physiquement présente la représentation d'un concept. Cette représentation peut être positionnée dans l'espace de façon à ce qu'elle soit rendue visible facilement, et sa présence peut être prolongée pendant un bref moment. Par exemple, en produisant *Lorsque l'on parle de Naples, on parle de deux choses essentielles*, le locuteur, en produisant *deux choses*, fait le geste correspondant au chiffre deux avec ses doigts, et marque une petite pause après avoir dit *deux choses*. De cette façon, le geste utilisé préserve de façon visible l'idée de deux choses dont il sera question, et cela peut, en quelque sorte, contribuer à sa saillance dans le contexte où il apparaît<sup>13</sup>.

On trouve en deuxième lieu les gestes utilisés conjointement avec une expression verbale ayant un sens différent. Dans ce cas, le geste est non redondant sur le plan sémantique et peut apporter un ajout significatif au contenu. Par exemple, en disant que quelqu'un doit être payé, le locuteur produit le geste signifiant *argent*, sans toutefois prononcer une seule fois le mot *argent*. Ce qui est dit implique de l'argent, et le geste l'indique clairement.

---

<sup>13</sup> Selon l'auteur, ce type de geste n'apporte rien au sens de la phrase, puisque le mot *two* et le geste qui l'accompagne sont équivalents. Nous ajoutons comme nuance que, dans la mesure où le geste met un élément en relief, il semble au contraire y avoir un apport du geste sur le plan sémantique, tout au moins sur le plan pragmatique (il faudrait aussi connaître certaines informations prosodiques, c'est-à-dire s'il y a une certaine marque d'emphase dans l'intonation lorsque le locuteur produit *two things*).

Troisièmement, Kendon distingue certains gestes pouvant être utilisés dans le but de préciser le sens de ce qui est dit verbalement. Il est commun, pour un locuteur, de produire un geste dont la forme du mouvement n'est pas précisée par l'expression verbale qu'il accompagne. Dans ce cas, le geste n'est pas l'équivalent kinésique du verbe lexical, mais plutôt une représentation qui montre la forme spécifique de l'action en question (et possiblement la manière de l'action). L'auteur donne comme exemple une situation où le locuteur décrit une scène dans laquelle une personne lance des grains de riz. Simultanément à l'articulation du verbe *lancer*, il produit un geste représentant une personne qui saupoudre le sol de grains. L'auteur suggère qu'avec ce geste, le locuteur rend le sens du verbe *lancer* beaucoup plus précis. Par ailleurs, le même locuteur utilise le même verbe à un autre moment donné du discours. Il produit un geste différent, puisque l'objet lancé est de forme différente, ce qui implique un mouvement de lancer différent. Le geste effectué peut aussi préciser la manière de l'action. Dans un autre exemple, le locuteur raconte qu'une personne lançait des oranges. Le geste produit ajoute une information non contenue dans le verbe : la personne en question lance quelque chose n'importe où, sans destination précise<sup>14</sup>.

Un quatrième type de contribution concerne les gestes qui sont utilisés afin de représenter spatialement un objet donné. Les mains sont utilisées dans le but de créer une version d'un objet auquel on réfère. Si l'objet est présent physiquement dans la situation de communication, le locuteur pourra directement le prendre dans ses mains pour le montrer pendant qu'il en parle. Cependant, si un tel exemplaire n'est pas à portée de main ou de vue, il pourra alors produire un geste afin d'en créer une version visuelle fictive. Kendon donne comme exemple une situation où le locuteur parle des pommes en putréfaction qu'on donne aux animaux. Simultanément, ce dernier utilise le pouce et l'index de sa main droite pour dessiner dans l'espace la forme des pommes, et pointe cette forme avec l'index de sa main gauche. Rien, dans la description verbale donnée, ne fait mention de la grosseur des pommes, mais le geste produit suggère que les pommes en question étaient de petite taille. La

---

<sup>14</sup> Selon nous, la distinction entre les deuxième et troisième types de gestes proposés par Kendon n'a pas lieu. Ces gestes paraissent tous deux préciser le sens de ce qui est dit oralement, c'est-à-dire *payer* [en argent comptant] et *lancer* [en saupoudrant].

conceptualisation de l'objet décrit est rendue plus saillante, selon l'auteur, par le fait que le locuteur dirige systématiquement son regard vers ses mains pendant la production du geste.

Cinquièmement, l'auteur décrit les gestes qui sont utilisés afin de représenter la forme, la taille ainsi que les caractéristiques spatiales de l'objet auquel le locuteur réfère. C'est le cas d'un exemple où le locuteur produit la phrase *Les fromages arrivaient habituellement dans des caisses à peu près longues comme ça, formées de lattes de bois, et chaque caisse contenait deux fromages*. Le locuteur utilise un geste pour montrer la longueur des boîtes, pour montrer la forme qu'elles ont lorsqu'on les voit d'un certain angle, pour montrer l'orientation des planches de bois duquel elles sont construites, et pour montrer comment les fromages sont déposés côte à côte dans chacune des boîtes. Dans cet exemple, plusieurs détails sont fournis exclusivement à l'aide de gestes. Les gestes de ce type abondent. Ils peuvent être très utiles, puisqu'ils permettent de rendre compte de certains concepts de manière économique, l'utilisation de la parole seulement exigeant beaucoup plus de détails. La description de la structure spatiale d'objets peut être accomplie beaucoup plus rapidement à l'aide de gestes plutôt que par le recours à la parole uniquement, en ce sens que les gestes, combinés à la parole, transmettent une image beaucoup plus complète que la parole utilisée seule. Finalement, il existe des gestes pouvant être utilisés de façon déictique; il s'agit typiquement du geste de pointer. Kendon donne en exemple une situation où le locuteur pointe son index vers une statue lors d'une visite guidée en même temps qu'il donne des informations sur cette statue.

Ces six types de contributions décrits par Kendon (2004) montrent d'une part que les gestes peuvent contribuer au sens référentiel d'une expression, d'autre part que les gestes participent à l'encodage des relations spatiales d'un point de vue linguistique, puisque dans certaines situations, il est clairement montré que la relation spatiale n'est accessible qu'exclusivement par la gestuelle. Les gestes peuvent ainsi contribuer au sens de ce qui est dit verbalement, et ce de plusieurs façons. Les locuteurs disposent d'une multitude de ressources disponibles en gestes. Le mode gestuel est un médium pouvant être utilisé de différentes manières : pour créer la représentation d'un objet, pour illustrer des relations spatiales entretenues entre des objets, pour exemplifier une action, etc., et ce médium est utilisé en relation avec la composante verbale afin de remplir différents buts communicationnels. Les gestes permettent

également une certaine économie dans la description de situations spatiales, un geste étant plus global que la parole.

En plus de permettre une description détaillée de différentes situations, plusieurs auteurs semblent s'entendre sur le fait que les gestes produits dans l'espace constituent une représentation physique d'une image conceptuelle qui sous-tend la parole (Kendon, 1980 ; McNeill, 1992). Les gestes sont utilisés afin d'organiser la pensée (Gullberg, 1998 ; Kita, 2000 ; McNeill, 2000). De plus, ils permettent de rendre visible la perspective selon laquelle le locuteur fait sa description, c'est-à-dire selon le point de vue interne (comme par exemple dans un jeu de rôles) ou selon le point de vue externe, où le locuteur trace dans l'espace les déplacements de ses personnages ou schématise l'univers référentiel dans lequel ces derniers évoluent. Or, comme le mentionnent Colletta et Millet (2002), ce choix de point de vue a une incidence sur la syntaxe, le geste à point de vue interne accompagnant habituellement des constructions transitives, tandis que le geste à point de vue externe accompagne plutôt des constructions intransitives. Calbris (1990, 1998) a pour sa part montré que les gestes produits simultanément à la parole permettent de schématiser une multitude de concepts : des relations d'opposition entre des entités, des liens directs ou indirects entre des entités, un changement subi par une entité, etc. Les gestes produits dans l'espace contribuent ainsi à la cohésion du discours. De plus, puisque l'espace gestuel est immédiat et accessible, il permet de projeter physiquement une image conceptuelle (Haviland, 2000). Cette représentation est faite par rapport à ce que connaît le locuteur. Les gestes sont donc utilisés pour représenter des entités conceptuelles, et peuvent ainsi fournir des informations spatiales qui ne sont pas nécessairement contenues dans les mots qu'ils accompagnent. Accompagnés de la parole, ils permettent de représenter physiquement une situation spatiale de façon beaucoup plus fine, comme le font les langues des signes.

### 1.2.3 Les représentations spatiales dans les langues des signes

L'utilisation faite de l'espace dans les langues des signes permet un certain isomorphisme dans l'expression des relations spatiales. Alors que l'utilisation de l'espace peut être faite de façon complètement abstraite, certaines relations sont établies de manière iconique afin de représenter une scène spatiale réelle.



La situation spatiale décrite reflète une situation réelle, où on trouve une autoroute *sous* un pont, et où les points de départ et d'arrivée du verbe correspondent réellement au mouvement de la bicyclette dans la situation décrite.

Tout comme nous l'avons vu pour les langues orales, l'utilisation de l'espace permet de représenter des entités dans l'espace. Cependant, contrairement aux langues orales, l'utilisation de l'espace dans les langues des signes permet d'établir un lien grammatical entre ces éléments spatialement représentés. La modalité visuo-spatiale, via cette utilisation linguistique de l'espace, permet un isomorphisme plus opérationnel dans la transmission du sens. Rappelons que sur le plan conceptuel, la correspondance qui est établie n'est pas un calque de la réalité.

Liddell (1990, 1995) et Engberg-Pedersen (1993, 2003) rejettent la distinction faite entre l'utilisation syntaxique et topographique de l'espace. Selon eux, toutes les représentations et les relations spatiales font partie d'un espace sémantiquement motivé et topographiquement organisé. Les loci utilisés pour la référence anaphorique sont établis selon certaines conventions, par exemple celle de l'affinité sémantique; à moins que deux référents doivent être distingués pour des raisons discursives, le même locus sera utilisé pour les représenter s'ils sont liés sémantiquement (une mère et son enfant, une personne et l'endroit où elle travaille, etc.). Le choix d'associer spatialement un référent à un locus dans l'espace discursif est donc hautement pertinent, et fait partie du message véhiculé par le signeur, tel que ce dernier le conçoit. Liddell (1995, 2003) ajoute que l'espace est toujours utilisé de façon à représenter des entités présentes dans des espaces mentaux; l'espace serait toujours utilisé topographiquement, puisque les éléments situés dans l'espace sont considérés comme étant physiquement présents dans l'espace. La trace spatiale laissée par l'articulation d'un élément dans l'espace est la représentation d'une entité présente dans un espace mental. L'utilisation faite de l'espace dans les langues des signes correspondrait à une transposition réelle de la manière qu'a le signeur de conceptualiser les relations entretenues entre les entités du discours. Liddell distingue trois types d'espaces : i) l'espace réel, où les éléments dont il est question sont réellement présents physiquement, ii) l'espace substitut (traduction libre de *surrogate space*), dans lequel le référent est traité comme étant physiquement présent et de grandeur nature (par exemple, dans des jeux de rôles), et iii) l'espace représentatif (traduction

libre de *token space*), dans lequel un point de l'espace représente un référent du discours. Peu importe le type d'espace utilisé, il s'agit, selon l'auteur, de la représentation d'une entité du monde réel (présente dans un espace mental) comme si elle était présente dans l'espace entourant le signeur.

L'étude des langues des signes et de l'utilisation de l'espace est intéressante à plusieurs égards. Tout comme l'étude des gestes accompagnant la parole semble suggérer que ceux-ci permettent non seulement de schématiser des situations spatiales, mais également de projeter physiquement une image conceptuelle, l'étude de l'espace dans les langues des signes permettrait peut-être de comprendre la manière de conceptualiser les relations entretenues entre des éléments en général. Il semble que la représentation spatiale relativement abstraite d'éléments du discours permette d'établir des relations, et que le fait de situer les éléments dans l'espace permette de décrire le type de relations entretenues entre ces éléments (par exemple une relation de dépendance, une relation d'égalité, etc.). De plus, l'utilisation de l'espace dans les langues des signes n'est pas une condition systématique à l'établissement d'une relation entre les éléments du discours. Il semble que l'espace soit utilisé différemment dans le discours signé afin de remplir différentes fonctions et différents buts communicationnels. Dans cette thèse, nous tenterons d'une part de décrire les contextes d'utilisation des différentes stratégies permettant de situer des éléments dans l'espace discursif, d'autre part de comprendre pourquoi les noms sont situés ou non dans l'espace.

### 1.3 Le rôle de l'espace dans les langues des signes

Comme nous l'avons mentionné à la section 1.1, les signes des langues des signes possèdent une propriété que ne partage aucun mot des langues orales, soit celle de pouvoir être associés grammaticalement à un locus spatial. Le phénomène d'association spatiale que nous abordons dans cette thèse se situe dans une problématique concernant le rôle de l'espace dans les langues des signes. Cette problématique est largement documentée au sein du courant de recherches portant sur diverses langues des signes (Engberg-Pedersen, 1993, pour la DSL ; Liddell, 1990 ; 1995, pour l'ASL ; Parisot, 2003, pour la LSQ, entre autres). Dans une langue orale ou signée, le sens est construit par la mise en relation d'éléments linguistiques. Dans une langue des signes, l'établissement des relations est avant tout spatial en raison de la modalité, et cela a un impact sur la structure de la langue.

Il se dégage de l'utilisation de l'espace dans les langues des signes deux aspects généraux : l'association spatiale d'éléments et de loci, et l'utilisation de traces<sup>16</sup> spatiales (Liddell, 1990, 1995, 2003 ; Parisot, 2003). Ces deux aspects sont exemplifiés ci-dessous (exemple provenant de Parisot (2003)) :

- (7) JUGE(ax) AVOCAT(by) 3b-ALLER-EXPLIQUER-3a(y-x)  
'Un/L'avocat va expliquer (quelque chose) au juge/à un juge.'

Dans cet exemple, les signes JUGE et AVOCAT sont respectivement situés sur les loci  $x$  et  $y$ . Cette association spatiale entre ces noms et leur locus respectif a pour effet de laisser une trace relativement permanente dans l'espace. Par la suite, la relation entretenue entre le verbe et ses arguments est marquée à la fois par la réutilisation de ces traces et par le mouvement effectué pendant la production du verbe ALLER-EXPLIQUER. Le signeur débute la production du verbe sur le locus associé au signe AVOCAT et effectue un mouvement de déplacement jusqu'au locus associé au signe JUGE.

Ces deux aspects (association et réutilisation) possèdent des rôles différents : l'association spatiale permet l'établissement d'une représentation spatiale d'un actant dans le discours, alors que l'utilisation des traces spatiales correspond à la représentation spatiale relativement permanente de cet actant. Ainsi, lorsqu'un locus est associé à un nom, la trace spatiale laissée par cette association représente le nom jusqu'à ce qu'un nouveau locus lui soit attribué, ou encore jusqu'à ce que le signeur réassocie le locus à un nouvel élément (Engberg-Pedersen, 1993 ; Liddell, 1990 ; Vercaingne-Ménard et Pinsonneault, 1996). La trace laissée par l'association spatiale peut être utilisée ultérieurement par d'autres éléments (par exemple, un verbe ou un pronom) afin d'établir un lien grammatical (Bellugi et Klima, 1982 ; Lillo-Martin et Klima, 1990). Les stratégies linguistiques utilisées pour l'association spatiale et pour l'utilisation des traces spatiales peuvent être manuelles et non manuelles et sont présentes dans toutes les formes de coindexation (détermination, accord verbal, référence

---

<sup>16</sup> Alors que les traces abstraites proposées par la grammaire générative permettent de rendre compte des déplacements d'éléments dans la structure syntaxique, les traces dont nous traitons dans cette thèse se distinguent des premières de par leur caractère spatial et sont le résultat soit de l'articulation d'un élément lexical sur un locus spatial qui lui est associé, soit de l'orientation vers un locus d'un comportement non manuel produit simultanément à un élément lexical.

pronominale). On utilise donc les mêmes stratégies dans l'environnement du nom et dans l'environnement du verbe. Parmi les stratégies manuelles, nous avons vu qu'il est possible de distinguer la possibilité de i) articuler un nom directement sur un locus spatial (association spatiale), ii) articuler un verbe sur un locus spatial (utilisation de la trace)<sup>17</sup> et iii) orienter un déterminant (association spatiale) ou un pronom (utilisation de la trace) vers ces mêmes loci. Parmi les stratégies non manuelles, on trouve la possibilité d'orienter un comportement non manuel vers un locus simultanément à la production d'un nom (association spatiale) ou d'un verbe (utilisation de la trace). Ces stratégies permettent de relier grammaticalement les éléments via les traces spatiales laissées par les éléments lexicaux préalablement situés. Un signeur doit-il systématiquement prévoir toute utilisation ultérieure d'un référent afin de savoir s'il doit ou non le situer dans l'espace? Dubuisson *et al.* (2000) ont montré qu'en LSQ, les noms ne sont pas situés de façon à mettre en place les conditions nécessaires à la référence anaphorique, mais plutôt de façon à construire l'espace narratif et à assurer la cohésion textuelle. Les auteures ont montré qu'un locus peut en outre permettre la référence anaphorique, mais que dans les faits, plus de la moitié des loci ne sont jamais réutilisés par la suite pour la même référence nominale. Elles concluent que « l'utilisation de l'espace des signes est omniprésente dans les discours signés » (Dubuisson *et al.*, 2000, p. 95). Winston (1995), dans une étude portant sur les cadres discursifs comparatifs, soutient elle aussi que la référence spatiale joue un rôle important, puisqu'elle assure une cohésion dans le discours. L'utilisation répétée d'un locus spatial par un signeur crée une structure cohésive, laquelle reflète la cohérence du message en construction à travers des cadres discursifs comparatifs.

On trouve, dans la littérature traitant des effets de la modalité sur la structure des langues des signes, différentes propositions tentant d'expliquer l'impact de ces effets et de rendre compte du rôle central qu'occupe l'espace dans ces langues. Plusieurs études montrent que l'espace dans les langues des signes a un rôle structurant, les structures morphosyntaxiques et discursives des langues des signes étant établies par l'utilisation faite de l'espace. Les différentes propositions s'inscrivant dans différents cadres théoriques tentent de fournir une

---

<sup>17</sup> Il est également possible d'articuler un verbe sur un locus spatial sans que ce locus n'ait été préalablement associé à un nom. Dans ce cas, le verbe permet de situer le nom dénoté par le référent. Cette stratégie est exclue de notre analyse, tel qu'exposé à la section 2.3.1 du chapitre 2.

analyse explicative de la structure morphosyntaxique des langues des signes. Nous verrons que tous les points de vue présentés dans cette section convergent vers une explication du rôle de l'espace dans les langues des signes. Ces propositions peuvent être regroupées en trois grands types d'analyses. Le premier, de type substantiel, est basé sur la valeur représentative et associative des loci. Le deuxième type d'analyse est fondé sur une proposition permettant d'établir un lien direct entre les structures phonologique et conceptuelle. Finalement, le troisième, de type structurel linéaire, est fondamentalement basé sur l'ordre des éléments de la proposition.

### 1.3.1 Analyses basées sur la valeur représentative et associative des loci

Selon la description traditionnelle qu'on fait de l'espace dans les langues des signes, les loci sont traités comme des éléments linguistiques ayant différentes caractéristiques :

- Les noms sont associés à des loci spatiaux;
- Ces loci sont réutilisés pour marquer la relation qu'entretient le verbe avec ses arguments.

Tout comme pour les noms, les verbes de l'ASL peuvent être classés en deux catégories. Les *verbes d'accord* sont ceux dont la morphologie est modifiable pour marquer l'accord (exemple (8), provenant de l'ASL), et les *verbes neutres* sont ceux dont la morphologie n'est pas modifiable pour marquer l'accord<sup>18</sup> (exemple (9), provenant de l'ASL).

(8) INDEX<sub>1</sub> GIVE<sub>2</sub> BOOK  
 'I gave you the book'. (Padden (1983), cité dans Parisot (2003))  
 'Je t'ai donné le livre.'

(9) ·JOHN LOVE MARY  
 'John loves Mary.' (Aarons, 1994)  
 'Jean aime Marie.'

Ainsi, la morphologie de certains verbes permet de distinguer en contexte deux loci, c'est-à-dire un lieu initial et un lieu final, comme dans l'exemple (8), où le locus de départ est

---

<sup>18</sup> Pour un résumé détaillé des analyses sur l'accord verbal en langues des signes, voir Parisot (2003).

situé près du corps du signeur, et où le locus d'arrivée est situé dans l'espace devant le signeur. Chacun de ces loci représente un élément qui se voit attribuer un rôle argumental par le mouvement du verbe. Ces loci ont été décrits par certains comme des morphèmes d'accord représentés par un ensemble de traits abstraits (du type troisième personne, singulier, etc.) (Padden, 1983). Dans le cas de l'exemple (9), bien que les éléments soient préalablement situés dans l'espace, la morphologie du verbe ne permet pas de distinguer deux loci, le verbe devant toujours être produit sur la poitrine du signeur.

La structure des signes des langues des signes peut être décrite par des traits phonologiques, comme la structure des mots des langues orales<sup>19</sup>. Sur le plan de la production des signes (nous sortons ici du paradigme associatif), il existe des frontières catégorielles plus restreintes pour les lieux d'articulation sur le corps que pour les lieux dans l'espace, pour lesquels les frontières sont beaucoup plus larges. À titre d'exemple, les signes PÈRE et MÈRE, tous deux articulés sur le corps, partagent les mêmes traits (même configuration manuelle, même orientation, même mouvement). Le seul élément permettant de distinguer ces deux signes est le lieu d'articulation. Alors que PÈRE est articulé sur le côté droit du front (pour un signeur dont la main dominante est la main droite), le signe MÈRE est articulé sur le côté droit du menton (pour le même signeur). Un déplacement du lieu d'articulation ayant pour impact de produire le signe PÈRE plus bas que son lieu d'articulation, soit sur la joue, causerait une confusion chez l'interlocuteur, ce dernier ne pouvant choisir entre PÈRE ou MÈRE. Au contraire, les frontières catégorielles sont beaucoup plus ouvertes dans l'espace. Un signe pourra ainsi être déplacé beaucoup plus facilement, sans que sa compréhension n'en soit affectée.

Sur le plan associatif, il ne semble exister, selon Liddell (2000b), aucune limite quant au nombre de loci qui peuvent être utilisés pour représenter des éléments du discours (Liddell, 1990, 1995, 2003 ; Lillo-Martin, 2002 ; McBurney, 2002). N'importe quel POINTÉ dirigé

---

<sup>19</sup> Ce point de vue sur la structure phonologique des langues des signes n'est pas partagé par Cuxac (1999). Selon Cuxac, les divers paramètres entrant dans la formation des signes des langues des signes sont porteurs de sens et indicateurs d'un certain degré d'iconicité, rendant ainsi erronée l'appellation de phonologie d'une langue des signes. Plutôt que de parler de phonologie, l'auteur préfère parler d'un niveau *organisationnel* des signes.

vers un locus donné peut constituer un pronom référant à un élément dans ce locus. Puisqu'il existe un autre point entre deux points géométriques, il semble que le nombre de formes existantes soit infini (Lillo-Martin et Klima, 1990). L'accord ne se fait pas en fonction d'une forme (lieu) stricte, mais plutôt à partir de la superposition de deux formes à travers un lieu d'articulation commun. Certains auteurs, soulignant cette particularité, ont suggéré que l'accord entre le POINTÉ et un référent, ou entre un verbe et ses arguments, se fasse à travers l'empreinte spatiale abstraite, mais complète, d'un référent, sans avoir recours à un ensemble de traits abstraits (Bouchard *et al.*, 2005 ; Parisot, 2003). Contrairement aux langues orales, les pronoms des langues des signes ne sont généralement pas ambigus. Pointer vers un locus spatial revient en quelque sorte à pointer en direction d'une trace activant un référent, et non pas à activer une classe potentielle de référents (comme par exemple troisième personne, masculin, singulier). Selon Liddell (2000b), le POINTÉ n'est pas linguistique; il correspond, en quelque sorte, aux gestes que produisent les entendants lorsqu'ils pointent vers un objet dans l'espace réel (l'espace physique autour d'un locuteur ou d'un signeur)<sup>20</sup>.

Selon Liddell (1995), l'association d'un référent à un locus spatial équivaut à la représentation mentale d'un référent, représentation mentale transposée dans l'espace discursif. Associer le référent  $x$  au locus  $x$  signifie que le référent  $x$  se trouve au locus  $x$ . L'association spatiale ne serait pas dépendante de traits linguistiques ou de catégories linguistiques, mais plutôt de la manière dont le signeur conçoit et interprète son environnement, selon que le référent soit réellement présent physiquement, soit représenté par un substitut ou encore qu'il soit représenté par un point de l'espace. Les loci seraient donc non morphémiques. Puisqu'il existe un nombre illimité de lieux où un référent peut se trouver dans l'espace réel, il y aurait un nombre infini de loci vers lesquels un POINTÉ peut être orienté. Une approche morphémique requerrait selon Liddell un nombre illimité de morphèmes de localisation. S'il y avait un nombre illimité de ces morphèmes, on ne pourrait pas, pour des raisons de limitation perceptuelle, discerner la majorité d'entre eux en raison d'une trop grande proximité physique. Cette approche étant écartée, une seconde approche

---

<sup>20</sup> Voir le chapitre 2 pour une synthèse des points de vue sur l'utilisation du POINTÉ dans les langues des signes et sur le rôle du geste de pointer dans la communication ainsi que sur le rôle linguistique du POINTÉ dans la grammaire des langues des signes.

morphémique requerrait qu'on postule un seul morphème ayant une forme indéterminée. Le concept d'un élément lexical ayant une forme indéterminée est, selon lui, incohérent avec la notion de morphème. La proposition de Liddell ne semble toutefois pas tenir compte des possibilités phonétiques dues à la modalité des langues des signes, en ce sens que les frontières catégorielles sont plus larges en raison de la modalité. Plutôt que de postuler un seul morphème ayant une forme indéterminée, il serait plus juste de postuler que l'espace contient un nombre limité de zones catégorielles perceptibles, et qu'une même forme pourra varier à l'intérieur d'une catégorie déterminée. McBurney (2002, 2004), en accord avec Liddell, s'oppose à une analyse des traces spatiales en termes de morphèmes d'accord. Elle ajoute aux propos de Liddell que les langues des signes n'auraient alors pas de distinction première/deuxième/troisième personnes, mais plutôt un nombre infini de distinctions de personnes, chacune marquée par une forme lexicale distincte. Cette option, selon elle, alourdirait considérablement le système.

Liddell (1995) suggère que dans un discours signé, l'espace est utilisé pour représenter les entités présentes à l'intérieur d'espaces mentaux (l'analyse de l'utilisation de l'espace de Liddell est soutenue par la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1985)<sup>21</sup>). Il soutient que les signes sont situés dans l'espace en fonction des représentations mentales, et non des représentations grammaticales. Une fois l'association spatiale établie, l'espace utilisé dans les langues des signes contient des entités invisibles vers lesquelles d'autres signes peuvent être dirigés (par exemple, un POINTÉ ou un verbe). Le fait de situer un signe dans l'espace laisse une trace, ou *token*. Cette trace ne contient aucun élément linguistique et n'est que conceptuelle, le signeur traitant l'entité comme si elle était physiquement présente dans l'espace. Liddell s'oppose ainsi aux analyses qui traitent la trace spatiale comme un ensemble de traits formels (Bahan *et al.*, 1995 ; Neidle *et al.*, 2000, entre autres) et les lieux d'articulation du verbe comme des morphèmes d'accord. Les signes POINTÉ dirigés vers des entités conceptuelles sont donc purement déictiques et ne peuvent être traités par la grammaire comme des signes POINTÉ anaphoriques. Afin d'illustrer sa proposition, l'auteur fait le parallèle entre l'utilisation de l'espace dans les langues des signes et la description

---

<sup>21</sup> La théorie des espaces mentaux de Fauconnier est présentée au chapitre 3.

d'une photographie dans une langue orale. Selon lui, le lien pragmatique entre une trace spatiale et un signeur est équivalent à celui entre une photo et un locuteur. Ainsi, selon lui, la trace *est* réellement le référent du pronom ou du verbe, c'est-à-dire que le signeur réfère ~~directement aux éléments dans son espace de discours~~, de la même manière qu'on réfère à des éléments présents contenus dans l'espace réel, c'est-à-dire physiquement présents dans une situation discursive.

Selon Parisot (2003, p. 42), la définition de la trace spatiale en tant que représentation abstraite ne semble pas en empêcher l'utilisation linguistique :

La modalité spatiale des langues signées permet d'établir la référence et de réaliser l'accord sans avoir besoin de limiter les éléments de mise en relation à un ensemble de traits. Les langues orales doivent faire le choix des marques formelles parce que leur modalité ne leur permet pas de superposer des éléments lexicaux ou de conserver des traces orales de la production des éléments.

Selon Engberg-Pedersen (1993), l'association spatiale entre un locus et un élément du discours en DSL correspond à la projection mentale d'un référent, et un signeur pourra diriger un signe vers une entité située dans l'espace (par exemple un POINTÉ ou un verbe) afin de parler de cette entité. Les référents ne sont donc pas physiquement présents, mais sont présents cognitivement. Ainsi, les loci ont une base déictique, mais peuvent remplir une fonction anaphorique. Bien qu'ils aient une base déictique, le choix d'utiliser tel ou tel locus pour représenter des entités du discours relève de facteurs sémantiques et pragmatiques dépendants du discours. Ce choix peut paraître arbitraire, puisqu'un même référent peut être représenté par différents loci dans un même discours. Cependant, il peut être motivé par des raisons conceptuelles. Par exemple, à un moment donné du discours, un référent pourra être situé dans l'espace à gauche du signeur s'il est décrit comme se trouvant physiquement à gauche. Toutefois, ultérieurement dans le discours, le même référent pourra être resitué dans l'espace en face du signeur. Un référent pourra être situé à gauche parce qu'il se trouve dans une structure marquant une opposition avec un autre référent situé à droite. Un autre référent pourra au contraire être situé dans l'espace en haut à droite, parce qu'il est dans une structure locative où le site est une maison, et que ce référent se trouve au deuxième étage de cette maison. L'utilisation de l'espace pourra être encore plus précise si le référent en question se trouve dans une pièce bien spécifique de cette maison. Finalement, un référent pourra ne pas

être situé, soit parce qu'il n'est indicateur d'aucune saillance dans le discours, soit parce qu'il ne se trouve pas dans une structure complexe nécessitant une distinction avec un autre référent.

En plus de comporter plusieurs signes pouvant être directement produits dans l'espace, l'auteure a aussi remarqué que le discours signé en DSL comporte abondamment de signes POINTÉ dirigés vers un point ou une zone de l'espace. En accord avec Liddell (1995), elle mentionne que ces signes ont clairement une base déictique et peuvent être comparés aux pointés paralinguistiques produits en cooccurrence avec le discours oral. Engberg-Pedersen (2003) montre que dans une langue des signes, la référence à des entités physiquement présentes peut se faire en recourant à des signes POINTÉ dirigés vers ces entités. Si un signeur veut référer à une entité qui n'est pas physiquement présente, il pourra représenter ce référent en le situant dans l'espace discursif, et pourra ultérieurement référer à cette entité à l'aide d'un POINTÉ. Tout comme le suggère Liddell, le fait de pointer vers un locus  $x$  équivaut à pointer un référent  $x$ . Les signes POINTÉ ne sont pas les seuls éléments permettant l'association spatiale et la réactivation des traces en DSL. La direction du regard, ainsi que l'orientation de la tête et du corps, permettent de lier ce qui est signé avec un référent particulier. Ces comportements non manuels ont aussi été identifiés en ASL comme permettant ce même type d'association spatiale (Bahan, 1996).

Les référents représentés par des loci peuvent être des êtres vivants, des objets, des lieux, des périodes, des idées abstraites, etc.<sup>22</sup> Les référents ne sont cependant pas tous représentés par des loci. Les référents plus concrets (par exemple, les êtres vivants, les objets, les lieux) sont plus propices à être représentés dans l'espace que les référents abstraits (par exemple, les concepts, les périodes). Engberg-Pedersen (2003) soutient que l'importance discursive d'un élément est étroitement liée à sa représentation (ou non) par un locus; l'utilisation de l'espace, en plus d'être grammaticalement motivée, est également sémantiquement motivée.

Selon Winston (1995), l'association spatiale consiste en un reflet des représentations mentales d'un signeur dans l'espace physique. Ces représentations sont utilisées pour la

---

<sup>22</sup> Contrairement à ce qu'ont proposé Zimmer et Patschke (1990), les signeurs peuvent représenter, dans l'espace, des concepts tant abstraits que concrets (voir Emmorey *et al.* (1995) pour l'ASL, Dubuisson *et al.* (2000) pour la LSQ).

référence et pour la coréférence ultérieure dans le discours. L'association spatiale joue un rôle très important dans une langue des signes, puisqu'elle reflète la cohérence des structures du discours. L'utilisation répétée d'un locus spatial par le signeur crée une structure cohésive qui reflète la cohérence du message en construction. L'association spatiale contribue à la cohésion du discours et est réalisée en ASL au niveau morphosyntaxique, entre autres via l'utilisation de verbes d'accord, de verbes à classificateurs, de signes POINTÉ, ou par la production de modifieurs sur le locus préalablement associé à une entité. La cohésion textuelle est assurée par l'ensemble des répétitions des références aux différents loci.

Winston souligne qu'en ASL, l'utilisation de l'association spatiale n'est pas obligatoire. En effet, même les verbes pour lesquels un accord manuel peut être marqué spatialement peuvent être signés dans l'espace neutre : « Even indicating verbs can be signed in a nonspatial fashion, by naming both subject and object of the verb rather than pointing it at the locations of the subject and/or object » (Winston, 1995, p. 91) (l'auteure ne donne malheureusement pas d'exemple pour illustrer cette situation). L'utilisation de l'espace par le signeur est un choix que fait ce dernier dans le but d'indiquer un sens spécifique sous-jacent. Selon l'auteure, l'utilisation de l'espace signale à l'interlocuteur l'importance de l'énoncé. Les signes pour lesquels l'espace n'est pas sollicité via l'association spatiale seraient moins saillants que ceux produits dans des loci spécifiques.

Lorsque l'analyse de l'association spatiale se situe sur le plan discursif, et non plus sur le plan morphosyntaxique, une entité n'est plus simplement une entité, mais représente plutôt l'ensemble des événements présentés en relation avec cette entité. Ainsi, plus l'entité est mise en relation avec d'autres éléments, plus le signeur définit son sens dans le contexte discursif.

Les analyses de type substantiel basées sur la valeur représentative et associative des loci, en plus de tenir compte de la modalité, tiennent compte des effets que la modalité spatiale peut avoir sur les langues des signes, c'est-à-dire qu'elles attribuent à l'espace un rôle structurant, tant sur le plan morphosyntaxique (par l'établissement des relations entretenues entre les éléments) que sur le plan discursif (l'utilisation de l'espace permettant de marquer un sens sous-jacent spécifique). De cette façon, elles considèrent la possibilité d'établir dans l'espace la représentation conceptuelle d'une entité. La théorie des espaces mentaux, dont certaines de ces études s'inspirent (Liddell, 1995, 2003), constitue peut-être une piste intéressante dans

l'analyse de l'association spatiale dans les langues des signes. En effet, la modalité permet la représentation physique de relations construites dans le système conceptuel. Le signeur construit spatialement son discours, et cette construction spatiale peut être directement liée à la conceptualisation des relations qu'entretiennent les éléments entre eux. Bien qu'elles tiennent compte de la modalité sur la structure de la langue, ces études ne réussissent toutefois pas à fournir d'explications précises sur le rôle central de l'espace dans les langues des signes. Mis à part Winston (1995), qui semble attribuer à l'association spatiale une valeur de saillance des éléments situés, aucune des analyses de ce type n'arrive à expliquer les raisons sémantiques, morphosyntaxiques et discursives motivant l'association spatiale dans les langues des signes. De plus, certaines d'entre elles (Liddell, 1990, 1995, 2003) semblent mettre de côté le caractère linguistique des loci associés aux éléments du discours. Or, comme le suggère Parisot (2003), la définition de la trace spatiale laissée dans l'espace en tant que représentation abstraite ne semble pas en empêcher l'utilisation linguistique.

### 1.3.2 Analyses basées sur le lien entre les interfaces articulatoire-perceptuelle et conceptuelle-intentionnelle

À mi-chemin entre les analyses de type substantiel et les analyses structurelles se trouvent des analyses prenant en compte non seulement la structure conceptuelle, mais tentant également d'établir un lien entre les interfaces articulatoire-perceptuelle et conceptuelle-intentionnelle. Rathmann et Mathur (2002) se sont intéressés à l'accord verbal dans les langues des signes. Selon plusieurs (Liddell, 2003 ; Padden, 1988 ; Parisot, 2003 ; Rathmann et Mathur, 2002, entre autres), le phénomène de l'accord verbal permet de poser un regard intéressant sur les universaux du langage à travers les deux modalités, c'est-à-dire les modalités auditivo-orale et visuo-spatiale. Dans une proposition explicative du phénomène de l'accord verbal dans les langues des signes, les auteurs s'intéressent au problème posé par l'association spatiale d'éléments du discours à des loci. Dans une brève revue de la littérature sur le phénomène de l'accord verbal dans les langues des signes, les auteurs présentent différents points de vue. Le premier, le point de vue classique (Fischer, 1973 ; Friedman, 1975, 1976 ; Stokoe *et al.*, 1965, cités dans Rathmann et Mathur (2002)), reconnaît que certains verbes de l'ASL se déplacent du signeur vers un point de l'espace, d'un point de l'espace vers le signeur, ou d'un point de l'espace vers un autre point de

l'espace, et que ce changement de direction dans le mouvement du verbe peut être interprété comme une marque séquentielle de flexion verbale. Le deuxième point de vue, celui de la simultanéité (Klima et Bellugi, 1979 ; Meier, 1982 ; Padden, 1983, cités dans Rathmann et Mathur (2002)), suggère que la modification du mouvement du verbe selon différents loci est considérée comme un procédé flexionnel reflétant la référence indexicale de première, deuxième et troisième personnes. Selon le point de vue de la simultanéité, le sujet et l'objet sont des morphèmes qui sont exprimés simultanément au verbe. Le troisième point de vue est celui de la séquentialité/simultanéité (Gee et Kegl, 1982, 1983 ; Liddell et Johnson, 1989 ; Sandler, 1986, 1989 ; Shepard-Kegl, 1985, cités dans Rathmann et Mathur (2002)). Ce point de vue tient compte du fait que les signes des langues des signes ne possèdent pas uniquement une structure phonologique simultanée, mais également une structure séquentielle (par exemple, un même signe peut avoir deux lieux d'articulation différents, ou encore peut comporter une séquence de deux configurations manuelles différentes). Ainsi, il devrait être possible de considérer les morphèmes d'accord comme étant des affixes indépendants, par exemple deux lieux différents, attachés à la racine verbale. De façon similaire, Bahan (1996) et Neidle *et al.* (2000) (cités dans Rathmann et Mathur (2002)) ont utilisé la distribution des traits non manuels afin d'arguer en faveur du statut indépendant de l'accord dans les langues des signes. Ces auteurs suggèrent précisément que la direction du regard correspond à l'accord avec l'objet, et que l'inclinaison de la tête correspond plutôt à l'accord avec le sujet. Le quatrième point de vue est celui du R-locus (Ahlgren, 1990 ; Lacy, 1974 ; Lillo-Martin et Klima, 1990, entre autres, cités dans Rathmann et Mathur (2002)). Selon cette approche, le locus est représenté comme une variable faisant partie du système linguistique et dont le contenu provient du discours. Il n'est pas nécessaire de représenter le locus au niveau de la syntaxe; il suffit d'utiliser les indices référentiels qui sont associés aux différents loci dans le discours. Finalement, selon le point de vue de Liddell, le problème posé par l'approche R-locus est de savoir si le locus doit être spécifié phonologiquement lorsqu'il est récupéré du discours. Tel que spécifié à la section précédente, Liddell (1990, 1995, 2000a, b) reconsidère le statut du locus dans les langues des signes. Plus précisément, il pose la question suivante : chaque point de l'espace discursif doit-il recevoir sa propre description phonologique, et doit-il être listé dans le lexique comme un morphème ? Liddell suggère que plutôt que de décrire les verbes comme étant dirigés vers un point de l'espace, il

est préférable de les décrire comme étant dirigés vers des entités se trouvant dans des espaces mentaux (que l'espace soit réel, substitut ou représentatif). Cela permettrait de mieux décrire les cas où un signeur spécifie qu'il donne quelque chose à une personne grande (le mouvement sera dirigé vers le haut) comparativement à un cas où il donne quelque chose à un enfant (le mouvement sera dirigé vers le bas). Selon cette approche, l'utilisation d'entités présentes dans des espaces mentaux élimine le besoin de définir le locus phonologiquement ou morphologiquement.

Selon certains auteurs, les structures des langues orales et des langues des signes sont différentes parce que les langues des signes utilisent un nombre illimité de points dans l'espace discursif (Comrie, 1981 ; Friedman, 1976). Pour Liddell, les structures des deux modalités sont différentes, plutôt parce que l'accord verbal dans les langues des signes indique précisément des entités se trouvant dans des espaces mentaux. Tenir compte des premières approches nous confronte à l'impossibilité de lister tous les loci pouvant être utilisés dans l'espace discursif. Tenir compte du point de vue de Liddell nous confronte au fait que l'utilisation des loci n'est pas linguistique, la seule composante linguistique provenant du verbe lui-même, puisque l'entrée lexicale du verbe est spécifiée pour le sens et pour la forme phonologique (configuration, orientation, etc.).

Pour leur part, Rathmann et Mathur (2002) suggèrent que les différences entre les structures des langues orales et des langues des signes ne sont que des différences de surface qui trouvent leur source dans les interfaces articulatoires-perceptuelles des modalités respectives. Pour expliquer comment, dans le cas des langues des signes, l'architecture de la grammaire interagit avec ce qu'ils appellent *l'espace gestuel*, ils utilisent le modèle de Jackendoff (1987, 1992, 1997). Ce modèle est, selon eux, parfaitement adapté pour bien saisir les similarités et les différences du rôle qu'occupe l'espace gestuel dans les langues orales et dans les langues des signes. Le modèle adapté par Rathmann et Mathur (2002) et présenté à la figure 1.4 est composé de différents modules qui ont chacun leurs propres principes de combinaisons et leur propre organisation en sous-composants. Des règles de correspondance relient également chacun des modules entre eux.

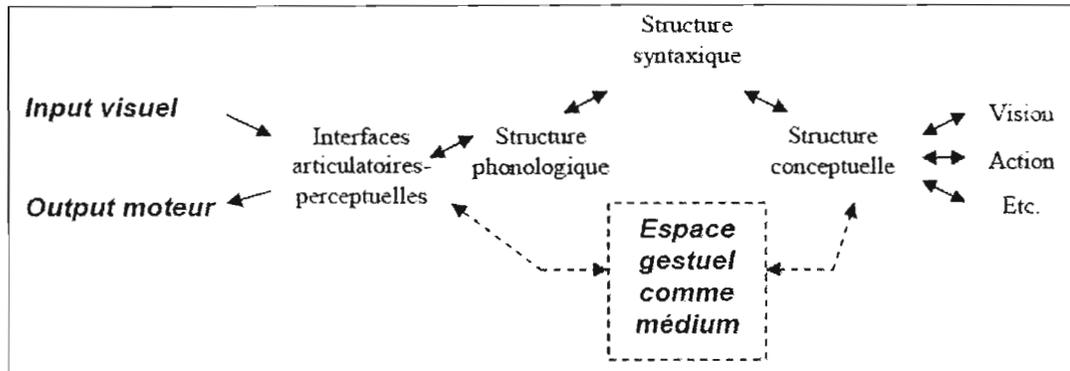


Figure 1.4 - Adaptation du modèle de Jackendoff (1992) par Rathmann et Mathur (2002), notre traduction

Au niveau de la syntaxe, les éléments sont pris du lexique. À ce niveau, des contraintes syntaxiques s'appliquent, et les SN sont liés à la conceptualisation des référents. La structure conceptuelle, quant à elle, est plutôt liée à d'autres formes de représentations mentales. Ces représentations mentales encodent, par exemple, l'output de la faculté visuelle et l'input de l'action de formulation. Les auteurs portent leur attention sur une des composantes de la structure conceptuelle, à savoir la structure conceptuelle spatio-temporelle. Puisque ce module concerne les relations entretenues entre les entités, les auteurs suggèrent que c'est cette partie spécifique qui interagit avec l'espace gestuel. Cette architecture de la grammaire s'applique à la fois aux langues orales et aux langues des signes. La première adaptation faite au modèle de Jackendoff se situe sur le plan de l'interface articulatoire-perceptuelle. Dans le modèle original, le système articulatoire-perceptuel est composé d'un input auditif et d'un output vocal. Dans l'adaptation du modèle, le système articulatoire-perceptuel est composé d'un input visuel et d'un output gestuel (manuel et non manuel). L'interface aura, bien entendu, des impacts sur la structure phonologique. Cependant, bien que la structure phonologique soit spécifique à la modalité utilisée, elle n'en demeure pas moins un système autonome s'autogouvernant et interagissant de manière similaire avec les autres modules, tant dans les langues orales que dans les langues des signes.

La seconde adaptation faite au modèle concerne la présence d'un module reliant la structure conceptuelle avec les interfaces articulatoires-perceptuelles — l'espace gestuel. On trouve, dans ce module, les gestes représentationnels, comme pointer des objets, indiquer la taille

et/ou la forme d'un objet ou encore montrer une relation spatiale entre deux objets. Sont exclus de cet espace les gestes emblématiques, comme par exemple le geste qui consiste à dire *excellent* (main ouverte avec un contact entre le bout de l'index et du pouce). Selon les auteurs, ces gestes ne sont pas utilisés dans l'espace gestuel; les gestes emblématiques proviendraient plutôt d'une liste de signes conventionnés variant selon la culture. Le rôle de l'espace gestuel consiste à rendre visibles les relations encodées dans la structure conceptuelle spatio-temporelle. La structure conceptuelle spatio-temporelle est différente de l'espace gestuel. Elle fournit les référents ainsi que les relations spatiales que ces derniers entretiennent, s'il y en a, sans pour autant spécifier où ces référents sont représentés dans l'espace en face du signeur, l'espace discursif.

L'intérêt de cette adaptation au modèle de Jackendoff réside dans le fait que l'espace gestuel est disponible dans chacune des modalités, mais est utilisé différemment, notamment en regard de l'accord verbal. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, les gestes produits en cooccurrence avec la parole permettent de compléter la parole. Aucune étude des gestes produits simultanément à la parole ne suggère que les gestes sont directement corrélés à l'accord verbal.

Dans les langues orales, certains ont proposé que la production de gestes pendant la parole aide le locuteur à organiser l'information spatio-temporelle (Colletta et Millet, 2002 ; McNeill, 2000). Le rôle des gestes peut ainsi être vu comme un ajout à l'architecture de la grammaire des langues orales. Le fait de voir l'espace gestuel comme un ajout est une des raisons justifiant qu'il soit considéré comme interagissant avec l'interface articulatoire-perceptuelle plutôt qu'avec la structure phonologique. Il n'est pas souhaitable d'avoir une représentation phonologique des gestes qui accompagnent la parole. Les gestes sont accessibles via le système moteur des mains et des bras, et la parole est accessible via le système moteur des cordes vocales. Si l'espace gestuel interagit directement avec les mains et les bras au niveau de l'interface articulatoire-perceptuelle, il n'y aura pas de conflit avec l'utilisation de la parole au niveau de la structure phonologique, qui elle interagit avec le système moteur vocal au niveau de l'interface articulatoire-perceptuelle.

Afin d'illustrer le fonctionnement de ce module dans une langue orale, Rathmann et Mathur (2002) donnent en exemple le mot espagnol *bajar* ('descendre'), accompagné d'un geste de

spirale vers le bas. Dans la structure syntaxique, le verbe *bajar* a une structure argumentale où un seul rôle est assigné, soit celui de thème. Le SN dans l'exemple est *gato* ('chat'), auquel le rôle de thème est assigné. La structure conceptuelle contient l'image d'un chat descendant autour d'un tuyau. Au même moment, la structure phonologique fournit la forme phonétique du sujet ainsi que la forme fléchie du verbe telle que fournie par la syntaxe : *el gato baja* ('le chat descend'). Un geste de spirale vers le bas peut optionnellement être ajouté dans l'espace gestuel. Ce geste rend visible la manière de descendre qui est présente dans la structure conceptuelle. Ajoutons à cette observation que sans la disponibilité de l'espace gestuel, le locuteur de cette phrase devra lexicaliser le fait que le mouvement effectué est un mouvement de spirale, si bien sûr cette information est importante dans le discours. L'utilisation de l'espace gestuel dans les langues orales est significative dans certains contextes seulement.

Dans le cas des langues des signes, l'utilisation de l'espace gestuel est significative à tout moment, puisque c'est dans cet espace que sont représentées les relations entretenues entre les éléments discursifs. C'est le cas notamment de l'accord verbal. Les éléments de la structure conceptuelle sont visibles dans l'espace gestuel et doivent être directement liés, au niveau de l'interface articulatoire-perceptuelle, aux éléments linguistiques provenant des structures phonologique et syntaxique. Ces éléments sont rendus visibles dans l'espace gestuel d'une part par l'articulation manuelle, d'autre part via leur association spatiale à des loci.

Plusieurs stratégies sont disponibles afin de rendre visible la conceptualisation d'un référent :

(10)

- Suivre la localisation d'une entité présente physiquement;
- Imaginer un scénario avec des partenaires imaginaires;
- Associer des noms à des points de l'espace.

Ces stratégies correspondent respectivement à la description des différents espaces faite par Liddell (1995) (espaces réel, substitut et représentatif). Cependant, selon le point de vue de Liddell, il est suffisant de déterminer la forme de l'accord verbal à l'intérieur de la structure conceptuelle, puisque c'est dans ce module que se trouvent les entités du discours. Au contraire, selon Rathmann et Mathur (2002), c'est le système linguistique qui doit permettre l'utilisation, via l'espace gestuel, des loci fournis par la structure conceptuelle

spatio-temporelle. Si c'est l'espace gestuel qui fournit les loci, il n'est pas nécessaire d'avoir une représentation phonologique des loci. En effet, les loci n'ont pas de contenu substantif à lister dans le lexique, et aucune règle phonologique ne détermine le choix d'un locus particulier dans l'espace discursif. La phonologie s'intéresse à la manière dont les mains sont en mouvement et comment elles sont orientées, et ne s'intéresse pas au « comment » et au « pourquoi » de l'association spatiale. L'espace gestuel prend en charge le « comment », alors que la structure conceptuelle prend en charge le « pourquoi ».

Afin d'illustrer la pertinence d'établir un lien entre l'espace gestuel et l'accord verbal, les auteurs donnent un exemple provenant de la DGS. Le verbe *FRAGEN* ('demander') et deux SN (représentant une mère et un père) sont pris du lexique et entrent dans la structure syntaxique. Le verbe assigne les rôles d'agent et de patient au sujet et à l'objet respectivement. Par une règle d'accord, le lieu de départ du verbe correspond à l'agent/sujet (la mère) et le lieu d'arrivée au patient/objet (le père). Dans la structure conceptuelle se trouve la conceptualisation des référents, soit la mère et le père. Cette conceptualisation contient également un événement, la mère qui demande quelque chose au père. Ces référents sont rendus visibles dans l'espace gestuel par association spatiale : la mère est associée à un locus à gauche de l'espace, et le père est associé à un locus à droite de l'espace. On trouve, dans la structure phonologique, les propriétés phonétiques du verbe *FRAGEN* (la configuration manuelle, l'orientation de la main, le mouvement). Au niveau de l'interface articulatoire-perceptuelle, une forme du verbe est choisie : la forme du verbe contient un mouvement allant de la gauche de l'espace à la droite et signifiant correctement que la mère demande quelque chose au père.

Selon le modèle proposé, il semble que les structures phonologique et conceptuelle soient liées deux fois : une fois via la composante syntaxique, et une fois via l'espace gestuel. Il importe ici d'établir une distinction. Les liens établis au niveau de la syntaxe sont la connexion principale entre les structures phonologique et conceptuelle : ils sont essentiels dans toutes les langues et ne peuvent être omis, ni dans une langue orale, ni dans une langue des signes. L'espace gestuel, quant à lui, constitue davantage la suite des connexions établies dans la composante syntaxique, et peut être utilisé optionnellement pendant la parole. Cela est aussi vrai dans le cas des langues des signes, puisque ce ne sont pas tous les procédés

grammaticaux qui utilisent des loci de l'espace gestuel, un référent ou une relation n'étant pas obligatoirement représenté dans l'espace par des loci précis. Le modèle proposé n'explique cependant pas pourquoi, mis à part la modalité qui permet une utilisation de l'espace, l'espace occupe un rôle structurel crucial dans les langues des signes, et pour quelles raisons les relations sont établies dans l'espace. De plus, dans le cas des langues des signes, il semble y avoir un double emploi du module syntaxe et du module geste.

Nous verrons à la section suivante que les modèles que propose la syntaxe générative sont essentiellement basés sur la linéarité des éléments, et prennent pour universel la production séquentielle des éléments lexicaux (Chomsky, 1995 ; Kayne, 1994). Ces théories postulent un ordre de base universel partagé par toutes les langues naturelles, et les différences d'ordre observées en surface seraient dues à des opérations de déplacements d'éléments dans la structure syntagmatique.

Bouchard et Dubuisson (1995) rappellent qu'il y a deux aspects fondamentaux concernant l'ordre. D'abord, l'ordre peut avoir un aspect fonctionnel, en fournissant des informations sur la manière dont les éléments se combinent ainsi que sur les relations grammaticales qu'ils entretiennent entre eux. Deuxièmement, l'ordre peut avoir un aspect articulatoire. Dans les langues orales, un ordre est requis, puisque notre appareil articulatoire est physiologiquement tel qu'il est impossible de produire plus d'un son à la fois. Les auteurs réfutent l'universalité de l'aspect fonctionnel de l'ordre et postulent qu'il existe d'autres moyens physiologiquement disponibles que l'ordre pour indiquer comment les éléments se combinent, ce qui est clairement illustré par les langues des signes. Deux différences importantes entre les langues orales et les langues des signes découlent directement de l'appareil sensorimoteur impliqué. Tout d'abord, la production orale est fortement limitée sur le plan articulatoire quant à la linéarisation temporelle, puisqu'il n'y a qu'un seul complexe d'articulateurs, la bouche, qui est forcé à produire uniquement un son à la fois. La deuxième différence réside dans le fait que les sons des langues orales sont éphémères, alors que les loci spatiaux attribués aux noms ont une certaine permanence qui permet de les réutiliser dans le discours. Ceci est attribuable aux aspects physiques de la modalité articulatoire utilisée. La production des signes est beaucoup moins contrainte que la production de la parole, puisque les articulateurs interagissent entre eux non seulement dans le temps, mais

également dans l'espace. Il n'est alors pas surprenant d'observer un ordre relativement souple dans les langues des signes, les relations entretenues entre les signes pouvant être établies autrement que par la linéarité temporelle.

Bouchard (1996, 2002) décrit la superposition, le marquage des éléments dépendants et le marquage de la tête, en plus de la juxtaposition temporelle, comme les quatre moyens physiologiquement disponibles dans les langues permettant d'établir une relation sémantique entre des éléments. Bouchard (en préparation) raffine sa proposition en mentionnant qu'au niveau syntagmatique (niveau perceptuel), un signifiant prendra arbitrairement une des formes permises par notre physiologie. Dans le cas d'une langue orale, le canal auditivo-oral est restreint à la dimension temporelle. Cette modalité n'offre que deux possibilités pour établir une relation physique entre deux percepts, c'est-à-dire entre des signifiants de deux constituants. D'abord, ils peuvent partager une frontière temporelle, résultant en une juxtaposition temporelle. Les deux signifiants sont ordonnés temporellement l'un après l'autre. Les signifiants peuvent également partager un espace temporel. C'est le cas où une modulation est surimposée au signifiant d'un constituant : un des signifiants est l'intonation surimposée à l'autre signifiant. En plus de ces deux moyens physiologiquement disponibles, Bouchard précise qu'au niveau associatif, c'est-à-dire au niveau du marquage grammatical de relations, il est possible d'indiquer qu'une relation est établie entre deux percepts en marquant grammaticalement le type de relation entretenue entre les deux percepts. La marque pourra être sur le dépendant (c'est le cas par exemple des langues casuelles) ou encore sur la tête (c'est le cas de certaines langues polysynthétiques). Ces marques sont présentes dans un paradigme que le locuteur apprend et garde en mémoire. L'utilisation d'un paradigme est un moyen moins direct permettant d'établir une relation entre des éléments que les relations syntagmatiques de juxtaposition et de surimposition. Ces différentes possibilités sont schématisées à la figure 1.5.

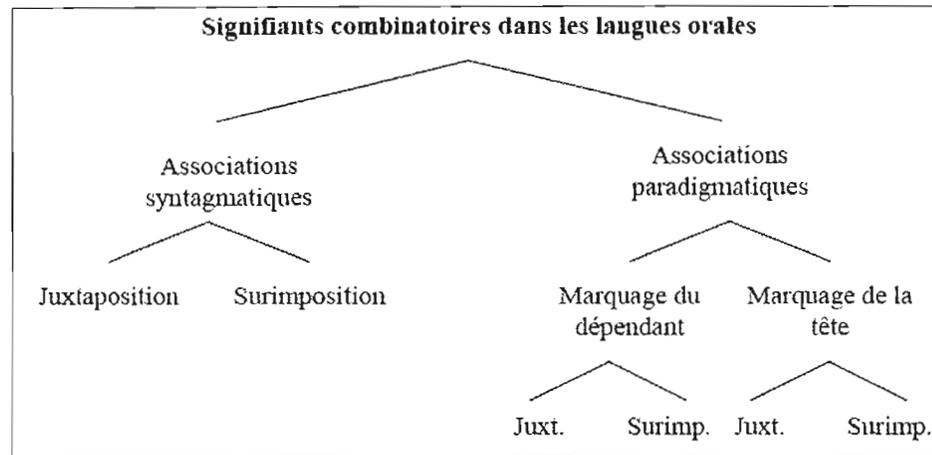


Figure 1.5 - Signifiants combinatoires dans les langues orales. (Bouchard, en préparation, notre traduction)

Ces différents moyens peuvent être présents dans toutes les langues orales et aucun ne possède plus d'importance qu'un autre. La syntaxe générative, quant à elle, semble ne considérer que la juxtaposition comme élément fondamental de la structure du langage. Le modèle est fondé principalement sur cette propriété, qui est l'un des deux moyens offerts par le système sensori-moteur, sans toutefois tenir compte des autres moyens disponibles.

L'analyse de l'association spatiale présentée dans cette thèse se situe dans un cadre considérant que le langage est le résultat de la combinaison de deux types de substance : la substance perceptuelle et la substance conceptuelle (Saussure, 1916). Les propriétés de la substance perceptuelle découlent des possibilités qui sont offertes par le système sensori-moteur humain, et les propriétés de la substance conceptuelle sont quant à elles dépendantes de la structure du cerveau (Bouchard, 2002). Ce sont les systèmes articulatoire-perceptuel et conceptuel-intentionnel qui établissent ensemble les relations arbitraires qu'entretiennent entre eux les formes et les sens des éléments linguistiques.

Bien que les propriétés du système articulatoire-perceptuel permettent la variation dans l'expression de l'association spatiale, certaines stratégies semblent être davantage utilisées, puisqu'elles sont plus économiques. Les marques non manuelles simultanées à la production du nom pour associer un nom et un locus semblent être préférées à la production séquentielle du signe POINTÉ : elles évitent au signeur de produire deux signes manuels, en l'occurrence

le nom et le signe POINTÉ, et c'est en cela que réside l'économie<sup>23</sup>. Cette observation a été faite pour l'accord verbal en LSQ. Parisot (2003) a montré que l'utilisation du signe POINTÉ orienté vers une trace spatiale est une des façons possibles de mettre en relation le verbe et ses arguments. Elle a montré que la forme phonologique rigide de certains verbes proscrit le marquage de la tête, et que le système articuloire offre des options plus économiques sur le plan temporel que la juxtaposition, comme la superposition des éléments et le marquage des éléments dépendants. C'est ce que permettent de faire le comportement non manuel et les pronoms.

Les analyses basées sur le lien entre les interfaces articuloire-perceptuelle et conceptuelle-intentionnelle (Bouchard, 1996, 2002, à paraître; Bouchard et Dubuisson, 1995; Rathmann et Mathur, 2002) sont intéressantes, puisqu'elles se situent à mi-chemin entre les analyses de type substantiel et les analyses structurelles. Rathmann et Mathur (2002), en postulant un module spécifique pour l'espace dans l'architecture de la grammaire, créent un lien direct entre les interfaces articuloires-perceptuelles et la structure conceptuelle spatio-temporelle. Les représentations mentales des entités (et les relations entretenues entre elles) présentes dans la structure conceptuelle sont rendues visibles dans l'espace, sans avoir besoin de recourir à une liste spécifiant la forme phonologique des loci. Ces analyses ont aussi pour avantage de proposer que les éléments présents dans la structure conceptuelle sont rendus physiquement visibles dans l'espace gestuel, et qu'ils doivent être directement liés aux éléments contenus dans les structures phonologique et syntaxique, au niveau de l'interface articuloire-perceptuelle; c'est par l'association spatiale que ces éléments sont rendus visibles dans l'espace gestuel. Tout comme les études présentées à la section précédente, ces analyses ne fournissent pas plus d'explications sur les raisons motivant l'association spatiale de noms et de loci dans le discours. Bien qu'elles permettent de rendre compte de façon intéressante de l'accord verbal dans les langues des signes, et mis à part le fait que les éléments de la structure conceptuelle sont rendus visibles par l'utilisation de l'espace gestuel,

---

<sup>23</sup> Nous parlons ici d'une économie temporelle. Aucune étude n'a encore été menée sur l'économie d'effort. Il serait en effet intéressant de vérifier si l'utilisation de la surimposition permet de réduire l'effort fourni par les articulateurs manuels pendant le discours signé.

nous ne savons pas pourquoi, dans certaines situations discursives, l'espace gestuel est moins sollicité que dans le cadre d'autres situations discursives. Comme le mentionnent Rathmann et Mathur, la phonologie ne s'intéresse pas au « comment » et au « pourquoi » de l'association spatiale : c'est l'espace gestuel qui prend en charge le « comment », alors que la structure conceptuelle prend en charge le « pourquoi ». Cependant, ce « pourquoi » ne reçoit pas d'explication approfondie, tant sur les plans sémantique, morphosyntaxique que discursif. Ces études ont cependant l'avantage, à notre avis, d'analyser linguistiquement ce que Liddell considère comme étant strictement conceptuel. En effet, contrairement à Liddell, pour qui il est suffisant de déterminer la forme de l'accord verbal à l'intérieur de la structure conceptuelle (les entités du discours se trouvant précisément dans ce module), l'analyse proposée suggère plutôt que l'utilisation des loci, via l'espace gestuel, est permise par le système linguistique.

### 1.3.3 Analyses structurelles basées sur l'ordre des éléments

Les modèles que propose la syntaxe générative, principalement basés sur l'aspect linéaire des langues orales, prennent pour universel la production séquentielle des éléments lexicaux (Chomsky, 1995 ; Kayne, 1994). Ces théories postulent une hiérarchie de base universellement linéarisée spécifieur-tête-complément. Les différences observées en surface résulteraient d'opérations de déplacements de certains éléments dans la structure. Les recherches menées sur l'ASL dans ce cadre (Aarons *et al.*, 1992 ; Bahan, 1996 ; Kegl *et al.*, 1996 ; MacLaughlin, 1997 ; Neidle *et al.*, 2000) montrent que l'ordre de base soit disant rigide de l'ASL ainsi que le marquage non manuel, entre autres de l'accord et des phrases interrogatives et négatives, peuvent être représentés selon un modèle syntaxique prenant pour universel la linéarité de l'expression des éléments. Les propriétés spatiales de la langue sont linéarisées à travers la production temporelle des éléments et correspondent à une position dans la structure. Une opération de déplacement des éléments dans la structure permet de dériver tous les ordres de surface de la phrase signée. Les auteurs des recherches menées sur l'ASL proposent une représentation hiérarchique de la structure de l'ASL basée sur le même type de représentations élaborées pour les langues orales. Cette structure hiérarchique est représentée à la figure 1.6 ci-dessous.

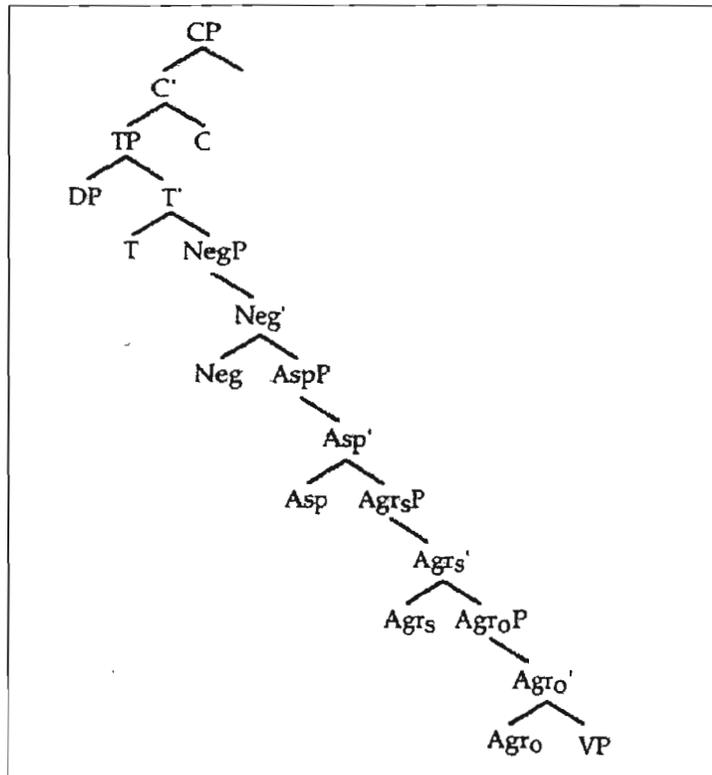


Figure 1.6 - Structure de base de la phrase ASL (MacLaughlin, 1997)

Cet arbre représente la structure de base à partir de laquelle il est possible de dériver et de comprendre les différents ordres de surface que l'on trouve en ASL. L'ordre de base proposé est SVO. Si l'ordre de surface est différent, c'est que certaines opérations de déplacement ont eu lieu.

Aarons *et al.* (1992, p. 140) mentionnent :

« The sensitivity of ASL to discourse factors such as old and new information results in an immense variety of surface word orders. Nevertheless, ASL is a highly configurational language. The underlying clausal structure [...] is recoverable on the basis of a variety of types of evidence. Correlates of the modification of the unmarked order may include patterns of prosody, such as pausing, or non-manual behavior associated with specific constituent boundaries. The spread of non-manual markings over c-command domains provides another crucial source of evidence for the hierarchical organization of ASL. »

Ainsi, si on observe un ordre OSV, il doit obligatoirement y avoir une pause, ou un marquage de topicalisation pour que la phrase soit grammaticale, comme dans les exemples suivants (tirés de Bouchard et Dubuisson (1995)) :

- (11) a. JOHN KICK CAR  
b. CAR, JOHN KICK

Bouchard et Dubuisson (1995) soulèvent toutefois qu'on trouve dans la littérature des exemples tout à fait grammaticaux où l'ordre est OSV, sans pause ni marquage spécial. Par exemple, en LSQ, il est possible d'observer des cas où l'ordre est différent de l'ordre « non marqué », et où aucune emphase n'est faite. C'est le cas de la phrase suivante :

- (12) INTERPRETER THEMSELVES BRING  
'They brought their own interpreter.'  
'Ils ont amené leur propre interprète.'

L'ordre de ce type de phrase est explicable par un principe d'économie articulatoire (Bouchard *et al.*, 2000). L'ordre de cette phrase peut donc être OSV, sans qu'il n'y ait d'emphase ou de rupture intonative. On pourrait effectivement mettre de l'emphase sur INTERPRETER en amplifiant le mouvement associé au nom et en ajoutant un comportement non manuel emphatique, auquel cas le sens aurait été *C'est cet interprète qu'ils ont amené (et pas un autre)*. Ainsi, on observe le même ordre des éléments, avec ou sans emphase. L'emphase apporte une nuance sur le plan sémantique, puisqu'un des constituants est mis en évidence, mais n'affecte pas la position des éléments.

Afin de justifier la structure sous-jacente de laquelle les différents ordres de surface de l'ASL sont dérivés, Aarons *et al.* (1992) proposent une analyse des déplacements Wh. Selon cette analyse, les interrogatives de l'ASL peuvent contenir un mot Wh qui demeure *in situ*, ou encore qui se déplace vers la droite dans la position de spécifieur du syntagme complémentateur, et la portée du comportement non manuel associé au mot Wh (position de la tête et des sourcils) doit s'étendre sur le domaine c-commandé par cet élément. Selon Bouchard et Dubuisson (1995) et Bouchard (1996), une analyse non structurale des constructions Wh en LSQ (Dubuisson *et al.*, 1994) basée sur l'utilisation de l'espace (production du signe POINTÉ ou d'un regard dirigés vers un locus) permet de faire un lien

entre le syntagme Wh et le verbe. La position des mots Wh serait davantage déterminée par des facteurs d'économie articulatoire que par la syntaxe.

Neidle *et al.* (2000) proposent cette même représentation hiérarchique pour rendre compte de l'accord verbal en ASL. Les auteurs soutiennent que les items lexicaux fléchis doivent légitimer leurs traits d'accord auprès de traits abstraits contenus dans les projections fonctionnelles AGR. Ils rejettent ainsi l'abandon de ces catégories fonctionnelles par Chomsky (1995), et postulent une catégorie fonctionnelle AGR pour expliquer la réalisation non manuelle de l'accord verbal en personne. Les traits présents dans les catégories AGR vérifient les traits d'accord de la flexion morphologique manuelle. Un statut syntaxique est donné au comportement non manuel présent dans AGR, alors que la réalisation manuelle est morphologique. Comme le mentionne Parisot (2003), cette représentation structurale de la proposition faite par Neidle *et al.* (2000) est plutôt descriptive, puisqu'elle ne fait qu'illustrer les faits : l'ASL se sert de la juxtaposition des éléments et de leur superposition pour établir les relations grammaticales qu'ils entretiennent entre eux. Selon elle (p. 12) :

La structure proposée ne rend pas compte de l'accord de façon unifiée puisqu'elle impose de recourir à des explications spéciales pour les constructions particulières, telles que la montée des traits pour l'attachement de la marque non manuelle objet à du matériel autre que le verbe dont il marque l'accord [...].

Il n'est pas pertinent de postuler de tels nœuds AGR pour rendre compte du comportement non manuel dans l'accord, puisque le SN et le verbe sont en relation directe par l'intermédiaire de cette marque non manuelle et de l'utilisation de l'espace.

Dans une langue orale ou signée, le sens est construit par la mise en relation d'éléments linguistiques. Plusieurs langues orales, comme le français ou l'anglais par exemple, privilégient la juxtaposition temporelle dans l'établissement des relations entre les éléments lexicaux. L'ordre, dans ces langues, a un aspect fonctionnel, c'est-à-dire qu'il peut fournir des informations sur la manière dont les éléments se combinent, ainsi que sur les relations grammaticales qu'ils entretiennent entre eux (Bouchard et Dubuisson, 1995). Nous avons présenté, à la section précédente, la proposition de Bouchard (à paraître), selon laquelle il existe dans les langues différents moyens d'établir une relation physique entre des éléments. Au niveau associatif, si certaines langues orales privilégient la juxtaposition, d'autres vont

plutôt privilégier le marquage des éléments dépendants; c'est le cas, entre autres, des langues casuelles, où l'ordre est beaucoup plus libre étant donné que les relations sémantiques entre les éléments sont exprimées par la présence de cas plutôt que par l'ordre. Plus une langue sera marquée morphologiquement, plus l'ordre sera libre (principe de la covariation fonctionnelle) (Osgood, 1963). Dans les langues casuelles, l'ordre n'est pas grammaticalement pertinent. Cependant, Chomsky (2001) tente de dériver les différents ordres possibles en considérant que l'ordre non marqué SVO est universel. Il attribue une position précise (à droite du verbe) au cas accusatif. L'objet direct est donc associé à une position fixe dans la structure syntagmatique. Dans une langue comme l'anglais, l'élément objet direct va demeurer à droite du verbe, dans la position où il est généré. Dans une langue comme le latin, on aura besoin de postuler la présence d'un trait attracteur dans la structure afin de pouvoir justifier la position de l'objet direct en surface. Selon Chomsky (2001), ces langues ont elles aussi un ordre canonique SVO; les différences observées en surface résultent plutôt d'opérations de déplacements dans la structure.

Bouchard et Dubuisson (1995) réfutent l'universalité de l'aspect fonctionnel de l'ordre. Ils posent le postulat qu'il existe d'autres moyens physiologiquement disponibles que l'ordre pour indiquer comment les éléments se combinent, et que cela s'illustre clairement dans le cas des langues des signes, où l'établissement des relations se fait avant tout par surimposition spatiale en raison de la modalité.

Bouchard (1996) soulève que lorsqu'une langue paraît avoir en réalité un ordre moins rigide que ce que prédit la théorie, nous sommes en présence d'une situation idéale pour tester la théorie. Deux choix s'imposent alors : on peut tenter d'appliquer le modèle coûte que coûte à ces nouvelles données, ou reconsidérer la théorie sur la base de ces nouvelles données, ce qui ne constitue pas un constat d'échec. En adoptant un modèle basé sur une représentation hiérarchique du langage, un statut spécial est attribué à l'un des quatre moyens disponibles pour encoder les relations. La structure proposée dans la théorie du déplacement est intimement liée à un de ces moyens, la juxtaposition temporelle des éléments; un statut spécial est donc donné à l'ordre linéaire des sons. Cependant, comme le note Bouchard, il n'y a pas, conceptuellement parlant, de raisons nécessaires pour expliquer le système langagier comme étant si étroitement dépendant de l'un des modes particuliers de codage de

l'information. Dans une analyse où le système langagier n'est compatible qu'avec l'ordre temporel, seul un des modes potentiels de codage de l'information est considéré, les autres moyens devant être recodés pour ainsi être compatibles avec le système. Comme le soutient Millet (2006b), la spatialité doit être prise en compte dans l'analyse syntaxique des langues des signes, faute de quoi on aboutit à des « formulations assez étranges qui font que, par exemple, des positions spatiales liées aux flexions verbales sont traitées comme des *préfixes sujet* et des *suffixes objet* ». Ce type d'analyse représente, selon Millet, un coup de force des linguistiques dominantes sur les langues des signes. Le caractère spatial de ces langues n'y est pas traité, mais est plutôt assimilé, par le biais des concepts linguistiques utilisés, au fonctionnement des langues orales.

Les analyses structurelles de la distribution des marques manuelles et non manuelles proposées pour rendre compte de l'accord verbal et des phrases interrogatives en ASL sont intéressantes sur le plan descriptif, puisqu'elles permettent de constater que ces langues utilisent tantôt la juxtaposition temporelle, tantôt la superposition spatiale afin d'établir des relations grammaticales entre les éléments. Elles échouent cependant sur le plan explicatif. La structure proposée ne permet pas de rendre compte de façon unifiée du phénomène de l'association spatiale. Cette faiblesse explicative vient essentiellement du fait qu'on ne prend pas pleinement en considération le caractère spatial des langues des signes et le rôle grammatical de l'espace. Ces modèles ne nient pas l'utilisation de l'espace, mais la fonction grammaticale de l'espace semble cependant perdre de son importance; seule la linéarité exprimée dans l'espace semble être grammaticalisée. Ainsi, selon les modèles proposés par la syntaxe générative, que la modalité soit orale ou spatiale, le moyen de base permettant l'expression des relations est la linéarité temporelle. Certains modèles reconnaissent tout de même le marquage des éléments dépendants, mais en traduisant ce moyen grammatical en linéarité (Neeleman et Weerman, 1999). Or, les langues des signes tirent pleinement profit de l'utilisation de l'espace dans l'expression des relations entretenues entre les éléments du discours. Nous croyons que le problème que soulèvent les analyses présentées dans cette section vient principalement du fait que ce qui relève de la superposition spatiale est tout de même traité par la syntaxe comme étant linéaire. Ce qui, dans ces cas, n'a pas de valeur grammaticale (la linéarité temporelle) est introduit dans la structure et lui confère ainsi une fonction grammaticale. En hiérarchisant l'espace de cette façon, le caractère spatial des

langues des signes perd de son importance et les relations spatiales sont expliquées à travers une caractéristique qu'elles ne possèdent pas exclusivement, soit la linéarité. Cependant, comme l'ont montré Bouchard et Dubuisson (1995), la linéarité temporelle n'est pas toujours pertinente sur le plan grammatical, la superposition spatiale étant largement mise à profit dans les langues des signes.

#### 1.4 L'actualisation des noms dans le discours signé

Il a été question, dans les sections précédentes, du caractère associatif de l'espace, notamment à travers les exemples de l'accord verbal (association entre un verbe et ses arguments) et de la référence (association entre un nom et un pronom). Cependant, avant même de discuter de la mise en relation d'éléments, il importe de souligner que l'actualisation des noms dans le discours pose problème quant à l'utilisation de l'espace. Avant de pouvoir établir un lien entre les éléments lexicaux, ces derniers doivent être introduits dans le discours. « There must be something to talk about and something must be said about this subject discourse » (Sapir, 1921, p. 126). En raison de la modalité, les noms des langues des signes peuvent être introduits dans le discours en étant associés à un locus, ou produits sans association spatiale. Les stratégies permettant d'une part l'association spatiale de noms et de loci dans le SN, et d'autre part les relations entretenues entre les différents éléments du discours peuvent être manuelles ou non manuelles (voir Parisot (2003) pour une synthèse des moyens associatifs dans les différentes langues des signes). Dans cette thèse, nous nous intéressons à la variation des stratégies d'association spatiale dans le SN en LSQ. De façon plus spécifique, nous tenterons d'établir les raisons pour lesquelles, selon le contexte :

(13)

- un nom est introduit dans le discours signé sans être associé à un locus spatial (14);
- un nom est introduit dans le discours signé en étant associé à un locus spatial (15);
- une seule stratégie associative est utilisée (16);
- plusieurs stratégies sont utilisées en cooccurrence (17);
- certaines stratégies n'apparaissent pas en concomitance (18).

(14) MARIE (Le signe MARIE est produit dans l'espace neutre, dans sa forme de citation)

- (15) MARIE( $x$ ) (Le signe MARIE est localisé directement sur le locus  $x$ )
- (16) MARIE( $Rx$ ) (Le signe MARIE est associé au locus  $x$  par un regard dirigé vers  $x$ )
- (17) MARIE( $Tx, Rx$ ) (Le signe MARIE est associé au locus  $x$  par une inclinaison latérale du tronc vers  $x$  combinée à un regard dirigé vers  $x$ )
- (18) \* MARIE ( $x, Tx, Rx$ ) PTÉ3( $x$ ) (Le signe MARIE est associé au locus  $x$  à l'aide des quatre stratégies : la localisation directe sur  $x$ , l'inclinaison latérale du tronc vers  $x$ , le regard dirigé vers  $x$  et la production du signe POINTÉ dirigé vers  $x$ )

Dans cette section, nous présentons d'abord les stratégies disponibles pour introduire les noms du discours oral. Ceci nous amènera à traiter brièvement des stratégies décrites dans différentes langues des signes<sup>24</sup>.

#### 1.4.1 L'introduction du nom dans le discours oral

On trouve, parmi les langues orales, plusieurs stratégies pour introduire les noms dans le discours selon ce qu'on veut dire de ces noms (Chafe, 1976 ; Epstein, 2002 ; Heim, 1982 ; Lambrecht, 1994 ; Lyons, 1999, entre autres). En français, par exemple, un référent connu du locuteur, mais inconnu de l'interlocuteur, sera généralement précédé d'un article indéfini<sup>25</sup>, comme en (19).

- (19) J'ai finalement acheté *une* voiture.

Si le référent est connu du locuteur et de l'interlocuteur, ou s'il est introduit dans un contexte déjà connu des deux partenaires, il pourra alors être précédé d'un article défini, comme en (20).

- (20) J'ai finalement acheté *la* voiture (dont je t'ai parlé hier).

Certaines phrases peuvent recevoir plus d'une interprétation, comme en (21).

---

<sup>24</sup> Les stratégies d'association spatiale de noms et de loci sont présentées de façon explicite au chapitre 2.

<sup>25</sup> Nous reviendrons sur la notion de définitude au chapitre 3.

(21) Je cherche *un* livre.

Selon le contexte dans lequel cette phrase est produite, *un livre* peut référer à un objet spécifique (un livre particulier) ou non spécifique (n'importe quel livre). L'emploi du SN *un livre* peut également donner lieu à une lecture générique<sup>26</sup>, comme en (22).

(22) *Un* livre est très utile lorsqu'on fait un long voyage.

Dans cet exemple, *un livre* réfère à la classe de tous les livres, et ne signifie pas des entités spécifiques ou non spécifiques. L'article défini *le/lalles*, utilisé normalement pour désigner des individus spécifiques d'une classe en particulier, peut lui aussi être utilisé avec des SN qui réfèrent à la classe entière de façon générique, comme le montre l'exemple (23) (tiré de Lambrecht (1994)).

(23) Elle étudie *les* baleines.

Selon l'interprétation générique, la phrase (23) peut être paraphrasée en (23'). Selon l'interprétation spécifique, elle peut être paraphrasée en (23'').

(23') Elle étudie l'espèce baleine.

(23'') Elle étudie des baleines en particulier (par exemple, celles qui se sont échouées sur la plage avant-hier et dont tout le monde parle).

Les langues ayant des marqueurs de définitude diffèrent souvent les unes des autres (Lambrecht, 1994). Par exemple, certaines langues ont trois manières différentes d'exprimer la définitude, soit par la présence d'un article défini, d'un article indéfini, ou encore par l'absence d'article. L'anglais et l'allemand offrent ces trois possibilités (exemples (24) et (25), tirés de Lambrecht (1994)), contrairement au français où les noms communs qui réfèrent doivent habituellement être accompagnés d'un déterminant.

---

<sup>26</sup> Nous reviendrons sur la notion de généricité au chapitre 3.

- (24) *the man / a man / ø man* (comme dans *man is a dangerous animal* « L'homme est un animal dangereux »)
- (25) *die grammatik / eine grammatik / grammatik* (*grammatik ist nicht seine stärke* « La grammaire n'est pas sa force »)

La présence ou l'absence d'un article n'est pas le seul moyen grammatical d'encoder la définitude. Certaines langues orales marquent la définitude, entre autres, par l'ordre des mots, la présence ou l'absence d'un numéral, une particule ou une marque de cas (Chesterman, 1991 ; Krámský, 1972 ; Lambrecht, 1994). Au-delà du moyen utilisé pour marquer la définitude, les exemples présentés plus haut montrent que, dénudée de son contexte, une phrase peut recevoir plus d'une interprétation. Ainsi, selon le contexte dans lequel il se trouve, un SN ne recevra pas la même interprétation sémantique, qu'il soit accompagné ou non d'une marque grammaticale de définitude. On peut alors se questionner sur la pertinence de la notion sémantique de définitude et ne la considérer que sous son aspect grammatical, c'est-à-dire comme un marqueur binaire  $\pm$  défini. Lyons (1999, p. 48) mentionne, à propos du marquage de la définitude :

« Definiteness marking is obviously not essential to communication. Yet many languages which do not mark simple definiteness can be argued to compensate by having other distinctions with a similar function. Definiteness may be thought of as one of a number of categories which serve to guide the hearer in working out how the discourse is structured and how entities referred to fit into it: markers of topic and focus come to mind here. »

La définitude semble donc être un moyen parmi d'autres d'introduire des éléments nouveaux dans le discours. Lambrecht (1994) soutient que l'utilisation d'un article défini ou indéfini varie largement d'une langue à l'autre, mais que l'habileté mentale à identifier un référent donné est présumée la même pour tous les locuteurs de n'importe quelle langue. Nous ajoutons à cela que cette habileté à identifier un référent devrait donc être indépendante de la modalité. Notre capacité de conceptualiser est une propriété qui existe indépendamment du langage. Les langues, selon leur modalité, exercent un choix parmi les stratégies disponibles pour exprimer ce qui se trouve dans le système conceptuel. Par ailleurs, en lien avec l'arbitraire radical de Saussure (1916), l'universalité conceptuelle n'implique pas l'universalité linguistique, d'autant plus lorsqu'il s'agit de grammaticalisation, comme pour

la définitude. Ainsi, il semble que le fait d'être toujours ancrées déictiquement soit une propriété universelle des phrases (principales tout au moins). Cependant, si la vaste majorité des langues présentent un ancrage temporel (c'est-à-dire que T, le temps, se trouve dans la tête de la phrase), certaines langues optent pour l'un des deux autres éléments déictiques, soit le lieu ou la personne (Wiltschko, à paraître).

En ce qui concerne les noms propres, ces derniers se lient de façon exclusive aux référents qu'ils nomment (Curat, 1999). Ainsi, ils ne peuvent s'appliquer qu'à un seul être, objet ou qu'à une seule catégorie d'êtres, d'objets. Cette monoréférence, selon Curat (1999), appelle l'absence de déterminant, puisque les noms propres sont identifiables. Ils sont ainsi aptes à représenter directement le référent, et le déterminant n'est *a priori* pas essentiel. En français, certains noms propres apparaissent néanmoins précédés d'un déterminant. Curat mentionne que le fait de considérer un aspect d'un être comme étant distinct requiert la présence d'un déterminant devant le nom propre (par exemple, *le Hugo de 1825*).

Bouchard (2002) ajoute que, puisqu'un nom propre ne dénote pas une classe d'objets ayant des propriétés communes, mais qu'il nomme habituellement un référent de façon directe, le nombre n'est pas nécessaire pour déclencher l'atomisation. La désignation directe est alors suffisante pour identifier l'actant. En conséquence, plusieurs noms propres apparaissent sans déterminant, en anglais tout comme en français. Il existe cependant certains cas précis de noms propres qui nécessitent la présence d'un déterminant en français. C'est le cas, par exemple, de *la France*, *le Pacifique*, *la Seine*, alors que *France* ne requiert aucun déterminant en anglais, contrairement à *the Pacific* et *the Seine*. La généralisation qui est faite, pour le français (Guillaume, 1919), est que si le référent est conceptualisé comme un point, alors le déterminant n'est pas requis. Par contre, si le référent est conceptualisé comme une surface, alors le déterminant est nécessaire. En anglais, contrairement au français, les noms propres associés à un référent conceptualisé en tant que surface ne sont pas précédés d'un déterminant : *France*, *Egypt*, *Texas*, *Ontario*, *Provence*, etc. Bouchard (2002, p.294) propose une explication de la présence du déterminant en lien avec le marquage du nombre : «It is likely that surfaces are conceptualized in the same way by speakers of both languages, so that English proper names of surfaces also require Number for the appropriate identification of the referent. But since Number is on the N in English, no Det is required»

Ainsi, puisque le nombre est exprimé sur le déterminant en français, certains noms propres devront apparaître avec un déterminant, défini ou indéfini, afin d'être actualisés.

Même si les langues des signes utilisent la juxtaposition temporelle pour la production des éléments, elles privilégient la superposition spatiale pour l'établissement des relations entre les éléments. Ainsi, contrairement à une langue orale où les noms sont généralement introduits de façon linéaire<sup>27</sup> (nom précédé d'un article, nom portant une marque de cas, etc.) et où les relations qu'ils entretiennent entre eux sont aussi généralement marquées de façon linéaire, la production des noms des langues des signes dans l'espace, bien que temporelle, est aussi spatiale, et l'association à un locus permet le marquage ultérieur des relations, comme nous le montrons dans la section suivante.

#### 1.4.2 L'introduction du nom dans le discours signé

Plusieurs marques manuelles et non manuelles permettant l'assignation ou la réutilisation d'un locus dans le discours ont été décrites dans différentes langues des signes (Ahlgren, 1990 pour la SSL ; Engberg-Pedersen, 1993 pour la DSL ; Wilbur, 1977, pour l'ASL ; Zeshan, 2000 pour l'IPSL, entre autres). Comme nous l'avons exposé à la section 1.2.3, l'utilisation de l'espace dans les langues des signes permet d'une part l'association spatiale d'éléments linguistiques et de loci pour actualiser des éléments dans le discours, d'autre part l'utilisation de traces spatiales laissées par cette association pour permettre d'établir les relations grammaticales entre les éléments actualisés et les autres éléments du discours. Les stratégies utilisées pour l'actualisation des éléments et pour la réutilisation des traces spatiales sont les mêmes. Dans cette thèse, nous nous concentrons sur la description des premières, soit celles permettant de situer un élément dans le discours signé, énumérées en (26)<sup>28</sup> et exemplifiées en (27)-(30) :

---

<sup>27</sup> Nous écrivons *généralement* puisque certaines langues ont recours à la superposition comme moyen pour introduire les noms, comme c'est le cas pour les langues à tons.

<sup>28</sup> Pour une description des marques permettant d'établir un lien entre les éléments à travers la trace spatiale en LSQ, voir Parisot (2003).

(26)

- L'utilisation d'un POINTÉ dirigé vers un locus (27);
- La localisation directe d'un élément sur un locus (28);
- La production, simultanée à l'articulation d'un nom, d'un regard orienté vers un locus (29);
- La production, simultanée à l'articulation d'un nom, d'une inclinaison latérale du tronc orientée vers un locus (30).

(27) MARIE PTÉ3(x)

(28) MARIE(x)

(29) MARIE(Rx)

(30) MARIE(Tx)

Le signe POINTÉ est attesté dans toutes les langues des signes décrites à ce jour (Bergman, 1980 ; Bos, 1990 ; Deuchar, 1984 ; Engberg-Pedersen, 1986 ; Padden, 1983 ; Zeshan, 2000, entre autres). Sa forme (main fermée et index tendu), illustrée à la figure 1.7, est la même que celle du geste utilisé dans plusieurs cultures pour désigner une personne, un objet ou un lieu.

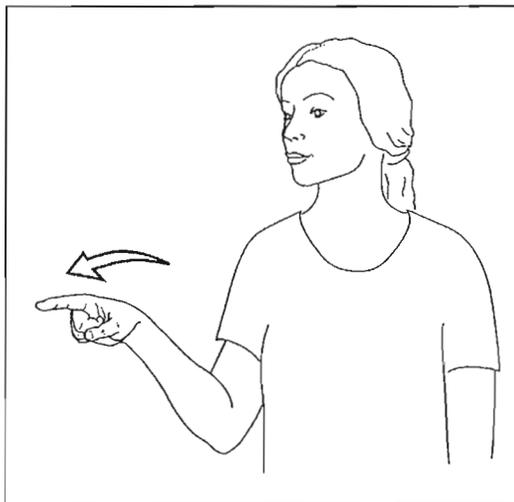


Figure 1.7 – Le signe POINTÉ

Le signe POINTÉ est, nous l'avons dit, une des stratégies permettant d'associer un nom et un locus, comme le montre l'exemple suivant :

- (31) CONTREMAÎTRE(a) PTÉ3(ax) EMPLOYÉ(b) PTÉ6(bY) 6b-ACCUSER-3a(Y-x)  
'Les/Des employés accusent le/un contremaître.'

Dans cet exemple, les signes CONTREMAÎTRE et EMPLOYÉ sont situés sur des loci distincts à l'aide d'un POINTÉ. Le signe CONTREMAÎTRE est associé au locus  $x$ , alors que le signe EMPLOYÉ est lui associé au locus  $Y$ . Une représentation de l'association spatiale abstraite est présentée à la figure 1.8 ci-dessous.

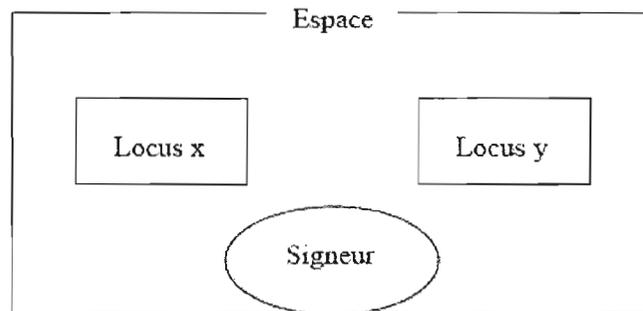


Figure 1.8 - Schéma de l'association spatiale

La seconde stratégie manuelle permettant de situer<sup>29</sup> un nom dans l'espace est la localisation directe d'un élément sur un locus, c'est-à-dire le fait de signer un nom sur un locus particulier de l'espace devant le signeur (gauche, droite, haut, etc.). Cette stratégie n'est permise qu'avec des noms localisables, puisque ceux-ci peuvent être déplacés dans l'espace, comme en (32) :

<sup>29</sup> On trouve, dans la littérature, certains termes pouvant porter à confusion. Certains auteurs, comme Engberg-Pedersen (1993) et MacLaughlin (1997), utilisent l'expression *to localize* (localiser) pour signifier qu'un élément est situé dans l'espace, peu importe la stratégie utilisée. Afin d'éviter toute ambiguïté, il importe d'établir une distinction importante. Nous utiliserons l'expression *localiser* uniquement lorsque la stratégie manuelle *localisation* sera employée. Si toutes les stratégies dont nous discuterons dans cette thèse, qu'elles soient manuelles ou non manuelles, permettent de *situer* un élément dans l'espace, seule la stratégie *localisation* permet de *localiser* un élément dans l'espace.

- (32) **JUGE(ax) AVOCAT(by)** 3b-ALLER-EXPLIQUER-3a(y-x)  
 ‘Le/Un avocat va expliquer (quelque chose) au/à un juge.’

Dans cet exemple, les signes JUGE et AVOCAT sont tous les deux articulés directement sur des loci distincts. Le signe JUGE est associé au locus  $x$ , et le signe AVOCAT est associé au locus  $y$ . Dans leur forme de citation, ces deux signes sont produits dans l’espace neutre.

Les stratégies non manuelles d’association spatiale sont la direction du regard vers un point ou une zone de l’espace et l’inclinaison latérale du tronc vers un point de l’espace.

Dans l’exemple (33), le regard seul permet de situer le nom AMI sur le locus  $x$ .

- (33) **AMI(a)(Rx)** APP.2 PTÉ3(ax) 3a-DÉPENDRE-2 (x-2)(Tx)  
 ‘Ton ami dépend de toi.’

Dans l’exemple (34), c’est l’inclinaison latérale du tronc vers le locus  $x$  qui permet de situer dans l’espace le signe PROFESSEUR.

- (34) **PROFESSEUR(a)(Tx)** NOUVELLE APP.3a(x) 3a-ANNONCER-6(Tx)(x-Y)  
 ‘Le/Un professeur a annoncé sa nouvelle.’

Ces quatre stratégies, c’est-à-dire le POINTÉ, la localisation, le regard et l’inclinaison latérale du tronc permettent l’association spatiale d’un nom et d’un locus et sont attestées pour la LSQ (Parisot, 2003 ; Parisot et Rinfret, 2008). Le regard et la rotation du tronc et de la tête ont été décrits en ASL comme permettant de situer des signes dans l’espace et de marquer l’accord verbal (Aarons, 1994 ; Bahan, 1996 ; MacLaughlin, 1997 ; Neidle *et al.*, 2000, entre autres). Nous verrons au chapitre 2 que nous traitons la rotation du tronc et l’inclinaison latérale du tronc comme deux marques distinctes. Pour ce qui est de l’inclinaison de la tête, elle ne semble être ni une marque d’assignation, ni une marque d’accord en LSQ (Parisot, 2003)<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Shepard-Kegl (1985) traite d’ailleurs la rotation du tronc et de la tête en ASL comme un tout.

#### 1.4.3 Les questions générales de recherche

Comme nous l'avons montré, il existe une description déjà établie du caractère associatif des différentes marques manuelles et non manuelles en LSQ, tant dans l'environnement du verbe (Parisot, 2003) que dans l'environnement du nom (Parisot, 2003 ; Parisot et Rinfret, 2008). Il a aussi été montré que l'espace est utilisé de façon à assurer la cohésion du discours (Dubuisson *et al.*, 2000 ; Winston, 1995, entre autres). De plus, Dubuisson *et al.* (2000) ont montré qu'en LSQ, les noms ne sont pas situés de façon à mettre en place les conditions nécessaires à la référence anaphorique. Les auteures ont montré qu'un locus permet la référence anaphorique, mais que dans les faits, plus de la moitié des loci ne sont jamais réutilisés par la suite pour la même référence nominale. Finalement, nous savons qu'en LSQ, la structure est déterminée par des facteurs articulatoires et conceptuels (Bouchard *et al.*, 2000) plutôt que par la position des éléments dans la phrase. Compte tenu de ces caractéristiques propres à l'utilisation de l'espace, nous posons la question de recherche suivante :

(35)

L'association spatiale a-t-elle un impact sur les plans sémantique, morphosyntaxique et discursif?

Nous tenterons, dans cette thèse, de fournir des réponses non seulement descriptives, mais également explicatives au phénomène de l'association spatiale des noms et des loci en LSQ.

Les données de la LSQ montrent que chacune des quatre stratégies décrites à la section 1.4.2 peut être produite seule avec le nom ou de façon combinée (deux stratégies ou plus avec le nom). Bien qu'elles soient décrites par plusieurs comme permettant l'association spatiale d'un nom et d'un locus (Dubuisson *et al.*, 2000 ; Vercaingne-Ménard et Pinsonneault, 1996), Parisot et Rinfret (2008) ont proposé une description de la variation dans le choix des stratégies permettant de situer un nom dans l'espace. Les recherches sur la variation tendent à confirmer l'hypothèse selon laquelle les langues naturelles sont caractérisées par une *hétérogénéité structurée* (Weinreich *et al.*, 1968), et quoiqu'elles comportent de la variation, cette variation n'est pas due au hasard. Au contraire, la variation dans les langues est systématiquement contrainte par un large éventail de facteurs linguistiques ou sociaux. Bouchard (2002) ajoute à ces deux facteurs le facteur physiologique. Il propose que la

variation découle de notre physiologie, qui fournit les différents moyens d'encoder une relation de sens (juxtaposition temporelle et surimposition, tant au niveau des relations syntagmatiques que paradigmaticques). Les langues choisissent arbitrairement parmi ces moyens en fonction des limites perceptuelles imposées par la physiologie. Dans une langue des signes comme la LSQ, la superposition spatiale d'éléments du discours à travers la trace spatiale est privilégiée, puisque la modalité permet ce type de combinaison. La superposition spatiale ne permet cependant pas d'expliquer la variation dans l'utilisation des différentes stratégies d'association spatiale en LSQ, ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

- (36) Pourquoi certains éléments sont-ils situés dans l'espace, tandis que d'autres ne se voient associés à aucun locus?
- (37) Pourquoi certaines stratégies sont-elles utilisées préférablement à d'autres stratégies?
- (38) Le cumul des stratégies a-t-il un impact sur le plan sémantique?

Nous tenterons de répondre à ces questions en analysant le nom et les constructions dans lesquelles il se trouve en LSQ. Nous décrirons également les moyens utilisés dans différents types de structures (par exemple, dans des structures coordonnées, dans des structures complexes telles que subordonnées, etc.), tant sur le plan morphosyntaxique que sur les plans sémantique et discursif.

### 1.5 Les objectifs

L'association spatiale des noms et des loci, bien que largement abordée dans la littérature sur les langues des signes, demeure peu expliquée. Pourtant, ce problème est intéressant, tant sur le plan syntaxique (pertinence de représenter formellement et hiérarchiquement la proposition) que sémantique (sens véhiculé par la représentation des éléments sur des loci). La majorité des travaux portant sur l'espace et sur la mise en relation des éléments dans les langues des signes se sont intéressés à la réutilisation des traces spatiales laissées par l'association entre un nom et un locus, entre autres dans l'accord verbal. Mis à part les travaux exploratoires de Parisot et Rinfret (2005), Rinfret (2005) et Parisot et Rinfret (2008),

aucune recherche ne s'est encore spécifiquement attardée à la description et à l'explication de ce phénomène en LSQ.

Le problème, tel que défini à la section 1.4, nous amène maintenant à exposer en (39) les objectifs spécifiques de la thèse en lien avec nos questions générales de recherche. L'objectif principal est de décrire et d'expliquer la variation dans le choix des stratégies d'association spatiale des noms et des loci en LSQ et de situer cette description dans une perspective tenant compte du fait que le système des langues naturelles est influencé par la matière perceptuelle.

(39)

1. Définir la fonction des stratégies manuelles de la LSQ (Localisation, POINTÉ) selon leur forme et leur distribution;
2. Définir la fonction des stratégies non manuelles de la LSQ (Inclinaison latérale du tronc, Regard) selon leur forme et leur distribution;
3.
  - a. Rendre compte des cas où aucune association spatiale n'est observée;
  - b. Rendre compte des cas où une seule stratégie d'association spatiale est utilisée;
  - c. Rendre compte des cas où plusieurs stratégies d'association spatiale sont utilisées;
4. Fournir une analyse explicative de la variation dans le choix des stratégies permettant de situer un nom.

Dans ce chapitre, nous avons exposé le problème de l'association spatiale dans les langues des signes. Nous avons tout d'abord abordé la question de la conceptualisation de l'espace dans le langage en général. Ce chapitre montre également que plusieurs auteurs ont discuté de ce problème, mais selon des cadres d'analyse différents. Finalement, il nous paraissait important d'aborder la question de l'actualisation des noms dans le discours signé aussi bien que dans le discours oral. Cela nous a menée aux principales questions de recherche ainsi qu'aux objectifs qui sous-tendent la thèse. Dans le prochain chapitre, nous présentons les différentes stratégies d'utilisation de l'espace communes aux langues orales et aux langues des signes.

## CHAPITRE II

### L'UTILISATION DE L'ESPACE DANS LE LANGAGE : VERS UNE UTILISATION LINGUISTIQUE

#### 2.1 Introduction

Il a été question au chapitre I du fait que les langues orales et les langues des signes possèdent un ensemble d'éléments lexicaux permettant la représentation fine et la distinction de diverses situations spatiales. Ces éléments font en sorte qu'un locuteur ou un signeur peut représenter des situations spatiales schématiquement et structurellement. Typiquement, dans les langues orales, on trouve des prépositions et des verbes de mouvement pour schématiser de façon distincte les structures spatiales.

En raison de leur modalité, les langues des signes n'utilisent pas les mêmes stratégies linguistiques pour schématiser les relations spatiales. La possibilité d'un certain isomorphisme dans l'expression des structures spatiales est principalement due au fait que les langues des signes expriment directement dans l'espace discursif les relations entretenues entre les différents éléments du discours. Toutefois, l'espace dans les langues des signes peut aussi être utilisé afin de représenter de façon plus abstraite les relations, comme par exemple la relation entretenue entre un verbe et ses arguments. Les langues orales, quant à elles, ne font aucune utilisation grammaticale de l'espace, et ne possèdent qu'un ensemble somme toute restreint d'éléments permettant la description et la représentation de schémas spatiaux. Cependant, les locuteurs d'une langue orale peuvent avoir recours à des gestes paralinguistiques afin de schématiser les situations spatiales décrites verbalement. Les locuteurs disposent d'une multitude de ressources gestuelles paraverbaux qui contribuent au sens de ce qui est produit verbalement. Le mode gestuel peut en outre permettre la représentation d'un objet, l'illustration de relations spatiales entretenues entre des entités,

l'exemplification d'une action, etc. Les gestes permettent également une description directe très détaillée d'une situation spatiale. De plus, puisque l'espace gestuel est immédiat et accessible, il permet de projeter physiquement une image conceptuelle qui sous-tend la parole.

Bien que les gestes accompagnant la parole ne fassent pas partie d'un système organisé et régi par des règles de formation, comme c'est le cas pour les signes des langues des signes (Dubuisson *et al.*, 1999), il n'en demeure pas moins qu'ils sont utilisés très tôt chez les enfants acquérant une langue orale (Kail et Fayol, 2000 ; Mousset, 1980). C'est le cas notamment du geste de pointer. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons particulièrement aux stratégies d'utilisation de l'espace communes aux langues orales et aux langues des signes. Bien que paralinguistique, l'utilisation de ces stratégies dans les langues orales contribue à la compréhension de la place qu'elles occupent au sein de la grammaire de la LSQ (section 2.2). Nous concluons ce chapitre en précisant pourquoi nous excluons de notre analyse les autres stratégies d'association spatiale (section 2.3).

## 2.2 Les stratégies d'utilisation de l'espace dans le langage

Les quatre stratégies d'utilisation de l'espace communes aux langues orales et aux langues des signes sont le POINTÉ (1), la localisation directe (2), la direction du regard (3) et l'inclinaison du tronc (4)<sup>31</sup>.

(1) MARIE PTÉ3(x)

(2) MARIE(x)

(3) MARIE(Rx)

(4) MARIE(Tx)

Nous traiterons de l'acquisition de certaines de ces stratégies (POINTÉ et direction du regard<sup>32</sup>) dans les sections suivantes, puisque les résultats de certaines études semblent mettre

---

<sup>31</sup> Les exemples (1)-(4) représentent des utilisations des stratégies en LSQ, et non en langue orale

en lumière le caractère saillant de ces stratégies sur le plan perceptuel (notamment en ce qui concerne le regard). Nous décrivons ensuite le système gestuel du modèle adulte, pour terminer avec la présentation de ces stratégies en tant que marques grammaticales d'association spatiale dans le système linguistique des langues des signes.

### 2.2.1 Le pointé

Le geste de pointer est un mouvement de communication produit par le corps. Il s'agit plus précisément de la projection d'un vecteur à partir du corps. Ce vecteur peut indiquer une direction, un lieu ou encore un objet. Selon Kita (2003b, p. 1), l'étude du geste de pointer est importante « because it is a foundational building block of human communication ». Plus précisément, cet auteur souligne que:

(5)

- Le pointé est omniprésent dans nos interactions quotidiennes avec les autres;
- L'action de pointer est un comportement unique aux humains;
- Le pointé est primordial pour l'ontogénie, c'est-à-dire pour le développement de l'individu, depuis la naissance jusqu'à l'état adulte;
- Le pointé n'est pas uniquement un vecteur, mais peut également être utilisé pour tracer dans l'espace un trajet ou une forme.

Lorsqu'on communique de l'information à propos de référents localisables, l'utilisation du geste de pointer est presque inévitable. Même lorsque nous parlons de référents qui ne sont pas présents dans l'espace autour de nous, nous pointons souvent vers un endroit vide situé devant nous. Un tel pointé assigne un certain sens à ce lieu dans l'espace, et il est possible de pointer à nouveau vers ce lieu ultérieurement dans le discours (McNeill, 2003). Par ailleurs, pointer nous différencie des primates, au même titre que le fait le langage. Le pointé qu'on peut observer chez les primates omet plusieurs éléments essentiels (l'intention de communiquer une information, le besoin d'attirer l'attention, etc.) présents dans le pointé des

---

<sup>32</sup> À notre connaissance, aucune étude ne traite de l'acquisition de la localisation et de l'inclinaison du tronc. Nous parlerons donc d'acquisition dans les sections concernant le pointé et la direction du regard.

humains (Butterworth, 2003 ; Povinelli *et al.*, 2003). Sur le plan développemental, le pointé est l'une des premières composantes communicationnelles acquises par l'enfant, et il apparaît chez les bébés plusieurs semaines avant les premiers mots. Lorsqu'un enfant commence à prononcer des mots, ces derniers sont généralement accompagnés d'un pointé. De plus, un des éléments clés permettant à l'enfant d'établir un lien entre un mot entendu et son référent est probablement le fait que la personne qui prend soin de lui produit plusieurs pointés. Finalement, le pointé sert à représenter de manière iconique une entité.

#### 2.2.1.1 L'acquisition du pointé

L'acquisition d'une langue première repose sur un système qui entre en action bien avant la production des premiers mots ou des premières phrases. L'enfant possède des mécanismes de traitement perceptif qui sont fonctionnels dès sa naissance. Au fur et à mesure qu'il sera exposé à sa langue première, ces mécanismes vont s'organiser en un système qui s'adaptera aux propriétés typiques de la langue de l'environnement, c'est-à-dire aux propriétés prosodiques et phonologiques (Bertoncini et Boysson-Bardies, 2000). Selon Veneziano (2000), il semblerait que les patterns conversationnels commencent à s'établir autour de l'âge de trois ou quatre mois. Les enfants commenceraient ainsi à prendre une place en tant que participants dans un acte de communication avant même l'émergence de la parole. L'auteure mentionne également que plusieurs interactions entre l'enfant et sa mère influencent l'émergence du langage. Par exemple, le fait que la mère et son enfant puissent porter conjointement leur attention sur un même objet ou encore sur un même événement est considéré comme étant déterminant dans les toutes premières acquisitions lexicales (Bloom, 2000). En effet, lorsque la mère parle de cet objet ou de cet événement à son enfant, elle lui fournit un cadre de référence à l'intérieur duquel cet objet ou événement comporte une signification. Si l'enfant fait le lien entre ce que sa mère dit et l'objet ou l'événement en question, la signification de ce dernier lui devient alors accessible. Ce sont le geste de pointer et le regard qui semblent constituer les comportements les plus favorables à ce type d'interaction entre la mère et son enfant. Ces comportements deviennent encore plus importants pour les enfants sourds dans la mesure où ces derniers ne peuvent compter que sur le canal visuel pour recevoir des informations de type linguistique et pour regarder l'objet sur lequel porte ces informations.

Selon Mousset (1980), il existe chez le jeune enfant entendant quelques gestes qui font partie du discours verbal et dont l'acquisition est primordiale pour ses progrès langagiers. Ces gestes se situent à la charnière de la communication et du langage et seraient indispensables au développement cognitif et langagier de l'enfant. Ils sont importants à un point tel que l'enfant devra apprendre à se servir de ces comportements pour attirer l'attention de sa mère (Bates, 1976, cité dans Goldin-Meadow et Morford (1985) ; Veneziano, 2000), et continuera à les utiliser après l'acquisition du langage. Le premier geste à être observé chez les enfants préverbaux est le geste de désignation, qui se manifeste par un pointé déictique. Celui-ci est produit vers l'âge de dix mois. Hannan et Fogel (1987) ont observé la forme spécifique du geste de pointer – main fermée avec index tendu - chez des bébés âgés de trois mois. Il ne semble cependant pas que des bébés de cet âge puissent utiliser cette forme de la main dans un but communicationnel (Tomasello *et al.*, 2007). Pour qu'il soit considéré comme un geste de désignation, le pointé doit être intentionnel (Mousset, 1980 ; Tomasello *et al.*, 2007). Un mouvement se charge de signification et se transforme en geste dans la mesure où ce dernier est aussitôt accueilli et reconnu comme étant signifiant. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les enfants sourds ont une performance légèrement supérieure dans ce domaine, le geste signifiant étant attendu et imité plus tôt.

Sur le plan de la perception, des études récentes ont montré que des enfants âgés de 14 mois peuvent interpréter des pointés produits par des adultes comme des actes de communication qui leur sont destinés (Behne *et al.*, 2005). Carpenter *et al.* (1998) ont montré que des bébés âgés de trois à six mois peuvent suivre du regard les pointés produits par un adulte. Cependant, le fait de suivre un geste de pointer n'implique pas que le bébé comprenne que l'adulte tente de diriger son attention sur un objet quelconque. Dans une étude menée par Behne *et al.* (2005) auprès de bébés âgés de 14 à 24 mois, les chercheurs ont tenté de vérifier si ces derniers étaient en mesure d'identifier des comportements produits par un adulte comme des indices communicationnels leur étant destinés. Deux boîtes ont été présentées aux bébés qui devaient trouver, sur la base d'indices gestuels fournis par une expérimentatrice (dans ce cas-ci un pointé), laquelle contenait un jouet. L'expérimentatrice produisait un pointé sans étendre le bras, en gardant sa main positionnée au milieu du corps, afin de

contrôler les indices de distance<sup>33</sup>. Simultanément à la production du pointé, elle dirigeait son regard vers la boîte contenant le jouet puis redirigeait son regard vers l'enfant, tout en utilisant des expressions faciales saillantes, comme un haussement des sourcils par exemple.

Les résultats montrent que les enfants s'améliorent avec l'âge :

(6)

- Les enfants de 14 mois ont montré un taux de réussite supérieur à 60 %;
- Les enfants de 24 mois ont montré un taux de réussite supérieur à 90 %;
- Les performances des enfants sont significativement au-dessus du seuil du hasard.

Afin de contrôler la condition expérimentale, les chercheurs ont évalué les performances des enfants lorsque l'expérimentatrice ne donnait pas d'indices *communicationnels*, c'est-à-dire lorsqu'elle produisait un pointé seul, sans regard ni expressions faciales. Tout en produisant son pointé, l'expérimentatrice regardait sa main, et en aucun moment ne dirigeait son regard vers l'enfant. Les résultats montrent que dans tous les cas, la performance des enfants relève du hasard (taux de réussite inférieur à 50 %).

Sur le plan de la production, il est généralement admis que les bébés pointent pour deux raisons :

(7)

- Ils pointent de façon impérative lorsqu'ils veulent qu'un adulte fasse quelque chose pour eux;
- Ils pointent de façon déclarative lorsqu'ils veulent attirer l'attention d'un adulte sur un objet particulier.

L'étude de Liszkowski *et al.* (2006) montre que des enfants âgés de 12 et 18 mois utilisent aussi le geste de pointer pour attirer l'attention d'un adulte afin de l'informer de la localisation d'un objet. Les bébés ne pointent pas de façon communicative uniquement pour

---

<sup>33</sup> Des études ont montré que bien que les chimpanzés n'interprètent pas le geste de pointer comme étant doté d'intention de communication, la distance relative à un objet peut avoir une influence sur la réponse du singe (Povinelli *et al.*, 2003).

demander quelque chose ou encore lorsqu'ils voient quelque chose d'intéressant, comme cela a été proposé antérieurement (Bates *et al.*, 1975, cités dans Liszkowski *et al.* (2006)). Les bébés pointent aussi pour diriger l'attention d'une personne sur la localisation d'un objet recherché par celle-ci. Ce type de pointé, de type informatif, implique selon les auteurs deux caractéristiques importantes :

(8)

- L'habileté cognitive de détecter les informations qui peuvent s'avérer pertinentes pour un adulte;
- La motivation de communiquer de l'information à autrui.

Sur le plan cognitif, pour comprendre que l'autre a besoin d'information, la personne qui pointe doit considérer cette autre personne comme un agent doté d'intention. La personne qui pointe aide la personne qui cherche à compléter cette intention<sup>34</sup>.

Sur le plan de la motivation, cette étude montre que des enfants en bas âge sont motivés à utiliser leurs habiletés communicationnelles afin de fournir des informations à autrui. Le rôle du pointé informatif est différent de celui du pointé déclaratif, qui est plutôt utilisé afin de partager un intérêt. La fonction du pointé déclaratif est davantage d'attirer l'attention de l'autre, de partager cette attention et de recevoir une rétroaction par rapport à un objet ou un événement (Liszkowski *et al.*, 2004). À l'opposé, lorsqu'un pointé informatif est produit, l'information donnée ne sert pas à amorcer une attention conjointe sur *le référent*, mais plutôt à être au service de *l'autre personne*. Le but n'est donc pas d'attirer l'attention vers l'objet en soi, mais plutôt d'informer la personne à qui on s'adresse. La production du pointé informatif avantagerait l'autre plutôt que soi-même.

---

<sup>34</sup> Il est à noter que la personne pour qui on pointe n'est pas obligatoirement à la recherche d'un objet, elle peut accidentellement avoir échappé ses clés sans s'en être rendu compte, par exemple.

Tomasello *et al.* (2007) précisent les raisons qui motivent les enfants à produire des pointés :

(9)

- Ils veulent que les autres *ressentent* des choses. Ils utilisent alors un pointé déclaratif afin de partager une émotion et une attention à propos d'un objet;
- Ils veulent que les autres *sachent* des choses. Ils utilisent alors un pointé informatif afin d'aider l'autre en lui donnant une information désirée;
- Ils veulent que les autres *fassent* des choses. Ils utilisent alors un pointé impératif afin de demander à l'autre de les aider à atteindre un but.

Les auteurs concluent que :

« [...] children's initial skills of linguistic communication emerge on the heels of their initial pointing gestures - and for the same basic communicative functions - because these two forms of interpersonal communication share a common social-cognitive, social-motivational infrastructure of shared intentionality. »

Très tôt, les enfants développent l'habileté à utiliser le geste de pointer pour remplir différents buts communicationnels. Avant même l'émergence des premiers mots, les pointés produits par les bébés possèdent les composantes de base, mais tout de même complexes, des pointés produits par les adultes (Tomasello *et al.*, 2007). À la lumière de ces observations, on s'attendra donc à ce que les possibilités permises par les pointés linguistiques des langues des signes soient beaucoup plus étendues et complexes.

#### 2.2.1.2 Le pointé dans le système gestuel du modèle adulte

Le fait de produire un pointé ne constitue pas nécessairement un acte de référence réussi (c'est le cas des pointés non dotés d'intention de communication dans l'étude de Behne *et al.* (2005)). De plus, le fait de suivre le pointé d'un partenaire vers une cible ne constitue pas nécessairement un acte de référence réussi. Pour qu'un tel acte de référence soit réussi, la personne qui pointe doit avoir une intention de communication, et cette intention doit être comprise par l'autre.

Dans une expérimentation menée auprès d'un sujet ayant subi une lésion sévère causant une aphasie, Goodwin (2003) a tenté de montrer que la compréhension d'un geste de pointer est grandement influencée par les situations physique et communicationnelle dans lesquelles se

trouvent les partenaires. Les résultats de l'étude montrent que sans la présence d'un système langagier riche, le sujet aphasique et son interlocuteur doivent fournir des efforts considérables afin d'établir la structure conceptuelle de l'espace. Précisément parce qu'il éprouve de sérieux problèmes à parler (production d'uniquement trois mots, mais très bonne compréhension de ce que les autres disent), le sujet fait une utilisation abondante de pointés orientés vers des espaces sédimentés, c'est-à-dire dont le sens fait partie de son univers quotidien (par exemple, pointer en direction du thermostat afin de demander qu'on modifie la température de sa chambre). Cependant, dans le cadre d'interactions de la vie quotidienne où il a une requête à signaler, ou lorsqu'il souhaite attirer l'attention de son partenaire sur un objet précis, les gestes de pointer de ce sujet sont souvent difficilement interprétables. Les pointés qu'il produit témoignent de l'importance de la conceptualisation de l'espace, et montrent que le simple fait de pointer ne peut être interprété clairement sans que l'intention de communication ainsi que le cadre spatial dans lequel le pointé est utilisé ne soient correctement interprétés. C'est d'ailleurs ce que suggèrent les résultats de l'étude de Behne *et al.* (2005). En effet, sans autres informations communicationnelles, les enfants qui ont participé à cette étude n'étaient pas en mesure d'identifier l'intention de communication derrière le pointé produit par l'expérimentatrice. De façon encore plus générale, Goodwin (2003) mentionne l'importance de ne pas focaliser exclusivement sur les propriétés de systèmes gestuels individuels. Il suggère plutôt d'investiguer l'organisation de ces systèmes qui se sont développés en conjonction avec l'action humaine (en utilisant la parole pour parler d'événements, pour décrire des situations, etc.). Dans cette perspective, l'utilisation du geste de pointer ne peut être expliquée en regardant le corps de façon isolée. Elle doit plutôt être interprétée en relation avec le cadre spatial, la situation discursive et les connaissances partagées du monde perceptuel.

Lorsqu'on utilise le geste de pointer, on se trouve dans une situation impliquant minimalement deux participants, dont l'un tente d'établir un schéma spatial particulier qui sera partagé par lui et son interlocuteur et qui permettra d'organiser le discours (Goodwin, 2003). Le geste de pointer constitue un acte porteur de sens à travers la contextualisation mutuelle d'un ensemble de ressources sémiotiques, incluant minimalement :

(10)

- Un corps pouvant être perçu par l'autre et produisant un acte de pointer;
- Un discours que deux participants élaborent et qui est enrichi par un acte de pointer;
- Les propriétés de l'espace qui constitue la cible du geste de pointer;
- L'orientation des participants l'un par rapport à l'autre et par rapport à l'espace vers lequel le pointé est dirigé;
- L'événement plus large à l'intérieur duquel l'acte de pointer est produit.

Ainsi, comme le montre l'étude de Goodwin (2003), la compréhension d'un geste de pointer est situationnelle. D'ailleurs, comme le soulignent Tomasello *et al.* (2007), l'étude de l'acte de pointer est intéressante du point de vue fonctionnel, puisque l'utilisation du pointé n'a pas de signification spécifique unique. Le geste de pointer peut être porteur d'une multitude de significations. C'est du moins ce que suggèrent les études portant sur la production de pointés chez des enfants âgés d'à peine un an. Même si on peut observer des variations de forme, la fonction interpersonnelle de base, visant à diriger l'attention de quelqu'un vers quelque chose, semble être un universel humain.

### 2.2.1.3 Le POINTÉ dans les langues des signes

Le signe POINTÉ est attesté dans toutes les langues des signes décrites à ce jour (Bergman, 1980, pour la SSL ; Bos, 1990, pour la SLN ; Deuchar, 1984, pour la BSL ; Engberg-Pedersen, 1986, pour la DSL ; Padden, 1983, pour l'ASL ; Pizzuto, 1985, pour la LIS ; Zeshan, 2000, pour l'IPSL, entre autres). Le signe POINTÉ comporte deux formes, soit une forme dirigée vers un point de l'espace, dans laquelle l'index est en extension et tous les autres doigts fermés (tel qu'illustré à la figure 1.7 et repris à la figure 2.1), et une autre forme, dirigée vers une zone de l'espace, dans laquelle tous les doigts sont écartés et en extension (figure 2.2).

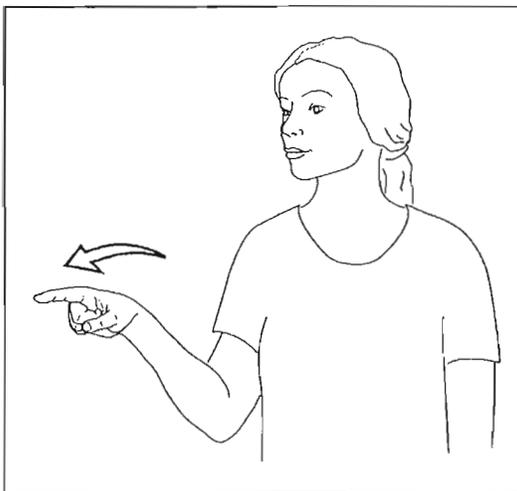


Figure 2.1 – Le signe POINTÉ-point

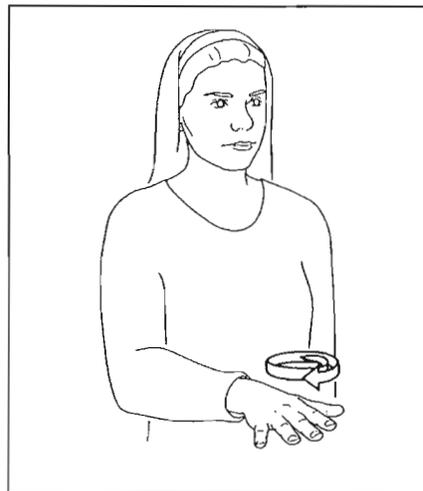


Figure 2.2 - Le signe POINTÉ-zone

Le signe POINTÉ a fait l'objet de nombreuses études dans les langues des signes. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à sa fonction pronominale, c'est-à-dire à son statut d'élément permettant de faire référence à un signe préalablement situé dans l'espace. D'autres l'ont aussi identifié comme un déterminant lorsqu'il accompagne un nom. Une synthèse des différentes recherches ayant traité du signe POINTÉ est présentée dans le tableau 2.1 ci-dessous.

Tableau 2.1  
Le POINTÉ, pronom et déterminant

Langue des signes	Fonction		Auteur
	pronom	déterminant	
ASL	x	x	Lillo-Martin et Klima (1990) McBurney (2004) Meier (1990) MacLaughlin (1997) Neidle <i>et al.</i> (2000) Zimmer et Patschke (1990), entre autres
BSL	x		Deuchar (1984)
DSL	x	x	Engberg-Pedersen (1993)
HKSL		x	Tang et Sze (2002)
LIS	x		Pizzuto (1985)
LSF	x	x	Blondel <i>et al.</i> (2004) Bras <i>et al.</i> (2004) Millet (2006a, b)
LSQ	x	x	Vercaingne-Ménard et Pinsonneault (1996) Parisot (2003) Dubuisson <i>et al.</i> (2000)
IPSL	x		Zeshan (2003)
SLN	x		Bos (1990)
SSL	x		Bergman et Wallin (2003)

Des études ont montré que l'utilisation déictique du POINTÉ fait partie des premiers gestes de la communication, tant chez les enfants sourds que chez les enfants entendants (Butterworth, 2003 ; Goldin-Meadow et Morford, 1985 ; Mousset, 1980). Friedman (1975) soutient plutôt que dans les langues des signes, l'utilisation du POINTÉ est non seulement culturelle, mais également linguistique. Selon l'auteure, le POINTÉ pronom fait partie du

lexique des langues des signes et permet de faire la distinction entre la première et la deuxième personne du singulier d'une part et la troisième personne du singulier d'autre part. Si le référent est présent, le POINTÉ pronom est orienté vers ce référent. Les première et deuxième personnes sont toujours déictiques (puisqu'elles sont toujours présentes dans l'environnement discursif), alors que la troisième personne peut être déictique ou anaphorique. Si le référent est absent, la référence anaphorique est réalisée par la production d'un POINTÉ pronom orienté vers le locus préalablement associé à un élément lexical, cette association spatiale ayant laissé une *trace* (Liddell, 1990, 1995 ; Parisot, 2003) relativement permanente dans l'espace discursif. Certains ont défini cette trace comme un locus *référentiel* (Lillo-Martin et Klima, 1990 ; Padden, 1983). Il a également été proposé que le système pronominal des langues des signes se distingue de celui des langues orales, la forme du pronom pouvant varier selon un nombre infini de possibilités (le POINTÉ peut être orienté vers un nombre infini de points dans l'espace). Il se distingue de plus par le fait que la référence pronominal en langue des signes n'est jamais ambiguë, contrairement à la référence en français. En effet, comme le montre l'exemple du français en (11), la référence réalisée par les pronoms *elle* et *l'* est ambiguë puisque les deux référents possibles partagent les mêmes traits formels de genre et de nombre.

(11) J'ai vu Rachel et Nathalie hier. Elle l'a invitée pour le souper.

Une telle référence ne serait pas ambiguë en langue des signes, puisque chacun des éléments aurait été préalablement associé à un locus spatial distinct.

Meier (1990) propose qu'il n'existe pas de distinction grammaticale entre la deuxième et la troisième personne en ASL, étant donné que dans les deux cas, les référents peuvent être associés à une infinité de loci spatiaux. Meier fournit des arguments qui soutiennent la distinction première-autre que première personne (*first-non first person*). Premièrement, la forme de la première personne ne varie pas selon les signeurs et selon la situation discursive, contrairement à la forme autre que première personne. La forme de la première personne peut ainsi être listée dans le lexique sans problème. Deuxièmement, il note des différences formelles entre le pluriel de la première personne et le pluriel de la forme autre que première personne. Le pluriel de la forme autre que première personne est compositionnel : il combine la configuration, le lieu de la forme singulière et un mouvement en arc. Le pluriel de la forme

première personne, quant à lui, n'est pas compositionnel : le signeur produira plutôt un double contact sur sa poitrine en association avec un léger déplacement latéral (plutôt qu'un mouvement en arc) sur la forme de la première personne. Vercaingne-Ménard et Pinsonneault (1996) ont quant à elles suggéré que la LSQ fait une distinction fonctionnelle entre les pronoms de première et de deuxième personnes d'une part, et les pronoms de troisième personne d'autre part, puisque seuls ces derniers peuvent être anaphoriques. Les pronoms de première et de deuxième personne ne peuvent être utilisés qu'en présence de l'entité à qui ils réfèrent, soit le signeur et son partenaire.

Le signe POINTÉ permettant l'association spatiale du SN a été moins abordé que son homophone ayant une fonction pronominale dans la littérature sur les langues des signes. Certains auteurs le nomment déterminant, sans fournir de description formelle et fonctionnelle (c'est le cas, entre autres, de Liddell (2003)). D'autres mentionnent plutôt le POINTÉ comme permettant l'association spatiale d'un nom et d'un locus, sans jamais en parler comme d'un déterminant (Emmorey, 1996 ; McBurney, 2002, entre autres), probablement afin d'éviter d'avoir à justifier ce choix terminologique.

Il a été mentionné, au chapitre 1, qu'une classification phonologique des noms de la LSQ permet de distinguer deux classes de noms selon leur forme en contexte. Qu'ils soient localisables ou ancrés, les noms de la LSQ peuvent être associés à des loci à l'aide du signe POINTÉ. Sur le plan distributionnel, le signe POINTÉ est généralement produit après le nom, tant avec un nom ancré (exemple en (12)) que localisable (exemple en (13)).

(12) POLICIER(a) PTÉ3(ax) TRAVAIL(b) APP.3(ax) 3a-ABANDONNER-3b(x-y)  
'Le/Un policier abandonne son travail.'

(13) MARIE(a)(Tx) PTÉ3(ax) SPAGHETTI(b)(Ty) 3a-AIMER-3b(Tx) PTÉ3(ax)  
'Marie aime le spaghetti.'

Dans l'exemple (12), le nom ancré POLICIER est produit sur son lieu d'articulation ancré (le torse, en haut à gauche), et est associé au locus *x* à l'aide du signe POINTÉ orienté vers ce locus. Dans l'exemple (13), le nom localisable MARIE est produit dans l'espace neutre (devant le signeur, à la hauteur des coudes) et est associé au locus *x* à l'aide du signe POINTÉ orienté vers ce locus.

Le signe POINTÉ peut également être produit en position prénominale, tant avec un nom ancré (exemple en (14)) qu'avec un nom localisable (exemple en (15)).

(14) FEMME(a) PTÉ3(ax) **PTÉ3(by) HOMME(b)** 3b-AIDER-3a (y-x)(Tx)  
'L'/Un homme aide la/lune femme'

(15) LANGUE(ax)(Tx) LANGUE(by)(Ty) [**PTÉ3(ax) ALLEMAND(ax)**](Tx)  
[FRANÇAIS(by)](Ty) 3b-PRÊTER-3a(yx)++  
'Le français a beaucoup prêté à l'allemand'

Dans l'exemple (14), le nom HOMME est produit sur son lieu d'articulation ancré (le front) et est associé au locus spatial y via le signe POINTÉ orienté vers ce locus. Selon nous, la notion d'économie articulatoire permet ici d'expliquer la position du POINTÉ par rapport au nom. En effet, le fait de produire le POINTÉ associant HOMME à un locus immédiatement après l'articulation du signe POINTÉ associant FEMME à un locus a pour effet d'économiser les transitions de configurations manuelles, puisque les deux POINTÉ ont la même configuration manuelle. Dans l'exemple (15), le signe localisable ALLEMAND est associé au locus x à l'aide du signe POINTÉ orienté vers ce locus et par une localisation directe sur ce même locus. C'est ici aussi la notion d'économie de configuration manuelle qui explique la position prénominale du POINTÉ, puisque ce signe a une configuration similaire au signe LANGUE, mais très différente du signe ALLEMAND. L'articulation du signe ALLEMAND avant le POINTÉ aurait forcé le signeur à changer de configuration manuelle pour la production de ce signe et de recharger encore la forme de sa main pour la production du POINTÉ, ce qui est moins économique sur le plan articulatoire.

Certains auteurs considèrent le POINTÉ prénominal comme un marqueur de définitude en ASL, alors que le POINTÉ postnominal est plutôt traité comme un adverbe de localisation (MacLaughlin, 1997 ; Neidle *et al.*, 2000). D'autres, comme Engberg-Pedersen (1993, 2003), n'associent pas de marque de définitude à la position du POINTÉ, mais suggèrent plutôt que l'association spatiale permet de marquer la spécificité du référent. Parisot et Rinfret (2005) ont montré qu'on trouve généralement le POINTÉ en position postnominale, mais qu'il peut être produit en position prénominale pour des raisons d'économie articulatoire (afin de minimiser les transitions entre les articulateurs), ou s'il est accentué. La position du POINTÉ

par rapport au nom n'est d'aucune façon liée à une marque grammaticale de définitude en LSQ.

Bouchard *et al.* (2005) ont quant à eux remis en question l'appartenance du signe POINTÉ à deux catégories distinctes (pronom ou déterminant) et ont proposé qu'en LSQ, ce signe peut remplir deux fonctions grammaticales distinctes, soit de permettre i) une association spatiale entre un nom et un locus (exemple (16)) et ii) la référence anaphorique à des éléments préalablement associés à des loci (exemple (17)). Le signe POINTÉ sert ainsi autant à actualiser qu'à réactualiser des référents.

(16) VOLEUR(a) PTÉ3(ax) POLICIER(b) PTÉ3(by) 3b-ATTRAPER-3a(y-x)  
'Le/Un policier attrape le/un voleur'

Dans cet exemple, les noms VOLEUR et POLICIER sont respectivement associés aux loci *x* et *y* à l'aide du signe POINTÉ.

Dans l'exemple suivant, le POINTÉ remplit une autre fonction grammaticale, soit celle de marquer un accord entre le verbe SE-FÂCHER et les actants CHEF (agent) et POLICIER (patient).

(17) POLICIER(a) PTÉ3(aX) CHEF(b) PTÉ3(by) 3b-SE-FÂCHER PTÉ3(by)  
PTÉ3(ax)<sup>35</sup>  
'Le/Un chef se fâche contre les/des policiers'

Dans cet exemple, les noms POLICIER et CHEF sont respectivement situés sur les loci *X* et *y*. La trace laissée par cette association spatiale est par la suite réutilisée par les POINTÉ pronoms clitiques PTÉ3(by) et PTÉ3(ax), orientés vers ces mêmes loci, afin de marquer l'accord entre le verbe et ses arguments.

Contrairement au pointé utilisé en cooccurrence avec la parole, le POINTÉ apparaissant dans les langues des signes a clairement un statut linguistique, en ce sens qu'il fait partie de leur

---

<sup>35</sup> Le verbe SE-FÂCHER appartient à la classe des verbes dits rigides. La forme phonologique rigide de ces verbes nécessite très souvent le recours à des pronoms postverbaux pour marquer l'accord avec leurs arguments (voir Parisot (2003) pour une description de l'accord des verbes à forme rigide en LSQ).

système linguistique. Le fait de nous intéresser à la présence du pointé dans le discours oral nous permet, dans une certaine mesure, de comprendre pourquoi le signe POINTÉ est attesté dans toutes les langues des signes. En effet, si le geste de pointer est compris très tôt par des enfants, et si ce même geste est présent dans presque toutes les cultures, il n'est pas étonnant qu'il ait été intégré dans la grammaire des langues des signes. Il sera intéressant cependant de voir dans quelle mesure cet élément est indicateur de saillance dans les langues des signes, et de comprendre le rôle précis qu'il occupe lorsqu'il permet l'association spatiale.

### 2.2.2 La localisation

La localisation est la stratégie par laquelle les mains produisent directement dans l'espace la représentation d'un objet ou d'une entité (concrète ou abstraite) afin de rendre visible la représentation mentale de cette entité. Lorsque le geste de localisation est utilisé dans le discours oral, il apparaît en cooccurrence avec la parole. Dans le cas des langues des signes, il s'agit d'un signe qui est directement associé à un locus dans l'espace, ce locus se voyant attribuer les caractéristiques du référent nommé.

#### 2.2.2.1 La localisation dans le système gestuel du modèle adulte

À notre connaissance, aucun auteur travaillant sur le rôle des gestes dans le discours oral n'a utilisé le terme *localisation*. Cependant, comme nous l'avons montré au chapitre 1, les langues ont la possibilité d'exprimer des situations spatiales, et la nature de la description faite dépendra des stratégies gestuelles utilisées et de la manière d'envisager la scène spatiale décrite.

Dans la classification des gestes proposée par Kendon (2004), on trouve les gestes qui sont utilisés conjointement avec des mots ou des phrases considérés comme sémantiquement équivalents. Par exemple, dans un contexte où un locuteur parle de la fête de Noël et du fait qu'il vient de décorer son sapin, il pourra, avec ses mains, tracer dans un endroit précis de l'espace la forme de son sapin. L'auteur suggère que les raisons motivant le choix d'utiliser un geste dans ce contexte et de le localiser dans l'espace peuvent être de différents ordres<sup>36</sup> :

---

<sup>36</sup> L'auteur ne mentionne en aucun temps les raisons de ce postulat.

(18)

- Pour rendre l'élément du discours plus saillant;
- Pour rendre physiquement présente dans l'espace la représentation d'un concept;
- Pour prolonger la présence du concept en question pendant un bref moment.

Un locuteur peut aussi utiliser le geste de localisation afin de représenter la forme, la taille ainsi que les caractéristiques spatiales de l'objet auquel il réfère. Le geste de localisation devient pertinent dans la mesure où les caractéristiques spatiales deviennent visuellement accessibles à l'interlocuteur. Prenons par exemple un contexte où le locuteur explique le travail qu'il accomplit dans un entrepôt. Tout en produisant la phrase *Je dois d'abord prendre des petites boîtes et les déposer sur les tablettes, et je dois terminer avec les grosses boîtes*, le locuteur pourra, par des gestes représentant la forme des boîtes, localiser directement les petites boîtes dans l'espace en haut de lui pour montrer que les petites boîtes sont placées sur les tablettes supérieures. Il poursuivra sa description en localisant directement les grosses boîtes dans un espace situé sous celui associé aux petites boîtes, si cela correspond à la description qu'il veut donner de la situation spatiale décrite. Par son geste de localisation, le locuteur a pu rendre compte de certains concepts de façon assez économique, la parole à elle seule requérant beaucoup plus de détails. La description de la structure spatiale de l'activité est ainsi accomplie plus rapidement à l'aide de gestes qu'en utilisant la parole uniquement. En effet, les gestes, combinés à la parole, peuvent transmettre une image plus complète que la parole utilisée isolément. Cependant, la production de gestes simultanément à la production de la parole n'a pas nécessairement pour effet de transmettre une image plus complète d'une scène spatiale. Il s'agit plutôt d'une des possibilités offertes par le recours aux gestes, comme c'est le cas dans l'exemple cité précédemment. En plus de rendre saillant certains concepts, de préciser les caractéristiques spatiales d'une situation, de prolonger, au besoin, la représentation d'un concept dans l'espace et de rendre visible la perspective selon laquelle le locuteur fait sa description, le geste de localisation peut permettre au locuteur d'organiser sa pensée (Gullberg, 1998 ; Kita, 2000 ; McNeill, 2000).

Enfin, le geste de localisation pourra également être utilisé afin de schématiser certaines relations, notamment une relation d'opposition entre deux entités (Calbris, 1990, 1999). Un locuteur pourra utiliser ses mains pour situer dans l'espace des concepts plus abstraits afin de les mettre en évidence. Il pourra par exemple dire *D'un côté il y a les bons, et de l'autre il y a*

*les mauvais*. Le locuteur placera ses mains pendant la production de *D'un côté il y a les bons* et déplacera ses mains dans l'espace pendant la production de *et de l'autre il y a les mauvais*. De cette façon, le locuteur mettra en évidence d'une part chacun des concepts faisant partie de sa description, et d'autre part la relation d'opposition entre ces deux concepts. Tous ces gestes de localisation contribuent à la cohésion du discours et à l'organisation de la pensée. De plus, puisque l'espace gestuel est immédiat et accessible, le geste de localisation permet de projeter physiquement une image conceptuelle afin de la rendre plus saillante dans le discours. Il s'agit, dans l'optique de Rathmann et Mathur (2002), d'une utilisation significative de l'espace gestuel faite par les locuteurs d'une langue orale qui permet de rendre visible ce qui est contenu dans l'espace conceptuel.

#### 2.2.2.2 La localisation dans les langues des signes

La stratégie manuelle de localisation directe est possible dans les langues des signes avec les signes dont la forme phonologique permet de les déplacer dans l'espace. Par exemple, la forme souple du signe AMI permet de le situer dans l'espace neutre (encadré fait d'un trait continu), mais permet également de l'associer à une infinité<sup>37</sup> de loci spatiaux (encadrés faits d'un trait pointillé), tel que schématisé à la figure 2.3.

---

<sup>37</sup> L'utilisation de plusieurs loci spatiaux dans un même discours est tout de même contrainte par des facteurs liés à des limitations perceptuelles (Liddell, 1995). Ces contraintes relèvent d'une limite mnémotique du nombre de référents que l'on peut garder en mémoire lors d'un discours et d'une limite discriminante en lien avec la proximité physique des éléments situés dans l'espace.

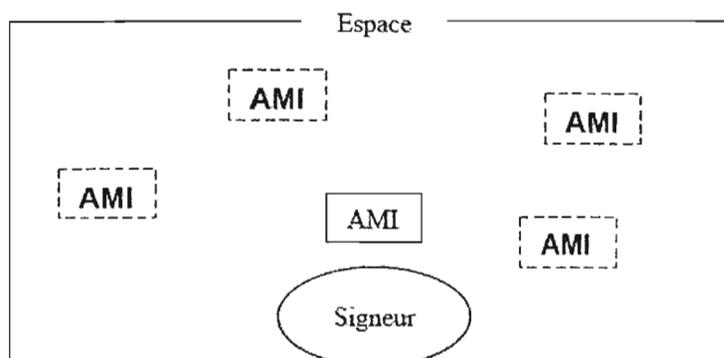


Figure 2.3 - Schématisation de l'association spatiale par localisation

La localisation directe a été décrite par certains auteurs comme un moyen permettant l'association spatiale d'un nom et d'un locus dans l'espace discursif (Emmorey, 1996 ; Engberg-Pedersen, 1993 ; McBurney, 2002 ; Winston, 1995, entre autres).

L'exemple (19) montre un cas de localisation directe d'un élément sur un locus spatial.

(19) FEMME(a) PTÉ3(ax) NOTAIRE(by) 3b-QUESTIONNER-3a(y-x)  
'Le/Un notaire questionne la/une femme.'

En forme de citation, le nom localisable NOTAIRE est produit dans l'espace neutre. Dans l'exemple (19), ce même signe est directement produit sur le locus spatial  $y$ , ce qui a pour effet d'associer le nom NOTAIRE à ce locus  $y$ .

En plus de permettre l'association spatiale, la localisation a été décrite par Engberg-Pedersen (1993, 2003) comme permettant d'encoder des informations sémantiques (comme la spécificité d'un référent). Selon l'auteure, le choix d'associer spatialement un référent permet de mettre celui-ci en évidence. De plus, cette association spatiale ajoute un sens spécifique au message véhiculé par le signeur, le fait de localiser un élément dans l'espace permettant au signeur de schématiser la manière dont il conceptualise son message. Le signeur pourra utiliser l'espace pour localiser des référents correspondant à des personnes, des objets, des lieux, des périodes de temps, ainsi que d'autres idées abstraites. Plus l'importance du référent sera élevée dans le discours, plus le signeur sera susceptible de le localiser dans l'espace, et c'est en cela que la localisation permet d'exprimer la spécificité d'un référent.

Winston (1995) a elle aussi identifié la localisation comme une stratégie permettant de marquer la spécificité du référent faisant partie d'un discours signé. Elle ajoute que parmi les stratégies d'association spatiale disponibles dans les langues des signes, les stratégies manuelles, comme la localisation, sont plus facilement perceptibles par les interlocuteurs que les stratégies non manuelles. Ainsi, l'association d'un référent à un locus à l'aide de la localisation sera plus perceptible qu'une association spatiale par utilisation simple du regard. De même, l'utilisation simple d'une stratégie est plus subtilement perceptible que la combinaison de plusieurs stratégies. En plus de suggérer le degré de perceptibilité des différentes stratégies d'association spatiale, l'auteure discute également du caractère saillant vs non saillant des éléments situés dans l'espace. Elle semble ainsi faire une distinction entre saillance perceptuelle et saillance discursive, sans toutefois le mentionner explicitement. Selon elle, les signes pour lesquels l'espace est sollicité via l'association spatiale seraient indicateurs d'une certaine saillance discursive, contrairement à ceux pour lesquels l'espace n'est pas sollicité. L'auteure mentionne que l'utilisation simple ou combinée de différentes stratégies d'association spatiale dépasse largement la portée de son étude, mais qu'une telle analyse est essentielle à la compréhension des interactions entre la référence spatiale et la structure du discours dans les langues des signes.

McBurney (2002) et Emmorey (1996) ont quant à elles identifié la localisation comme permettant l'association spatiale, mais dans le but de décrire la référence pronominale. Selon McBurney (2002), la localisation d'un élément dans le discours signé forme la base de la référence pronominale et joue un rôle crucial pour distinguer des personnes dans le discours. Elle ne mentionne en aucun temps que la localisation permet d'encoder la spécificité d'un référent, mais souligne tout de même que la réutilisation d'un locus préalablement associé à un référent a pour effet de référer à une entité spécifique. Selon Emmorey (1996), un référent sera localisé dans l'espace afin de pouvoir exprimer des relations de coréférence entre une proforme (un POINTÉ pronom ou un classificateur) et son antécédent. Si cette association ne fait pas partie de la représentation linguistique, alors il doit y exister une relation très intime entre la structure linguistique et les représentations non linguistiques de l'espace. Elle ajoute que les positions spatiales associées à des référents peuvent également contenir des informations locatives à propos du référent. Par exemple, le fait de localiser le signe AMI peut être interprété comme signifiant *Mon ami est là à ma gauche*. L'auteure ajoute qu'une

telle interprétation n'est pas requise par la grammaire, la localisation pouvant tout aussi bien établir une relation entre AMI et le locus qui se trouve à gauche du signeur.

### 2.2.3 La direction du regard

Plusieurs études menées sur l'utilisation des gestes dans la communication ont souligné l'importance du contact visuel pour la compréhension des gestes (Goodwin, 1986, entre autres). Le regard qui nous intéresse ici est celui ayant une fonction déictique ou référentielle, c'est-à-dire celui dirigé vers des entités présentes ou non dans l'espace.

#### 2.2.3.1 L'acquisition de la direction du regard

Plusieurs études suggèrent que les bébés, avant même de comprendre le geste de pointer, semblent être sensibles aux regards dirigés vers différents points de leur environnement. D'Entremont *et al.* (1997) ont observé que des bébés pouvaient suivre le changement dans l'orientation du regard d'un adulte à l'intérieur de leur champ visuel dès l'âge de quatre mois. Cependant, comme c'est le cas pour le pointé, le fait qu'un bébé suive le regard d'un adulte n'implique pas qu'il comprenne l'intention de communication derrière ce geste (Behne *et al.*, 2005). Butterworth (1998, cité dans Butterworth (2003)) souligne qu'il est difficile de confirmer que de tels mouvements des yeux chez le bébé puissent être interprétés comme une réponse à un changement de direction du regard chez l'adulte, entre autres pour des raisons physiologiques. En effet, le bébé, avant l'âge de neuf mois, est limité dans sa capacité de pouvoir identifier une cible de façon précise. Plusieurs éléments pourront influencer son comportement, comme par exemple si la cible est en mouvement ou si elle est mise en évidence de quelque façon que ce soit par rapport à d'autres éléments de son environnement (Butterworth, 2003). Les caractéristiques du signal émis par l'adulte pourront également influencer la réponse du bébé, comme un mouvement des yeux, un mouvement des yeux accompagné d'un changement de position de la tête, ou un pointé accompagné d'un mouvement des yeux. C'est d'ailleurs ce que suggèrent les résultats du second volet de l'étude menée par Behne *et al.* (2005) que nous avons introduite à la section 2.2.1.1. Dans ce second volet, les bébés devaient trouver, sur la base d'indices gestuels fournis par une expérimentatrice (dans ce cas-ci un regard), laquelle de deux boîtes contenait un jouet. Afin de produire un regard chargé d'intention de communication, l'expérimentatrice tournait sa

tête, regardait la boîte contenant le jouet caché, et redirigeait ensuite son regard vers l'enfant. Pendant ce changement dans la direction du regard, l'expérimentatrice renforçait son intention de communication avec des expressions faciales telles un haussement des sourcils. Les résultats montrent que :

(20)

- Les enfants âgés de 24 mois sont significativement meilleurs que les plus jeunes;
- Le taux de réussite est très élevé, tant pour la compréhension du pointé que du regard, chez les enfants âgés de 24 mois;
- Les enfants s'améliorent avec l'âge, cette amélioration étant plus rapide pour la compréhension du pointé que pour celle du regard;
- La compréhension du pointé est significativement meilleure que celle du regard chez les 18 mois; chez les 14 et 24 mois, aucune différence significative n'a été observée entre la compréhension du pointé et celle du regard.

Tout comme pour le pointé, les chercheurs ont contrôlé la condition regard. Au lieu de regarder explicitement la cible, c'est-à-dire en utilisant des expressions faciales porteuses de sens et en redirigeant ensuite son regard vers le bébé, l'expérimentatrice n'a fait que regarder la cible, sans recourir à d'autres indices communicationnels. Les résultats montrent que les réponses des enfants ne se différencient pas du hasard. Les auteurs concluent que le regard doit être accompagné d'autres comportements (comme un haussement des sourcils) pour être interprété en tant qu'intention de communication. Il doit aussi être dirigé en alternance entre l'objet cible et le regard de l'enfant.

Les résultats de l'étude de Behne *et al.* (2005) suggèrent que des bébés à peine âgés de 14 mois sont capables de réaliser que le comportement d'un adulte est produit pour leur propre bénéfice, en plus de comprendre que ce comportement est pertinent dans le contexte d'une activité conjointe. Ces résultats suggèrent aussi que l'habileté des enfants à inférer une intention communicationnelle n'est pas restreinte aux interactions linguistiques; ils sont capables d'inférer une intention de communication lorsque cette dernière est exprimée par des comportements non verbaux<sup>38</sup>. Cette habileté est, selon les auteurs, essentielle à

---

<sup>38</sup> À notre connaissance, aucune étude en acquisition ne s'est intéressée à la compréhension d'un regard et d'un pointé respectivement orienté vers des objets distincts (autres que la main).

l'acquisition et au développement du langage, ainsi qu'à d'autres formes d'apprentissages culturels et d'activités coopératives partagées.

Les études sur la perception du regard chez les bébés sont intéressantes, dans la mesure où elles pourraient remettre en question la suggestion de Winston (1995) selon laquelle l'utilisation du regard est une stratégie peu saillante. Comme le soutient l'auteure (p. 92) :

« Some of these features appear to be more subtle than others. Using only eyegaze with a slight rotation of the head is less remarkable than physically shifting the entire body from one space to another. »

Le regard est impliqué dans presque tous les actes de référence dans les langues des signes. Le fait que des bébés âgés d'à peine un an soient en mesure d'identifier ce comportement comme étant doté d'une intention de communication suggère que des signeurs adultes auront une perception nette de ce comportement, d'autant plus que ce dernier fait partie de la grammaire des langues des signes. Ces études sont aussi intéressantes sur le plan du cumul des stratégies. Toujours selon Winston (1995, p. 92), « using a few of these features is more subtle than using several at the time ». C'est ce que semble confirmer l'étude de Behne *et al.* (2005), le pointé étant davantage compris par les bébés lorsqu'il est produit en cooccurrence avec un regard chargé d'informations, que lorsqu'il est utilisé seul.

#### 2.2.3.2 La direction du regard dans le système gestuel du modèle adulte

Certaines études ont identifié la direction du regard comme une stratégie permettant de désigner la personne ou l'objet dont on parle, ou encore de signifier visuellement, sans nécessairement le dire explicitement, qu'on parle d'une entité (Clark, 2003 ; Kendon et Versante, 2003). D'autres études ont quant à elles montré que, dans certaines cultures, le regard est utilisé en combinaison avec une rotation de la tête afin d'identifier un endroit ou un objet qui ne peut être vu par le locuteur au moment où il parle de cet endroit ou de cet objet (Wilkins, 2003). Dans ce type de situation, il y a une certaine schématisation de l'espace : le locuteur établit un espace servant de base, une sorte de carte mentale dans laquelle il se situe, et son regard est dirigé vers l'endroit ou l'objet dont il parle, par rapport à sa propre localisation à l'intérieur de cet espace conceptuel. L'utilisation faite de l'espace est référentielle, puisque les entités vers lesquelles est dirigé le regard sont conceptuelles. Dans

le même ordre d'idées, Kita (2003a) a montré que lorsque des locuteurs pointent vers une cible visible ou invisible dans un contexte où ils fournissent des directives à suivre pour se rendre à un endroit précis, le regard cherche d'abord la cible. Dans presque tous les cas où la direction donnée implique un endroit qui n'est pas visible, le regard est d'abord orienté vers la zone cible, et le pointé est ensuite effectué. Il y a, encore une fois, une certaine schématisation de l'espace, ce qui permet au locuteur et à son partenaire de visualiser la zone sans réellement la voir, comme le suggère Wilkins (2003). Kita (2003a) souligne que dans de tels cas, la raison pour laquelle le locuteur dirige son regard vers la cible n'est cependant pas clairement identifiable. Deux raisons sont possibles à cela :

(21)

- Le locuteur veut évaluer correctement la direction estimée de la cible (pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de son interlocuteur<sup>39</sup>);
- Cette estimation est déjà faite et le regard est orienté afin d'établir une attention conjointe sur l'endroit où la cible est située.

Peu importe la raison, les opérations cognitives sous-jacentes aux mouvements des yeux et à la parole peuvent partiellement rendre compte de la manière dont ces comportements sont coordonnés dans la formulation d'une direction à suivre. De plus, il semble que les adultes aient généralisé à l'utilisation du regard les différentes fonctions communicatives du pointé identifiées chez les bébés, soit :

---

<sup>39</sup> Notre ajout.

(22)

- La fonction déclarative : l'utilisation du regard permet alors une attention à propos d'un objet;
- La fonction informative : l'utilisation du regard permet alors d'aider l'autre en lui donnant une information désirée;
- La fonction impérative : l'utilisation du regard permet alors de demander à l'autre de l'aider à atteindre un but.

Le regard est donc une stratégie largement utilisée dans la communication. Le locuteur peut diriger son regard vers une entité afin de diriger l'attention de son interlocuteur vers cette entité, ou il peut regarder un objet faisant partie de l'espace perceptuel simplement pour parler de cet objet. Il peut également diriger son regard vers une zone de l'espace afin de parler d'une entité absente, et ainsi permettre la représentation d'un schéma spatial.

### 2.2.3.3 La direction du regard dans les langues des signes

Le regard est une stratégie d'association spatiale qui fait partie intégrante de la grammaire des langues des signes. Il peut être utilisé, entre autres, dans l'accord verbal afin de marquer la relation que le verbe entretient avec son sujet (dans les phrases à un argument) et généralement avec son objet (dans les phrases à deux arguments) (Bahan, 1996 ; Neidle *et al.*, 2000 ; Parisot, 2003). Il est aussi utilisé afin de situer un élément dans l'espace discursif (Emmorey, 1996 ; Engberg-Pedersen, 1993, 2003 ; MacLaughlin, 1997 ; McBurney, 2002 ; Parisot et Rinfret, 2008).

Cette stratégie non manuelle peut être utilisée tant avec des noms ancrés qu'avec des noms localisables, comme le montrent respectivement les exemples (23) et (24).

(23) CHAT(a)(Rx) 3a-MIAULER(x)  
'Le/Un chat miaule.'

(24) AMI(a)(Rx) APP.2 PTÉ3(ax) 3a-DÉPENDRE-2 (x-2)(Tx)  
'Ton ami dépend de toi.'

Dans ces deux exemples, la seule stratégie utilisée permettant l'association spatiale entre un nom et un locus est l'orientation du regard vers un locus.

Dans l'exemple (23), le nom CHAT est produit sur son lieu d'articulation ancré (la joue) et est associé au locus  $x$  via la direction du regard vers le locus  $x$ . Dans l'exemple (24), le nom localisable AMI est produit dans l'espace neutre et est associé au locus  $x$  par la production d'un regard orienté vers ce locus.

Tout comme les autres stratégies d'association spatiale, le regard a été identifié comme permettant l'encodage des informations sémantiques telle la spécificité du référent. Selon Engberg-Pedersen (1993, 2003) et Winston (1995), le simple fait d'associer un élément à un locus, peu importe la stratégie utilisée, a pour effet de rendre cet élément spécifique. Winston précise que la simple utilisation du regard est moins perceptible que l'utilisation de stratégies manuelles. Il a été montré que des bébés âgés d'à peine un an sont pourtant en mesure d'identifier ce comportement comme étant doté d'une intention de communication. Cela nous amène à postuler que des signeurs adultes auront une perception accrue de ce comportement, d'autant plus que ce dernier est impliqué dans presque tous les actes de référence dans plusieurs langues des signes.

MacLaughlin (1997), dans sa description de l'accord à l'intérieur du syntagme déterminant, identifie certaines stratégies d'association spatiale de l'ASL comme permettant l'encodage de la définitude. Parmi ces stratégies, on trouve le POINTÉ en position prénominale ainsi que l'inclinaison de la tête. Le regard, quant à lui, permet l'association spatiale, mais semble être neutre en ce qui a trait à la notion de définitude. Cette stratégie peut donc apparaître tant dans des contextes définis qu'indéfinis.

#### 2.2.4 La position du tronc

À notre connaissance, peu d'études menées sur les gestes accompagnant la parole se sont intéressées aux comportements du tronc dans le discours oral. Dans le cas des langues des signes, l'inclinaison latérale du tronc a été identifiée comme une stratégie d'association spatiale.

##### 2.2.4.1 La position du tronc dans le système gestuel du modèle adulte

Des études ont montré que le geste de pointer un élément constitue une action communément produite par la fermeture de la main et l'extension de l'index, mais qu'il peut aussi être produit par la tête, par certains mouvements des yeux, par un geste de protrusion des lèvres,

par un mouvement du coude, et dans certaines circonstances par le pied (Kendon, 2004 ; Kendon et Versante, 2003). À notre connaissance, seul Kita (2003a) a décrit le comportement du tronc comme étant un élément déictique.

Kita (2003a) a décrit l'interaction entre la production de la parole, la production d'un geste de pointé et la production d'une rotation du tronc dans un contexte d'explication d'une direction à suivre. Selon l'auteur, un locuteur va coordonner un geste de pointer et une rotation du tronc afin de faciliter un processus cognitif sous-jacent à la parole. De façon plus spécifique, la manière dont est exprimée une direction (avec la parole et des mouvements du corps) montre que les comportements utilisés peuvent faciliter le choix entre les concepts *gauche* et *droite*. L'auteur suggère que la facilitation de ce choix se situe sur le plan de la conceptualisation plutôt que sur le plan de la production de la parole. Comme nous l'avons mentionné au chapitre I, il semble que les gestes facilitent la planification conceptuelle. D'autres auteurs ont plutôt proposé que les gestes facilitent l'accès lexical (Krauss *et al.*, 1996), cités dans Kita (2003c)). Kita (2003a) évoque plutôt que la facilitation se situe davantage sur le plan conceptuel, parce que :

(25)

- *Gauche* et *droite* sont confondants sur le plan conceptuel, et non sur le plan lexical;
- L'influence des mouvements du corps sur l'accès lexical n'a pas été clairement démontrée.

En bref, l'auteur propose que lorsque des personnes produisent les termes *gauche* et *droite*, elles orientent leur tronc vers la direction en question, et ce geste du corps active le concept approprié, à savoir *gauche* ou *droite*.

Il ne semble exister aucune étude ayant porté explicitement sur l'orientation ou l'inclinaison latérale du tronc en tant qu'élément déictique. Cependant, ce comportement a été identifié comme permettant de découper les unités du discours (Colletta et Millet, 2002). En effet, Schefflen (1964, cité dans Colletta et Millet (2002)) a montré que des mouvements mineurs d'inclinaison latérale du tronc permettent de signaler des transitions entre deux points de vue, et que des mouvements plus importants du tronc permettent de signaler des transitions entre deux positions, par exemple entre deux tours de parole. Calbris et Porcher (1989) et Calbris (1999) (cités dans Colletta et Millet (2002)) ont quant à eux montré que les inclinaisons du

tronc permettent de métaphoriser plusieurs concepts, comme par exemple des relations d'opposition, des liens directs ou indirects entre deux entités, etc. Il semble donc, selon ce point de vue, que dans le discours oral, l'inclinaison latérale du tronc permette de mettre en évidence deux idées en les situant de part et d'autre de l'espace gestuel, comme le permet le geste de localisation (section 2.2.2.1). Il serait donc tout à fait plausible qu'un locuteur, plutôt que d'utiliser la localisation dans la phrase *D'un côté il y a les bons, et de l'autre il y a les mauvais*, utilise plutôt les mouvements du tronc afin de mettre en évidence la relation d'opposition entre deux idées.

#### 2.2.4.2 La position du tronc dans les langues des signes

En LSQ, on distingue trois différentes positions du tronc : la rotation du tronc, l'avancée du tronc et l'inclinaison latérale du tronc. Chacune de ces positions est associée à une fonction discursive qui lui est propre. La *rotation du tronc* est impliquée dans les jeux de rôle. Lorsqu'un signeur emprunte la personnalité d'un actant afin de le faire parler à la première personne, il produit une rotation du tronc de façon à l'orienter vers une entité abstraite considérée comme physiquement présente et de grandeur nature. Cette utilisation de l'espace correspond à l'espace substitut (*surrogate space*) décrit par Liddell (1990, 1995, 2003). De plus, le regard du signeur ne sera pas dirigé vers son partenaire conversationnel, mais plutôt vers cette entité dans l'espace, tel qu'illustré à la figure 2.4. Par exemple, si le signeur se met dans la peau d'un élève qui parle à son professeur, il pourra effectuer une rotation du tronc vers la gauche et regarder vers le haut (dans la mesure où il considère que le professeur est plus grand que l'élève). Par la suite, pour faire parler le professeur à son élève, le signeur effectuera une rotation du tronc vers la droite et abaissera son regard vers l'espace représentant l'élève.



Figure 2.4 - Position de rotation du tronc

Parisot (2003) note toutefois que le corps peut également prendre cette même configuration du tronc sans que le signeur ne soit dans une position de jeu de rôle. Dans l'exemple (27) (tiré de Parisot (2003), p. 143, (28)), le tronc est orienté comme si le signeur était situé sur le lieu de l'agent. Dans cet exemple, il ne s'agit pas d'un jeu de rôle où le signeur prend la personnalité d'un actant pour le faire parler à la première personne, mais plutôt d'une marque permettant d'indiquer le rôle de cet actant dans l'événement. S'il s'agissait d'un jeu de rôle, le regard du signeur ne serait pas dirigé vers son partenaire conversationnel. Parisot soutient que cette marque est comparable à ce que Shepard-Kegl (1985) nomme *role prominent marker* et constitue une stratégie permettant de se situer entre la neutralité et le jeu de rôle et ainsi d'identifier l'élément saillant de la phrase par rapport à l'événement. Afin de la démarquer de la position de *rotation du tronc* (figure 2.4), nous nommons cette position *avancée du tronc* (figure 2.5).

(26) CUISINIER(ax) PERSONNE(ax) SAUCE(by) 3-GOÛTER+++ (Tx)  
 'Le cuisinier goûte aux sauces.'



Figure 2.5 - Position d'avancée du tronc

La position du tronc que nous considérons pour notre analyse est *l'inclinaison latérale du tronc* vers un locus. Ce comportement non manuel peut, tout comme le regard, être impliqué dans l'accord verbal afin de marquer la relation que le verbe entretient avec son sujet (dans les phrases à un ou deux arguments) (Bahan, 1996 ; Neidle *et al.*, 2000 ; Parisot, 2003). Contrairement au POINTÉ, à la localisation directe ou à la direction du regard vers un locus, l'inclinaison latérale du tronc n'a pas été aussi clairement identifiée comme une stratégie permettant l'association spatiale d'un nom et d'un locus. Winston (1995) parle plutôt de rotation du torse et de la tête, Engberg-Pedersen (2003) d'orientation du corps, alors que MacLaughlin (1997) ne mentionne que l'inclinaison de la tête. À notre connaissance, Parisot (2003) a été la première à proposer le terme *inclinaison*, en opposition avec le terme *rotation du tronc*. L'inclinaison latérale du tronc permettant l'association spatiale est illustrée à la figure 2.6.



Figure 2.6 - Position d'inclinaison latérale du tronc

Lorsqu'elle permet l'association spatiale, l'inclinaison latérale du tronc peut être observée avec des noms ancrés et localisables, comme l'illustrent les exemples (27) et (28).

(27) FILLE(a) PTÉ3(ax) GARÇON(b)(Ty) 3b-REGARDER-3a(Ty,Rx)(y-x)  
'Le/Un garçon regarde la/une fille.'

(28) ADOLESCENT(a) PTÉ6(aX) ENFANT(b)(Ty) 6b-COPIER-6a(Ty,RX)(X-y)  
'Les/Des enfants copient les/des adolescents.'

Dans ces deux phrases, la seule stratégie utilisée permettant l'association spatiale est l'inclinaison latérale du tronc. Dans l'exemple (27), le nom GARÇON est produit sur son lieu d'articulation ancré (le front), et l'inclinaison latérale du tronc vers le locus *y* permet d'associer le nom à ce locus. Dans l'exemple (28), le nom localisable ENFANT est produit dans l'espace neutre et est associé au locus *y* par une inclinaison latérale du tronc vers ce locus.

### 2.3 Les autres stratégies d'association spatiale

La référence spatiale peut être catégorisée selon que le signeur associe un nom et un locus de façon simple ou complexe (Winston, 1995). L'association spatiale est faite de façon simple lorsque les stratégies utilisées sont le signe POINTÉ, la localisation directe, la direction du

regard vers un locus ou l'inclinaison latérale du tronc vers un locus. Elle est faite de façon complexe lorsque le signeur situe un élément dans l'espace à l'aide d'un verbe ou d'un classificateur, c'est-à-dire lorsqu'il établit, dans l'espace, une relation ou une action avec une entité avant même de l'avoir nommée.

Les quatre stratégies manuelles et non manuelles décrites plus haut (signe POINTÉ, localisation directe, direction du regard vers un locus et inclinaison latérale du tronc vers un locus) constituent l'objet d'analyse de cette thèse. Le verbe et les classificateurs sont d'autres stratégies qui permettent l'association spatiale. Nous les décrivons brièvement ci-dessous, mais nous les excluons de notre analyse. Nous excluons également le marqueur de possession APPARTENIR (APP.).

### 2.3.1 Le verbe

La modalité des langues des signes permet une utilisation riche et variée de l'espace. Puisque les relations entre les éléments sont d'abord indiquées dans l'espace, les langues des signes ont un ordre relativement souple (Bouchard et Dubuisson, 1995 ; Bouchard *et al.*, 2000). Bouchard *et al.* (2000) ont montré que pour des raisons d'économie articulatoire (afin d'éviter ou de minimiser des mouvements de transition entre deux signes), la position des éléments dans la phrase peut être modifiée. C'est le cas de l'exemple suivant, où le verbe ARRIVER est produit avant l'argument locatif ÉCOLE.

(29) ENFANT(ax) 3a-ARRIVER(x-y) ÉCOLE(by)  
'L'/Un enfant arrive à l'école.'

Dans cet exemple, l'économie réside dans le fait que le signeur produit le nom ENFANT sur le locus  $x$  situé à sa droite, produit ensuite le verbe ARRIVER à l'aide d'un mouvement de déplacement à partir du locus  $x$  vers le locus  $y$  situé dans l'espace devant lui, et produit enfin le nom ÉCOLE sur le locus  $y$  (où ses mains sont déjà situées). Dans ce cas précis, l'économie articulatoire prime sur le concept de cohérence conceptuelle, qui veut que les arguments du

verbe soient généralement produits avant le verbe en LSQ (Bouchard *et al.*, 2000)<sup>40</sup>. Cela implique donc que le verbe marque un accord via un mouvement à partir du locus *x* préalablement associé au nom ENFANT vers le locus *y*, sans que ce locus *y* n'ait d'abord été associé au nom ÉCOLE. Le verbe se déplace ainsi vers un locus qui n'est pas encore référentiellement défini. Le verbe semble donc être l'élément permettant d'associer le nom ÉCOLE au locus *y*. Toutefois, comme l'ont proposé Kervajan *et al.* (2006), pour qu'il y ait association spatiale, le locus doit être associé à un référent dénoté. Or, dans le cas de l'exemple (29), le fait que le verbe utilise le locus *y* ne fait qu'indiquer une position argumentale, sans que le locus n'ait reçu sa dénotation. Le verbe est, en apparence, une stratégie permettant l'association spatiale, ce qu'il ne permet pas en réalité. Pour cette raison, et parce que, contrairement aux quatre stratégies d'association spatiale décrites plus haut, le verbe est porteur d'un sens qui lui est propre, nous excluons de notre analyse les exemples de ce type.

### 2.3.2 Les classificateurs

Le terme *classificateur* est utilisé pour identifier des morphèmes constituant un système grammatical marquant l'appartenance à une classe sémantique (Aikhenvald, 2003 ; Allan, 1977 ; Craig, 1986). Les morphèmes classificateurs ont un sens, qui dénote une caractéristique saillante ou perceptible de l'entité à laquelle ils réfèrent, laquelle est associée à un nom du discours. Ces morphèmes sont impliqués dans les constructions dites à *classificateurs* (généralement des syntagmes nominaux ou verbaux) dans lesquelles leur présence est obligatoire (Craig, 1986). Les classificateurs sont définis en tant que système de classes de nature morphosyntaxique, et leurs propriétés sémantiques proviennent du sens des noms (et quelquefois des verbes) desquels ils sont dérivés. Voghel (ms) a présenté une synthèse des critères permettant d'identifier un morphème classificateur :

---

<sup>40</sup> Puisque, dans une langue des signes, le lien est avant tout spatial, il est plus cohérent *spatialement* d'établir de quoi on parle, pour ensuite ajouter un commentaire ou encore pour établir une relation. Ceci est vrai pour tous les types de constructions de la langue, qui organise les interactions en présentant d'abord le site, puis la cible (*ground-figure*). Ainsi, l'adjectif (cible) va généralement être produit après le nom (site), tout comme le possesseur (site) va être signé avant ce qui est possédé (cible).

(30)

- Ce sont des morphèmes manifestes de la langue;
- Ils constituent un système morphosyntaxique (se situant entre le système lexical et le système grammatical);
- Ils sont constitués de sous-systèmes sémantiquement motivés qui ne classifient pas nécessairement tous les noms de la langue (précisons qu'un nom peut être classifié par plus d'un classificateur);
- Ils couvrent des domaines sémantiques larges;
- Le choix d'un classificateur est sujet à des conditions d'utilisation discursives et pragmatiques.

C'est Frishberg (1975) qui a été la première à utiliser le terme *classificateur* pour une langue des signes. Bien qu'il n'y ait pas de réel consensus sur la nature et la fonction des classificateurs, leur présence est attestée dans plusieurs langues des signes (Cuxac, 2000, pour la LSF ; Dubuisson *et al.*, 1996, pour la LSQ ; Schembri, 2003, pour l'AuSLan ; Supalla, 1978 ; 1986, pour l'ASL, entre autres), et les chercheurs s'accordent pour dire que c'est la configuration manuelle (la forme de la main)<sup>41</sup> qui est l'élément classificateur. De manière générale, la configuration manuelle se voit reconnaître le statut de morphème. Les classificateurs des langues des signes peuvent être localisés directement sur un locus spatial, comme dans l'exemple (31).

(31)

MD		AUTO(c)	CL(cz)		
2M	RUE(ax)	COIN(by)		CAMION(d)	3(c,d)-FRAPPER(zw-y)
MND					CL(dw)

'Le camion et l'auto se frappent au coin de la rue.'

Dans cet exemple, les noms localisables AUTO et CAMION sont produits dans l'espace neutre et sont respectivement associés au loci *x* et *y* par deux classificateurs représentant la

---

<sup>41</sup> Les éléments de structure des signes sont présentés à l'appendice A.

classe sémantique des véhicules. Le premier est articulé par la main dominante<sup>42</sup> (md), et le second par la main non dominante (mnd). Bien que les classificateurs permettent une association spatiale entre un nom et un locus, nous les excluons de notre analyse, puisqu'ils ont, tout comme les verbes, un sens qui leur est propre. De plus, il semble que les classificateurs soient des porteurs inhérents de spécificité.

### 2.3.3 Le marqueur de possession APPARTENIR

En LSQ, la possession est marquée par l'utilisation du marqueur APPARTENIR (APP.). Gnaba (2000) propose que le sens de ce signe, originellement employé comme un verbe en LSQ, a été étendu afin de dériver un mot-fonction utilisé comme marqueur de génitif ou comme déterminant possessif. Ce signe peut être produit avec deux configurations manuelles différentes, comme le montrent les figures 2.7 et 2.8.

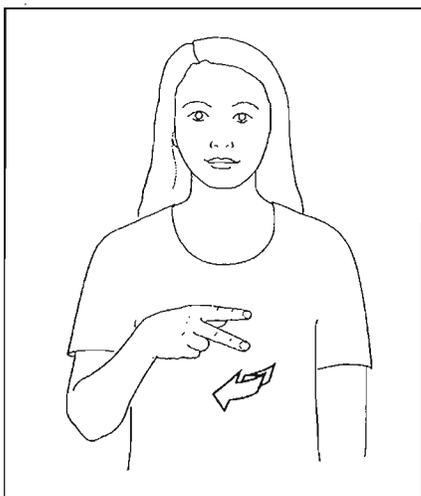


Figure 2.7 – APPARTENIR  
(configuration /K/)



Figure 2.8 – APPARTENIR  
(configuration /B'/)

---

<sup>42</sup> La main dominante d'un signeur droitier est la main droite, alors que celle d'un signeur gaucher est la main gauche. Les signes unimanuels (signes n'impliquant qu'une seule main) sont produits par la main dominante. Pour les signes bimanuels (signes impliquant les deux mains) ne requérant un mouvement que d'une seule main, la main active sera la main dominante, alors que la main non dominante sera passive et servira de base à la main active.

La spécificité de ce signe est qu'il ne semble accompagner que les entités (aliénables ou inaliénables) appartenant à des possesseurs humains, comme dans l'exemple (32).

(32) PAUL(a) LIVRE APP.3(ax) 3a-APPORTER-1(x-1)  
'Paul m'apporte son livre.'

Dans cet exemple, les noms PAUL et LIVRE sont signés dans l'espace neutre, et ne sont accompagnés d'aucune des quatre stratégies d'association spatiale discutées dans cette thèse. Seul le marqueur de possession APP.3 permet d'associer ces deux noms au locus *x*. Par la suite, le verbe APPORTER est produit du locus *x* vers la première personne.

Villeneuve (c.p.) ajoute à cette description une troisième forme du marqueur de possession, pour laquelle la configuration manuelle est la même que pour le signe POINTÉ (configuration /1<sup>S</sup>/, voir figure 2.1). L'exemple (33) représente un cas d'utilisation de la configuration /1<sup>S</sup>/ ayant pour fonction de marquer la possession.

(33) PTÉ2 PÈRE(a) 3a-VENIR  
'Ton père s'en vient.'

Le marqueur de possession peut être utilisé pour associer un nom à un locus. Nous l'excluons cependant de notre analyse, puisqu'il possède un sens qui lui est propre, comme c'est le cas des verbes et des classificateurs.

#### 2.4 Conclusion

Nous avons montré, dans ce chapitre, que les locuteurs d'une langue orale et les signeurs d'une langue des signes possèdent des moyens d'exprimer des relations spatiales. Dans le cas des langues orales, les relations spatiales sont indiquées par divers moyens grammaticaux. En plus de ces moyens, ces locuteurs peuvent tirer profit de l'utilisation de l'espace en produisant des gestes paralinguistiques. Ils peuvent ainsi, à l'aide de la gestuelle, appuyer leur discours, ajouter de l'information, apporter une précision, etc. Ces gestes sont naturels et spontanés, et émergent d'ailleurs relativement tôt chez les enfants entendants ayant accès à une langue orale. Les mêmes stratégies d'utilisation de l'espace sont présentes dans les langues des signes. Ce qui distingue les langues orales des langues des signes est l'utilisation grammaticale qu'en font ces dernières. Si les langues des signes ont intégré ces stratégies à

leur grammaire, nous devons en définir les fonctions, et voir dans quelle mesure les analyses proposées pour rendre compte de la détermination et de la définitude dans les langues orales sont valides pour expliquer le rôle de l'association spatiale dans les langues des signes.

## CHAPITRE III

### LA DÉFINITUDE

#### 3.1 Introduction

Dans le chapitre 1, nous avons, dans un premier temps, situé le problème de l'association spatiale de noms et de loci en LSQ dans le contexte sémantique et fonctionnel de la spatialité dans le langage humain. Ceci nous a permis, entre autres, d'exposer le rôle particulier qu'occupe l'espace dans les langues des signes, et plus spécifiquement d'aborder les stratégies manuelles et non manuelles permettant de situer un nom dans l'espace (chapitre 2). Le problème que nous avons défini au chapitre 1 et la description des différentes stratégies d'association spatiale que nous avons présentée au chapitre précédent montrent que la modalité spatiale des langues des signes influence i) la manière dont les noms sont introduits dans le discours (ils peuvent être associés ou non à un locus) et ii) l'encodage des relations entretenues entre les éléments, ne serait-ce qu'à travers la souplesse du support spatial dans l'expression des nuances locatives, ou encore de par la permanence relative de la trace laissée par l'association spatiale.

Nous avons également montré, à la section 1.4.1, qu'on trouve, dans les langues orales, différentes stratégies pour introduire les référents dans le discours. Un référent connu du locuteur, mais inconnu de l'interlocuteur, ne sera pas introduit de la même manière qu'un référent connu des deux partenaires. Plusieurs langues orales font la distinction entre les référents connus et inconnus via l'utilisation de déterminants définis ou indéfinis<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Dans certaines langues, cette distinction est faite par d'autres moyens grammaticaux, par exemple une particule ou une marque de cas (Lambrecht, 1994).

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons spécifiquement aux stratégies d'association spatiale et à la notion de définitude dans les langues des signes (section 3.2). Nous verrons que certains auteurs attribuent à une certaine forme du signe POINTÉ la fonction de déterminant défini (MacLaughlin, 1997, entre autres). D'autres proposent au contraire que la définitude n'est pas une notion qui s'applique aux langues des signes (Engberg-Pedersen, 1993 ; 2003, entre autres). Ces différentes analyses nous amèneront à considérer que la notion de définitude ne semble pas complète en soi. Nous présenterons les différents points de vue sur la notion de définitude (section 3.3), qu'on considère tantôt comme une catégorie grammaticale permettant une opposition binaire ( $\pm$  défini), tantôt comme un concept analysable en plusieurs composants, allant du moins au plus défini. Le manque de consensus sur la notion formelle de définitude d'une part et la complémentarité des différentes propositions sur cette notion d'autre part nous amèneront à nous intéresser à d'autres propositions, soit la théorie des espaces mentaux et la théorie de l'accessibilité (section 3.4). Nous concluons ce chapitre en présentant les hypothèses en lien avec nos objectifs de recherche (section 3.5).

### 3.2 Les notions de spécificité et de définitude dans les langues des signes

La littérature traitant du rôle de l'espace dans les langues des signes est abondante. Par contre, peu d'auteurs se sont plus particulièrement intéressés à l'association spatiale de noms et de loci et à la fonction de cette association spatiale. Certains auteurs, sur la base des travaux menés sur l'espace, ont tout de même tenté de décrire plus précisément le phénomène d'association spatiale dans différentes langues des signes, proposant qu'elle permette de marquer tantôt la spécificité, tantôt la définitude.

#### 3.2.1 L'expression de la spécificité dans les langues des signes

Quelques auteurs (Engberg-Pedersen, 1993 ; MacLaughlin, 1997 ; Winston, 1995, entre autres), suggèrent que certaines façons d'associer des noms et des loci dans l'espace expriment la spécificité. D'autres, comme Liddell (1995, 2003), ne parlent pas précisément de spécificité, mais proposent que l'espace dans les langues des signes est organisé de façon à représenter la manière dont le signeur conceptualise son environnement.

Dans une étude sur le discours ASL, Zimmer et Patschke (1990) ont analysé un type de POINTÉ en particulier, soit un POINTÉ qui ne bouge que légèrement ou pas du tout, qui ne comporte jamais de mouvement en arc, et qui est souvent orienté légèrement vers le haut. Les auteures proposent que ce POINTÉ, qu'elles glosent DET, est un déterminant qui peut apparaître avant ou après le nom (exemples (1) et (2) respectivement), ou en encodage parallèle (simultanément au nom) (exemple (3)).

- (1) SEE DET GIRL  
 'He saw a girl.'  
 'Il a vu une fille.'
- (2) OTHER **SISTER DET** COME  
 'The other sister came over.'  
 'L'autre sœur est venue.'
- (3) SAME **MAN/DET** CL:ONE PERSON-MOVES-TOWARD-ANOTHER  
 'The same man was walking toward her.'  
 'Le même homme marchait vers elle.'

Les auteures soutiennent que DET ne permet pas de marquer une opposition binaire ± défini. Elles ajoutent qu'il n'est jamais utilisé avec un générique, mais seulement avec des entités spécifiques. De plus, DET serait utilisé uniquement avec des noms concrets référant à des entités spécifiques.

Engberg-Pedersen (1993, 2003), en plus de s'intéresser à l'utilisation de l'espace en DSL, aborde les notions de détermination et de pronominalisation. L'auteure a remarqué que le discours signé dans cette langue comporte abondamment de signes POINTÉ. En accord avec Liddell (1995), elle mentionne que ces signes ont clairement une base déictique et qu'ils peuvent être comparés aux pointés paralinguistiques produits en cooccurrence avec le discours oral. Elle note que ces signes peuvent apparaître en position prénominale ou postnominale, sans avoir d'impact sur le sens de la phrase (exemples (4) et (5) respectivement).

- (4) **DET CAT** / SLEEP  
 'The cat, it's asleep.'  
 'Le chat, il dort.'

- (5) **MARCH DET APRIL DET**  
 'End of march, beginning of april.'  
 'Fin mars, début avril.'

Selon la description faite par Engberg-Pedersen (2003), le déterminant et le pronom sont tous deux représentés par la main fermée avec l'index en position tendue et sont réalisés par un court mouvement orienté vers un locus. Les POINTÉ déterminants et pronoms se distinguent selon elle sur le plan de leur distribution (distinction fonctionnelle) plutôt que sur le plan de leur forme; alors que le pronom est un objet référentiel en soi, le déterminant apparaît avec un nom à l'intérieur d'un SN. Le déterminant ne peut donc apparaître seul, contrairement au POINTÉ pronominal. L'auteure ajoute que les signes POINTÉ ne sont pas les seuls éléments de la langue à avoir un aspect indexical dans le discours signé; la direction du regard, ainsi que la direction de la tête et du corps peuvent aussi être indexicaux, puisqu'ils permettent de lier spatialement à un référent particulier ce qui est signé. L'auteure précise que les référents représentés par des loci peuvent être des personnes, des objets, des lieux, des moments ou des périodes dans le temps, ainsi que des idées abstraites. L'utilisation d'un POINTÉ déterminant ne serait donc pas exclusive aux noms concrets, comme l'ont suggéré Zimmer et Patschke (1990) pour l'ASL. Engberg-Pedersen (2003) précise que tous les référents ne sont pas nécessairement situés dans l'espace. Les référents concrets comme les personnes et les lieux sont plus fréquemment situés dans l'espace que les référents abstraits comme les décisions, les espoirs, les plans d'avenir, etc. Par ailleurs, plus la pertinence d'un élément est élevée dans le discours, plus il sera susceptible d'être situé dans l'espace. Selon l'auteure, un référent situé dans l'espace sera toujours interprété comme étant spécifique. Cette proposition est soutenue par Winston (1995) pour l'ASL. Cependant, le POINTÉ déterminant est neutre en ce qui concerne la notion de définitude, puisqu'il peut servir à introduire de nouveaux référents dans le discours. On comprend donc que, dans l'optique d'Engberg-Pedersen, la définitude ne peut marquer que des référents connus, familiers, ou identifiables (voir section 3.3 pour une définition de ces notions). Le déterminant peut ainsi apparaître dans des énoncés dont l'interprétation est soit définie, soit indéfinie.

Dans son analyse de l'utilisation de l'espace dans les langues des signes, Liddell (1995) ne discute pas des notions de définitude ou de spécificité, mais propose que l'association d'un référent à un locus spatial signifie que le référent  $x$  se trouve sur le locus  $x$  (exemple (6)).

- (6) **DET BROTHER NEAT**  
'The (baby) brother is neat.'  
'Le (petit) frère est ordonné.'

L'association spatiale ne serait pas dépendante de traits linguistiques ou de catégories linguistiques, mais plutôt de la manière dont le signeur conçoit et interprète son environnement. Liddell (2000b) propose en outre que le signe POINTÉ, tel que décrit au chapitre précédent, n'est pas linguistique; il correspondrait plutôt aux gestes que produisent les entendants lorsqu'ils pointent vers un objet dans l'espace physique autour d'eux. Bien que selon lui, l'association spatiale permette au signeur de construire son discours selon la conception qu'il a de son environnement, cela ne nous informe aucunement sur la spécificité (ou la non spécificité) des éléments introduits dans le discours. L'auteur ne mentionne pas si, peu importe sa spécificité, un référent sera toujours introduit de la même manière, ou si la façon d'introduire un référent dépend justement de sa spécificité.

Le tableau 3.1 ci-dessous présente une synthèse des travaux traitant de la fonction sémantique des stratégies d'association spatiale dans les langues des signes.

Tableau 3.1

La fonction sémantique des stratégies d'association spatiale dans les langues des signes

Langue	Forme du POINTÉ déterminant		Distribution dans le SN			Fonction		Autre stratégie		Auteur
	index vers locus	index vers le haut	DET + Nom	Nom + DET	Nom/DET	spécificité	définitude	tête et corps	re-gard	
ASL	Ø <sup>44</sup>	X	X	X	X	X	Ø	?	?	Zimmer et Patschke (1990)
DSL	X	Ø	X	X	X	X	Ø	X	X	Engberg-Pedersen (1993)
ASL	X	Ø	?	?	?	X	Ø	X	X	Winston (1995)
ASL	X	Ø	?	?	?	?	?	X	X	Liddell (2003)

### 3.2.2 Le marquage grammatical de la définitude dans les langues des signes

Givón (1984) décrit la différence entre une expression nominale définie et indéfinie selon la possibilité, pour l'interlocuteur, d'identifier un référent unique. Si le locuteur présume que son interlocuteur peut identifier comme référent une entité unique, alors il utilisera une expression nominale définie. Par contre, s'il croit que son interlocuteur ne peut identifier un référent unique, alors il utilisera une expression nominale indéfinie. Cette description, selon Engberg-Pedersen (1993), explique pourquoi il n'y a pas de distinction défini/indéfini en DSL. Comme le mentionne Givón, une des sources de la définitude est la « disponibilité déictique immédiate », et les déterminants dirigés vers un locus en DSL ont une base

<sup>44</sup> Le symbole Ø signifie que cet aspect n'est pas présent dans la langue. Le symbole X signifie au contraire que cet aspect est une propriété de la langue. Finalement, le symbole ? indique que cet aspect n'est pas abordé par l'auteur.

déictique. Ainsi, un déterminant dirigé vers un locus contribue à identifier un référent unique, qu'il ait été mentionné antérieurement ou non. Contrairement à ce qui est proposé par Engberg-Pedersen, d'autres auteurs supposent qu'il existe un déterminant défini en ASL, et que la définitude est représentée par une projection fonctionnelle dans la structure syntagmatique de la proposition. Ces analyses, que nous présentons dans cette section, soulèvent toutefois le problème de la notion de définitude en soi. En effet, nous verrons que si la définitude est associée à un trait formel dans la structure, ce trait peut être absent, et ce même si la phrase reçoit une interprétation définie.

MacLaughlin (1997), à partir des travaux menés sur l'ASL (Aarons, 1994 ; Aarons *et al.*, 1992 ; Bahan, 1996 ; Bahan *et al.*, 1995 ; Kegl *et al.*, 1996)<sup>45</sup>, propose une analyse structurelle de la distribution des signes POINTÉ et des marques non manuelles dans le syntagme déterminant (SD) en ASL. Selon cette analyse, le SN est composé d'un nœud au-dessus duquel il est possible de trouver un nombre de projections fonctionnelles associées à une variété de traits, comme le nombre, la personne, ou la définitude ( $\pm$  défini). MacLaughlin (1997), suivie de Neidle *et al.* (2000), analysent syntaxiquement le POINTÉ déterminant comme occupant la position initiale de tête de la projection fonctionnelle du SD, au début de celui-ci, pour les raisons suivantes :

---

<sup>45</sup> Ces travaux ont été présentés à la section 1.3.3 du chapitre 1.

(7)

- Le POINTÉ prénominal est associé à la définitude, alors que le POINTÉ postnominal, qui est en fait un adverbe locatif, peut se trouver tant dans des contextes définis qu'indéfinis<sup>46</sup>;
- Le nombre ne peut être marqué que sur le POINTÉ prénominal<sup>47</sup>;
- Le déterminant indéfini, dont la forme phonologique est différente de celle du déterminant défini<sup>48</sup>, peut lui aussi apparaître en position prénominale;
- Le POINTÉ prénominal est en distribution complémentaire avec les possessifs, alors que le POINTÉ postnominal ne l'est pas.

La structure du SD est illustrée à la figure 3.1 ci-dessous :

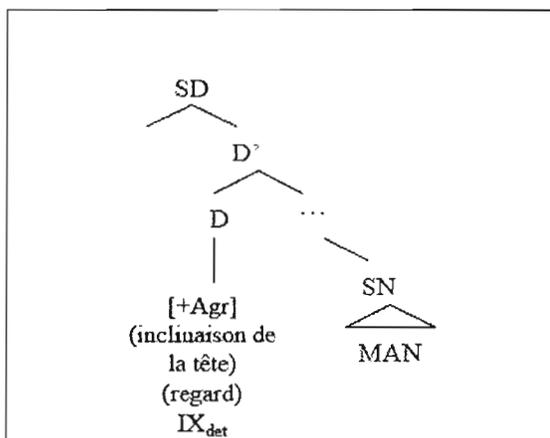


Figure 3.1 - Structure du SD (adaptée de MacLaughlin (1997))

<sup>46</sup> L'auteure soutient que des différences sur le plan articulatoire confirment que le pointé prénominal n'est pas de même nature que le pointé postnominal. Alors que la forme du pointé déterminant est restreinte, la forme du pointé adverbe, plus précisément le mouvement effectué lors de la production de celui-ci, permet de donner des informations à propos de la distance et de la localisation du référent dans l'espace.

<sup>47</sup> L'auteure note que, d'une langue à l'autre, le trait grammatical nombre est fréquemment marqué sur le déterminant. L'hypothèse que le pointé prénominal soit un déterminant en ASL est supportée selon elle par le fait que le nombre peut être exprimé sur cet élément.

<sup>48</sup> Alors que le déterminant défini est orienté vers un locus dans l'espace, le déterminant indéfini est orienté vers le haut.

Selon MacLaughlin (1997), les déterminants donnent de l'information sur le statut du référent, c'est-à-dire qu'ils indiquent s'il s'agit d'un référent défini ou indéfini, spécifique ou non spécifique. L'auteure analyse un SN indéfini comme permettant d'introduire une nouvelle entité dans le discours, une entité que l'interlocuteur n'est pas en mesure d'identifier. Les références subséquentes seront définies, puisqu'une fois introduit, le référent peut désormais être identifié. Dans le cas des SN définis, il y a présupposition d'identifiabilité de la part du locuteur; les SN définis sont donc, selon elle, d'emblée spécifiques<sup>49</sup>. Lorsque le SD contient un POINTÉ (glosé IX) en position prénominale orienté vers un point de l'espace, il est interprété comme étant défini, comme dans l'exemple ci-dessous<sup>50</sup> :

- (8) [IX<sub>i</sub> MAN]<sub>SD</sub> ARRIVE  
 'The/that man is arriving.'  
 'Cet homme arrive.'

Le POINTÉ peut aussi apparaître en position postnominale. Selon MacLaughlin, il est dans ce cas interprété comme un adverbe locatif fournissant des informations sur la localisation du référent, mais n'apportant aucune information quant au caractère défini ou indéfini du référent. Ce POINTÉ peut en fait apparaître tant dans des SN définis qu'indéfinis :

- (9) [MAN IX<sub>i</sub>]<sub>SD</sub> ARRIVE  
 'A man there is arriving.'  
 'Un homme là arrive.'

On peut trouver ces deux signes POINTÉ à l'intérieur d'un même SN, comme le montre l'exemple suivant :

- (10) [IX<sub>i</sub> MAN IX<sub>i</sub>]<sub>SD</sub> ARRIVE  
 'The/that man there is arriving.'  
 'L'/cet homme là arrive.'

---

<sup>49</sup> Rappelons qu'un SN défini n'est pas obligatoirement spécifique (voir section 1.4.1).

<sup>50</sup> Tous les exemples de cette section proviennent de MacLaughlin (1997).

L'auteure note que la présence d'un POINTÉ déterminant prénominal n'est pas essentielle à l'interprétation définie d'une phrase. Un SN apparaissant seul, c'est-à-dire sans être précédé d'un POINTÉ déterminant, peut être interprété comme étant soit défini, soit indéfini; c'est le contexte qui nous permet de dégager la bonne interprétation. Malgré le fait que la présence d'un POINTÉ soit optionnelle dans la langue, la production d'un POINTÉ en position prénominale ne laisse place à aucune ambiguïté, la seule interprétation possible étant définie. L'auteure ne mentionne pas si la présence d'un POINTÉ prénominal apporte une différence sémantique en comparaison avec les SN seuls interprétés comme étant définis. Sa proposition laisse sous-entendre que, dans un contexte défini, la présence du POINTÉ prénominal et l'absence de celui-ci sont en variation libre.

En plus de comporter un déterminant défini, MacLaughlin montre que l'ASL compte aussi des déterminants indéfinis. Ces déterminants sont glosés ONE et SOMETHING/ONE, et constituent en fait des variations de surface d'une même forme sous-jacente. Le signe ONE est articulé avec la même configuration manuelle que le déterminant défini, mais est orienté vers le haut, la paume vers le signeur. Le signe SOMETHING/ONE est similaire au signe ONE, à l'exception qu'il implique un mouvement oscillatoire circulaire de la main et de l'avant-bras. Le signe SOMETHING/ONE est généralement accompagné d'une expression faciale particulière (nez plissé, sourcils froncés) exprimant l'incertitude. La forme de ces signes est étroitement liée au caractère identifiable du référent. Plus le référent est identifiable, moins le signe comporte de mouvement. Au contraire, moins le référent est identifiable, plus le mouvement est amplifié.

- (11) [ONE DOG]<sub>SD</sub> BITE IX<sub>pro1p</sub>  
 'A (specific) dog bit me.' (Aucun mouvement)  
 'Un chien (spécifique) m'a mordu.'
- (12) [SOMETHING/ONE DOG]<sub>SD</sub> BITE IX<sub>pro1p</sub>  
 'Some dog bit me.' (Mouvement d'oscillation de l'avant-bras)  
 'Un chien (non spécifique) m'a mordu.'

Tout comme pour le déterminant défini, la présence du déterminant indéfini est optionnelle, et ce sont les informations provenant du contexte qui fourniront une interprétation définie ou indéfinie. Seuls les SD définis peuvent être associés à un point de l'espace, par opposition

aux SD indéfinis qui sont associés à une zone de l'espace, la taille de cette zone variant en fonction du degré d'identifiabilité du référent.

En plus d'analyser les signes POINTÉ déterminants, MacLaughlin (1997) s'est intéressée aux marques non manuelles d'accord dans le SD. Ces marques non manuelles sont l'inclinaison de la tête et la direction du regard. L'auteure a observé que l'inclinaison de la tête est restreinte aux SD définis (exemple (13)), et qu'elle peut apparaître en cooccurrence avec la production d'un regard dirigé vers un locus (exemple (14)). Cette dernière marque est utilisée tant dans des contextes définis qu'indéfinis (exemple (15)).

(13) IX<sub>prop</sub> KNOW [IX<sub>deti</sub>(tête(i)) OLD MAN]<sub>SD</sub>  
 'I know that old man.'  
 'Je connais ce vieil homme.'

(14) IX<sub>prop</sub> KNOW [IX<sub>deti</sub>(tête(i), R(i)) OLD MAN]<sub>SD</sub>  
 'I know that old man.'  
 'Je connais ce vieil homme.'

(15) [SOMETHING/ONE<sub>deti</sub>(R(i)) WOMAN]<sub>SD</sub> ARRIVE  
 'A woman arrives.'  
 'Une femme arrive.'

Lorsqu'il est utilisé dans un contexte défini, le regard est dirigé vers un point de l'espace. Dans un contexte indéfini, il sera plutôt orienté vers une zone de l'espace, la taille de cette zone variant en fonction du degré d'identifiabilité du référent<sup>51</sup>. Si, dans la structure syntagmatique, la position D est remplie par un POINTÉ, les marques non manuelles d'accord sont produites en même temps que ce POINTÉ et se propagent optionnellement sur le domaine du SD. Par contre, si la position D n'est pas remplie par un POINTÉ, les marques non manuelles doivent obligatoirement se propager sur le domaine du SD, principalement sur le nom. L'ASL, tout comme la LSQ, comporte des noms dont la forme phonologique est

---

<sup>51</sup> L'auteure ne pousse pas plus loin ses explications sur la production d'un regard orienté vers une zone. Il est impossible de savoir si ce regard comporte un mouvement des yeux permettant d'identifier la zone en question, ou si le regard est dirigé vers un point de cette zone.

modifiable. Il est donc possible de produire ces noms directement sur un *locus* spatial. Dans le cas de ces noms, le marquage non manuel portera également sur le SN.

Suite aux travaux de MacLaughlin (1997) et de Neidle *et al.* (2000), Tang et Sze (2002) ont proposé une analyse semblable pour les marques qu'on trouve dans le SN en HKSL. Selon leur analyse, basée sur la position des éléments dans la phrase, les propriétés référentielles telles que la définitude, la généricité et la spécificité sont marquées syntaxiquement. Tout comme pour l'ASL, le POINTÉ prénominal en HKSL ne permet qu'une lecture définie, alors que le POINTÉ postnominal est traité comme un modifieur adverbial. Il existe, dans cette langue, une forme particulière qui distingue le déterminant indéfini (index orienté vers le haut) du déterminant défini. Le déterminant indéfini, contrairement à celui de l'ASL, n'implique aucun mouvement et ne peut être lié au degré d'identifiabilité du référent. Il sélectionne un nom, formant ainsi un constituant [ONE<sub>det</sub> N]. En position postverbale, le constituant [ONE<sub>det</sub> N] reçoit une interprétation indéfinie et non spécifique. ONE<sub>det</sub> est optionnel si le référent est singulier, indéfini et spécifique.

Dans le cas des marques non manuelles, les indéfinis sont caractérisés par un regard orienté vers l'interlocuteur, alors que dans le cas des définis, il sera plutôt dirigé vers un point de l'espace. Cette stratégie est largement utilisée lorsqu'un signeur introduit un nouveau nom dans le discours. Ainsi, si le signeur n'interrompt pas le contact visuel avec son interlocuteur lorsqu'il introduit un nouveau nom dans le discours, ce nom sera interprété comme un référent indéfini spécifique. Les auteurs mentionnent en note de bas de page qu'il est possible d'observer une interruption du contact visuel de la part du signeur si ce dernier souhaite attribuer un *locus* spatial à un nom à l'aide d'un POINTÉ postnominal (adverbe locatif). Le signeur regardera son interlocuteur pendant la production du nom et orientera par la suite son regard, simultanément à l'articulation du POINTÉ, vers le *locus* spatial attribué. Les auteurs ne semblent pas considérer l'hypothèse que l'interprétation spécifique puisse provenir de l'attribution de ce *locus*.

L'HKSL est similaire à l'ASL en ce sens que dans ces deux langues, la présence du déterminant (défini ou indéfini) semble optionnelle. Ainsi, un nom qui apparaît seul peut être défini, indéfini et spécifique, indéfini et non spécifique, ou générique.

Le tableau 3.2 présente une synthèse des études traitant de la définitude syntaxique des stratégies d'association spatiale.

Tableau 3.2

La fonction syntaxique des stratégies d'association spatiale dans les langues des signes

Langue	Forme du POINTÉ déterminant			Distribution du POINTÉ			Autre stratégie marquant la définitude		Auteur
	index vers locus	index vers zone	index vers le haut	POINTÉ défini + Nom	Nom + POINTÉ adverbial	Nom/ DET	tête	regard	
ASL	X <sup>52</sup>	X	X	X	X	?	X	∅	MacLaughlin (1997)
HKSL	X	X	X	X	X	?	X	X	Tang et Sze (2002)

Tout comme les analyses proposées pour rendre compte de l'accord verbal et des phrases interrogatives en ASL, les analyses structurelles de la distribution des marques manuelles et non manuelles qui accompagnent le nom proposées pour l'ASL et l'HKSL sont intéressantes sur le plan descriptif. Elles permettent effectivement de constater que ces langues utilisent tantôt la juxtaposition temporelle, tantôt la superposition spatiale afin d'établir des relations grammaticales entre les éléments. Cependant, elles comportent des faiblesses sur le plan explicatif, puisqu'elles ne fournissent pas d'explications sur la variation des stratégies d'association spatiale. Il semble que seuls les SN spécifiques puissent être associés à un locus spatial. En conséquence, l'expression de l'accord dans le SD est limitée aux SN définis spécifiques. Or, nous avons vu au chapitre 1 que des SN définis peuvent être génériques<sup>53</sup>, ce

<sup>52</sup> Le symbole ∅ signifie que cet aspect n'est pas présent dans la langue. Le symbole X signifie au contraire que cet aspect est une propriété de la langue. Finalement, le symbole ? indique que cet aspect n'est pas abordé par l'auteur.

<sup>53</sup> Nous reprenons ici l'exemple (23) du chapitre 1 : *Elle étudie les baleines* (l'espèce baleine).

dont MacLaughlin ne traite aucunement dans son analyse. Ces analyses soulèvent également un problème sur le plan de la notion de définitude. La principale critique en regard de la définitude concerne l’assertion de MacLaughlin selon laquelle le POINTÉ en position prénominale est un marqueur *grammatical* de définitude. Si l’auteure mentionne clairement que la présence du déterminant défini n’est pas nécessaire afin que la phrase reçoive une *interprétation* définie, elle n’établit aucune distinction entre définitude syntaxique et définitude sémantique, et ne mentionne pas qu’il existe dans la littérature, malgré le manque de consensus, une distinction entre ces deux notions. L’analyse présentée ne fournit aucune information sur ce qui pourrait nous indiquer, au sein de la structure formelle, que l’interprétation est définie en l’absence du POINTÉ prénominal, et ne propose pas d’explication sur la variation dans l’utilisation de cette marque. Nous soulevons un autre problème en regard de la localisation directe d’un élément sur un locus, identifiée par MacLaughlin comme étant une stratégie d’association spatiale. Bien que les données présentées montrent que cette stratégie manuelle d’association spatiale partage des caractéristiques fonctionnelles et sémantiques avec les autres stratégies manuelles décrites, nous restons sans réponse quant aux problèmes suivants, auxquels MacLaughlin ne semble malheureusement pas s’être intéressée. Nous ne savons pas :

- s’il s’agit d’une marque de définitude comme le POINTÉ prénominal;
- s’il s’agit plutôt d’une marque de spécificité;
- s’il s’agit d’une marque locative comme le POINTÉ postnominal.

Finalement, il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur la présence du POINTÉ postnominal identifié par l’auteure comme un adverbe locatif et qui permet peut-être de contribuer à la spécificité du référent, bien que cette option ne semble pas envisagée par l’auteure. Les problèmes soulevés par l’analyse de MacLaughlin ont contribué à définir nos objectifs de recherches et à préciser nos hypothèses. Ces problèmes nous amènent à considérer chacune des stratégies isolément, mais aussi à examiner la production simultanée de ces stratégies en tant que moyen d’encoder des informations sémantiques précises, comme le degré d’accessibilité du référent (voir section 3.4.2).

Les analyses de type substantiel (Engberg-Pedersen, 1993, 2003 ; Winston, 1995) et celles de type structurel (MacLaughlin, 1997 ; Neidle *et al.*, 2000), bien qu'elles se situent dans des cadres théoriques diamétralement opposés, ont tenté de décrire le sens et la fonction des différentes stratégies d'association spatiale. Elles ont tenté de vérifier si le fait de situer un référent dans l'espace discursif a pour effet de rendre cet élément défini. Les analyses de type substantiel, bien qu'elles ne parviennent pas à expliquer la variation, ont l'intérêt de reposer directement sur l'utilisation de l'espace, caractéristique fondamentale des langues des signes, et de situer le problème du POINTÉ dans le cadre plus large de la référence spatiale et des stratégies d'association spatiale. De plus, comme le propose Liddell (1990, 1995, 2003), les représentations mentales conceptuelles d'un signeur semblent être représentées spatialement et concrètement dans l'espace, d'où l'intérêt de regarder du côté de la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1985) afin de rendre compte de l'organisation et de l'utilisation de l'espace discursif dans les langues des signes. Les analyses de type structurel ont, quant à elles, l'intérêt de bien décrire le problème de l'association spatiale, mais ne comportent pas plus de valeur explicative que les premières. Par ailleurs, elles semblent minimiser le rôle central qu'occupe l'espace dans les langues des signes en rendant linéaires les relations exprimées grammaticalement dans l'espace. De plus, elles proposent qu'il existe une opposition binaire  $\pm$  défini (en ASL et en HKSL du moins), sans toutefois apporter de nuance entre définitude syntaxique et définitude sémantique. Elles ne considèrent pas davantage l'utilisation du signe POINTÉ comme étant une stratégie parmi d'autres. Ces problèmes nous amèneront à considérer les points communs des différentes stratégies d'association spatiale ainsi que leurs différences sur le plan sémantique, mais surtout à considérer le cumul des stratégies. En effet, seul Winston (1995) semble, pour le moment, avoir noté que le cumul de stratégies d'association spatiale peut avoir un impact sur la saillance d'un élément, du moins sur le plan perceptuel.

Les différentes analyses, qu'elles se situent du point de vue de la définitude ou plutôt du point de vue de la spécificité, nous amènent à considérer que la notion de définitude ne semble pas complète en soi. En effet, si on postule que les marques d'association spatiale sont porteuses du trait +défini, mais que la présence de ces marques n'est pas essentielle à une lecture définie, cela nous amène à nous interroger sur le type d'informations contenues dans les

contextes morphosyntaxique nous permettant d'interpréter la phrase comme étant définie. Ces constats nous amènent à poser les questions suivantes :

(16)

- Une phrase peut-elle recevoir une *interprétation* définie sans marque *grammaticale* de définitude?
- La définitude est-elle une catégorie syntaxique ou sémantique?

### 3.3 La notion de définitude

Bien que souvent décrite comme une catégorie grammaticale, la définitude est considérée avant tout comme un problème d'ordre sémantique. Chesterman (1991) s'est interrogé sur le sens du terme *définitude*. Selon lui, le fait de trouver une définition de la définitude ne limite pas le problème, puisqu'il faut ensuite savoir à quoi on reconnaît un élément défini ou indéfini. Le problème est circulaire, puisqu'on doit être en mesure de reconnaître les éléments définis et indéfinis afin de pouvoir donner une définition satisfaisante au concept de définitude. L'auteur soutient que sur le plan linguistique, il faut d'abord voir comment se réalise et s'exprime la définitude, alors que sur le plan psycholinguistique, il faut plutôt voir comment un interlocuteur infère qu'un élément est défini ou indéfini. La question n'est pas seulement de savoir comment est encodée la définitude, mais aussi comment elle est décodée.

Sur le plan de l'encodage, les langues possédant des articles expriment la définitude à travers ceux-ci, alors que les langues n'en possédant pas utilisent des moyens grammaticaux comme l'ordre des mots, la présence ou l'absence d'un numéral, une particule ou une marque de cas (Chesterman, 1991 ; Lambrecht, 1994 ; Lyons, 1999, entre autres). Ceci soulève d'autres problèmes théoriques : comment fonctionnent les moyens grammaticaux précédemment énumérés, et la définitude qu'ils servent à exprimer est-elle équivalente à celle exprimée par des articles (Chesterman, 1991)<sup>54</sup>? Le problème est donc de connaître i) le statut de la définitude comme catégorie universelle et ii) les éléments permettant le marquage grammatical de la définitude.

---

<sup>54</sup> Parmi les problèmes théoriques soulevés par l'auteur, nous ajoutons celui de savoir si la définitude exprimée par des articles est toujours la même d'une langue à l'autre.

Le problème principal, selon nous, se situe sur le plan du décodage, puisqu'un même article peut être utilisé dans plusieurs contextes sans recevoir la même interprétation, comme nous l'avons montré à la section 1.4.1. Les indices permettant à l'interlocuteur de bien décoder l'intention de communication du locuteur sont-ils uniquement grammaticaux, ou peuvent-ils aussi être pragmatiques? Traditionnellement (depuis Jespersen (1924)), l'étude de la définitude lie directement l'usage d'articles à certaines classes de noms, comme par exemple la classe des noms comptables/non comptables. Les travaux de Guillaume (1919) partent quant à eux du présupposé contraire, soit que selon le contexte dans lequel il apparaît, n'importe quel nom peut apparaître avec n'importe quel article. Selon ce point de vue, les possibilités de voir un nom accompagné d'un article ou d'un autre tiennent davantage des statistiques que de la syntaxe, en ce que certaines combinaisons article + nom apparaissent plus fréquemment que d'autres, et ce simplement parce que certains contextes sont plus fréquents que d'autres pour des raisons purement pragmatiques.

Les recherches devraient donc tenter de comprendre comment la définitude est décodée, et si la définitude est une simple opposition binaire. Plusieurs auteurs ont proposé une description des différentes interprétations associées aux articles définis et indéfinis. Les recherches peuvent être regroupées selon trois hypothèses différentes, soit i) l'hypothèse de l'identifiabilité, ii) l'hypothèse de la familiarité et iii) l'hypothèse de l'unicité.

### 3.3.1 L'hypothèse de l'identifiabilité

Lambrecht (1994, p.77, notre traduction) définit l'identifiabilité comme suit :

Lorsqu'un locuteur présuppose qu'une entité n'a pas de représentation dans l'esprit de son interlocuteur, qu'il désire faire une assertion impliquant cette entité et à laquelle il ne peut référer à l'aide d'un déictique, il lui faut créer une représentation de cette entité via une description linguistique, à laquelle il pourra ensuite référer anaphoriquement. La création de cette représentation discursive destinée à l'interlocuteur peut être comparée à l'établissement d'un nouveau *dossier* dans le registre discursif, dossier auquel il sera possible d'ajouter d'autres éléments pendant la conversation, et qui pourra être réutilisé dans des discours futurs.

Cette idée d'ouverture d'un *dossier* n'est pas nouvelle en soi, puisque la définitude a été décrite par Heim (1982) comme correspondant justement à l'ouverture d'un dossier par l'interlocuteur B à partir des informations apportées par le locuteur A. Dans une situation

discursive où A emploie un indéfini, B ouvre un nouveau dossier. Dans une situation discursive où A emploie un défini, B actualise un dossier déjà existant.

Chafe (1976) est probablement l'un des premiers auteurs à avoir proposé le terme *identifiabilité*. Selon ce dernier, il est préférable d'utiliser le terme « identifiable » plutôt que les termes « familier » ou « connu » pour désigner un référent pour lequel une représentation existe dans l'esprit de l'interlocuteur. L'important, pour interpréter une expression linguistique n'est pas la distinction cognitive entre un référent connu ou familier, mais bien la capacité d'identifier le référent pertinent parmi tous les référents possibles pouvant être désignés par l'expression linguistique en question.

Suite aux travaux de Chafe (1976), Kleiber (1981) a repris et affiné le concept d'identifiabilité. L'auteur décrit deux types d'actes de référence, soit la référence définie unique (ou référence identificatoire), représentée par les exemples en (17), et la référence indéfinie unique (ou référence non identificatoire), représentée par les exemples en (18).

(17)

- a) *Paul* est arrivé.
- b) *Je* suis arrivé.
- c) *Le petit garçon* est arrivé.

(18)

- a) *Un homme* est arrivé.
- b) Paul a acheté *une bicyclette*.

Kleiber précise que l'étiquette d'indéfini ne doit pas induire en erreur : les SN indéfinis en (18) ont le statut de SN référant à des particuliers. En (17) comme en (18), le locuteur réfère à des particuliers, c'est-à-dire à des entités spécifiques. Afin de bien illustrer l'opposition identificatoire/non identificatoire, l'auteur donne l'exemple en contexte où un locuteur veut nourrir son chat, mais ne le trouve pas. Il pourra demander à son voisin *Avez-vous vu mon chat?* Il effectue de cette façon un acte de référence définie. Par contre, à un étranger, il pourra demander *Avez-vous vu un chat?* Sa propre connaissance du chat est évidemment la même. La différence entre les deux actes relève donc de l'interlocuteur. En effectuant un acte de référence définie, le locuteur présume que son interlocuteur (son voisin) est en position de

pouvoir identifier le référent visé. Cette présupposition est totalement absente de l'acte de référence indéfinie. Il ne s'agit donc pas de savoir si le référent est connu ou familier; c'est plutôt la notion d'identifiabilité qui importe ici.

Lambrecht (1994) est l'auteur qui, à notre connaissance, a le plus épuré la notion d'identifiabilité. Selon lui, un référent est identifiable si une représentation commune existe dans l'esprit du locuteur et de l'interlocuteur au moment où l'énoncé est produit. Au contraire, un référent est non identifiable si une représentation mentale n'existe que dans l'esprit du locuteur, ou si de part et d'autre aucune représentation mentale commune n'existe<sup>55</sup>. L'existence d'un référent n'est pas la propriété centrale au concept d'identifiabilité. L'identifiabilité correspond plutôt à la présomption du locuteur d'une certaine représentation mentale chez l'interlocuteur, laquelle peut être évoquée dans un discours donné. L'exemple (19) illustre bien ces propos :

(19) The King of France. (Lambrecht, 1994)  
'Le Roi de France.'

Dans cet exemple, ce que le locuteur et l'interlocuteur ont en commun n'est pas une présupposition d'existence, mais plutôt la représentation mentale d'une entité. L'existence réelle du référent n'est pas pertinente dans l'échange conversationnel.

Par ailleurs, Lambrecht (1994) oppose le concept d'identifiabilité à la notion de définitude. Alors que la définitude est une catégorie grammaticale, l'identifiabilité constitue plutôt une catégorie cognitive. La catégorie grammaticale de définitude est un trait formel associé aux expressions nominales, contrairement à la catégorie cognitive d'identifiabilité. Cette dernière signale plus précisément ce que le locuteur considère comme étant su par son interlocuteur. Une importante corrélation grammaticale existe entre les référents identifiables et ceux qui sont non identifiables : c'est la distinction qui est faite dans plusieurs langues entre les SN définis et les SN indéfinis. L'identifiabilité est régulièrement exprimée par la présence d'un article défini. L'auteur souligne que la corrélation entre la catégorie cognitive d'identifiabilité

---

<sup>55</sup> Nous remercions Knud Lambrecht pour cette dernière précision apportée au terme *non identifiable*, précision qui ne se trouve pas dans son livre de 1994.

et la catégorie grammaticale de définitude est néanmoins imparfaite. Il n'y a pas de corrélation directe entre l'identifiabilité ou la non identifiabilité d'un référent d'une part, et la définitude ou l'indéfinitude du SN désignant ce référent d'autre part. D'ailleurs, l'utilisation d'un article défini ou indéfini varie largement d'une langue à l'autre, mais l'habileté mentale à identifier un référent donné est supposément la même pour tous les locuteurs de n'importe quelle langue. La définition de la notion d'identifiabilité proposée par Lambrecht devrait donc être indépendante de la modalité, puisque notre capacité d'identifier est une propriété qui est antérieure au langage.

Il existe une distinction sémantique importante en ce qui concerne l'imperfection de la corrélation entre identifiabilité et le contraste défini/indéfini : celle entre les référents spécifiques et non spécifiques des SN indéfinis. Prenons l'exemple suivant :

(20) Je cherche *un livre*.

Dans cet exemple, *un livre* peut référer à un objet spécifique (un livre en particulier) ou non spécifique (n'importe quel livre) selon le contexte dans lequel l'énoncé est produit. Dans le cas de l'interprétation spécifique, le livre en question est identifiable uniquement par le locuteur, alors que dans l'interprétation non spécifique, le livre n'est identifiable ni par le locuteur, ni par l'interlocuteur. Pourtant, dans l'une ou l'autre des interprétations, l'article utilisé est indéfini.

L'article défini, quant à lui, est habituellement utilisé pour désigner des individus spécifiques identifiables d'une classe en particulier. Il peut néanmoins accompagner des SN référant à une classe entière de façon générique, comme en (21) :

(21) *Les chiens jappent*.

Cette phrase peut recevoir deux interprétations différentes, soit une interprétation générique comme en (21'), ou une interprétation spécifique comme en (21'') :

(21') L'espèce chien jappe. (Le fait de japper est une propriété typique des individus de l'espèce chien.)

(21'') Des chiens en particulier jappent. (Par exemple, des chiens de garde se trouvant derrière une clôture jappent parce qu'ils aperçoivent des passants.)

Ces exemples suggèrent que le contraste défini/indéfini est binaire, alors que l'identifiabilité est davantage une question de degré. Des référents peuvent être considérés comme étant identifiables à divers degrés, alors que des déterminants ne peuvent être, selon Lambrecht, définis à divers degrés. Comme le dit l'auteur (p.87) :

« I prefer not to think of definiteness as a universal linguistic category. What is presumably universal is the COGNITIVE category of IDENTIFIABILITY, which is imperfectly and non-universally matched by the grammatical category of definiteness. »

### 3.3.2 L'hypothèse de la familiarité

Christophersen (1939) est probablement le premier à avoir parlé de familiarité, et ses travaux ont grandement influencé les recherches subséquentes sur ce sujet, particulièrement les travaux de Hawkins (1978).

Selon l'hypothèse de la familiarité, l'article défini permet l'introduction d'un référent déjà connu de l'interlocuteur. Le caractère connu ou familier du référent peut se trouver dans trois types d'utilisation de l'article défini, soit les utilisations situationnelle, anaphorique ou associative. L'utilisation de l'article défini est situationnelle lorsque la situation physique dans laquelle se trouvent le locuteur et l'interlocuteur contribue à la familiarité du référent, comme le montre l'exemple suivant<sup>56</sup> :

(22) Put these clean towels in *the bathroom* please.  
'Pose ces serviettes propres dans *la salle de bain* s'il te plaît.'

L'interlocuteur peut déjà avoir vu la salle de bain, mais cette condition n'est pas *sine qua none* à la familiarité du référent, puisque le fait qu'une maison ou qu'un appartement

---

<sup>56</sup> Les exemples (22)-(29) proviennent de Lyons (1999).

comporte une salle de bain est familier en soi et appartient au domaine des connaissances générales. L'utilisation de l'article défini est anaphorique lorsque le référent a déjà été introduit dans le discours :

- (23) A : An old man , two women and several children were already there when I arrived.  
 'Un vieil homme, deux femmes et plusieurs enfants étaient déjà là lorsque je suis arrivé.'  
 B : Did you recognize *the old man*?  
 'As-tu reconnu *le vieil homme*?'

Dans cet exemple, la familiarité provient non pas des connaissances générales, mais du contexte linguistique précédent. Finalement, l'utilisation de l'article défini est associative lorsqu'elle fait appel à l'utilisation anaphorique ainsi qu'aux connaissances générales :

- (24) I had to get a taxi from the station. On the way *the driver* told me there was a bus strike.  
 'J'ai dû prendre un taxi à partir de la station. Sur le chemin, *le conducteur* m'a dit qu'un autobus s'est fait attaqué'.

Le référent *the driver* est familier i) par association avec l'antécédent *a taxi*, ce qui correspond à une utilisation anaphorique de l'article défini, puisque le taxi a déjà été nommé, et ii) via les connaissances générales, ce qui correspond à une utilisation situationnelle de l'article défini, puisqu'il est connu qu'on trouve généralement un conducteur dans un taxi.

Les hypothèses de la familiarité et de l'identifiabilité sont très similaires. Cependant, selon Lyons (1999), la familiarité n'est parfois d'aucun recours, comme le montre l'exemple suivant :

- (25) Pass me *the hammer*, will you?  
 'Me passerais-tu *le marteau*?'

La différence entre l'exemple précédent et celui en (22) tient du fait que l'interlocuteur de l'énoncé en (25) ne sait pas nécessairement, au moment où l'énoncé est produit, qu'il y a un marteau dans la pièce, alors qu'en (22), il sait pertinemment qu'il y a une salle de bain dans la maison. Ainsi, l'article défini informe l'interlocuteur qu'il est en position de pouvoir identifier un marteau; du simple fait que le locuteur lui demande de lui passer le marteau, il sait qu'il y a un marteau dans la pièce, même s'il ne l'a pas encore vu. Cette utilisation de

l'article défini n'est donc pas situationnelle, puisqu'elle ne fait pas appel au domaine des connaissances générales, pas plus qu'elle n'est anaphorique, le référent n'ayant jamais été nommé antérieurement.

L'hypothèse de la familiarité semble n'être pertinente que pour décrire les utilisations de l'article défini. Les langues comportant des marques grammaticales de définitude grammaticalisent donc la familiarité. Les points de vue concernant l'identifiabilité telle que nous l'avons définie à la section précédente varient. Selon Lyons (1999), la définitude est une grammaticalisation de l'identifiabilité. L'identifiabilité est un élément permettant d'interpréter un énoncé en contexte, mais qui n'est pas grammaticalisé dans toutes les langues. Lambrecht (1994) préfère quant à lui ne pas limiter l'identifiabilité à la définitude; l'identifiabilité peut rendre compte tant des utilisations de l'article défini qu'indéfini. Les deux auteurs semblent tout de même s'entendre sur le fait que la notion d'identifiabilité permet davantage de rendre compte des différentes utilisations des articles que la notion de familiarité.

Si les stratégies d'association spatiale de la LSQ constituent des marques grammaticales de définitude, alors ces hypothèses permettront de rendre compte des différentes utilisations, voire même d'expliquer la variation dans l'utilisation de ces stratégies. Par contre, si elles ne constituent pas des marques grammaticales de définitude, alors l'extension de la catégorie cognitive d'identifiabilité dans l'objectif d'inclure celle de familiarité sera superflue.

### 3.3.3 L'hypothèse de l'unicité

Dans la littérature philosophique, deux analyses de la définitude ont considéré l'unicité comme étant le concept pertinent dans l'interprétation de toute description définie (Frege, 1997 [1892] ; Russel, 1998 [1905]). Le concept d'unicité a, lui aussi, une longue tradition derrière lui.

Bien que l'identifiabilité semble jusqu'à maintenant être une notion sémantique satisfaisante pour rendre compte des diverses utilisations des articles, il existe des situations discursives où elle semble peu convaincante, voire même inadéquate. Les utilisations associatives (voir section 3.3.2) de l'article défini sont généralement problématiques pour l'identifiabilité, comme le montre l'exemple suivant :

- (26) I've just been to a wedding. *The bride wore blue.*  
 'Je suis allé à un mariage dernièrement. *La mariée* portait du bleu.'

La référence définie dans cet article est acceptée, puisque l'interlocuteur sait qu'un mariage implique généralement une mariée. Il peut donc inférer naturellement que la référence se rapporte à la mariée du mariage dont il est question dans la situation discursive. Cependant, l'interlocuteur n'est pas en position de pouvoir identifier réellement le référent. Il peut tout de même comprendre que le locuteur fait référence à un être particulier unique. L'article défini signale qu'il n'y a qu'une entité unique qui puisse satisfaire la description utilisée. Cette unicité n'est généralement pas absolue, mais peut être interprétée comme étant relative à un contexte particulier (Lyons, 1999) :

- (27) Mary's gone for a spin in *the car she just bought.*  
 'Marie est partie faire un tour avec *la voiture qu'elle vient de s'acheter.*'

- (28) Mary's gone for a spin in *a car she just bought.*  
 'Marie est partie faire un tour avec *une voiture qu'elle vient de s'acheter.*'

Dans l'exemple (27), l'interlocuteur comprend que Mary n'a acheté qu'une seule voiture. Cette voiture n'est pas nécessairement familière ou identifiable pour l'interlocuteur; elle est cependant interprétée comme étant unique. En (28), deux interprétations sont possibles : Mary n'a acheté qu'une seule voiture, qui n'est ni identifiable, ni familière, et qui peut être unique, ou encore Mary a acheté plusieurs voitures et est allée se balader dans l'une de ses voitures. L'article indéfini ne signale pas la non unicité; on dira plutôt qu'il ne signale pas l'unicité. L'unicité peut, finalement, être absolue. C'est le cas des noms dont l'unicité est inhérente (ex : *le soleil, l'univers, le pape*). Notons que le contexte demeure toujours important : dans une situation où le locuteur parle de plusieurs systèmes solaires, il pourra sans problème utiliser la description indéfinie *un soleil*, puisque chaque système solaire possède son soleil.

Finalement, l'unicité peut rendre compte de références faites à des êtres encore non identifiables, non familiers, mais qui le deviendront dans un avenir rapproché.

- (29) *The winner* of the competition will get a week in the Bahamas for two.  
 '*Le gagnant* de la compétition se méritera une semaine pour deux aux Bahamas.'

Si la compétition n'est pas terminée, le gagnant n'est ni identifiable, ni familier, mais demeure compris et interprété comme étant unique.

Mentionnons, pour conclure, que l'unicité ne permet pas de rendre compte des pluriels ou encore des noms collectifs; il faut alors faire appel à la notion d'inclusivité (Hawkins, 1978). L'inclusivité signifie que la référence relève de la totalité des objets, ou de la totalité de la masse qui satisfait la description. Selon Lyons (1999), deux propositions peuvent être faites :

(30)

- L'inclusivité fait appel aux référents pluriels ainsi qu'aux référents de masse, alors que l'unicité ne fait appel qu'aux référents singuliers;
- L'inclusivité et l'unicité sont un seul et même concept, c'est-à-dire que dans un contexte singulier, tous les éléments qui satisfont à la description sont au nombre de un.

Lyons adopte cette seconde proposition unifiée, en ajoutant que l'unicité est un cas spécial d'inclusivité.

### 3.3.4 Définitude syntaxique ou sémantique?

Nous avons présenté, dans les sections précédentes, une synthèse des différents points de vue sur la notion de définitude. Une question demeure : la définitude est-elle une notion syntaxique ou est-elle plutôt une notion sémantique ? Plusieurs langues ont des moyens grammaticaux de marquer la définitude (article, particule, marque de cas, etc.). Cependant, dénuée de son contexte, une même phrase peut recevoir plusieurs lectures distinctes, et le recours à des concepts tels que l'identifiabilité, la familiarité ou encore l'unicité est nécessaire, voire même indispensable. Il semble ainsi qu'un même article puisse avoir plus d'une interprétation selon le contexte dans lequel il apparaît, et que la notion de définitude ne représente pas simplement une opposition binaire. Selon Lyons (1999), la définitude est une catégorie grammaticale, permettant de grammaticaliser différentes notions sémantiques. Il est donc impossible de séparer la marque grammaticale de la sémantique et de la pragmatique. Plusieurs langues n'ayant pas de moyens grammaticaux pour marquer la définitude peuvent tout de même exprimer des nuances sur les plans sémantique, syntaxique et discursif. C'est le cas, par exemple, du mandarin, qui ne marque pas grammaticalement la catégorie définitude, mais qui a la possibilité de mettre en évidence certains noms du discours en ayant recours à la

topicalisation. L'interprétation du nom en position topique est dans ce cas définie. Selon Lyons, l'interprétation définie correspond, dans les langues sans marque grammaticale de définitude, à une organisation discursive permettant d'établir des référents comme étant familiers ou identifiables.

Chesterman (1991), pour sa part, soutient que la définitude n'est pas une primitive, et qu'elle peut être analysable en plusieurs composants exprimant divers degrés de définitude, allant du plus indéfini au plus défini. La définitude est, selon lui, une catégorie sémantique permettant d'exprimer le caractère identifiable, familier ou unique d'un référent, et n'est pas obligatoirement marquée grammaticalement dans toutes les langues, comme c'est entre autres le cas du finnois (contrairement à l'anglais). Sur le plan linguistique, la définitude permet d'actualiser un référent porteur d'une saillance dans le discours. Selon l'auteur, malgré toutes les propositions faites sur la notion de définitude, il n'existe pas de théorie unifiée permettant de rendre compte des utilisations des articles de l'anglais. Il propose que si la catégorie article comprend plus de deux termes (*the* et *a*), il faut faire une distinction sémantique entre ces différents membres. Nous ajoutons, en accord avec Chesterman, que cette distinction sémantique est nécessaire pour rendre compte de la variation, qui n'est pas gratuite et qui ne relève pas du hasard ou du simple choix du locuteur. L'auteur propose que la catégorie article compte cinq membres en anglais, soit *a(n)*, *some* (non accentué), *the*, une forme *null* (correspondant à l'allomorphe zéro de *the*) et une forme *zéro*, glosés comme suit :

(31)

- *a(n)* + SN = un membre d'un ensemble;
- *some* + SN = quelques membres d'un ensemble;
- *the* + SN = tous les membres d'un ensemble (dans sa variante la plus stricte, il s'agit d'un référent unique);
- *null* + SN = un membre spécifique d'un ensemble de référents<sup>57</sup>;
- *zero* + SN = un ensemble complet<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> La forme *null* est utilisée principalement avec des noms propres, comme dans la phrase « I like London », mais peut aussi être employée avec des noms communs, comme dans la phrase « Word has come that the Pope has died ».

Le fait de gloser les articles différemment permet, selon l'auteur, de rendre compte des différents usages, et permet également de montrer que l'opposition défini/indéfini n'est pas simplement polaire. On constate une variation de sens selon la variation de forme. Il suggère donc, selon le sens des différents articles de l'anglais, que la définitude n'est pas simplement un phénomène binaire, mais bien scalaire, et propose une représentation des cinq articles de l'anglais dans un ordre spécifique sur un continuum de définitude :

(32)

plus indéfini ----- plus défini  
*zero            some            a            the            null*

S'il existe plus d'un article défini et plus d'un article indéfini, parler d'une opposition simple constitue un non-sens. La définitude est donc un phénomène sémantique scalaire marqué grammaticalement dans certaines langues.

Nous constatons que le fait de se positionner du côté de la définitude syntaxique force le recours à des notions sémantiques et pragmatiques comme l'identifiabilité, la familiarité et l'unicité. Le concept de définitude syntaxique n'est donc pas complet en soi, pas plus que celui de définitude sémantique, qui donne peut être trop de poids au contexte, sans considérer les moyens offerts par la langue pour interpréter les distinctions sémantiques. La notion de définitude ne semble pas à ce jour trouver de consensus parmi les différents auteurs qui s'y intéressent, malgré que plusieurs prétendent proposer des analyses unifiées du phénomène. Cependant, les différentes positions présentées fournissent des outils d'analyse et d'interprétation qui nous paraissent être complémentaires.

#### 3.4 Analyse de la définitude ancree sur une interprétation contextuelle des marques grammaticales

La présentation des différents travaux sur la définitude permet de mettre en lumière le manque de consensus en ce qui concerne la description de ce phénomène, ce qui peut créer

---

<sup>58</sup> Alors que la forme *nulle* représente un membre spécifique d'un ensemble, la forme *zéro* représente l'ensemble, comme dans la phrase « I like *cheeze* », et non uniquement un membre.

une confusion chez le chercheur qui s'intéresse à ce domaine. En effet, bien que les différentes propositions soient complémentaires et qu'elles fournissent des outils d'analyse intéressants, elles ne nous permettent pas de répondre à nos questions de recherche en lien avec la fonction des quatre stratégies d'association spatiale. Après avoir procédé à la description de la forme et de la distribution de ces stratégies, il importe d'en définir la fonction. Or, selon le contexte, ni la notion d'identifiabilité, ni la notion de familiarité, ni la notion d'unicité ne suffisent pour bien cerner la fonction d'une stratégie d'association spatiale (ou du cumul des stratégies). Ces notions permettent, au mieux, d'interpréter le sens de l'énoncé, ou encore de comprendre l'intention de communication du signeur.

Liddell (2003) propose que la modalité spatiale des langues des signes fournit des indices sur la construction mentale du sens. La théorie des espaces mentaux (3.4.1), sur laquelle se base la proposition de Liddell, semble en partie pallier les problèmes des analyses présentées précédemment. Elle semble rendre compte de façon plus explicative de l'utilisation des stratégies d'association spatiale, puisque les représentations mentales conceptuelles d'un signeur sont représentées spatialement et concrètement dans l'espace. En fonction de la proposition de Liddell, nous tenterons de vérifier si, en plus du caractère identifiable, familier ou unique d'une entité, la manière de représenter spatialement les éléments discursifs permet la représentation d'une image de la structure conceptuelle du message. Rappelons que, selon Rathmann et Mathur (2002), le rôle de l'espace consiste à rendre visible les relations encodées dans la structure conceptuelle spatio-temporelle. C'est dans cet espace qu'un référent peut être représenté et visualisé. C'est aussi dans cet espace gestuel qu'on verra comment il y a association spatiale (quelle(s) stratégie(s) est(sont) utilisée(s) afin d'actualiser le référent). Ce qu'on observe dans l'espace gestuel et qui se trouve dans la structure conceptuelle nous permettra peut-être de comprendre pourquoi il y a association spatiale, et pourquoi telle ou telle stratégie est utilisée.

En plus de la théorie des espaces mentaux, la théorie de l'accessibilité d'Ariel (1990) (3.4.2) nous permettra aussi de rendre compte de façon plus explicative de l'association spatiale en LSQ. D'abord, cette théorie possède les avantages des analyses basées sur la définitude sémantique, puisqu'elle place le contexte au centre de son analyse. De plus, elle possède les avantages des analyses se situant plutôt du côté de la définitude syntaxique, puisqu'elle tient

aussi compte du type de marque utilisée. Cette analyse, en complément à celle sur les espaces mentaux, nous permettra de rendre compte plus spécifiquement du cumul des stratégies d'association spatiale.

### 3.4.1 La théorie des espaces mentaux

La théorie des espaces mentaux (Fauconnier, 1985, 1994) propose que la production et l'interprétation du discours implique la construction d'une suite de configurations hiérarchiques d'espaces mentaux ou de domaines cognitifs. Ces configurations évoluent constamment au fil du discours. L'étendue des configurations possibles est contrainte par des facteurs linguistiques et pragmatiques, et une phrase prise isolément n'exprime pas explicitement une configuration précise. En d'autres mots, n'importe quelle expression est compatible avec plusieurs configurations mentales, ce qui semble en accord avec l'assertion de Guillaume (1919) selon laquelle n'importe quel nom peut apparaître avec n'importe quel article, et ce sans nécessairement recevoir la même interprétation. Les locuteurs et les interlocuteurs déterminent les configurations appropriées dans une situation donnée en considérant les indices grammaticaux, le contexte discursif antérieur, les différents aspects de la situation immédiate dans laquelle ils se trouvent, leurs connaissances générales respectives, etc. Les espaces mentaux sont distincts des structures linguistiques et sont construits dans chaque discours en lien avec les informations fournies par les expressions linguistiques. Il s'agit donc d'ensembles structurés et modifiables. Liddell (2003) utilise la théorie des espaces mentaux entre autres pour justifier le caractère non linguistique de certaines formes comme le POINTÉ. Nous nous distinguons de Liddell sur ce point, puisque bien que les quatre stratégies d'association spatiale soient présentes dans les langues orales comme gestes paralinguistiques elles sont tout de même linguistiques lorsqu'intégrées dans la grammaire des langues des signes. Elles servent d'ailleurs à mettre sur pied les différents espaces mentaux interagissant entre eux dans le discours.

#### 3.4.1.1 Les différents types d'espaces

La construction du discours commence généralement dans un espace de base, qui représente en quelque sorte la réalité du locuteur. C'est dans cet espace que s'ancre l'interprétation des déictiques et des relations déictiques et référentielles. Cet espace est identifié canoniquement

avec la réalité du locuteur, mais au fur et à mesure que cet espace se déploie et se complexifie, des espaces modifiés peuvent être mis en place pour représenter la réalité du locuteur et de son interlocuteur, ou encore la réalité d'une troisième personne. À partir de ce premier espace, un éventail d'espaces pourra ainsi être créé. À l'intérieur d'une configuration spatiale, on trouve des connecteurs permettant d'accéder à d'autres espaces, ou encore de créer d'autres espaces.

Fauconnier (1984) décrit quatre espaces différents, soit les espaces temps, les espaces spatiaux, les espaces domaines et les espaces hypothétiques. Les espaces temps, introduits par des expressions adverbiales de temps, correspondent typiquement aux phrases qui débutent par *En 1929*, *Hier*, *Aujourd'hui*, etc. Les espaces spatiaux sont introduits, par exemple, par *Dans l'autre appartement*, *En France*, etc. Dans cette optique, les espaces géographiques constituent aussi des espaces linguistiques. Les différents domaines d'activités (jeu, champ scientifique, sport, genre littéraire, etc.) forment l'ensemble des espaces domaines. Ces espaces sont introduits, par exemple, par *Dans le football californien*, *Dans le jeu d'échecs martien*, etc. Finalement, les espaces hypothétiques sont décrits comme mis en place par les formes linguistiques *si p*, *alors q*. Tous ces espaces peuvent interagir entre eux, et il est possible, au cours du discours, d'ajouter de l'information et de complexifier la structure spatiale. La structure des espaces est dynamique, puisqu'elle peut être modifiée au fil du discours selon le point de vue adopté et selon la saillance des éléments discursifs. Ces modifications sont indiquées par des éléments grammaticaux, ainsi que par des considérations pragmatiques. Selon Fauconnier, l'article indéfini introduit dans un espace un nouvel élément  $x$  tel que  $x$  est valide dans cet espace. L'article défini, pour sa part, signale qu'un élément  $y$  est déjà introduit dans un espace tel que  $y$  est valide dans cet espace.

#### 3.4.1.2 Structure et interaction des espaces mentaux

Afin d'illustrer la construction des espaces mentaux, prenons l'exemple suivant :

- (33) Mary has green eyes. Max believes the woman with green eyes has blue eyes.  
'Marie a les yeux verts. Max croit que la femme aux yeux verts a les yeux bleus.'

L'espace créé par la phrase 'Mary has green eyes' est l'espace de base B, qui est également le point de vue initial. Cet espace est structuré à partir des informations données dans la

première phrase : un élément  $a$ , correspondant à *Mary*, est introduit, élément auquel on attribue la propriété « green eyes ». Cet espace est illustré à la figure 3.2 ci-dessous.

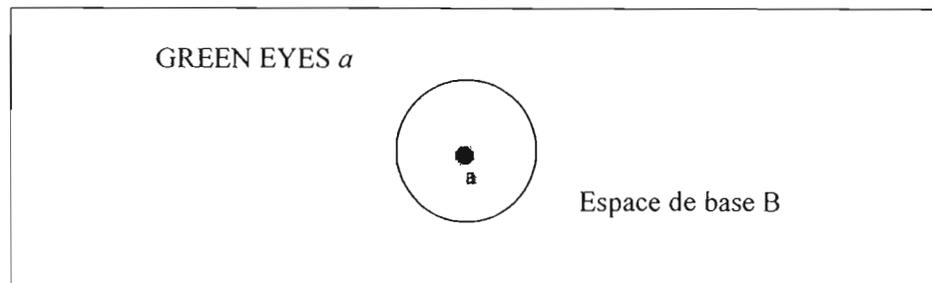


Figure 3.2 - 'Mary has green eyes' (Epstein, 2002)

La seconde phrase permet à l'interlocuteur de mettre en place un nouvel espace mental M. Dans cet espace, on trouve ce qui fait partie du domaine des croyances de Max. Un élément  $a'$  est introduit, la contrepartie de l'élément  $a$  mis en place dans l'espace de base B. Tout comme l'élément  $a$ , ce nouvel élément  $a'$  correspond à *Mary*, mais contrairement à  $a$ , il est associé à la propriété « blue eyes ». Le fait d'ajouter de la structure à l'espace M a pour effet de rendre cet espace parent à l'espace B. Cette nouvelle configuration est illustrée à la figure 3.3.

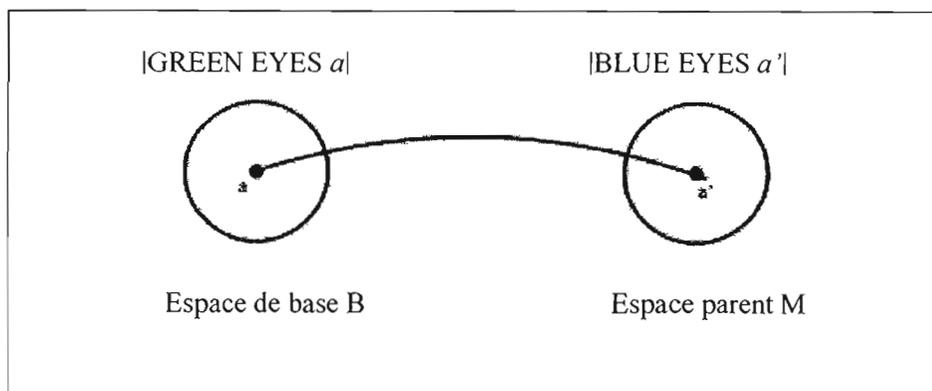


Figure 3.3 - 'Max believes the woman with green eyes has blue eyes.' (Adapté de Epstein (2002))

L'exemple suivant illustre un autre type de configuration spatiale.

(34) En 1929, la dame aux cheveux blancs était blonde.

L'expression adverbiale *en 1929* met sur pied un espace de base B. L'espace parent, selon Fauconnier, correspondrait à « maintenant ».

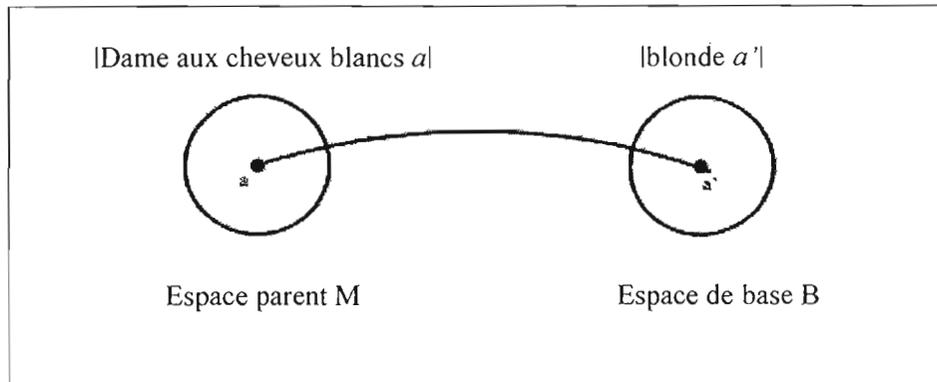


Figure 3.4 - 'En 1929, la dame aux cheveux blancs était blonde.' (Adapté de Fauconnier (1984))

Dans cet exemple, *a* est la vieille dame aujourd'hui, et *a'* est la même personne lorsqu'elle était jeune, en 1929.

Une des caractéristiques importantes des configurations des espaces mentaux est la partition de l'information. Comme le mentionne Fauconnier (1994, p. xxxviii), le fait de partager revient à « keeping distinct properties, frames and structures in distinct domains, even when, in some sense, they apply to 'the same thing' ». Si on reprend l'exemple (33), deux éléments distincts, *a* et *a'*, sont introduits dans deux espaces mentaux distincts, même s'ils correspondent tous les deux à Mary.

Dans le cas des phrases (35a) et (35b), présentées ci-dessous, l'espace M représente le domaine des croyances de Max :

- (35) a. Max believes he will marry the woman with green eyes.  
'Max croit qu'il mariera la femme aux yeux verts.'
- b. Max believes he will marry the woman with blue eyes.  
'Max croit qu'il mariera la femme aux yeux bleus.'

La phrase (35a) nous fait accéder à l'élément *a'* à partir de l'espace de base, représentant la perspective du locuteur (puisque *the woman with green eyes* est la description faite de Mary par le locuteur). Au contraire, l'utilisation de (35b) nous fait accéder à *a'* par une propriété présente dans l'espace M. Dans ce cas précis, le point de vue est déplacé de B à M et représente donc la perspective de Max (puisque *the woman with blue eyes* est la description faite de Mary par Max). Ceci représente un exemple simple. Une configuration discursive contient évidemment plus de deux espaces, et la description linguistique qui est faite peut être compatible avec plus d'un chemin à travers les divers espaces mis en place, selon le contexte et selon les différentes interprétations possibles en cas d'ambiguïté.

Notons également que les figures 3.3 et 3.4 ne contiennent pas de structure sémantique. La théorie des espaces mentaux traite les formes linguistiques comme des instructions partielles et indéterminées permettant de construire des domaines interreliés comportant une structure interne. Ainsi, la structure sémantique d'une phrase n'équivaut pas à l'expression du sens de cette phrase, mais incite plutôt à la construction de domaines interreliés, comme ceux illustrés aux figures 3.3 et 3.4.

C'est sur la base de la théorie des espaces mentaux, entre autres, que Liddell (2003) décrit la structure de l'ASL. Les langues des signes ont la possibilité d'indiquer grammaticalement, dans l'espace du signeur, des relations qui sont parfois exprimées gestuellement (donc, non grammaticalement) dans une langue orale. Un interlocuteur doit décoder le signal phonétique afin de pouvoir activer la bonne structure sémantique, et ensuite pouvoir lier les éléments de la structure sémantique aux éléments présents dans les espaces mentaux. Cela est vrai, que la langue soit orale ou signée, et les indices contextuels facilitent une mise en place adéquate des liens chez l'interlocuteur. Si les éléments de la structure sémantique doivent être liés à des éléments présents dans l'environnement physique, le locuteur ou le signeur fournira des indices directionnels permettant à l'interlocuteur d'accéder au bon élément. Dans une langue orale, ces indices prennent typiquement la forme du geste de pointer, produit par des articulateurs distincts de l'appareil vocal. Il est donc facile, dans le cas des langues orales, de distinguer les pointés du signal phonétique. Dans le cas du discours signé, la symbolisation et les signes POINTÉ sont tous deux produits par des mouvements des mains et du corps. Ainsi, un POINTÉ peut être dirigé vers une entité présente dans l'environnement physique, mais

peut aussi être dirigé vers un point de l'espace qui ne contient pas une entité physique, mais plutôt une entité abstraite présente dans un espace mental<sup>59</sup>. La distinction est donc plus difficile à faire dans ces langues. Liddell (2003) soutient que les pronoms de l'ASL sont similaires aux pronoms de n'importe quelle langue orale dans la mesure où ils encodent des sens définis grammaticalement. Par contre, ce qui distingue les pronoms des langues des signes de ceux des langues orales est leur aspect directionnel, en plus de leur capacité à encoder des sens définis grammaticalement. S'ils ne pouvaient être dirigés vers un point précis de l'espace, les pronoms des langues des signes seraient totalement équivalents aux pronoms des langues orales. Liddell (2003, p. 96) ajoute que « the overlaid directionality points to a mental space entity to be associated with its semantic pole ». L'aspect directionnel des pronoms de l'ASL remplit une fonction très importante dans la construction du sens. En effet, il permet à l'interlocuteur d'identifier quelle entité, ou quel ensemble d'entités, il doit lier au bon pôle sémantique.

C'est ici que la notion d'accessibilité devient, selon nous, intéressante. Cette notion réfère au degré d'activation de l'information dans la mémoire à court ou à long terme. Les entités hautement accessibles requièrent moins d'effort de traitement pour être retracées et implémentées que les entités comportant une faible accessibilité. Nous proposons qu'une analyse ancrée sur la notion d'accessibilité est plus explicative qu'une analyse basée sur la définitude dans la mesure où i) la théorie de l'accessibilité place le contexte au centre de son analyse et tient toujours compte du contexte dans l'interprétation des marqueurs, ii) dans le cas des langues des signes, l'accessibilité des éléments discursifs semble facilitée par le marquage spatial, et iii) le retraçage des entités discursives est facilité par la permanence relative de la trace laissée par l'association spatiale.

#### 3.4.2 La théorie de l'accessibilité

L'étude de l'article défini *the* (*le/la*) en anglais a une longue tradition, et ce dans plusieurs disciplines, incluant la linguistique, la philosophie, la logique et la psychologie. Les chercheurs ont analysé l'article défini selon plusieurs perspectives théoriques : la sémantique

---

<sup>59</sup> Pour un rappel des trois espaces que distingue Liddell, voir la section 1.2.3 du chapitre 1.

logique, le fonctionnalisme, la psycholinguistique, la linguistique computationnelle, pour ne mentionner que celles-là. Toutes ces analyses sont similaires : elles analysent le même type de données et tentent sensiblement de répondre aux mêmes questions théoriques. De façon plus spécifique, les recherches se sont principalement concentrées sur ce qu'on pourrait appeler la « fonction référentielle » de l'article, c'est-à-dire l'utilisation d'un SN avec l'article défini *the* dans le but de mettre en évidence un individu afin de le distinguer de tous les autres individus dans l'univers du discours. Nous avons vu que plusieurs notions sémantiques ont été proposées pour rendre compte des diverses utilisations de l'article défini, soit l'identifiabilité (Chafe, 1976 ; Lambrecht, 1994 ; Lyons, 1999, entre autres), la familiarité (Christophersen, 1939 ; Hawkins, 1978 ; Lyons, 1999, entre autres) et l'unicité (Frege, 1997 [1892] ; Russel, 1998 [1905]). La plupart des études à la base de ces propositions ne s'entendent pas sur le statut syntaxique ou sémantique de la catégorie définitude. Par contre, elles partagent la même intuition selon laquelle la définitude est essentiellement une question de référence, étant donné qu'elle permet de distinguer des individus parmi d'autres individus.

Sperber et Wilson (1984) ont été les premiers à introduire la notion d'accessibilité. Selon ces auteurs, les contextes discursifs se distinguent entre eux en fonction de leur degré de disponibilité envers l'interlocuteur à différents moments du discours. Sur le plan du décodage et de l'effort de traitement de l'information, ce qui vient tout juste d'être dit est davantage disponible et accessible que ce qui a été dit auparavant. De même, l'accessibilité sera élevée quand l'attention est portée sur un élément de la situation présent dans le contexte physique. Toutes choses étant égales, les connaissances encyclopédiques devraient être moins accessibles.

C'est Ariel (1990) qui a raffiné la notion d'accessibilité. Un des aspects particulièrement intéressant de sa théorie concerne le fait que cette notion est définie en faisant référence au contexte. L'accessibilité est une notion graduée, certains éléments étant plus accessibles que d'autres selon le contexte dans lequel ils apparaissent. Quatre facteurs peuvent influencer l'accessibilité d'un référent (Ariel, 1990) :

(36)

- Distance : Il s'agit de la distance entre l'antécédent et l'anaphore. Plus une entité a été mentionnée récemment, plus elle sera accessible<sup>60</sup>;
- Compétition : Il s'agit du nombre d'éléments en compétition pour le rôle d'antécédent;
- Saillance : Il s'agit de l'importance du référent dans le discours. L'antécédent est un référent saillant, particulièrement s'il s'agit d'un topique discursif. La saillance peut avoir un impact sur les éléments en compétition. Si la saillance relative d'une entité est comparée avec d'autres antécédents potentiels, l'élément le plus saillant va prédominer;
- Unité : Il s'agit de l'emplacement de l'antécédent et de l'anaphore. L'antécédent est soit à l'intérieur, soit en dehors du même cadre, monde, point de vue, segment ou paragraphe que l'anaphore.

Ariel (1990) distingue deux types de saillance : la saillance physique et la saillance discursive. La saillance physique représente la prédominance d'un élément présent dans l'environnement physique. L'élément saillant physiquement est davantage en évidence que les autres. Dans le cadre d'une étude menée par Clark *et al.* (1983, cité dans Ariel (1990)), les sujets devaient identifier le référent d'un démonstratif. Par exemple, en mentionnant *this flower (cette fleur)*, l'expérimentateur pointait vers une photo où on pouvait voir quatre sortes de fleurs. Si la photo contenait un type de fleur plus évident (par exemple, une fleur plus grosse, ou de couleur plus éclatante), les sujets identifiaient cette fleur en particulier comme le référent du démonstratif *this (ce/cette)*. La saillance discursive correspond quant à elle aux éléments importants pour la suite du discours. Dans un discours naturel, les topiques discursifs constituent les entités les plus saillantes. Il semble que les topiques occupent une position privilégiée dans la mémoire. Broadbent (1973, cité dans Ariel (1990)) a montré que dans des cas ambigus de référence pronominale, les sujets préfèrent interpréter le pronom comme référant au sujet dont on parle (le topique) plutôt qu'à l'élément secondaire de la description (le focus).

---

<sup>60</sup> Notons que, dans le cas d'une langue des signes, puisque l'association spatiale laisse une trace relativement permanente, la distance n'influence peut-être pas l'accessibilité d'un référent de manière significative.

Ariel mentionne que le locuteur peut constituer une entité saillante du discours. Par exemple, lorsqu'un locuteur raconte une histoire sur lui-même, il représente une entité extrêmement saillante du discours. C'est, selon elle, ce qui explique les différentes utilisations des pronoms et des variantes zéro dans les langues où le pronom peut être omis. Alors que certaines langues peuvent omettre tous les pronoms, d'autres omettent les pronoms de première et de deuxième personnes, mais pas ceux de troisième personne, *a fortiori* s'il s'agit d'une première mention. Cependant, puisque la variante zéro n'est pas obligatoire, la théorie de l'accessibilité peut prédire les cas où cette variante sera préférée. Le locuteur et l'interlocuteur sont des entités si saillantes du discours que les langues qui permettent le pronom zéro vont utiliser ces pronoms occasionnellement, mais seulement lorsqu'ils sont moins accessibles qu'à l'habitude, c'est-à-dire lorsque la phrase dans laquelle ils apparaissent n'est pas étroitement reliée aux phrases précédentes (critère de l'unité). Ainsi, si le locuteur ou l'interlocuteur ne sont pas des entités saillantes du discours, on remarque une utilisation du pronom, et ce même lorsque la variante zéro ne pose aucun problème sur le plan de l'identification référentielle (par exemple, les verbes en hébreu sont fléchis pour la personne, ce qui rend la référence non ambiguë). Dans les langues où il y a variation entre la présence du pronom personnel ou du pronom personnel zéro, cette variation n'est pas libre, et les pronoms sont des marqueurs de plus faible accessibilité que la variante zéro.

#### 3.4.2.1 Les marqueurs de faible accessibilité

Les marqueurs de faible accessibilité sont définis comme étant ceux permettant d'accéder aux connaissances encyclopédiques. Parmi les marqueurs de faible accessibilité, on trouve les descriptions définies et les noms propres. Les descriptions définies et les noms propres se comportent sensiblement de la même manière à l'intérieur du discours, les deux étant utilisés pour retracer des antécédents relativement inaccessibles.

On dit des descriptions définies qu'elles sont des marqueurs de faible accessibilité, puisqu'elles permettent de récupérer dans la mémoire des antécédents peu accessibles. En effet, on trouve difficilement des descriptions définies référant à un antécédent à l'intérieur de la même phrase, comme dans l'exemple (37).

(37) ? Hier, j'ai vu une magnifique voiture sport et j'ai acheté *la magnifique voiture sport*.

Dans ce cas précis, la notion de distance est pertinente, puisque les descriptions définies sont davantage utilisées pour référer à des antécédents mentionnés plus tôt dans le discours. Les marqueurs de faible accessibilité sont donc utilisés afin de référer à des entités qui ne sont pas hautement activées. Il existe cependant des distinctions quant au degré d'accessibilité des entités à différents moments du discours : moins une entité est accessible, plus le locuteur devra fournir d'informations lexicales afin de permettre à son interlocuteur d'accéder à cette entité. Ainsi, le degré d'accessibilité des descriptions définies est scalaire, puisqu'une description contenant beaucoup d'informations lexicales sera un marqueur de plus faible accessibilité qu'une description définie contenant, au contraire, peu d'informations.

#### 3.4.2.2 Les marqueurs de moyenne accessibilité

Les marqueurs de moyenne accessibilité sont habituellement des marqueurs déictiques ou des marqueurs indexicaux. Leur interprétation dépend de la situation physique. Traditionnellement, les expressions indexicales sont des pronoms démonstratifs, des pronoms personnels et des adverbes de temps et de lieu (*ici, là, maintenant*). Ariel (1990, p. 47) note que les indexicaux ne sont pas tous des marqueurs d'accessibilité. En d'autres mots, « salient entities from the physical surroundings are not necessarily assumed to be represented by accessible mental representations. They are sometimes presented as New, without taking for granted the addressee's awareness of them ».

Les utilisations des marqueurs de moyenne accessibilité renvoient habituellement l'interlocuteur au contexte physique, et sont souvent accompagnés de mouvements du corps, tels que des mouvements des yeux. Le marquage de l'accessibilité dépend de la facilité à récupérer les référents dont il est question dans le discours : les marqueurs de haute accessibilité impliquent un effort minimal, les marqueurs de faible accessibilité impliquent un effort plus grand, et les marqueurs de moyenne accessibilité se situent à quelque part entre les deux.

#### 3.4.2.3 Les marqueurs de haute accessibilité

Les marqueurs de haute accessibilité sont définis comme étant ceux permettant d'accéder à des entités hautement accessibles et hautement activées dans la mémoire. Les pronoms sont des marqueurs de haute accessibilité. Peu d'informations sont requises puisque, l'antécédent

auquel le pronom réfère est actif dans la mémoire et est récupérable sans effort, comme dans l'exemple (38), beaucoup plus naturel que l'exemple (37), reproduit en (39).

(38) Hier, j'ai vu une magnifique voiture sport et je l'ai achetée.

(39) ? Hier, j'ai vu une magnifique voiture sport et j'ai acheté *la magnifique voiture sport*.

L'auteur souligne que les pronoms accentués marquent un degré plus faible d'accessibilité. Nous ajoutons à cette observation que puisque l'antécédent est moins accessible, l'accentuation constitue de l'information supplémentaire, au même titre que les informations lexicales additionnelles dans les descriptions définies. De la même manière, si le pronom est accompagné d'un geste paralinguistique, cela indique un degré encore plus faible d'accessibilité. Nous croyons qu'il serait légitime de postuler qu'en LSQ, le cumul des stratégies d'association spatiale agit comme un marqueur de plus faible accessibilité, au même titre que l'accentuation du pronom, et que le cumul peut être considéré comme l'addition d'informations spatiales sur le référent, comme l'accentuation du pronom par exemple. Un pronom non accentué est un marqueur de plus haute accessibilité qu'un pronom accentué, comme le montrent les exemples ci-dessous (Ariel, 1990). Les pronoms accentués sont représentés par des majuscules.

(40) a. Jane<sub>i</sub> kissed Mary<sub>j</sub>, and then SHE<sub>j</sub> kissed Harry.  
'Jane<sub>i</sub> a embrassé Mary<sub>j</sub>, et ensuite ELLE<sub>j</sub> a embrassé Harry'.

b. Jane<sub>i</sub> kissed Mary<sub>j</sub>, and then Harry kissed HER<sub>i</sub>.  
'Jane<sub>i</sub> a embrassé Mary<sub>j</sub>, et ensuite Harry L<sub>i</sub>'a embrassée'.

(41) a. Jane<sub>i</sub> kissed Mary<sub>j</sub>, and then she<sub>i</sub> kissed Harry.  
'Jane<sub>i</sub> a embrassé Mary<sub>j</sub>, et ensuite elle<sub>i</sub> a embrassé Harry'.

b. Jane<sub>i</sub> kissed Mary<sub>j</sub>, and then Harry kissed her<sub>j</sub>.  
'Jane<sub>i</sub> a embrassé Mary<sub>j</sub>, et ensuite Harry L<sub>j</sub>'a embrassée'.

En (40), les pronoms et les antécédents ont les mêmes rôles syntaxiques (sujet en *a* et objet en *b*). En (41), les pronoms et les antécédents ont des rôles syntaxiques différents. Bardovi-Harlig (1983, cité dans Ariel (1990)) propose que les pronoms sont accentués lorsque ce sont les rôles sémantiques, plutôt que les rôles syntaxiques, qui changent.

- (42) John<sub>i</sub> hit Bill<sub>j</sub>, and then HE<sub>i</sub> was hit by Ira.  
 ‘John<sub>i</sub> a frappé Bill<sub>j</sub>, et ensuite IL<sub>i</sub> a été frappé par Ira.

Dans cet exemple, *John* et *he* sont tous les deux sujets, mais HE est tout de même accentué. C’est plutôt leur rôle d’argument sémantique qui n’est pas le même : *John* est agent, alors que *HE* est patient. Puisque les éléments accentués sont habituellement indicateurs d’une nouvelle information, l’auteure conclut que quoique les pronoms accentués réfèrent à des entités fournies par le contexte (*Given entities*), ils peuvent être nouveaux, en plus de constituer de l’information déjà donnée.

En résumé, la théorie de l’accessibilité d’Ariel (1990) suggère que le choix d’une expression référentielle est dépendante de l’accessibilité présumée (pour l’interlocuteur) des représentations mentales des référents à un moment donné du discours. Si l’entité est hautement accessible, le locuteur utilisera un marqueur de haute accessibilité pour réactiver cette entité. Au contraire, il utilisera un marqueur de faible accessibilité pour réactiver une entité peu accessible. Les noms propres et les descriptions définies retracent des entités emmagasinées dans les connaissances encyclopédiques, les déictiques et les démonstratifs retracent des entités provenant du contexte physique environnant, et les pronoms et les pronoms zéro retracent des entités du contexte linguistique.

#### 3.4.2.4 La définitude et la notion d’accessibilité

Epstein (2002) propose une approche différente au problème de la définitude, une approche qui dépasse les analyses référentielles, et ce sous un cadre plus large qui est basé sur le discours. Ce cadre fournit les fondements nécessaires pour rendre compte de façon unifiée de toutes les utilisations de l’article *the* en anglais. Les bases de son analyse sont fondées sur la théorie de l’accessibilité d’Ariel (1990) ainsi que sur celle des espaces mentaux de Fauconnier (1985, 1994). Epstein tente de montrer que toutes les utilisations de l’article défini marquent l’accessibilité d’un référent du discours, et que l’article est un signal grammatical contribuant non seulement à la récupération, mais aussi à la construction d’entités mentales. Les référents des SN définis peuvent être uniques et/ou familiers, mais ces notions ne sont ni nécessaires, ni suffisantes pour rendre compte des utilisations de l’article défini. L’auteur soutient que plusieurs auteurs ont défini différemment et dans leurs propres termes les notions d’identifiabilité, de familiarité et d’unicité, principalement pour rendre

compte des exemples spécifiques utilisés, rendant ainsi difficile une description unifiée de ces concepts relativement abstraits.

L'idée proposée selon laquelle le sens de base de l'article défini est un moyen permettant l'accès aux référents du discours n'est pas nouvelle en soi, d'autres auteurs en ayant déjà discuté antérieurement (Garrod et Sanford, 1982 ; Givón, 1992 ; Gundel *et al.*, 1993, entre autres). Ce qui est nouveau dans cette étude est que :

(43)

- Epstein abandonne l'idée que l'article défini ne sert qu'à distinguer des référents (il s'écarte de l'intuition strictement référentielle qui sous-tend plusieurs études antérieures);
- Cette perspective théorique plus large amène de nouvelles données empiriques, c'est-à-dire de nouvelles fonctions qui n'avaient pas été systématiquement associées à l'article défini<sup>61</sup>;
- Alors que les études antérieures se concentrent davantage sur la *récupération* d'entités du discours, l'auteur se concentre davantage sur la contribution de l'article à la *construction* d'entités introduites dans le discours pour la première fois<sup>62</sup>.

De cette analyse ressortira une nouvelle perspective de l'article défini, soit celle selon laquelle il constitue un élément permettant à la fois de distinguer (d'identifier) des entités du discours<sup>63</sup> et de marquer la saillance des éléments du discours. Les locuteurs construisent leur discours selon des aspects conceptuels distincts à des fins communicatives et rhétoriques. Un des moyens disponibles est le choix d'une stratégie ou d'une autre pour introduire une entité du discours.

Tout comme Ariel (1990), Epstein (2002) propose que l'article défini est un marqueur de faible accessibilité d'une entité du discours. Prenons les exemples suivants (Epstein, 2002) :

---

<sup>61</sup> L'auteur n'utilise que des exemples en contextes provenant d'un corpus de données naturelles ou d'articles de revues et de journaux.

<sup>62</sup> Ce dernier point, est selon nous, un ajout important à la théorie d'Ariel (1990).

<sup>63</sup> Le but d'Epstein n'est évidemment pas de rejeter toutes les études antérieures, dans lesquelles se trouvent plusieurs analyses très intéressantes de l'article défini.

- (44) a. There's a cat in the yard. *It's* eating a mouse.  
 'Il y a un chat dans la cour. *Il* mange une souris.'
- b. There's a cat in the yard. *The cat* is eating a mouse.  
 'Il y a un chat dans la cour. *Le chat* mange une souris.'

Les référents de *it* et *the cat* sont tous les deux identifiables, familiers et uniques, puisqu'ils ont été préalablement introduits dans le discours par le SN indéfini *a cat*. En (44b), l'utilisation de *the cat* est tout de même peu naturelle. Le référent, dans la phrase précédente, rend, à ce moment du discours, le sujet hautement accessible. Afin de référer au chat dont il est question dans la phrase suivante, il faut une expression anaphorique indiquant cette forte accessibilité, soit un pronom, comme en (44a). L'article défini est inapproprié, puisqu'il indique un faible degré d'accessibilité, ce qui n'est pas le cas du référent dans cet exemple.

Epstein propose que la structure pragmatique des entités du discours doit être encore plus riche et dynamique que ce qui a été proposé antérieurement, et que l'article est essentiellement un indice grammatical en lien avec i) les différents domaines construits dans l'univers du discours, ii) les relations entretenues entre les différents domaines et iii) le statut des référents du discours à l'intérieur de ces domaines. La théorie des espaces mentaux (voir section 3.4.1) a développé en détail la notion d'un univers du discours complexe et hautement structuré. Les morphèmes grammaticaux, comme l'article défini, donnent des informations sur la construction des espaces mentaux, sur l'introduction des différents éléments discursifs dans ces espaces, sur la distribution d'une information sur un ensemble d'espaces, sur l'établissement de liens entre les différents espaces construits, et ultimement sur l'accessibilité de l'information concernant un espace par rapport aux autres espaces.

Une des fonctions principales des expressions nominales référentielles est d'indiquer le degré d'accessibilité des représentations mentales de leurs référents dans un contexte donné. Certains chercheurs, comme Ariel (1990), ont proposé un continuum allant du marqueur de plus grande accessibilité, les pronoms, aux marqueurs de moins grande accessibilité, les noms propres. Selon cette hiérarchie, puisqu'elles sont utilisées pour référer à des entités qui ne sont pas hautement actives dans la mémoire, les descriptions définies sont considérées comme comportant un niveau assez bas d'accessibilité.

Dans l'exemple (44b), l'utilisation de *the cat* est superflue, le référent étant hautement accessible. Dans l'exemple (45) (Epstein, 2002), la présence de *the dog* affaiblit, en quelque

sorte, l'accessibilité de *the cat*, et fait en sorte que la description définie devient le choix naturel à faire dans ce contexte (l'utilisation d'un pronom rendrait la référence ambiguë, puisque deux référents seraient en compétition)<sup>64</sup>.

- (45) There's a cat and a dog in the yard. *The cat* is eating a mouse.  
 'Il y a un chat et un chien dans la cour. *Le chat* mange une souris.'

La question posée par Epstein est la suivante : une approche basée sur l'accessibilité, par opposition à celles basées sur l'identifiabilité, la familiarité et l'unicité, permet-elle de rendre compte de façon satisfaisante et unifiée des différentes utilisations de l'article défini *the*? L'auteur propose que le sens de base de l'article défini est utilisé pour signaler la disponibilité d'un chemin d'accès. Plus précisément, l'article indique que la connaissance requise afin d'interpréter le SN est accessible, déjà active en soi, si non elle est disponible et prête à être activée.

L'analyse proposée par Epstein se distingue des analyses antérieures, la théorie de l'accessibilité traitant généralement les référents accessibles du discours comme des entités mentales récupérables dans la mémoire. Les référents accessibles constituent donc de l'information donnée préalablement. Cependant, il existe des situations discursives où l'article défini est utilisé avec des SN pour lesquels les référents sont considérés (par le locuteur) accessibles, malgré qu'ils soient ordinairement interprétés comme de la nouvelle information<sup>65</sup>. Ces référents sont accessibles, non pas parce qu'ils sont déjà actifs dans la mémoire, mais plutôt parce que certains aspects du contexte dans lequel ils apparaissent leur permettent d'être directement liés aux connaissances antérieures, qui sont, elles, accessibles (ces connaissances sont disponibles et peuvent donc être activées). Le locuteur n'établit donc

---

<sup>64</sup> Notons que, lorsqu'il y a une distinction de genre, la référence n'est plus du tout ambiguë. Par exemple : Il y a un chien et une chatte dans la cour. *Elle* mange une souris.

<sup>65</sup> Ariel (c.p.) précise en effet que la première mention d'un référent ne signifie pas que ce dernier ne soit pas accessible. Si un locuteur réfère à Hilary Clinton au moment de la course à l'investiture pour le parti démocrate, il s'agit d'une première mention, mais le référent est accessible en fonction de ce qui est connu de ce référent. Cependant, cet exemple ne met pas en lumière des cas où l'article défini est utilisé lors d'une première mention, ce que fait Epstein (2002) dans sa discussion sur la saillance.

pas l'existence des référents du discours de façon neutre et homogène. Au contraire, il introduit les référents selon des aspects conceptuels distincts. Ces aspects représentent une variété de fonctions que le locuteur manipule selon ses propres buts communicationnels et rhétoriques. Le choix d'un article constitue un des moyens disponibles pour atteindre ces buts.

L'article défini peut être utilisé pour marquer la saillance d'une entité du discours, c'est-à-dire pour informer l'interlocuteur que cette entité, bien que nouvelle, non identifiable et non familière, a une importance particulière dans le discours et pour la suite du discours. La saillance est un concept relatif, puisqu'elle permet au locuteur de mettre en évidence un référent à un temps donné du discours et qu'elle peut être modifiée au fil du discours (Lewis, 1973). Givón (1983) suggère que l'encodage des participants du discours est guidé par la saillance que le locuteur leur attribue dans son discours. Tout argument peut être saillant, pour autant qu'il soit marqué comme proéminent par rapport aux autres éléments du discours. Ainsi, un argument spécifique peut être saillant s'il représente un élément saillant par rapport aux autres éléments d'un ensemble. De même, un argument générique peut aussi être saillant s'il représente un ensemble saillant par rapport à un autre ensemble (« C'est le vin que je préfère, et non la bière »). Un locuteur pourra débiter une narration par une description définie s'il désire marquer l'élément comme étant saillant, comme le montre l'exemple cité par Epstein (2002) (tiré du récit *The invisible man*).

(46) *The stranger* came early in February.  
'L'étranger arriva tôt en février.'

L'entité dénotée par *the stranger* n'est ni identifiable, ni familière. Elle n'est pas non plus accessible à proprement parler. L'utilisation de l'article défini a pour effet d'informer l'interlocuteur que l'entité dont il est question a une certaine importance dans le discours, qu'il s'agit d'une entité saillante.

Cette saillance peut provenir non seulement de l'article défini, mais également d'indices prosodiques, comme l'accentuation de l'article (Epstein, 2002) :

(47) [...]

A : Until, about an hour later, when *the mosquitoes* hit.

‘Jusqu’à ce que, environ une heure plus tard, *les moustiques* attaquent.’

B : Oh no.

A : There were swarms of them.

‘Il y en avait des essaims.’

L’élément *mosquitoes* apparaît dans ce dialogue pour la première fois, et la saillance est marquée à la fois par l’utilisation et l’accentuation de l’article défini.

Bien que la proposition faite par Epstein (2002) ne tienne compte que des diverses utilisations de l’article défini en anglais, nous croyons qu’elle constitue une position complémentaire intéressante à celles présentées à la section 3.3.

Suite à la présentation de ces travaux, il nous est maintenant possible de formuler des hypothèses en lien avec notre problématique et nos objectifs de recherche.

### 3.5 Hypothèses

Nous reproduisons, en (48), les objectifs de la thèse tels qu’énoncés au chapitre 1.

(48)

1. Définir la fonction des stratégies manuelles de la LSQ (Localisation, POINTÉ) selon leur forme et leur distribution;
2. Définir la fonction des stratégies non manuelles de la LSQ (Inclinaison latérale du tronc, Regard) selon leur forme et leur distribution;
3.
  - a. Rendre compte des cas où aucune association spatiale n’est observée;
  - b. Rendre compte des cas où une seule stratégie d’association spatiale est utilisée;
  - c. Rendre compte des cas où plusieurs stratégies d’association spatiale sont utilisées;
4. Fournir une analyse explicative de la variation dans le choix des stratégies permettant de situer un nom.

À partir des travaux d’Ariel (1990) et d’Epstein (2002), et compte tenu des larges possibilités articulatoires de l’association spatiale des noms et des loci en LSQ, nous posons les hypothèses suivantes en lien avec les deux premiers objectifs de la thèse :

- (49) Le marquage binaire de la notion de définitude n'a pas lieu en LSQ.
- (50) Les quatre stratégies qui permettent d'associer un locus et un nom LSQ peuvent agir sur le nom, isolément ou ensemble, en combinaison avec l'organisation discursive de l'espace, pour encoder un éventail de degrés de saillance.
- (51) Les différentes stratégies d'association spatiale sont des marqueurs d'accessibilité, et la relative permanence de la trace laissée par l'association spatiale a une influence sur le degré d'accessibilité des éléments discursifs.

En lien avec le troisième objectif, et sur la base des travaux de Parisot (2003) (portant sur l'accord verbal) et d'Ariel (1990) (portant sur l'accessibilité), nous posons les hypothèses suivantes :

- (52) a. L'association spatiale n'est pas requise dans des structures argumentales à un seul argument;
- b. L'utilisation de stratégies distinctes sur des noms permet d'encoder des propriétés différentes;
- c. L'utilisation de stratégies identiques sur des noms permet d'encoder des propriétés de même nature.
- (53) a. L'absence d'association spatiale est un marqueur de haute accessibilité;
- b. Le cumul des stratégies est un marqueur de faible accessibilité.

En lien avec le quatrième objectif, sur la base des travaux de Chesterman (1991) et compte tenu que l'association spatiale n'est pas obligatoire en LSQ, nous formulons l'hypothèse suivante :

- (54) Dans une même structure, la variation de forme d'association spatiale n'implique pas la variation de sens, la production d'un nom avec l'une ou l'autre des quatre stratégies résultant en un seul et même sens et le choix d'une stratégie ou d'une autre pouvant dépendre de facteurs articulatoires tels que l'économie de déplacement des articulateurs.

## CHAPITRE IV

### DESCRIPTION DES STRATÉGIES D'ASSOCIATION SPATIALE EN LSQ

#### 4.1 Introduction

Le présent chapitre est consacré à la présentation de la préanalyse de nos données<sup>66</sup>. L'objectif de cette préanalyse est d'établir une description exploratoire de la distribution des quatre stratégies d'association spatiale en LSQ (POINTÉ, localisation, inclinaison latérale du tronc et direction du regard). Cette description permettra la mise en place d'une grille d'analyse destinée à vérifier une partie des hypothèses énoncées au chapitre précédent (hypothèses présentées en (49)-(50)). Les limites de cette préanalyse nous amèneront à raffiner nos critères de recherche et à préciser les éléments présents dans la grille initiale, ce qui nous permettra ensuite de vérifier nos autres hypothèses de recherche (hypothèses présentées en (51)-(54)). Dans ce chapitre, nous reviendrons brièvement sur le problème de la variation des stratégies d'association spatiale en LSQ (section 4.2). Nous présenterons ensuite nos outils d'analyse (corpus et grille) (section 4.3), puis nous décrirons la distribution des noms en fonction des catégories phonologique et sémantique (section 4.4) ainsi que la distribution des quatre stratégies d'association spatiale (section 4.5). Nous discuterons subséquemment des pistes de recherche issues de la préanalyse (section 4.6) pour enfin exposer les outils (corpus étudiés et grille d'analyse finale) de l'analyse qui sera présentée au chapitre 5 (section 4.7).

---

<sup>66</sup> Les résultats et les exemples présentés dans ce chapitre ont fait l'objet d'une publication antérieure, soit Parisot et Rinfret (2008).

## 4.2 Retour sur le problème de la variation

Nous avons montré, au chapitre 1, que les langues disposent de différents moyens pour représenter les relations linguistiques entretenues par les éléments du discours. Sur le plan perceptuel, au niveau syntagmatique, un signifiant prendra arbitrairement l'une des formes permises par notre physiologie, que ce soit la juxtaposition temporelle d'éléments ou la surimposition d'un élément sur un autre élément (Bouchard, en préparation). Les langues utilisent ces différents moyens selon les propriétés spatiales et temporelles de la modalité à travers laquelle elles sont exprimées, que cette modalité soit orale ou gestuelle (Bouchard, 1996, 2002). L'association spatiale d'un nom et d'un locus a pour effet de laisser une trace spatiale relativement permanente, cette trace représentant le référent situé. Dans une langue des signes comme la LSQ, on trouve la juxtaposition temporelle d'éléments, mais la superposition spatiale d'éléments du discours à travers la trace spatiale est privilégiée, puisque la modalité permet ce type de combinaison. Cette superposition spatiale permet, entre autres, d'expliquer la souplesse relative de l'ordre (Bouchard et Dubuisson, 1995) et les différentes manifestations de l'accord verbal en LSQ (Parisot, 2003). Cependant, la superposition spatiale ne peut à elle seule expliquer la variation dans i) l'association spatiale de certains éléments discursifs à des loci (alors que d'autres éléments ne se voient associés à aucun locus), ii) le choix d'une stratégie d'association spatiale au détriment d'une autre et iii) le choix de combiner certaines stratégies.

## 4.3 Les outils d'analyse

Pour la préanalyse, nous avons utilisé un discours naturel formel. Une transcription du corpus a d'abord été effectuée. Par la suite, nous avons mis sur pied une grille de codification des données discursives.

### 4.3.1 Le corpus utilisé

Les données présentées dans ce chapitre proviennent de l'extrait d'une entrevue publique réalisée pour la télévision et menée en LSQ, dans laquelle l'intervieweur et l'interviewée sont

sourds natifs. Cette entrevue est extraite d'une série d'émissions intitulée « La parole en mains » et réalisée par Y. Deling<sup>67</sup> (*Parole en mains*, 1993)

La transcription du corpus a été réalisée à l'aide du logiciel de transcription et d'analyse ELAN<sup>68</sup>. Ce logiciel, créé par une équipe du *Max Planck Institute for Psycholinguistics* situé à Nijmegen aux Pays-Bas, a été mis au point pour la transcription de langues orales. Ce système permet la transcription à la fois d'enregistrements vidéo et audio. Ceci constituait un avantage pour nous, puisque les données de la LSQ proviennent d'enregistrements effectués sur support vidéo. Ce logiciel a aussi pour avantage de permettre au chercheur d'élaborer ses propres paramètres de transcription, ce qui rend les données à analyser facilement manipulables. ELAN, dont une image est présentée à la figure 4.1, offre une précision au millième de seconde, ce qui permet de déterminer sans équivoque le début d'une production signée, ainsi que le début et la fin d'un comportement non manuel comme l'inclinaison latérale du tronc ou la direction du regard.

---

<sup>67</sup> Nous remercions l'éditeur, Vidéotron Montréal, qui a permis aux membres du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd d'utiliser ces émissions à des fins de description de la LSQ.

<sup>68</sup> <http://www.mpi.nl/tools/elan.html>.

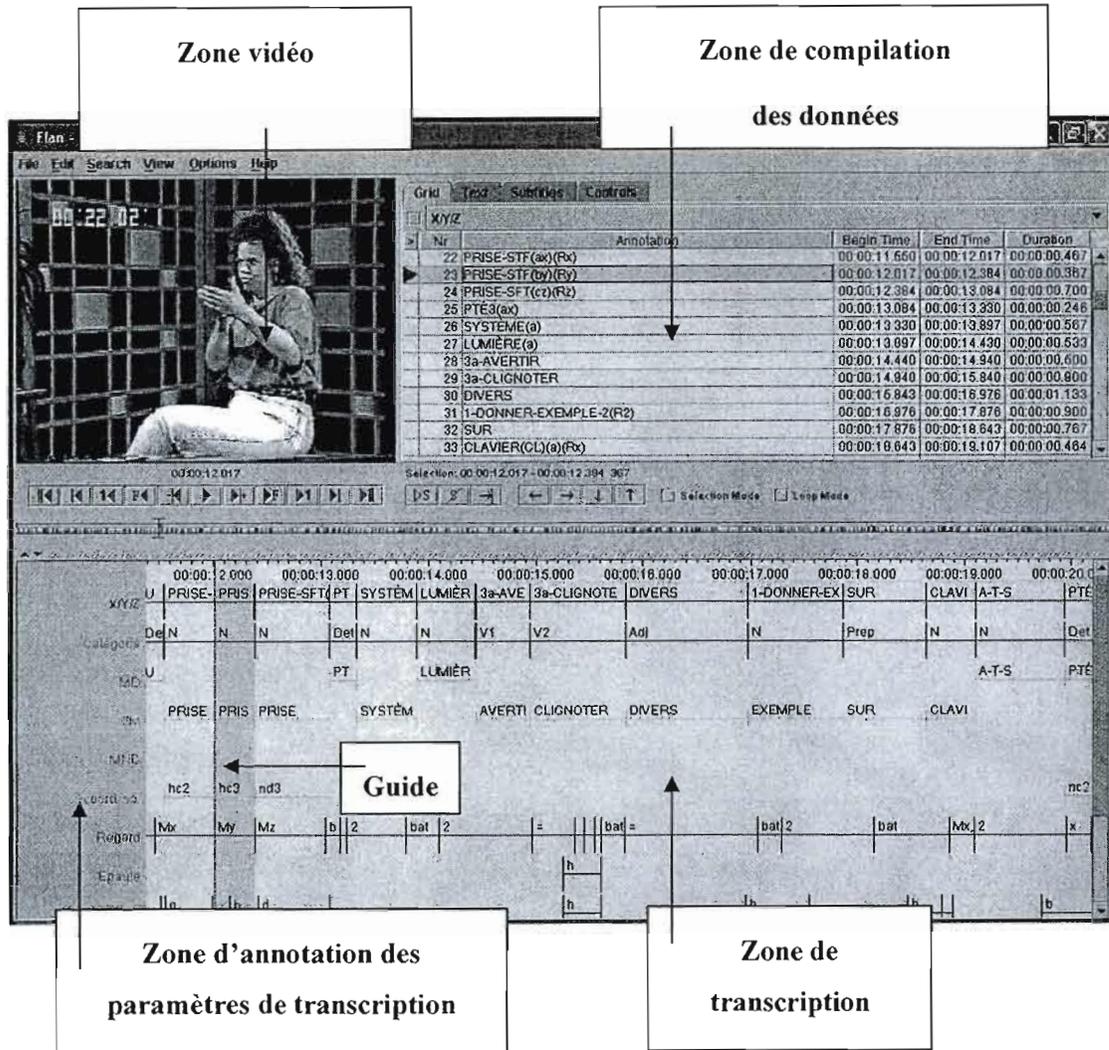


Figure 4.1 - Zones de traitement de données du logiciel ELAN

Le chercheur, après avoir encodé ses paramètres de transcription dans la zone d'annotation, peut inscrire ses données dans la zone de transcription. Le logiciel permet également le traitement et le tri des données dans la zone de compilation des données. Une fois la transcription terminée, le chercheur peut visionner la vidéo dans la zone vidéo et voir défiler la transcription en temps réel. Un guide, représenté par une ligne verticale rouge, permet de suivre avec précision le déroulement simultané d'une séquence vidéo et de la transcription correspondante. La transcription du corpus nous a permis de recueillir un total de dix minutes de contexte discursif produit par une seule signeure. Suite à la transcription des données vidéo, nous avons bâti une grille comportant différents critères dont nous souhaitons tenir compte dans notre analyse.

### 4.3.2 La grille d'analyse

La grille d'analyse que nous avons conçue et dont un extrait est présenté au tableau 4.1 nous a permis d'identifier tous les noms du corpus (colonne 2) et le temps correspondant dans la vidéo (colonne 1) afin de les retracer facilement en cas de besoin.

Tableau 4.1  
Grille d'analyse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Temps	GLOSE	ancré	concret	LOC	PTÉ + NOM	NOM + PTÉ	accentué	Point (vs zone)	Regard	Tronc
21:57:9	CHAMBRE	0	1	0	0	1	1	1	1	1
22:59:7	HEURE	1	0	0	0	0	0	0	1	0

Nous avons relevé l'ensemble des occurrences des noms du corpus (n=240) et décrit le comportement des quatre stratégies (colonnes 5 à 11) pour tous les SN situés dans l'espace, selon qu'elles apparaissaient seules avec le nom ou en concomitance avec d'autres stratégies. Nous ne discuterons pas, dans ce chapitre, des cas où aucune association spatiale n'a été observée, notre objectif étant d'abord de décrire la distribution des quatre stratégies d'association spatiale<sup>69</sup>. Tel qu'exposé à la section 2.3 du chapitre 2, nous avons exclu de notre analyse les noms situés à l'aide d'un verbe ou d'un classificateur<sup>70</sup> (n=18) : au total, 222 occurrences de noms ont pu être conservées. Nous avons établi une codification binaire pour tous les critères d'analyse, de façon à ce que chaque critère observé soit marqué du chiffre 1, et du chiffre 0 le cas échéant. Nous avons distingué la catégorie phonologique des noms (colonne 3) selon qu'ils étaient ancrés (non déplaçables dans l'espace) ou localisables (déplaçables dans l'espace). La grille nous a aussi permis de distinguer la catégorie

<sup>69</sup> Les noms non situés font partie de l'analyse présentée au chapitre suivant.

<sup>70</sup> Les catégories *verbe* et *classificateur* sont présents dans la grille d'analyse, mais absents du tableau 4.1 pour des raisons d'espace.

sémantique des noms (colonne 4) selon qu'ils étaient concrets ou abstraits. Rappelons que, selon Engberg-Pedersen (2003), les référents concrets sont plus fréquemment associés à un locus dans l'espace que les référents abstraits. Nous avons aussi tenu compte de la distribution du signe POINTÉ par rapport au nom (colonnes 6 et 7) et de sa forme plus ou moins accentuée<sup>71</sup> (colonne 8). Les signes POINTÉ analysés comportaient deux formes manuelles différentes (colonne 9), soit la forme POINTÉ-point (figure 2.1, chapitre 2) et la forme POINTÉ-zone (figure 2.2, chapitre 2).

La codification des données a permis d'isoler 175 occurrences de stratégies d'associations spatiales, soit 34 localisations, 15 signes POINTÉ, 70 regards et 56 inclinaisons latérales du tronc. Ces données ont été analysées selon leur distribution et leur rôle au sein des structures argumentale et propositionnelle.

#### 4.4 Distribution des noms en fonction des catégories phonologique et sémantique

Des 222 occurrences de noms qui ont été analysées, un peu plus de la moitié, soit 51 %, sont associées à un locus à l'aide d'au moins une des quatre stratégies. Les 49 % restants n'ont été associés à aucun locus. Comme le montre le tableau 4.2, les noms non ancrés représentent 67,5 % des noms du corpus (150 / 222) et 71 % des noms situés (81 / 114).

Tableau 4.2

Distribution des noms du corpus de la préanalyse en fonction de la catégorie phonologique

	Nom situé	Nom non situé
+ ancré	33 / 114 (29 %)	39 / 108 (36 %)
- ancré	81 / 114 (71 %)	69 / 108 (64 %)
Total des noms = 222		

<sup>71</sup> Nous traitons l'accentuation des formes dans la section A.2.3 de l'appendice A.

Contrairement à ce qui a été proposé dans la littérature (Engberg-Pedersen, 1993, 2003 ; Winston, 1995, entre autres), les référents situés de notre corpus ne sont pas systématiquement interprétés comme étant spécifiques. Au contraire, on trouve dans le corpus des référents associés à un locus et dont l'interprétation est générique comme en (1), spécifique et définie comme en (2), définie et non spécifique comme en (3), indéfinie et non spécifique comme en (4).

- (1) CINQUANTE POURCENTAGE MOINS SPÉCIAL POUR **SOURD(Tx)**  
'C'est une réduction spéciale de cinquante pourcent pour *les sourds*.'
- (2) PTÉ1 1-DEVINER TÉLÉPHONE(a) PTÉ3(ax)  
'Je devine que c'est *le téléphone (qui est là)* qui sonne.'
- (3) TÉLÉPHONE(ax)(Rx) 3a-SONNER  
'*Le téléphone* sonne.'
- (4) BEAUCOUP **SOURD(a)(Tx)** 6a-ÊTRE-FRUSTRÉ TRAVAIL  
'Beaucoup *de sourds* sont frustrés au travail.'

Ces exemples nous permettent de confirmer en partie notre première hypothèse, à savoir que le marquage binaire de la notion de définitude n'a pas lieu en LSQ. Dans le prochain chapitre, nous reviendrons à la question du marquage grammatical de la notion de définitude, en plus de compléter les données discursives avec la production d'un autre signeur et de comparer ces productions à des données élicitées.

Parmi les 114 noms du corpus qui ont été associés à un locus, on trouve des noms concrets, des noms abstraits et des noms propres de personnes, de lieux ou d'institutions, comme le montre le tableau 4.3.

Tableau 4.3

Distribution des noms du corpus de la préanalyse en fonction de la catégorie sémantique

Type de nom	Total de noms situés
Concret	76 / 127 (60 %)
Abstrait	22 / 74 (30 %)
Propre	16 / 21 (76 %)
Total des noms situés = 114	

En accord avec Engberg-Pedersen (2003), les noms communs concrets représentent la plus forte proportion de noms situés dans le discours parmi ceux que nous avons analysés (sur le total des noms situés, 67 % sont concrets). Nous soulignons que, si les noms propres se trouvent en proportion plus faible dans le discours, plus des trois quarts d'entre eux sont situés (sur le total des noms situés, 14 % sont des noms propres, mais sur le total des noms propres, 76 % sont situés). Ces noms propres sont situés soit par une seule stratégie (POINTÉ, localisation ou inclinaison latérale du tronc), soit par une combinaison de stratégies. Une analyse ancrée sur la notion de définitude comme celle proposée par MacLaughlin (1997) et Neidle *et al.* (2000) ne permet pas d'expliquer en quoi un nom propre, nécessairement déjà défini, pourrait recevoir la marque du défini, pas plus qu'une analyse ancrée sur la notion de spécificité. Par contre, la notion de saillance permet d'interpréter différemment l'exemple (5).

- (5) POUR PTÉ3(ax) MONTRÉAL(ax) PTÉ3(aX) LONGUEUIL(b)(Rv)  
 LAVAL(c)(Tw, Rw) ST-HUBERT(d)(Ty, Ry) SOREL(e) PTÉ3(ez)(Rz) [...]  
 '[Les services sont] pour ici, à Montréal, [pour les villes de la région] Longueuil,  
 Laval, St-Hubert, et [plus loin, Sorel [...]]'

Dans cet exemple :

- MONTRÉAL est associé au locus  $x$  près du signeur par un POINTÉ accentué dont le sens est *ici*;
- Un POINTÉ-zone permet de situer l'ensemble des villes de la région métropolitaine;
- Les atomes LONGUEUIL, LAVAL et ST-HUBERT sont associés à différents loci dans l'ensemble représentant la région par un regard ou une inclinaison latérale du tronc;
- SOREL est situé en périphérie de l'ensemble par un POINTÉ-point.

Le fait de situer MONTRÉAL et SOREL par un POINTÉ n'a pas pour effet de les rendre plus définis que LONGUEUIL, ST-HUBERT ou LAVAL, mais permet plutôt de les mettre en relation de saillance. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, la saillance peut se transformer au fil du discours selon l'importance que le locuteur accorde aux différents éléments le constituant. Dans l'exemple (5), MONTRÉAL est l'élément le plus saillant (il est situé près de la signeur par un POINTÉ dont la forme est accentuée). Il est plus saillant que l'ensemble représentant les régions, et plus saillant que les atomes (les villes de la région) qui sont actualisés comme des éléments atomiques d'un ensemble collectif. Les atomes LONGUEUIL, ST-HUBERT et LAVAL sont mis en relation entre eux à l'intérieur du cadre spatial de l'ensemble que représente la région. Chacun des ces atomes est d'égale saillance par rapport aux autres, mais est moins saillant que Montréal. Finalement, l'atome SOREL est saillant par rapport aux autres atomes, puisqu'il est marqué comme étant situé en périphérie de l'ensemble (il fait partie de l'ensemble, mais est marqué comme se trouvant plus loin que les autres villes de la région). Toutefois, il est moins saillant que MONTRÉAL, qui représente le point de départ des services dont discute la signeur. L'unité (MONTRÉAL), le collectif (LONGUEUIL, ST-HUBERT, LAVAL) et l'unité (SOREL) sont tous spécifiques, bien que l'arrangement spatial en permette une lecture allant du plus, au moins, au plus spécifique.

Cet exemple nous permet de confirmer en partie notre deuxième hypothèse, selon laquelle en LSQ, les quatre stratégies d'association spatiale peuvent agir sur le nom, isolément ou ensemble, et en combinaison avec l'organisation discursive de l'espace, pour encoder un éventail de degrés de saillance.

#### 4.5 Distribution des stratégies d'association spatiale

La distribution des stratégies d'association spatiale du corpus montre que les stratégies non manuelles (regard et inclinaison latérale du tronc) (72 %) sont beaucoup plus fréquentes que les stratégies manuelles (POINTÉ et localisation) (28 %). Comme l'indique le tableau 4.4, parmi les stratégies non manuelles, le regard est davantage utilisé pour situer un élément dans l'espace que l'inclinaison latérale du tronc. Parmi les stratégies manuelles, la localisation est plus fréquente que le signe POINTÉ, et ce même si la localisation ne permet de situer dans l'espace que des noms non ancrés.

Tableau 4.4

Distribution des occurrences des stratégies d'association spatiale par rapport à l'ensemble des stratégies du corpus de la préanalyse

Type de stratégie	Total des stratégies (seules ou combinées)
POINTÉ	15 / 175 (8,6 %)
Localisation	34 / 175 (19,4 %)
Inclinaison latérale du tronc	56 / 175 (32 %)
Regard	70 / 175 (40 %)

En ce qui concerne les noms associés à un locus ( $n=114$ ), un peu plus de la moitié d'entre eux (58 %) le sont par une ou des stratégies non manuelles uniquement (regard seul, inclinaison latérale du tronc seule ou combinaison des deux). Très peu de noms sont situés dans l'espace par une marque manuelle seulement (8,7 %). Le reste des noms sont situés à l'aide d'une combinaison de stratégies manuelles et non manuelles. L'ensemble des noms situés par une stratégie non manuelle, qu'elle soit seule ou combinée à une ou plusieurs autres stratégies (manuelle(s) ou non manuelle(s)) représente la quasi-totalité des 114 noms situés, soit 91 %. Ainsi, lorsqu'un nom est associé à un locus, on peut observer presque systématiquement la présence d'une stratégie non manuelle.

De plus, comme le montre le tableau 4.5, la majorité des noms situés du corpus (58 %) le sont par une seule stratégie : le signe POINTÉ, une localisation, une inclinaison latérale du tronc ou encore un regard.

Tableau 4.5

Distribution des noms situés par une seule stratégie dans le corpus de la préanalyse

Type de stratégie	Total des stratégies seules
POINTÉ	3 / 66 (5 %)
Localisation	7 / 66 (11 %)
Inclinaison latérale du tronc	26 / 66 (39 %)
Regard	30 / 66 (45 %)
Total des noms situés par une seule stratégie = 66 / 114 (58 %)	

On constate que très peu de noms sont situés par un POINTÉ seul (3 noms seulement, ce qui représente 2,6 % des noms situés du corpus). En revanche, plusieurs noms sont situés par un regard seul (30 noms). Cela nous amène à remettre en question le fait que cette stratégie serait peu saillante sur le plan de la perception, tel que le prétend Winston (1995). En effet, sur le total des noms situés par une seule marque, presque la moitié (45 %) l'est par un regard seul, ce qui représente le quart (26 %) des noms situés du corpus.

Nous regarderons plus en détail, dans la section suivante, la distribution des combinaisons de stratégies possibles, la distribution des stratégies manuelles et non manuelles et, finalement, la distribution des stratégies en fonction de la contrainte d'ancrage des signes.

#### 4.5.1 Distribution des combinaisons de stratégies

Parmi les combinaisons de stratégies que nous avons relevées, on trouve la production simultanée de stratégies non manuelles (inclinaison latérale du tronc et regard) et de stratégies manuelles et non manuelles, telles que celles énumérées en (6) :

(6)

- POINTÉ et regard ;
- POINTÉ et inclinaison latérale du tronc ;
- Localisation et regard ;
- Localisation et inclinaison latérale du tronc ;
- POINTÉ, regard et inclinaison latérale du tronc ;
- Localisation, regard et inclinaison latérale du tronc.

Nous n'avons relevé aucun nom associé à un locus par une combinaison des quatre stratégies. De même, aucune occurrence de nom situé dans l'espace par une combinaison de deux stratégies manuelles (POINTÉ et localisation) n'a été observée. Selon les données de notre corpus, il semble que la production du signe POINTÉ combinée à une localisation ne soit pas possible en LSQ, ce que nous vérifierons à la lumière des données analysées dans le prochain chapitre. Si cette combinaison n'est pas observée, nous formulons l'hypothèse que cela est dû à une économie articulatoire. En effet, il est peut-être trop coûteux, sur le plan articulatoire, de produire un signe localisable directement sur un locus, puisque cela implique un déplacement des mains vers ce locus et de produire par la suite un POINTÉ vers ce même locus. Par contre, si cette combinaison est observée, nous tenterons de voir si elle apporte une nuance sur le plan sémantique, et si la combinaison des deux stratégies manuelles est un indicateur d'emphase.

Nous avons remarqué que, lorsque les stratégies manuelles et non manuelles apparaissent simultanément à la production d'un même signe (POINTÉ, inclinaison latérale du tronc et regard, ou localisation, inclinaison latérale du tronc et regard), les SN marqués se trouvent dans une structure énumérative, comme le montrent les exemples (7) et (8) ci-dessous.

- (7) CHEF(a) CONTRÔLE 3a-DIFFUSER CHAMBRE(b)(Tx, Rx) PTÉ3(bx)(Tx)  
SALON(c)(Ty, Ry) PTÉ3(c)(Ty) CUISINE(d)(Rz) PTÉ3(d)  
'L'appareil de contrôle diffuse (le signal) dans la chambre, le salon et la cuisine.'
- (8) INTERURBAIN COMME RIMOUSKI(ax)(Tx, Rx) CHICOUTIMI(by)(Ty, Ry)  
LAC-ST-JEAN(cz)(Tz, Rz)  
'Pour les appels interurbains, comme à Rimouski, à Chicoutimi, au Lac St-Jean (les sourds ont une réduction de 50 %).'

Il sera intéressant de vérifier si la présence de trois stratégies combinées peut être observée ailleurs que dans une énumération, par exemple dans une structure argumentale à deux arguments.

#### 4.5.2 Distribution des stratégies manuelles

L'analyse de notre corpus semble suggérer qu'en LSQ, les stratégies manuelles sont en distribution complémentaire. En effet, sur les 114 noms situés du corpus, aucun n'est associé à un locus simultanément par le signe POINTÉ et par une localisation.

Les stratégies manuelles permettent d'actualiser un élément dans le discours. La localisation actualise indifféremment un élément atomique comme *le téléphone* en (9), ou un collectif comme *des choses* en (10).

- (9) TÉLÉPHONE(ax) 3a-SONNER(x)  
'*Le téléphone* sonne.'
- (10) PARFOIS CHOSE(x1)(Tx,) MOT(x2)(Tx,) 1-MANQUER  
'Il m'arrive parfois de manquer des choses et des mots [si les informations me parviennent trop rapidement].'

La forme du signe POINTÉ permet cependant de marquer la distinction atomique / collectif. Dans l'exemple (11), la série de POINTÉ-points situe spatialement les unités PLACES. Dans l'exemple (5), reproduit en (12), le POINTÉ-point situe MONTRÉAL, alors que le POINTÉ-zone, dont le mouvement est circulaire, situe la région représentée par MONTRÉAL.

- (11) OUI CINQ PLACE(a) PTÉ3(ax1) PTÉ3(ax2) PTÉ3(ax3)  
'Oui, [on trouve des ATS] à cinq places [cinq établissements gouvernementaux].'

- (12) POUR PTÉ3(ax) MONTRÉAL(ax) PTÉ3(aX) LONGUEUIL(b)(Rv)  
 LAVAL(c)(Tw, Rw)) ST-HUBERT(d)(Ty, Ry)) SOREL(e) PTÉ3(ez)(Rz) [...]  
 ‘[Les services sont] pour ici, à Montréal, [pour les villes de la région]  
 Longueuil, Laval, St-Hubert, et [plus loin, Sorel [...].’

En ce qui concerne la distribution du signe POINTÉ par rapport au nom, nous avons remarqué que, lorsqu’il se trouve en position prénominale, c’est soit pour des raisons d’économie articulatoire (économie de configuration manuelle) comme en (13), soit parce qu’il est accentué, comme en (14). Dans les deux exemples présentés ci-dessous, le POINTÉ prénominal ne représente pas un déterminant défini tel que proposé pour l’ASL et l’HKSL, puisqu’un POINTÉ postnominal aurait été tout autant possible et acceptable.

- (13) [...] EN-MÊME-TEMPS PTÉ3(ax) HOMME(a) LIRE-LES-NOUVELLES [...]  
 ‘[Des sous-titres défilent à l’écran], et en même temps que l’homme lit les nouvelles  
 [des images sont présentées. C’est difficile à suivre pour un sourd].’

- (14) PTÉ3(ax) COMMUNICATION-QUÉBEC(a) TROP VASTE NOUVELLE  
 INFORMATION PLUSIEURS [...]  
 ‘Communication Québec est trop vaste et comporte trop de nouvelles et d’informations  
 [pour ne pas avoir de service ATS].’

En (13), la production du POINTÉ avant le signe HOMME a pour effet de minimiser les transitions dues à des changements de configurations manuelles. En effet, les signes HOMME (produit à la hauteur du front) et LIRE-LES-NOUVELLES (produit dans l’espace neutre) ont une configuration similaire (figures 4.2 et 4.3 respectivement). Le fait de produire le signe POINTÉ entre HOMME et LIRE-LES-NOUVELLES aurait été moins économique sur le plan articulatoire, forçant la signeure à adopter une configuration manuelle pour produire le signe HOMME, modifier la configuration manuelle pour la production du POINTÉ et revenir à la configuration de LIRE-LES-NOUVELLES.

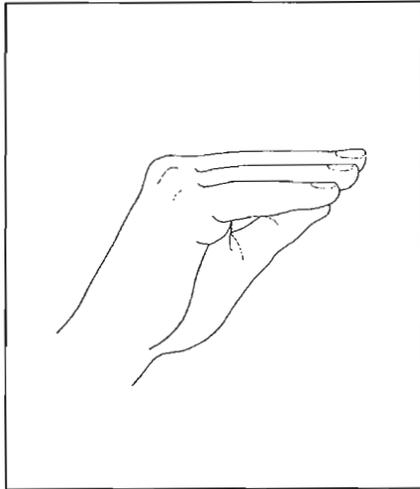


Figure 4.2 - Configuration manuelle du signe HOMME

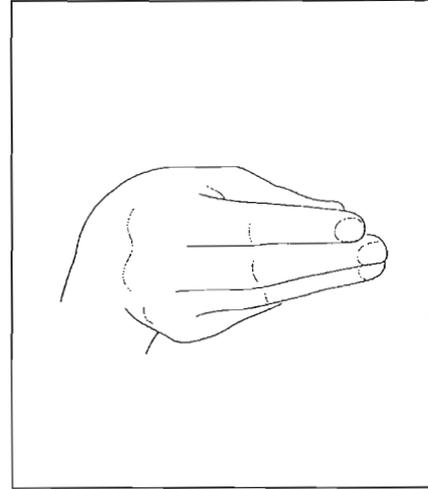


Figure 4.3 - Configuration manuelle du signe LIRE-LES- NOUVELLES

En (14), le signe POINTÉ a une forme accentuée marquée par un mouvement plus ample. Pour cette raison, il est produit en position prénominale. Le même POINTÉ accentué a été remarqué par Parisot (2003) dans l'accord des verbes rigides en LSQ. En effet, le POINTÉ pronom marquant l'accord entre un verbe et ses arguments a tendance à cliticiser au verbe, et ainsi à être produit en position postverbale, sauf dans les cas où il est accentué. Il est, dans ce cas, davantage observé en position préverbale.

#### 4.5.3 Distribution des stratégies non manuelles

Comme le montrent les tableaux 4.4 et 4.5 présentés plus haut, les stratégies non manuelles (inclinaison latérale du tronc et regard) représentent la plus forte proportion des stratégies observées dans notre corpus. La description des occurrences de ces stratégies montre qu'elles peuvent apparaître seules ou combinées à une autre stratégie. Contrairement aux stratégies manuelles qui sont en distribution complémentaire dans notre corpus, les stratégies non manuelles peuvent apparaître simultanément à la production d'un nom. Cependant, un examen plus approfondi des contextes dans lesquels on observe ces stratégies non manuelles produites simultanément soulève un problème en ce qui concerne la grille préliminaire. En effet, lors de la première codification des données discursives, nous avons systématiquement

noté la présence d'un regard simultané à une inclinaison latérale du tronc, sans toutefois considérer la portée de la stratégie non manuelle utilisée. Or, dans plusieurs cas, les stratégies non manuelles ne portent pas sur le même élément. Elles participent ainsi à la construction de l'espace discursif en associant des éléments à des loci distincts qui pourront être mis en relation entre eux à l'intérieur de structures argumentales et propositionnelles. L'analyse approfondie des données montre l'importance de codifier le comportement non manuel en le reliant au référent sur lequel il porte vraiment, et non en le reliant au nom avec lequel il est produit.

Ainsi, dans une structure argumentale à deux arguments, il est possible de situer le patient par un regard, puis l'agent par une inclinaison latérale du tronc (alors que le regard est toujours dirigé vers le locus du patient). C'est le verbe qui mettra ces éléments en relation. L'exemple suivant est un cas de structure argumentale à deux arguments où on trouve deux stratégies non manuelles simultanément à la production d'un même nom, ces deux stratégies ne portant pas sur le même nom.

- (15) PTÉI 1-COMMANDER( 1-x) PIZZA RESTAURANT(T1, Rx) [...]  
 'Lorsque je désire commander une pizza au restaurant [...].'

Dans cet exemple, la signeure se situe d'abord elle-même comme étant l'agent. Elle produit le verbe COMMANDER, et associe ensuite le signe RESTAURANT au locus *x* en dirigeant son regard vers ce locus, qui représente le lieu de la commande. Pendant la production du signe RESTAURANT, la signeure effectue une inclinaison latérale du tronc, marquant ainsi la première personne, c'est-à-dire l'agent.

Pour ce qui est des structures propositionnelles, nous avons observé une inclinaison latérale du tronc combinée à la direction du regard dans des structures à topique, dans des conditionnelles et dans des relatives pour lesquelles la saillance d'un élément (nom ou événement) est marquée par un regard, par rapport à une série d'éléments (noms ou événements) marqués par des déplacements du tronc. Dans l'exemple (16), le regard et la position du corps du signeur identifient des lieux distincts de l'espace reliés à des événements différents du discours. Ces événements sont mis en relation à travers la structure spatiale et discursive ainsi construite. L'événement porteur d'une importance pour la suite du discours, le

topique (*le chien va japper*), est situé par un regard. Les autres événements énumérés, d'égale saillance et reliés à celui-ci, sont situés dans l'espace par une inclinaison latérale du tronc de gauche (*quelqu'un arrive*) à droite (*un bruit survient*).

- (16) QUELQU'UN(Tx) ÉVÉNEMENT BRUIT(Ty) [...] [CHIEN(a) 3a-S'APPROCHER 3a-JAPPER](Rz)  
 'Si quelqu'un arrive, qu'un événement se produit, ou encore qu'un bruit survient [...], le chien va s'approcher [de la porte] et japper.'

Dans certains cas, l'inclinaison latérale du tronc permet une actualisation distincte de deux éléments d'égale saillance, dans des structures comparatives (chaque élément de la comparaison est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers un locus distinct, comme en (16)), dans des énumérations (chaque élément de l'énumération est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers un locus distinct, comme en (17)), ainsi que dans des structures décrivant des événements se déroulant en parallèle (chaque événement est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers un locus distinct, comme en (18)).

- (17) EXEMPLE [CHAMBRE(a) VILLE(a) PRÊT PTÉ3(ax)](Tx) [AUTRE(b) 3b-MANQUER 80 POURCENT](Ty)  
 'Par exemple, pour l'émission *Chambres en ville*, il y a des sous-titres, alors que 80 % des autres émissions en manquent.'

Dans cet exemple, on compare les émissions de télévision pour lesquelles des sous-titres sont disponibles et celles pour lesquelles on ne trouve aucun sous-titre. Le premier élément de la comparaison, soit *l'émission Chambres en ville*, est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers le locus *x* pendant l'articulation des signes CHAMBRE et VILLE. Le deuxième élément de la comparaison, soit *les autres émissions*, est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers le locus *y* pendant l'articulation du signe AUTRE. Il semble que la LSQ préfère marquer les oppositions par des mouvements de balancement du tronc. Nous avons souligné, au chapitre 2, que dans le cas des langues orales, la schématisation des relations d'opposition est plus souvent représentée par des gestes manuels directement localisés de part et d'autre de l'espace. Dans le cas de la LSQ, du moins dans le cas de la production que nous avons analysée, la localisation ne semble pas constituer le moyen privilégié pour marquer les relations d'opposition.

- (18) AUTO PANNE VILLE(a)(Tx) OU CAMPAGNE(b)(Ty) VILLAGE(c)(Tz) [...]
   
‘Si la voiture tombe en panne à la ville, à la campagne, ou dans un village [...].’

Dans cet exemple, la signeure énumère les endroits où un sourd peut tomber en panne avec sa voiture. Chaque élément de l'énumération, soit *la ville*, *la campagne* et *un village*, est marqué par un balancement du tronc de gauche à droite.

- (19) [PATRON(a) 3a-PARLER-INTERPHONE](Tx) [SOURD(b) 3b-FAIRE-MÉNAGE
   
TÉLÉAVERTISSEUR(c) 3c-SONNER](Ty)
   
‘Le patron parle dans son interphone, et pendant que le sourd fait le ménage, ce dernier reçoit le message dans son téléavertisseur.’

Cet exemple est tiré d'un contexte à l'intérieur duquel la signeure décrit le fonctionnement d'une technologie utilisée au travail afin de faciliter la communication entre un patron entendant et son employé de service qui est sourd. Le premier événement, soit *le patron parle dans son interphone*, est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers le locus *x* pendant l'articulation du signe PATRON. Le deuxième événement, qui se produit en même temps que le premier, mais dans un autre lieu, est marqué par une inclinaison latérale du tronc vers le locus *y* pendant l'articulation du signe SOURD.

Finalement, nous avons relevé des exemples de structures où le regard est présent, mais où on n'observe aucune inclinaison latérale du tronc. Ce sont des cas où le regard est utilisé pour marquer un accord entre un élément et un événement représenté dans l'espace, comme le montre l'exemple (20).

- (20) HEURE(Rx) 1-CONTRÔLER DEMAIN MATIN SE-LEVER 9-HEURE
   
1-AJUSTER-HEURE(Rx)
   
‘Lorsque je souhaite contrôler l'heure de mon lever du lendemain matin, par exemple à 9h00, j'ajuste l'heure sur mon réveille-matin.’

Dans cet exemple, pendant que la signeure produit le signe HEURE, elle dirige son regard vers le locus spatial représentant le réveille-matin. Elle réutilise ensuite ce même locus pour produire le signe AJUSTER-HEURE. On trouve la même utilisation du regard dans l'exemple (21).

(21) QUAND PTÉ1 1-COMMANDER(Rx) PIZZA RESTAURANT(Rx) FALLOIR  
NUMÉRO TÉLÉPHONE SRB

‘Lorsque je commande une pizza au restaurant, il faut d’abord composer le numéro de téléphone du service de relais téléphonique.’

#### 4.5.4 Distribution des stratégies en fonction de la contrainte d’ancrage

La distribution des occurrences des quatre stratégies, produites seules ou combinées, en fonction de la forme ancrée ou non ancrée des noms situés montre qu’aucun nom ancré n’est situé à l’aide d’une stratégie manuelle. La localisation est exclue pour associer les noms ancrés à un locus, puisque leur forme est contrainte phonologiquement pour le déplacement dans l’espace. Nous nous attendions toutefois à trouver des noms ancrés associés à un locus à l’aide du signe POINTÉ. Au contraire, les données montrent qu’aucun de ces SN n’incorporent le signe POINTÉ. Soulignons toutefois que le petit nombre de signes POINTÉ du corpus (n=15) ne nous permet pas de faire des généralisations; cet aspect de l’analyse sera approfondi dans le chapitre suivant. Ainsi, les noms ancrés du corpus, lorsqu’ils sont situés, le sont systématiquement par une stratégie non manuelle. De plus, tous les noms du corpus associés à un locus, que leur forme soit ancrée ou non, sont situés à l’aide de stratégies non manuelles. Effectivement, plus de la moitié (60,5 %) le sont à l’aide du regard, et près de la moitié (49 %) le sont à l’aide d’une inclinaison latérale du tronc, tel que présenté au tableau 4.6.

Tableau 4.6

Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la forme phonologique dans le corpus de la préanalyse<sup>72</sup>

Type de stratégie	Nom + ancré	Nom - ancré	Total des stratégies sur le total des noms situés
POINTÉ	0	15 / 81 (18,5 %)	15 / 114 (13 %)
Localisation	0	34 / 81 (42 %)	34 / 114 (30 %)
Inclinaison latérale du tronc	18 / 33 (54,5 %)	38 / 81 (47 %)	56 / 114 (49 %)
Regard	20 / 33 (60,5 %)	49 / 81 (60,5 %)	69 / 114 (60,5 %)

#### 4.6 Les pistes de recherche issues de la préanalyse

Les données préliminaires que nous avons présentées dans ce chapitre nous permettent de décrire partiellement la fonction des quatre stratégies d'association spatiale en LSQ. Nous avons pu vérifier notre première hypothèse, selon laquelle le marquage binaire de la notion de définitude n'a pas lieu en LSQ, contrairement à ce qui a déjà été proposé dans la littérature (MacLaughlin, 1997 ; Tang et Sze, 2002, entre autres). Les données analysées montrent que chacune des stratégies d'association spatiale peut être produite seule avec le nom, ou de façon combinée (deux stratégies ou plus avec le nom), et ce tant dans des contextes spécifiques que génériques. Ainsi, l'encodage de la définitude ne semble pas lié au marquage spatial, ni à la distribution du signe POINTÉ en LSQ, puisque ce dernier se trouve majoritairement en position postnominale, sauf dans les cas où il est accentué ou que sa position contribue à réduire les efforts articulatoires.

<sup>72</sup> Le pourcentage représente le total d'occurrences d'une stratégie sur l'ensemble des noms d'une même catégorie phonologique. Un même nom peut être associé à un locus à l'aide de plus d'une stratégie.

Cette préanalyse montre que les quatre stratégies d'association spatiale en LSQ permettent d'actualiser de façon distincte des référents dans le discours et de les rendre accessibles pour l'établissement des relations grammaticales via l'empreinte spatiale qu'elle active. Ainsi, en accord avec Dubuisson *et al.* (2000), nos données indiquent que dans le cadre d'un discours narratif, les noms sont généralement associés à des loci spatiaux de façon à construire l'espace narratif et à assurer la cohésion discursive. Il est intéressant de souligner que dans le discours de la signeure que nous avons analysé, l'organisation de la structure de l'information est davantage réalisée par l'utilisation de stratégies non manuelles (tronc et regard) plutôt que manuelles (localisation et POINTÉ). Cependant, il se peut que le type de discours, le sujet traité, ou le signeur lui-même puissent influencer le choix de stratégies au détriment d'autres. L'analyse présentée au chapitre suivant sera poursuivie en ce sens, puisque nous analyserons des données discursives provenant d'un autre signeur, mais produites dans le même contexte. Ces données seront croisées avec des données élicitées afin de vérifier si le contexte discursif a une influence sur les stratégies d'association spatiale utilisées, contrairement à des phrases produites hors contexte.

Sur le plan de la saillance, nous avons pu confirmer en partie notre deuxième hypothèse, selon laquelle les quatre stratégies qui permettent d'associer un locus et un nom en LSQ peuvent agir sur le nom, isolément ou ensemble, et en combinaison avec l'organisation discursive de l'espace, pour encoder un éventail de degrés de saillance. Cependant, le faible nombre d'occurrences de stratégies combinées dans le discours décrit ne nous permet pas de confirmer que le cumul des stratégies sur un même élément puisse en accentuer la saillance dans le discours. L'analyse sera également poursuivie en ce sens dans le prochain chapitre.

Cette préanalyse nous a également permis de prendre conscience des lacunes de la grille préliminaire. Nous avons ainsi procédé à des modifications afin d'y inclure la portée des stratégies non manuelles. De cette façon, il nous a été possible d'isoler les contextes où deux stratégies non manuelles qui portent sur des éléments discursifs distincts sont produites en concomitance. Cela nous permettra de vérifier i) si la distribution de rôles morphosyntaxiques et discursifs distincts est marquée par l'utilisation de stratégies distinctes, ii) si la distribution de mêmes rôles morphosyntaxiques et discursifs est marquée par l'utilisation de mêmes stratégies et iii) si des éléments introduits pour la première fois dans le discours et n'ayant

pas encore de rôles morphosyntaxiques et discursifs sont marqués par l'utilisation de mêmes stratégies d'association spatiale.

#### 4.7 La poursuite de l'analyse

Dans le chapitre suivant, nous procéderons à l'analyse de données élicitées et discursives. Cette analyse nous permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses énoncées au chapitre 3, ce que la préanalyse ne nous a pas permis de faire. Nous reproduisons ici ces hypothèses :

- (22) Les différentes stratégies d'association spatiale sont des marqueurs d'accessibilité, et la relative permanence de la trace laissée par l'association spatiale a une influence sur le degré d'accessibilité des éléments discursifs.
- (23) a. L'association spatiale n'est pas requise dans des structures argumentales à un seul argument ;  
 b. L'utilisation de stratégies distinctes sur des noms permet d'encoder des propriétés différentes ;  
 c. L'utilisation de stratégies identiques sur des noms permet d'encoder des propriétés de même nature.
- (24) a. L'absence d'association spatiale est un marqueur de haute accessibilité ;  
 b. Le cumul des stratégies est un marqueur de faible accessibilité.
- (25) Dans une même structure, la variation de forme d'association spatiale n'implique pas la variation de sens, la production d'un nom avec l'une ou l'autre des quatre stratégies résultant en un seul et même sens et le choix d'une stratégie ou d'une autre pouvant dépendre de facteurs articulatoires tels que l'économie de déplacement des articulateurs.

La confirmation de ces hypothèses nous permettra ultimement de répondre à nos questions générales de recherche, à savoir :

(26)

- L'association spatiale a-t-elle un impact sur les plans sémantique, morphosyntaxique et discursif?
- Pourquoi certains éléments sont-ils situés dans l'espace, tandis que d'autres ne se voient associés à aucun locus?
- Pourquoi certaines stratégies sont-elles utilisées préférentiellement à d'autres stratégies?
- Le cumul des stratégies a-t-il un impact sur le plan sémantique?

Afin de pouvoir mieux comprendre la distribution, la fonction et le sens des quatre formes de l'association spatiale, nous avons choisi de faire varier certains paramètres descriptifs pouvant influencer l'utilisation des stratégies, comme le type de discours, le sujet traité, le type de contexte, etc.

#### 4.7.1 Les corpus étudiés

Notre analyse de l'association spatiale en LSQ s'appuie sur deux types de données : des données linguistiques produites sans contexte discursif (phrases élicitées) et des données produites dans le cadre d'un contexte de discours (discours naturel formel provenant d'une entrevue publique). Dans ces deux types de production, les locuteurs sont signeurs sourds natifs de la LSQ et proviennent de parents et de famille sourde. Le tableau 4.7 présente le profil de ces signeurs.

Tableau 4.7  
Profil des signeurs impliqués dans les trois corpus étudiés

Sujets (n=4)	Sexe	Âge	Participation au corpus élicité	Participation au corpus naturel
Sujet 1	F	33	X	X (préanalyse)
Sujet 2	M	29	X	
Sujet 3	F	38	X	
Sujet 4	M	25		X (analyse)

La codification des données a été réalisée à partir de la grille originale présentée au tableau 4.1, et dans laquelle nous avons ajouté quatre critères d'analyse absents de la grille originale.

#### 4.7.1.1 Corpus élicité

Le corpus décrit comporte 467 phrases construites avec des noms ancrés et des noms localisables ainsi qu'avec des verbes de toutes catégories phonologiques (voir Parisot (2003) pour une description des classes de verbes en LSQ). Une de ces phrases a été éliminée pour des raisons techniques (mauvaise qualité de l'image). Nous avons également éliminé toutes les phrases comportant le marqueur de possession et/ou un classificateur (pour les raisons exposées à la section 2.3 du chapitre 2). Au total, 223 phrases simples et complexes<sup>73</sup> ont été retenues (tableau 4.8).

Tableau 4.8  
Type de phrase du corpus élicité

Type de phrase	Total de phrases
Simple à un argument	54
Simple à deux arguments	153
Simple à trois arguments	4
Complexe	12
Total de phrases du corpus élicité = 223	

Ce corpus, constitué à partir de phrases élaborées par une signeure native, a été conçu dans le cadre des travaux menés par le Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd de l'UQAM, dans l'optique de rendre disponible aux chercheurs du matériel linguistique. Il n'a donc pas été mis sur pied dans un but d'analyse précis. Pour la création du corpus, une première version des phrases a d'abord été enregistrée sur vidéo brouillon par la signeure responsable de la conception du corpus. Par la suite, la signeure responsable et deux autres signeurs natifs se sont partagé les phrases au hasard dans le but de procéder à

<sup>73</sup> Pour une description de la structure de la phrase simple et complexe en LSQ, voir la section A.4 de l'appendice A.

l'enregistrement final. En fonction de cet enregistrement, chacune des phrases a été visionnée sur la vidéo brouillon, puis répétée par l'un des trois signeurs. Suite à cet enregistrement, des différences entre la version brouillon et la version finale ont été constatées. Il est possible d'attribuer ces différences à deux facteurs : i) les signeurs n'étaient pas conscients de ces différences, puisqu'on leur demandait de répéter la phrase visionnée, ii) les signeurs préféraient leur version à la version originale. Seules les phrases de l'enregistrement final ont été conservées. Ce corpus a l'avantage de contenir une grande variété de noms utilisés dans des formes validées par trois signeurs natifs.

#### 4.7.1.2 Corpus naturel

Une partie des données présentées dans le prochain chapitre provient de l'extrait d'une entrevue publique réalisée pour la télévision et menée en LSQ auprès d'un signeur. Cette entrevue est extraite de la série d'émissions intitulée « La parole en mains », tout comme celle ayant fait l'objet de la préanalyse. La transcription du corpus a été réalisée à l'aide du logiciel ELAN (voir section 4.3.1). Cette transcription nous a permis de recueillir un total de 12 minutes de contexte discursif produit par un seul signeur.

#### 4.7.2 La grille d'analyse

Pour la codification et l'analyse des données, nous avons réutilisé la grille présentée au tableau 4.1. Comme nous l'avons déjà mentionné à la section 4.5.3, un problème relatif à la codification a été observé dans la grille d'analyse lors de la préanalyse. En effet, lors du premier étiquetage des données discursives, nous avons systématiquement noté la présence d'un regard simultané à une inclinaison latérale du tronc, sans toutefois considérer la portée de la stratégie non manuelle utilisée, ce qui a complexifié l'analyse de la distribution des stratégies. Nous avons corrigé ce problème lors de la codification des données qui font l'objet de l'analyse présentée au prochain chapitre. En effet, nous avons noté le comportement non manuel en le reliant au référent sur lequel il porte réellement. Après avoir constaté les limites de cette grille, limites dues à un manque de précision des critères d'analyse, nous avons ajouté quatre nouveaux critères de description. La grille finale illustrée au tableau 4.9 contient donc aussi les éléments suivants :

- Inclinaison latérale du tronc portant sur un autre élément que le nom avec lequel elle est produite (colonne 13) (figure 4.4);
- Regard portant sur un autre élément que le nom avec lequel il est produit (colonne 11) (figure 4.5);
- Nombre d'arguments dans la phrase (colonne 6);
- Type de structure syntaxique (simple ou complexe) (colonne 5).



Figure 4.4 - Inclinaison latérale du tronc portant sur un autre élément (EUX) que le nom (PARTY) avec lequel elle est produite



Figure 4.5 - Regard portant sur un autre élément (ENFANT) que le nom (PARENT) avec lequel il est produit

Tableau 4.9  
Grille d'analyse finale<sup>74</sup>

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Temps ou fichier	Glose	An-cr�e	Con-cret	Phrase simple	Arg.	LOC	PT� + Nom	Nom + PT�	Reg.	Reg. autre	Trc	Trc autre
133-JU~1	FILM	0	1	1	2	0	0	0	1	0	0	1
84-ORD~1	CHEF	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0

De plus, la nouvelle codification nous a permis d'ajouter le temps de la production pour les donn es naturelles, ou le nom du fichier vid o du corpus  licit  (colonne 1). Cet ajout facilite

<sup>74</sup> Les crit res *accentu * et *point (vs zone)* (formes du POINT ) sont pr sents dans la grille d'analyse (telle que pr sent e au tableau 4.1), mais sont absents du tableau 4.9 pour des raisons d'espace.

d'une part le traitement simultané des deux types de données à partir du même outil de description, d'autre part le repérage des noms analysés en cas de besoin.

Nous avons décrit le comportement des quatre stratégies (colonne 7 à 13) pour tous les noms situés dans l'espace. Nous avons inclus dans notre analyse les cas où aucune association spatiale n'a été observée. De la même manière que lors de la préanalyse, nous avons établi une codification binaire pour tous les critères d'analyse, chaque critère observé étant marqué du chiffre 1, et du chiffre 0 le cas échéant. Seul le critère *nombre d'arguments* n'était pas soumis à une codification binaire. Le chiffre utilisé représente le nombre d'arguments dans la phrase (1, 2, 3 et 0 dans le cas des structures complexes, traitées séparément). Encore une fois, nous avons distingué la catégorie phonologique des noms (colonne 3) selon qu'ils sont ancrés (non déplaçables dans l'espace) ou localisables (déplaçables dans l'espace). La grille nous a aussi permis de distinguer la catégorie sémantique des noms (colonne 4) selon qu'ils sont concrets, abstraits, ou propres.

## CHAPITRE V

### STRATÉGIES D'ASSOCIATION SPATIALE ET DÉNOTATION DES NOMS EN LSQ DANS DES CONTEXTES SYNTAXIQUES ET DISCURSIFS

#### 5.1 Introduction

Nous avons présenté, au chapitre précédent, la préanalyse des données provenant d'un corpus naturel. Cette étape nous a permis de resserrer les critères de description de notre grille d'analyse, qui vise à rendre compte du phénomène de l'association spatiale de noms et de loci en LSQ. Le présent chapitre est consacré à la description de la distribution (entamée au chapitre 4) et des fonctions syntaxique et discursive des quatre stratégies d'association spatiale en LSQ. Les données décrites sont extraites de deux types de corpus, soit un corpus élicité (section 5.2) et un corpus naturel (section 5.3). Nous avons analysé, de manière distincte, la distribution des stratégies d'association spatiale (sections 5.2.1 et 5.3.1) et la distribution des noms (sections 5.2.2 et 5.3.2) par rapport au cadre spatial. Cette façon de faire nous a permis, entre autres, de comparer le comportement morphosyntaxique et discursif des noms non situés par rapport à celui des noms situés.

Le tableau 5.1 présente le portrait d'ensemble des données analysées en fonction du type de corpus.

Tableau 5.1  
Distribution des catégories d'analyse en fonction du type de corpus

Catégorie d'analyse	Type de corpus							
	élicité				naturel			
Nom	365				195			
	+ situé		- situé		+ situé		- situé	
	283		82		126		69	
Stratégie d'association spatiale	437				177			
	PTÉ	Loc	Tronc	Regard	PTÉ	Loc	Tronc	Regard
	109	128	101	99	41	17	35	84

## 5.2 Description des résultats du corpus élicité

La codification des données du corpus élicité a permis d'isoler 365 noms et 437 stratégies d'association spatiale. Le tableau 5.2 montre la distribution des noms du corpus en fonction de la catégorie phonologique (noms ancrés vs noms non ancrés).

Tableau 5.2  
Distribution des noms du corpus élicité en fonction de la catégorie phonologique

	Nom situé	Nom non situé
+ ancré	106 / 283 (37,5 %)	25 / 82 (30,5 %)
- ancré	177 / 283 (62,5 %)	57 / 82 (69,5 %)
Total des noms = 365		

Comme le montre ce tableau, un peu plus des trois quarts des 365 occurrences de noms analysés, soit 77,5 %, sont associées à un locus à l'aide d'au moins une des quatre stratégies. Ainsi, seulement 22,5 % des noms du corpus élicité n'ont été associés à aucun locus. Les noms non ancrés représentent 64,1 % des noms du corpus (234 / 365) et 62,5 % des noms

situés (177 / 283). Ils représentent une proportion légèrement plus élevée (69,5 %) de noms non situés.

Parmi les 365 noms du corpus, on trouve, tel que présenté au tableau 5.3, des noms concrets, des noms abstraits et des noms propres de personnes, de lieux ou d'institutions.

Tableau 5.3

Distribution des noms du corpus élicité en fonction de la catégorie sémantique

Type de nom	Total de noms selon la catégorie sémantique
Concret	281 / 365 (77 %)
Abstrait	62 / 365 (17 %)
Propre	22 / 365 (6 %)
Total des noms = 365	

Les noms concrets représentent plus du trois quart des noms du corpus (77 %). Le tableau 5.4 détaille la distribution des noms situés et des noms non situés en fonction de la catégorie sémantique.

Tableau 5.4

Distribution des noms situés et des noms non situés du corpus élicité en fonction de la catégorie sémantique

Nom situé			Nom non situé		
283 / 365			82 / 365		
concret	abstrait	propre	concret	abstrait	propre
233 / 283 (82,3 %)	38 / 283 (13,4 %)	12 / 283 (4,3 %)	48 / 82 (58,5 %)	24 / 82 (29,3 %)	10 / 82 (12,2 %)

On constate que la très grande majorité des noms situés sont concrets (82,3 %), ce qui, encore une fois, concorde avec les travaux de Engberg-Pedersen (2003), selon qui les noms communs concrets sont plus susceptibles d'être situés que les noms abstraits. En effet, seuls 13,4 % des noms situés du corpus élicité sont des noms abstraits. Soulignons tout de même que parmi les noms abstraits du corpus, plus de la moitié d'entre eux (61,3 %) ont été situés dans l'espace, contrairement à la préanalyse, 30 % des noms abstraits seulement ayant été situés. Cette proportion de noms abstraits situés contredit en quelque sorte la proposition d'Engberg-Pedersen. En effet, le premier examen des données suggère que l'association spatiale n'est pas tributaire de la catégorie sémantique. Par ailleurs, bien que les noms propres constituent une plus faible proportion du corpus (soit 4,4 % des noms situés), plus de la moitié d'entre eux, soit 54,5 %, ont été situés dans l'espace.

#### 5.2.1 Distribution des stratégies d'association spatiale

La distribution des stratégies d'association spatiale du corpus élicité montre que les quatre stratégies se trouvent en proportion sensiblement égale. Cependant, dans l'ensemble, les stratégies manuelles sont légèrement plus utilisées (54,2 %) que les stratégies non manuelles (45,8 %). Soulignons aussi que, contrairement aux stratégies non manuelles qui peuvent apparaître en concomitance, les stratégies manuelles apparaissent en distribution complémentaire. Le tableau 5.5 illustre que, pour les stratégies manuelles, la localisation est davantage utilisée pour situer un élément dans l'espace que le signe POINTÉ. En ce qui concerne les stratégies non manuelles, le regard et l'inclinaison du tronc sont sollicités de façon quasi égale.

Tableau 5.5

Distribution des occurrences des stratégies d'association spatiale par rapport à l'ensemble des stratégies du corpus élicité

Type de stratégie	Total des occurrences d'une stratégie (seule ou combinée) sur le total des stratégies du corpus
POINTÉ	109 / 437 (24,9 %)
Localisation	128 / 437 (29,3 %)
Inclinaison latérale du tronc	101 / 437 (23,1 %)
Regard	99 / 437 (22,7 %)
Total des occurrences de stratégies = 437	

Parmi les noms qui ont été associés à un locus (n=283), seuls 16,6 % d'entre eux le sont à l'aide de stratégies non manuelles uniquement (inclinaison latérale du tronc seule, regard seul, ou combinaison des deux). En ce qui concerne le recours aux stratégies manuelles, 33,6 % des noms du corpus élicité sont situés dans l'espace par une stratégie manuelle uniquement (POINTÉ ou localisation). Il est intéressant de souligner que 83,4 % des noms situés le sont à l'aide d'une stratégie manuelle, seule ou combinée à une ou plusieurs autres stratégies non manuelles. Ainsi, dans ce corpus, les signeurs ont presque systématiquement recours à des stratégies manuelles pour situer des noms. L'utilisation de stratégies non manuelles n'est pas aussi fréquente : l'ensemble des noms situés par une stratégie non manuelle, seule ou combinée à une ou plusieurs autres stratégies (manuelle(s) ou non manuelle) représentent 66,4 % des noms situés du corpus.

De plus, comme le montre le tableau 5.6, près de la moitié des noms situés du corpus (45,6 %) le sont par une seule stratégie : une localisation, le signe POINTÉ, une inclinaison latérale du tronc ou un regard.

Tableau 5.6

Distribution des noms situés par une seule stratégie dans le corpus élicité

Type de stratégie	Total des stratégies seules
POINTÉ	41 / 129 (31,8 %)
Localisation	48 / 129 (37,2 %)
Inclinaison latérale du tronc	34 / 129 (26,4 %)
Regard	6 / 129 (4,6 %)
Total des noms situés par une seule stratégie = 129 / 283 (45,6 %)	

Les données présentées dans ce tableau montrent que lorsqu'un nom est situé à l'aide d'une seule stratégie d'association spatiale, les stratégies manuelles sont plus fréquemment utilisées que les stratégies non manuelles. La proportion de noms situés uniquement par une stratégie manuelle est de 37,2 % pour la localisation et de 31,8 % pour le POINTÉ. En ce qui concerne les stratégies non manuelles, des résultats contradictoires sont obtenus en ce qui concerne le regard lorsqu'il est utilisé seul. S'il représente la stratégie la plus utilisée du corpus de la préanalyse, il constitue la stratégie la moins sollicitée du corpus élicité. En fait, comme le montre le tableau 5.7, la proportion de POINTÉ seul et de regard seul apparaît inversée d'un corpus à l'autre :

Tableau 5.7

Comparaison de la distribution des noms situés par un POINTÉ seul ou par un regard seul dans le corpus élicité et dans la préanalyse

Type de stratégie	Total des stratégies seules	
	corpus élicité	préanalyse (discours naturel)
POINTÉ	41 / 129 (31,8 %)	3 / 66 (4,5 %)
Regard	6 / 129 (4,6 %)	30 / 66 (45,5 %)

### 5.2.1.1 Combinaisons de stratégies

Parmi les combinaisons de stratégies observées dans le corpus élicité, on trouve la production simultanée de stratégies non manuelles (inclinaison latérale du tronc et regard), un seul cas de production simultanée de stratégies manuelles (localisation et signe POINTÉ) et des combinaisons de stratégies manuelles et non manuelles :

(1)

- POINTÉ et regard;
- POINTÉ et inclinaison latérale du tronc;
- Localisation et regard;
- Localisation et inclinaison latérale du tronc;
- POINTÉ, regard et inclinaison latérale du tronc;
- POINTÉ, localisation et inclinaison latérale du tronc;
- Localisation, regard et inclinaison latérale du tronc.

#### *Combinaison de deux stratégies manuelles*

L'examen des données de la préanalyse nous a permis de poser le postulat selon lequel les stratégies manuelles (POINTÉ et localisation) sont en distribution complémentaire en LSQ. Or, les données élicitées contiennent un cas où ces deux stratégies sont produites en concomitance sur un même nom (exemple (2)).

- (2) LANGUE(ax)(Tx) LANGUE(by)(Ty) [PTÉ3(ax) ALLEMAND(ax)](Tx)  
 [FRANÇAIS(by)](Ty) 3b-PRÊTER-3a(yx)++  
 'Le français a beaucoup prêté à l'allemand.'

Nous avons vérifié la grammaticalité de cet exemple auprès d'une signeure native LSQ. Il s'avère que cette phrase est parfaitement grammaticale et est produite de manière naturelle et fluide. Cependant, puisqu'un seul nom sur 283 est situé par la combinaison des deux stratégies manuelles, nous maintenons que cette combinaison semble marginale dans la langue, quoique pas impossible, et qu'elle peut être utilisée afin de marquer la saillance plus élevée d'un nom par rapport à un autre nom (bien que, dans ce cas-ci, le POINTÉ ne soit pas produit dans sa forme forte).

Dans un premier temps, le signeur a produit LANGUE sur le locus  $x$  et LANGUE sur le locus  $y$  (probablement pour construire une structure spatiale distincte -locus  $x$  et  $y$ - et situer deux éléments de même nature sémantique -*langue*-). Ces deux signes, situés de part et d'autre de l'espace à l'aide de la même stratégie (localisation), ne sont ainsi pas mis en relation de saillance. Le signe FRANÇAIS, qui est un signe ancré (produit sur le côté de la tête, à la hauteur de la tempe), a été désancré dans cet exemple et produit dans l'espace, sur le locus  $y$ . Le signe ALLEMAND, localisable, peut être directement situé dans l'espace. Cependant, le fait de localiser ces deux signes sur leur locus respectif (tout comme pour les signes LANGUE) ne les placerait pas en relation de saillance. Afin de bien mettre en évidence la direction de la relation entre ces deux référents, le signeur marque la source de façon plus saillante à l'aide d'une double stratégie (POINTÉ et localisation). Notons également que le POINTÉ a été produit en position prénominale. Les POINTÉS prénominaux ont généralement une forme accentuée, ce qui n'est pas le cas du POINTÉ dans cette phrase. Le POINTÉ a vraisemblablement été produit dans cette position pour des raisons d'économie articulatoire, tel qu'exposé au chapitre 2. Le signe POINTÉ a une configuration manuelle similaire au signe LANGUE (seul l'index est sélectionné), mais très différente du signe ALLEMAND (tous les doigts sont sélectionnés). Le fait de produire le signe ALLEMAND avant le POINTÉ aurait forcé le signeur à modifier la configuration manuelle pour l'articulation de ce signe, puis à remodifier encore la forme de sa main pour l'articulation du POINTÉ, ce qui aurait nécessité un effort articulatoire supplémentaire.

*Combinaison de deux stratégies non manuelles*

La description des données élicitées nous amène à proposer que l'utilisation concomitante du regard et du tronc, simultanément à la production d'un nom, peut permettre i) la distinction de rôles argumentaux lorsqu'ils portent simultanément sur des éléments distincts et ii) l'encodage d'une structure impliquant des éléments (SN ou proposition) de même nature lorsqu'ils portent simultanément sur ces mêmes éléments. Par exemple, un tronc et un regard produits simultanément à un nom, mais situant deux référents distincts, comme dans l'exemple (3), seront impliqués dans une structure où ces référents ont un rôle différent. Par contre, si ces deux stratégies sont produites simultanément à un nom et situent uniquement le référent dénoté par ce nom, ils seront alors impliqués dans une structure où le référent a un rôle d'égale nature aux autres éléments situés, comme en (4).

La préanalyse des données naturelles a permis de relever que, dans les structures à deux arguments, l'utilisation de stratégies non manuelles différentes, produites simultanément à un nom, mais ciblant deux loci distincts (et donc, identifiant deux référents distincts), permet d'encoder des rôles argumentaux distincts (tronc incliné vers le locus de l'agent et regard dirigé vers le locus du patient). Les données du corpus élicité confirment cette observation, comme le montre l'exemple suivant :

(3) **ÉTUDIANT(ax)(Rx) DIRECTEUR(by)(Ty,Rx)** 3b-CONGÉDIER-3a(y-x)(Ty,Rx)  
'Le/Un directeur congédie l'/un étudiant.'

Dans cet exemple, l'argument localisable **ÉTUDIANT** (le patient) est situé dans l'espace par une localisation combinée à un regard vers le locus *x*. L'argument localisable **DIRECTEUR** (l'agent) est ensuite situé dans l'espace à l'aide d'une localisation et d'une inclinaison latérale du tronc vers le locus *y*, alors que le regard est toujours dirigé vers le locus *x* associé au signe **ÉTUDIANT**. Chacune des stratégies non manuelles permet ainsi d'encoder des propriétés distinctes.

Tout comme pour la préanalyse, la combinaison des stratégies (**POINTÉ**, inclinaison latérale du tronc et regard, ou localisation, inclinaison latérale du tronc et regard) permet d'encoder les propriétés d'éléments de même nature impliqués dans une structure énumérative ou

comparative. Les données du corpus élicité confirment encore une fois cette observation, comme le montre la phrase comparative présentée ci-dessous :

- (4) [ENTENDANT(a) PTÉ3(aX)](Tx,Rx) [6a-APPLAUDIR-EN-TAPANT-DES-MAINS](Tx) [SOURD(b) PTÉ3(bY)](Ty) [6b-APPLAUDIR-EN-OSCILLANT-DES-MAINS](Ty)  
 ‘Les entendants applaudissent en tapant des mains et les sourds applaudissent en oscillant des mains.’

Dans cet exemple, le signe ancré ENTENDANT est associé au locus  $x$  par un POINTÉ-zone<sup>75</sup> combiné à un regard et à une inclinaison du tronc vers ce même locus. Le signe ancré SOURD est associé au locus  $y$  par un POINTÉ-zone combiné à une inclinaison du tronc vers ce locus. Aucun des éléments n'est mis en évidence par rapport à l'autre. Au contraire, l'utilisation de l'espace dans cette phrase permet d'établir une opposition entre deux éléments de même saillance.

Les figures 5.1 et 5.2 présentent un schéma de la distribution des stratégies d'association spatiale lorsque les éléments impliqués ont des propriétés sémantiques et syntaxiques distinctes (structures argumentales à deux arguments) et lorsque les éléments impliqués partagent les mêmes propriétés sémantiques et syntaxiques (structures énumératives et comparatives).

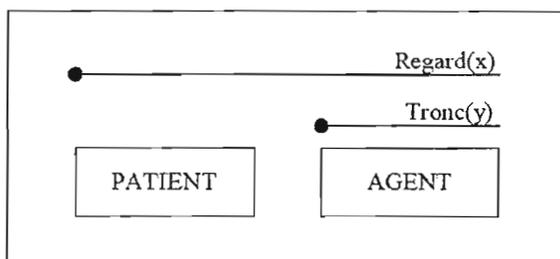


Figure 5.1 - Structure argumentale

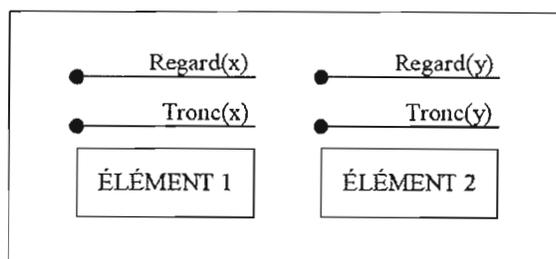


Figure 5.2 - Structure comparative

<sup>75</sup> Voir la section 2.2.1.3 du chapitre 2 pour un rappel de la distinction POINTÉ-point / POINTÉ-zone.

*Combinaison de stratégies manuelles et non manuelles*

Les stratégies non manuelles, lorsqu'elles sont distribuées sur des éléments distincts, attribuent des rôles argumentaux différents à chacun de ces éléments (inclinaison latérale du tronc vers l'agent et regard vers le patient, comme dans la phrase (3)). Les stratégies manuelles participent plutôt à l'encodage de l'espace sans distribution distincte des rôles argumentaux, comme le montre la phrase suivante :

(5) HOCKEY LAFLEUR(a) PTÉ3(ax) NUMÉRO-99(by) 3b-BATTRE-3a(y-x)  
'Au hockey, le numéro 99 a battu Guy Lafleur.'

Dans cette phrase, le signe LAFLEUR est associé au locus  $x$  par un POINTÉ, alors que le signe NUMÉRO-99 est directement localisé sur le locus  $y$ . L'utilisation de ces deux stratégies manuelles participe à la construction d'une structure spatiale à loci distincts, sans toutefois permettre l'encodage du rôle argumental de chacun des éléments. Bien que les rôles argumentaux ne soient pas distribués lors de la production des éléments LAFLEUR et NUMÉRO-99, ils se manifestent subséquentment lors de la réalisation de l'accord verbal : le lieu de départ du mouvement du verbe correspond au locus associé au signe NUMÉRO-99 et l'identifie comme l'agent, alors que le lieu d'arrivée de mouvement du verbe correspond au locus associé au signe LAFLEUR et l'identifie comme patient. L'utilisation d'une localisation et d'un POINTÉ dans la même phrase n'a pas pour effet de distribuer des rôles argumentaux aux éléments, ni de préparer l'interlocuteur à les distinguer sur le plan structurel.

Les stratégies manuelles et non manuelles peuvent aussi être produites en concomitance sur un même nom. Dans le cas où les éléments possèdent des rôles argumentaux distincts ce sont, encore une fois, les stratégies non manuelles qui permettent l'encodage de ces rôles. La stratégie manuelle n'a pour effet que de distinguer structurellement des unités en leur attribuant un locus respectif, que ce soit à l'aide de POINTÉS, comme en (6), ou à l'aide de localisations, comme en (7). L'espace occupé par le POINTÉ peut cependant servir à distinguer s'il s'agit d'un référent plus ou moins important spatialement (collectif/unité, lieu étendu/lieu circonscrit, etc.). Dans la phrase (6), le signe FEMME(a) est associé au locus  $x$  par un POINTÉ. Simultanément à la production de ces deux signes, on observe une inclinaison latérale du tronc vers le locus de l'agent (qui n'a pas encore été nommé) et un

regard vers le locus  $y$ . Ce regard permet de distribuer le rôle de patient à l'élément FEMME(a). Par la suite, le signe FEMME(b) est associé au locus  $Y$  par un POINTÉ-zone (marquant un pluriel). Pendant l'articulation de ces deux signes, on observe encore la même distribution des stratégies non manuelles, c'est-à-dire une inclinaison latérale du tronc permettant d'identifier l'agent et un regard permettant d'identifier le patient. Dans cet exemple, les deux référents de même catégorie sémantique (*femme*) sont situés sur deux lieux distincts à l'aide d'un POINTÉ-zone référant à un pluriel collectif FEMME et d'un POINTÉ-point référant à une unité de l'ensemble des femmes. Dans ce cas-ci, la structure syntaxique et pragmatique n'offre aucun indice permettant de savoir de quelles femmes-ensemble il s'agit et le lien d'inclusion qu'elles entretiennent avec la femme-unité qui est nommée. Qu'il s'agisse d'un ensemble ou d'une unité ne permet pas d'interpréter s'ils sont spécifiques ou génériques, définis ou indéfinis. Aucune des marques utilisées (POINTÉ, inclinaison latérale du tronc, regard) dans cet exemple ne permet une lecture sémantique en ce sens. Notons que les POINTÉS utilisés ne constituent pas des formes fortes.

(6) [FEMME(a) PTÉ3(ax)](Ty,Rx) [FEMME(b) PTÉ3(bY)](Ty)  
 3b-ENCOURAGER-3a(x)(Ty,Rx)  
 'Les/Des femmes encouragent la/une femme.'

(7) [ARBRE(ax) BRANCHE(ax)](Tx,Rx) [ARBRE(by) BRANCHE(by)](Ty,Ry)  
 ÉCUREUIL(c) 3c-SAUTER(x-y)  
 'L'/Un écureuil saute d'une branche d'arbre à l'autre.'

Dans la phrase (7), les éléments ARBRE(a) et ARBRE(b) ne remplissent pas les rôles d'agent et de patient. Il s'agit plutôt de locatifs permettant d'exprimer le lieu de départ du référent ÉCUREUIL et son lieu d'arrivée pendant l'action de SAUTER. Les stratégies utilisées pour situer dans l'espace les éléments ARBRE(a/b), soit la localisation, l'inclinaison latérale du tronc et le regard, participent ainsi à la construction spatiale, sans distribution distincte des rôles argumentaux. La combinaison de stratégies manuelles et non manuelles permet dans ce cas de situer des éléments partageant le même poids discursif.

*Stratégies non manuelles produites simultanément à un nom non situé*

Nous avons relevé dans le corpus un total de neuf noms qui ne sont pas associés à un locus, mais qui sont produits simultanément à une inclinaison du tronc et/ou à un regard portant sur un autre élément.

Dans un de ces cas (exemple (8)), la phrase présente un nom non situé (VIN), mais produit en concomitance avec un regard et une inclinaison du tronc qui portent sur deux éléments distincts. Cet exemple est présenté ci-dessous :

(8) **VIN(a)(T1,R2)** [2-TIRER-BOUCHON FALLOIR 2-BOIRE PTÉ2](T1,R2)<sup>76</sup>  
 ‘Si tu ouvres la bouteille de vin, il faut que tu la boives.’

Dans cet exemple, la signeure se place dans un jeu de rôle et dirige son regard vers une entité absente de l'espace réel, mais présente dans un espace conceptuel (l'espace substitut de Liddell). Le signe VIN n'est pas situé dans l'espace, mais comporte une inclinaison latérale du tronc qui marque la première personne et un regard qui marque la deuxième personne. Soulignons que dans cet exemple, les deux stratégies non manuelles portent sur l'ensemble de la phrase.

Dans les six autres phrases comportant une inclinaison latérale du tronc portant sur un autre élément, l'inclinaison du tronc porte également sur toute la phrase. Nous avons vérifié s'il s'agit effectivement d'une inclinaison du tronc, et non pas d'une avancée du tronc telle que décrite au chapitre 2 (section 2.2.4.2). Dans tous les cas observés, il s'agit bel et bien d'une inclinaison latérale du tronc qui porte sur un autre élément, précisément sur l'agent du verbe. Cette inclinaison du tronc permet de mettre en relation l'élément non situé, c'est-à-dire le nom avec lequel elle apparaît, avec l'agent, comme le montrent les exemples suivants.

(9) **FEMME(a)(Tx)** **PTÉ3(ax)(Tx)** **LOTO(b)(Tx)** 3a-GAGNER-3b(x)(Tx)  
 ‘La/Une femme a gagné au loto.’

---

<sup>76</sup> Dans cette section, les éléments inscrits en gras dans la transcription sont ceux produits simultanément à une stratégie non manuelle portant sur un autre élément.

- (10) **SOUPER(a)(Tx) MADAME(b)(Tx) 3b-PRÉPARER-3a(x)(Tx)**  
 ‘La/Une dame prépare le souper.’

Dans l'exemple (9), le signe FEMME est associé au locus  $x$  par une inclinaison latérale du tronc et par un POINTÉ orienté vers ce locus. Par la suite, les signes LOTO et GAGNER sont produits, toujours avec la même inclinaison du tronc, ce qui permet de mettre en relation *la femme* et le fait de *gagner au loto*.

Dans l'exemple (10), le signe SOUPER est d'abord produit. Ce signe comporte une inclinaison du tronc qui porte plutôt sur le signe MADAME, puis est ensuite associé au locus  $x$  à l'aide de cette même inclinaison latérale du tronc. De cette manière, le signe SOUPER est mis en relation avec MADAME, et on comprend que c'est la femme qui prépare le souper, puisque le signe PRÉPARER est produit directement sur le locus  $x$  et comporte la même inclinaison du tronc. Dans le cas des deux signes non situés produits simultanément à un regard associant spatialement un autre élément, ce regard ne porte pas sur toute la phrase comme c'est le cas de l'inclinaison latérale du tronc. Nous avons remarqué que dans les deux cas, la direction du regard indique un lien de possession entre l'agent et l'élément sur lequel est produit le regard :

- (11) **EUX-DEUX(x) PROBLÈME(Rx) 6a-DISCUETER(x)**  
 ‘Ils discutent de leurs problèmes.’

- (12) **ÉTUDIANT(a) EUX-DEUX(ax) IDÉE(Rx) 6a-ÉCHANGER(x)**  
 ‘Ces/Les deux étudiants échangent leurs idées.’

Dans l'exemple (11), l'argument EUX-DEUX est associé au locus  $x$  par une localisation. Par la suite, le signe PROBLÈME est articulé, avec pour seule stratégie d'association spatiale un regard dirigé vers le locus  $x$ , lui-même préalablement associé à EUX-DEUX. Dans l'exemple (12), l'argument ÉTUDIANT EUX-DEUX est aussi associé au locus  $x$  par une localisation. Le signe IDÉE est ensuite produit simultanément à un regard dirigé vers le locus associé à ÉTUDIANT. Dans les deux cas, ce regard établit un lien entre l'agent et le signe avec lequel est produit le regard.

Les noms que nous venons de décrire ne comportent aucune stratégie d'association spatiale autre que celle(s) portant sur un autre élément. Il s'agit donc de signes non situés dans

l'espace. Il est cependant important de noter qu'il s'agit exclusivement de thèmes sémantiques inanimés qui sont impliqués dans une relation de possession ou dans une structure argumentale pour laquelle la distribution des rôles n'est pas ambiguë. Dans tous les cas, cette mise en relation morphosyntaxique est établie par une stratégie non manuelle portant sur plus d'un référent, ce qui a pour effet d'associer ces référents grâce à l'utilisation de l'espace.

Nous avons aussi observé dans ce corpus des noms situés mais produits simultanément à un regard (n=7) ou à une inclinaison latérale du tronc (n=30) portant sur un autre élément. Ces noms peuvent être situés à l'aide d'une ou plusieurs autres stratégies d'association spatiale<sup>77</sup>. Nous avons vérifié si les observations faites pour les signes non situés s'appliquent aux signes situés. Les données montrent que peu importe si un signe est situé dans l'espace, s'il comporte une inclinaison latérale du tronc portant sur un autre élément, cette inclinaison latérale porte systématiquement sur toute la phrase, mettant ainsi en relation le nom et l'agent :

(13) **TABLEAU(ax)(Ty,Rx) ENFANT(by)(Ty) 3b-DESSINER(x)(Ty,Rx)**  
 'L'(Les)/Un(Des) enfants dessinent au tableau.'

Dans cet exemple, le nom TABLEAU est associé au locus *x* par une localisation et un regard dirigé vers ce locus. Simultanément à cela, nous observons une inclinaison latérale du tronc vers le locus qui sera associé à l'agent ENFANT. L'inclinaison du tronc identifie donc l'agent et porte sur l'ensemble de la phrase. Elle permet, en outre, de mettre en relation le tableau et l'action de dessiner sur ce tableau.

En ce qui a trait au regard, nous avons observé que le corpus élicité comprend des noms situés dans l'espace par une ou plusieurs stratégies, et qui comportent également un regard portant sur un autre élément. De la même manière que pour les signes situés par ailleurs et comportant une inclinaison du tronc portant sur un autre élément, nous avons vérifié si les observations faites pour les signes non situés s'appliquent aussi aux signes situés. Il s'avère

---

<sup>77</sup> En ceci, ces occurrences se distinguent de celles décrites précédemment (schématisées aux figures 5.1 et 5.2) où les deux stratégies non manuelles apparaissent en concomitance.

que, pour les signes situés et produits simultanément à un regard portant sur un autre élément, ce regard n'a pas la fonction d'établir un lien de possession. Dans tous les cas, le regard porte systématiquement sur le patient, comme dans l'exemple ci-dessous :

(14) **ÉTUDIANT(ax)(Rx) DIRECTEUR(by)(Ty,Rx)** 3b-CONGÉDIÉ-3a(y-x)(Ty,Rx)  
'Le/Un directeur congédie l'/un étudiant.'

Dans cet exemple, le signeur n'établit pas un lien de possession entre **ÉTUDIANT** et **DIRECTEUR**. Comme nous l'avons préalablement observé, pour une structure argumentale à deux arguments le patient pourra être situé par un regard, puis l'agent par une inclinaison latérale du tronc (alors que le regard est toujours dirigé vers le locus du patient). La forme du verbe mettra ensuite ces éléments en relation.

En résumé, lorsqu'un nom ne comporte aucune autre stratégie que celle portant sur un autre élément i) le regard permet d'établir un lien de possession entre le nom non situé avec lequel il est produit et l'élément sur lequel il porte (exemples (11) et (12)) et ii) l'inclinaison latérale du tronc marque systématiquement un lien avec l'agent et sa portée s'étend à l'ensemble de la phrase (exemples (9) et (10)).

#### 5.2.1.2 Stratégies d'association spatiale et nature du nom

Nous présentons maintenant la description des stratégies d'association spatiale en LSQ selon la forme phonologique (ancrée ou non ancrée) des noms situés du corpus élicité. Nous poursuivrons la description en comparant les noms associés à un locus aux noms produits sans association spatiale. Cette dernière description est présentée en fonction de la nature sémantique des noms (concrets, abstraits, propres).

##### *Forme phonologique du nom*

Bien que globalement, les stratégies manuelles soient légèrement plus fréquentes que les stratégies non manuelles, la distribution de l'ensemble des stratégies d'association spatiale en fonction de la nature phonologique du référent montre une répartition inversée des quatre stratégies quant à la forme, ancrée ou non, du nom situé, tel que schématisé en (15).

(15)

- Noms ancrés :  
POINTÉ > inclinaison du tronc > regard > localisation
- Nom non ancrés :  
Localisation > regard > inclinaison du tronc > POINTÉ
- Total des noms :  
Localisation > POINTÉ > inclinaison du tronc > regard

Les noms ancrés du corpus sont avant tout situés par un POINTÉ. Toutefois, la localisation demeure la stratégie la plus fréquente pour l'ensemble des noms du corpus élicité, toutes formes phonologiques confondues. La fréquence du POINTÉ pour le nom ancré comme pour l'ensemble du corpus élicité est très différente de celle décrite dans le discours naturel de la préanalyse. Rappelons que dans le cadre de cette dernière, aucun nom ancré n'a été situé à l'aide d'une stratégie manuelle.

Outre ces tendances générales, le détail de la distribution présentée au tableau 5.8 montre que, bien qu'il y ait peu d'écart entre le pourcentage des quatre stratégies pour l'ensemble des noms, le regard et l'inclinaison du tronc présentent une distribution plus homogène par rapport à la catégorie phonologique d'une part (noms ancrés et noms non ancrés) et par rapport à l'ensemble des noms du corpus d'autre part. En effet, la répartition des stratégies manuelles est plus hétérogène, l'écart entre la proportion d'utilisation de l'une ou de l'autre des stratégies manuelles étant plus important.

Tableau 5.8

Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la forme phonologique dans le corpus élicité<sup>78</sup>

Type de stratégie	Nom +ancré	Nom - ancrés	Total des stratégies sur le total des noms situés
POINTÉ	70 / 106 (66 %)	39 / 177 (22 %)	109 / 283 (38,5 %)
Localisation	0	126 / 177 (71,2 %)	128 / 283 (45,2 %)
Inclinaison latérale du tronc	53 / 106 (50 %)	48 / 177 (27,1 %)	101 / 283 (35,7 %)
Regard	27 / 106 (25,5 %)	72 / 177 (40,7 %)	99 / 283 (35 %)

Bien que la combinaison de stratégies manuelles et non manuelles soit plus fréquemment observée dans le corpus élicité, le tableau 5.9 confirme une plus forte tendance à l'utilisation des stratégies manuelles qu'à l'utilisation des stratégies non manuelles en général.

---

<sup>78</sup> Le pourcentage représente le total d'occurrences d'une stratégie sur l'ensemble des noms d'une même catégorie phonologique. Un même nom peut être associé à un locus à l'aide de plus d'une stratégie.

Tableau 5.9

Distribution des occurrences des stratégies (manuelles uniquement et non manuelles uniquement) en fonction de la catégorie phonologique dans le corpus élicité<sup>79</sup>

Type de stratégies	+Ancré	- Ancré	Total des noms
Manuelles (POINTÉ et/ou localisation)	31 / 106 (29,2 %)	64 / 177 (36,2 %)	95 / 283 (33,6 %)
Non manuelles (tronc et/ou regard)	34 / 106 (32,1 %)	13 / 177 (7,3 %)	47 / 283 (16,6 %)
Manuelles et non manuelles	41 / 106 (38,7 %)	100 / 177 (56,5 %)	141 / 283 (49,8 %)

Notons toutefois que, dans le cas des noms ancrés situés, la proportion de stratégies manuelles et non manuelles est sensiblement la même. Ce phénomène peut être expliqué par la contrainte phonologique, qui exclut l'utilisation de la localisation. Nous présentons, en (16), une représentation schématique de la distribution des stratégies manuelles et non manuelles pour chacune des catégories phonologiques de noms situés.

(16)

- Noms ancrés :  
Stratégies non manuelles > Stratégies manuelles
- Nom non ancrés :  
Stratégies manuelles > Stratégies non manuelles
- Total des noms :  
Stratégies manuelles > Stratégies non manuelles

---

<sup>79</sup> Le pourcentage représente le total d'occurrences d'une stratégie sur l'ensemble des noms d'une même catégorie phonologique. Un même nom peut être associé à un locus à l'aide de plus d'une stratégie.

*Catégorie sémantique du nom*

Les signeurs du corpus élicité ont recours aux quatre stratégies d'association spatiale afin de situer des noms appartenant à chacune des trois catégories sémantiques (concret, abstrait et propre). Bien qu'il y ait peu d'écart entre la répartition globale des stratégies d'association du corpus élicité, l'analyse de celles-ci en fonction de la catégorie des noms situés montre certaines particularités. Une lecture des lignes du tableau 5.10 permet une comparaison de la distribution de chaque marque en fonction des trois types de noms situés. Alors que le POINTÉ est proportionnellement plus souvent utilisé pour situer un nom concret, la localisation se trouve majoritairement dans l'association spatiale de noms abstraits. Bien qu'en proportion moindre que la localisation, le regard participe aussi majoritairement à l'association spatiale des noms abstraits. Quant à l'inclinaison du tronc, malgré un emploi plus fréquent avec les noms propres, elle présente peu d'écart entre les trois catégories sémantiques de noms situés.

Tableau 5.10

Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la catégorie sémantique du référent associé dans le corpus élicite<sup>80</sup>

Type de stratégie	Nom concret	Nom abstrait	Nom propre	Total des stratégies sur le total des noms situés
POINTÉ	100 / 233 (42,9 %)	5 / 38 (13,2 %)	4 / 12 (33,3 %)	109 / 283 (38,5 %)
Localisation	93 / 233 (39,9 %)	28 / 38 (73,7 %)	7 / 12 (58,3 %)	128 / 283 (45,2 %)
Inclinaison latérale du tronc	85 / 233 (36,5 %)	11 / 38 (28,9 %)	5 / 12 (41,7 %)	101 / 283 (35,7 %)
Regard	77 / 233 (33 %)	20 / 38 (52,6 %)	2 / 12 (16,7 %)	99 / 283 (35 %)

Une lecture des colonnes du tableau précédent permet maintenant de montrer la distribution des quatre stratégies pour chaque catégorie sémantique de noms situés.

Dans le cas des noms concrets, on trouve les quatre stratégies dans des proportions semblables, malgré qu'on observe que le POINTÉ est légèrement plus sollicité que les autres stratégies. En effet, 42,9 % des noms concrets sont situés avec un POINTÉ, seul ou combiné à une ou plusieurs autres stratégies. Les noms concrets sont également fréquemment situés par une localisation. En fait, les données montrent que lorsque les noms concrets sont situés dans l'espace, ils le sont presque systématiquement à l'aide de stratégies manuelles, utilisées seules ou combinées à une ou plusieurs stratégies non manuelles. Seuls 40 noms concrets sur un total de 233 (17,2 %) n'ont pas été situés à l'aide d'une stratégie manuelle. Les stratégies non manuelles sont aussi très présentes dans l'association des noms concrets à des loci. Dans les faits, 82 noms concrets sur un total de 233 (35,2 %) ne comportent aucune stratégie non

<sup>80</sup> Le pourcentage représente le total d'occurrences d'une stratégie sur l'ensemble des noms d'une même catégorie sémantique. Un même nom peut être associé à un locus à l'aide de plus d'une stratégie.

manuelle. Comme l'indique le tableau 5.11, cette tendance se vérifie pour tous les types de noms du corpus.

Tableau 5.11

Distribution des occurrences des stratégies (manuelles uniquement et non manuelles uniquement) en fonction de la catégorie sémantique dans le corpus élicité

Type de stratégies	Concret	Abstrait	Propre
Manuelles (POINTÉ et/ou localisation)	82 / 233 (35,2 %)	8 / 38 (21,1 %)	3 / 12 (25 %)
Non manuelles (tronc et/ou regard)	40 / 233 (17,2 %)	6 / 38 (15,8 %)	1 / 12 (8,3 %)
Manuelles et non manuelles	111 / 233 (47,6 %)	24 / 38 (63,1 %)	8 / 12 (66,7 %)

Les noms abstraits sont pour leur part associés à un locus le plus souvent à l'aide de la localisation et/ou du regard (voir tableau 5.10).

Pour ce qui est des noms propres, les données du corpus élicité montrent que la localisation est également la stratégie la plus fréquemment sollicitée pour les situer, et ce malgré leur petit nombre.

Ce portrait de la distribution des stratégies d'association spatiale révèle une tendance quant à l'utilisation des stratégies manuelles dans le corpus élicité. En effet, une interprétation des tableaux 5.10 et 5.11 suggère que lorsque les noms sont situés dans l'espace, ils le sont la plupart du temps à l'aide d'une combinaison de stratégies manuelles et non manuelles, et ce, peu importe la catégorie sémantique à laquelle ils appartiennent.

La prochaine section nous permettra de préciser la distribution des noms et des stratégies du corpus, ainsi que de proposer une explication quant au rôle des stratégies sur la dénotation des noms dans le contexte syntaxique des phrases isolées du corpus élicité.

### 5.2.2 Description des noms avec et sans association spatiale en fonction de la nature sémantique du référent

Lors de la préanalyse, nous n'avons pas tenu compte de la distribution des occurrences des quatre stratégies en fonction de la catégorie sémantique des noms. Le tableau 5.12 illustre que dans le corpus élicité, bien que la majorité des noms de toutes catégories sémantiques (concret, abstrait et propre) soient situés, ils peuvent aussi être introduits dans une phrase sans association spatiale. Peu de noms concrets du corpus élicité ne sont pas situés dans l'espace. En effet, seulement 17,1 % des noms concrets ne sont associés à aucun locus. Cette proportion est doublée dans le cas des noms abstraits et triplée dans le cas des noms propres. Ainsi, environ un nom propre sur deux n'est pas situé, comparativement à trois noms propres sur quatre (76 %) en ce qui concerne la préanalyse.

Tableau 5.12  
Association spatiale en fonction de la catégorie sémantique du nom

Type de nom	Nom situé	Nom non situé
Concret	233 / 281 (82,9 %)	48 / 281 (17,1 %)
Abstrait	38 / 62 (61,3 %)	24 / 62 (38,7 %)
Propre	12 / 22 (54,5 %)	10 / 22 (45,5 %)
Total des noms situés	283 / 365 (77,5 %)	82 / 365 (22,5 %)

Suivant les hypothèses selon lesquelles i) l'association spatiale n'est pas requise dans les structures simples à un argument (52 a.) et ii) l'utilisation de stratégies distinctes sur des noms permet d'encoder des propriétés différentes (52 b.), nous avons décrit l'association spatiale des noms en fonction du type de stratégie d'association et du type de structure les impliquant.

### 5.2.2.1 Noms concrets

Les noms concrets se trouvent à l'intérieur de structures simples et complexes comportant un ou plusieurs arguments. L'examen des données révèle que la plupart des noms concrets du corpus (81 %) sont impliqués dans des phrases simples à deux arguments. Ces phrases présentent, comme en (17) et (18), une structure au sein de laquelle les deux noms sont introduits en étant situés dans l'espace à l'aide d'une ou de plusieurs stratégies d'association spatiale. Le verbe récupère ensuite les loci spatiaux préalablement associés pour distribuer les rôles argumentaux.

(17) CONTREMAÎTRE(a) PTÉ3(ax) EMPLOYÉ(b) PTÉ6(bY)  
6b-ACCUSER-3a(y-x)(Ty,Rx)  
'Les/Des employés accuse le/un contremaître.'

(18) HOMME(a) JEUNE(a) PTÉ3(ax) MER(by) 3a-PLONGER(y)  
'Un/le/ce jeune homme plonge dans la mer.'

Dans ces deux exemples, les noms concrets sont situés à l'aide de POINTÉS, sans qu'il y ait distribution des rôles argumentaux. Dans la phrase (17), l'absence de stratégies non manuelles ne permet pas d'identifier l'agent et le patient préalablement à l'articulation du verbe, dont le mouvement distribue les rôles thématiques à partir des loci des référents. Dans le cas de la phrase (18), la nature des référents mène à l'identification des rôles (les connaissances générales empêchent l'interprétation *La mer plonge dans le/un garçon*). Les stratégies manuelles permettent la construction de l'espace discursif en situant les éléments qui seront mis en relation par le verbe, ou encore permettent de marquer des éléments qui ne sont pas accessibles à l'interlocuteur. Nous postulons que l'absence de contexte peut ici justifier en partie le recours à des stratégies manuelles qui, bien qu'elles soient moins économiques sur le plan de la production, sont plus saillantes sur le plan de la perception. L'utilisation des mêmes stratégies manuelles permet de mettre en évidence certains éléments d'égale saillance afin de les rendre davantage accessibles aux interlocuteurs.

En ce qui concerne les noms concrets non situés impliqués dans une phrase simple à deux arguments, il s'agit, dans la plupart des cas, de thèmes non animés mis en relation avec un agent animé. Il n'y a donc pas d'ambiguïté sémantique dans ces phrases quant à la distribution des rôles argumentaux, ce qu'illustrent les exemples suivants :

- (19) **DOCUMENT(a) PRÉSIDENT(b)(Ty) 3b-CHECHER-3a(X)(Rx)**  
 ‘Le/Un président cherche le(s)/un(des) documents.’
- (20) [EMPLOYÉ(a) PTÉ3(ax)](Tx) **JOURNAL(b) 3a-APPORTER-3b(x-y)(Ry)**<sup>81</sup>  
 TOUS-LES-JOURS  
 ‘L’/Un employé apporte le/un/son journal (à son travail) à tous les jours.’
- (21) **EMPLOYÉ(a) CONTRAT(b) 3a-SIGNER-3b(y)(Tx,Rxy)**  
 ‘L’/Un employé signe le/un contrat.’
- (22) **NOTAIRE(ax) CŒUR(b) 3a-SE-FAIRE-OPÉRER-CŒUR(sur le cœur du signeur)**  
 ‘Le/Un notaire s’est fait opérer au cœur.’<sup>82</sup>

Dans les exemples (19) à (22), les signes DOCUMENT, JOURNAL, CONTRAT et COEUR ne sont pas situés dans l’espace. Tous ces référents non situés peuvent recevoir une lecture précise quant à la spécificité du référent. Nous postulons toutefois que, dans les cas où il y a absence d’association spatiale, la lecture spécifique est possible uniquement lorsque le signeur a préalablement introduit dans le discours le référent en question. L’introduction du référent le rend accessible, ce qui en permet une lecture spécifique. L’interlocuteur est alors en mesure d’identifier correctement le référent. Cependant, dans le cas des exemples présentés ci-dessus, l’absence de contexte nous empêche d’en dégager une interprétation clairement spécifique. Cette dernière est possible, mais non absolue. En (21), par exemple, le signeur aurait pu avoir en tête un employé spécifique. Par ailleurs, les connaissances partagées des trois signeurs en présence lors de l’enregistrement du corpus leur ont peut-être permis d’identifier un employé spécifique. Dans ce cas précis, le choix reste ouvert et n’est confirmé ni par la structure, ni par le contexte. L’absence de marques de spécificité sur un nom n’exclut donc pas une lecture spécifique.

---

<sup>81</sup> Tel que mentionné dans la convention de transcription présentée en Appendice C, les POINTÉS soulignés dans la transcription sont produits dans une forme accentuée.

<sup>82</sup> Les propriétés inaliénables sont moins spécifiées dans les langues en général, puisque le contexte suffisamment clair permet de dégager la bonne interprétation. Par exemple, en français, les inaliénables comme les parties du corps ne recevront pas la marque du possessif (*J’ai subi une opération au cœur* et non *J’ai subi une opération à mon cœur*).

L'exemple (7), repris en (23), présente un cas pour lequel un agent animé n'est pas situé. Il s'agit d'une structure locative à classificateur où l'action est représentée par la reprise sémantique de l'animal dans la forme même du verbe, dont le mouvement indique la localisation spatiale de ce même animal (*de branche en branche*). Bien que la lecture locative de cette phrase soit très détaillée, le manque d'informations pragmatiques ne nous permet pas de savoir s'il s'agit d'un écureuil spécifique; par contre, encore une fois, cette lecture est possible en l'absence d'une confirmation structurelle ou pragmatique. Le mouvement du verbe nous permet de savoir que l'écureuil se trouve sur une branche d'arbre, et qu'il saute sur la branche d'un autre arbre.

- (23) [ARBRE(ax) BRANCHE(bx)](Rx) [ARBRE(cy) BRANCHE(dy)](Ty,Ry)  
**ÉCUREUIL(e)** 3e-SAUTER(x-y)  
 'L'/Un écureuil saute d'une branche à l'autre.'

Nous aimerions ici souligner que le fait que les signes ARBRE soient tous deux associés à des loci distincts ne signifie pas pour autant que la signeur les marque comme étant des arbres spécifiques. Dans ce cas, l'association spatiale permet plutôt de mettre en place les conditions nécessaires pour exprimer l'action, soit celle de sauter d'un arbre à l'autre. En français, cette relation spatiale est exprimée à l'aide des prépositions *de* et *à*.

Alors que les phrases présentées jusqu'à maintenant ne permettent pas de déterminer s'il s'agit de référents spécifiques ou génériques, l'exemple suivant présente un cas où un nom concret non situé (TIMBRE) reçoit une interprétation générique :

- (24) [GARÇON(a) PETIT(ax) PTÉ3(ax)](Tx) **TIMBRE(b)**  
 3a-COLLECTIONNER-3b(y1,y2,y3,y4)  
 'Le/Un petit garçon collectionne des timbres.'

Dans cet exemple, le signe TIMBRE reçoit une interprétation générique, puisqu'il s'agit d'une activité familière dont on connaît les modalités habituelles. Il serait surprenant, mais non impossible, que la signeur ait voulu signifier que le petit garçon collectionne des timbres spécifiques. Si tel avait été le cas, elle aurait probablement ajouté une stratégie particulière, comme un POINTÉ en l'absence de contexte discursif, ou encore des informations lexicales, comme QUÉBEC TIMBRE par exemple, pour indiquer que le petit garçon collectionne des timbres du Québec. L'interprétation aurait dans ce cas été spécifique.

Dans le cas de l'exemple (25), c'est la forme particulière du POINTÉ-zone qui permet une lecture spécifique :

(25) ÉCOLE(a)(Tx) [ÉTUDIANT(b) PTÉ6(bY)](Ty,Ry) DIRECTEUR(cx)(Tx)  
3c-CONTRÔLER-3b(Y)(Tx,Ry)  
'À l'école, le/un directeur contrôle les/ces étudiants.'

Dans cette phrase, le signe ÉTUDIANT a été situé à l'aide d'un POINTÉ-zone. Les POINTÉS-zones dans ce corpus ont généralement la forme illustrée à la figure 5.3. Or, celui de l'exemple (25) a plutôt la forme illustrée à la figure 5.4, produit avec un mouvement circulaire, l'index pointant légèrement vers le bas.



Figure 5.3 - Le signe POINTÉ-zone  
(/5')



Figure 5.4 - Le signe POINTÉ-zone  
(/1<sup>S</sup>)

Dans plusieurs des cas où le POINTÉ-zone de la figure 5.3 est observé, il s'avère difficile de dégager une interprétation spécifique ou non spécifique. Or, dans le cas de l'exemple qui nous intéresse, la forme de la main lors de l'exécution du POINTÉ-zone (figure 5.4) semble avoir une influence sur le sens. En effet, la lecture non spécifique est exclue, et on comprend que le référent *un directeur* (possiblement spécifique en raison de la localisation) contrôle *des étudiants* (spécifiques).

Nous avons répertorié deux exemples de phrases comparatives où l'association spatiale permet d'établir une relation d'opposition entre deux éléments.

(26) **EMPLOYÉ(a) PTÉ6(aX)(Rx)** 6a-TRAVAILLER(X)(RX) // OFF++(Y)(RY)  
 'Les/Ces employés travaillent, et les autres ne travaillent pas.'

(27) [ENTENDANT(a) PTÉ3(aX)](Tx,Rx) [6a-APPLAUDIR-EN TAPANT-DES-MAINS](Tx) [**SOURD(b) PTÉ3(bY)**](Ty) [6b-APPLAUDIR-EN-OSCILLANT-DES-MAINS](Ty)  
 'Les entendants applaudissent en tapant des mains et les sourds applaudissent en oscillant des mains.'

Dans l'exemple (26), le signe EMPLOYÉ a été associé au locus *X* par la combinaison d'un POINTÉ-zone et d'un regard vers ce locus. Par la suite, ce même locus a été réutilisé afin de mettre en relation le signe EMPLOYÉ et le verbe TRAVAILLER. Dans la deuxième partie de la phrase, le signe OFF a été articulé sur le locus *Y* afin de mettre en opposition le fait que des employés travaillent alors que d'autres ne travaillent pas. L'interprétation générique nous semble bizarre, sans toutefois être impossible. En effet, il est possible de paraphraser cette phrase :

(26') ? Les individus appartenant au groupe des employés A travaillent et les individus appartenant au groupe des employés B ne travaillent pas.

Dans le cas de l'exemple (27), le signe ENTENDANT est associé au locus *X* par un POINTÉ-zone, une inclinaison latérale du tronc et un regard dirigé vers ce locus. Le signe SOURD est associé au locus *Y* par un POINTÉ-zone et une inclinaison latérale du tronc. Ces deux éléments, d'égale saillance, sont mis en opposition à l'intérieur d'une structure comparative. Nous croyons que dans le cas de cette phrase, l'interprétation générique sera privilégiée. Il est possible de paraphraser la phrase (27) :

(27') Les individus appartenant au groupe des entendants applaudissent en tapant des mains alors que les individus appartenant au groupe des sourds applaudissent en oscillant des mains.

L'exemple (27) semble suggérer que le cumul des stratégies n'est pas nécessairement limité au marquage de la saillance des éléments. Effectivement, le signe ENTENDANT est situé à l'aide de trois stratégies (POINTÉ, inclinaison latérale du tronc et regard), alors que le signe

SOURD est situé à l'aide de deux stratégies (POINTÉ et inclinaison latérale du tronc, aucun regard). Pourtant, ces deux éléments impliqués dans une structure comparative sont d'égale saillance l'un par rapport à l'autre. L'utilisation de l'inclinaison latérale du tronc combinée à un regard semble redondante.

Dans une proportion moindre (11,6 %) que pour les structures à deux arguments, les noms concrets du corpus élicité sont impliqués dans des phrases simples à un argument. C'est le cas des exemples ci-dessous :

(28) HOMME(a)(Tx) PTÉ3(ax)(Tx) 3a-CRACHER(x-y) PTÉ3(bY)  
'L'/Cet/Un homme a craché (sur le sol).'

(29) ENTENDANT(a) PTÉ6(aX)(Rx) 6a-SIGNER(X)  
'Les/Ces/Des entendants signent.'

Dans ces deux exemples, étant donné l'absence de données discursives contextuelles, il est difficile de bien saisir les raisons motivant l'association spatiale. En effet, il n'existe aucune ambiguïté quant au rôle sémantique des arguments dans chacune des phrases étudiées. Cependant, l'utilisation du POINTÉ nous porte à croire que les signeurs ont voulu signifier qu'il s'agit de référents spécifiques, uniques et identifiables. C'est pour cette raison que le déterminant démonstratif fait partie des possibilités proposées dans la traduction. De plus, le recours fréquent à des stratégies manuelles en général dans le corpus élicité nous amène à suggérer que le manque de données contextuelles est justement une des raisons qui motivent la présence abondante de ces stratégies. En effet, puisque les signeurs ne savent pas de qui ou de quoi ils parlent précisément, le besoin de rendre ces éléments accessibles et identifiables est probablement plus important que dans le cadre d'une situation naturelle de discours spontané où le locuteur contrôle son propre contexte référentiel. L'examen des phrases simples à un argument contenant un nom concret situé permet toutefois d'affirmer que l'interprétation n'est jamais générique dans les cas observés. Cette dernière semble exclue lorsqu'un POINTÉ (point ou zone) est utilisé dans une phrase à un argument. La lecture générique est cependant possible pour les noms situés à l'aide de POINTÉS-zone dans des phrases complexes, notamment dans des structures comparatives, tel que nous l'avons illustré aux exemples (26) et (27).

Les phrases à un argument qui incluent un nom concret non situé peuvent contenir un verbe pour lequel l'accord est marqué explicitement par la localisation du verbe (30) ou par l'ajout d'un pronom postverbal (dans le cas des verbes à forme rigide) (31). Dans d'autres cas ((32) et (33)), le nom n'est pas situé, et l'accord entre ce nom et le verbe n'est pas marqué explicitement.

(30) **PATATE(a)** 3a-CUIRE(x)(Rx)  
'Les/Des patates cuisent.'<sup>83</sup>

(31) **PATRON(a)** 3a-DORMIR PTÉ3(ax)  
'Le/Un patron dort.'

(32) **CHEVAL(a)** 3a-GALOPER  
'Le(s)/Un(Des) cheval(aux) galope(nt).'

(33) **CHIEN(a)** 3a-ABOYER  
'Le(s)/Un(Des) chien(s) aboie(nt).'

Dans les exemples (30) et (31), bien que les signes PATRON et PATATE n'aient pas été situés dans l'espace, les marques d'accord ne peuvent être interprétées autrement que comme permettant d'indiquer une relation argumentale établie par le seul argument disponible dans la phrase, soit PATRON ou PATATE. Les raisons pour lesquelles il y a marquage explicite de l'accord entre le verbe et son argument dépasse toutefois le cadre de cette thèse. Dans le cas des exemples (32) et (33), les noms CHEVAL et CHIEN ne sont pas situés, et aucune marque d'accord n'est observée entre le verbe et son argument.

Selon Ariel (1990), dans les langues qui peuvent omettre le pronom, la forme zéro marque une plus grande accessibilité du référent que la présence du pronom. En ce qui concerne la LSQ, les cas où il n'y a aucune association spatiale du nom et où l'accord n'est pas marqué explicitement sur le verbe ((32) et (33)) permettent peut-être d'indiquer une plus grande accessibilité du référent que lorsqu'un accord est marqué explicitement sans qu'il y ait association spatiale (exemples (30) et (31)). Selon Parisot (2003, p. 150) :

---

<sup>83</sup> Bien que rien n'indique un pluriel dans cette phrase, il est rare qu'on ne fasse cuire qu'une seule patate. C'est pour cette raison que nous avons indiqué le pluriel dans la traduction.

[...] ces options sont déterminées par des facteurs sémantiques et pragmatiques, lors d'ambiguïté sémantique ou lors de la mise en évidence d'un élément par rapport à un autre dans l'événement exprimé. Ainsi, marquer morphologiquement, de façon manuelle ou non manuelle, le lien qu'un actant entretient avec le verbe exprime une saillance de cet actant par rapport à l'événement.

Nous aimerions ici souligner l'importance du contexte dans l'interprétation d'un énoncé. Comme le suggèrent Rathmann et Mathur (2002) et Liddell (1990, 1995, 2003), l'espace est disponible dans les langues des signes et est utilisé afin de représenter des entités mentales. La modalité visuo-spatiale permet une utilisation de l'espace gestuel significative à tout moment, contrairement à la modalité auditivo-orale, dans laquelle son utilisation n'est significative qu'à certains moments (par exemple, lorsqu'un geste accompagne ou remplace la parole). Rathmann et Mathur (2002) soulignent que la structure conceptuelle spatio-temporelle fournit les référents ainsi que les relations spatiales que ces derniers entretiennent (s'il y en a), sans pour autant spécifier à quel endroit ces référents sont représentés dans l'espace discursif. Ce sont, entre autres choses, les informations provenant du contexte discursif qui nous permettent, dans des cas d'ambiguïté, de comprendre le sens d'un énoncé, et de comprendre pourquoi certains référents sont représentés spatialement en étant associés à un locus. Dans le cas des phrases composant le corpus élicité, l'absence de données contextuelles en limite l'interprétation précise lorsqu'il y a ambiguïté. Tel que le propose Fauconnier (1984), les espaces mentaux sont établis, se complexifient au fil du discours, et sont mis en relations entre eux. Dans un contexte de phrases élicitées, bien que des espaces mentaux soient créés, l'absence de contexte ne nous permet pas d'en saisir la complexité structurelle et sémantique précise.

Les concepts de définitude, de spécificité et de généricité ne nous permettent pas non plus de saisir le sens précis des phrases ambiguës. Ainsi, la phrase (33) pourrait tout aussi bien être paraphrasée avec une interprétation générique (33') ou spécifique (33'') (l'absence de stratégies manuelles rend selon nous moins naturelle l'interprétation spécifique).

(33') L'espèce chien aboie. (Le fait d'aboyer est une propriété typique des individus de l'espèce chien.)

(33'') Un chien ou des chiens en particulier aboie(nt). (Par exemple, des chiens de garde se trouvant derrière une clôture et qui aboient parce qu'ils aperçoivent des passants.)

En l'absence de contexte, un accord verbal ne garantit pas la justesse de l'interprétation quant au caractère spécifique ou défini de l'argument, comme le montre l'exemple suivant :

- (34) **DIPLÔME(a)** 3b-PHOTOCOPIER-3a(x)  
Il photocopie le(s)/un(des) diplôme(s).'

Dans cet exemple, rien ne nous indique s'il s'agit d'un diplôme spécifique ou non, ou encore s'il s'agit d'un ou de plusieurs diplômes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Parisot (2003) suggère que lorsque l'accord ne semble pas obligatoire, les connaissances partagées des partenaires conversationnels peuvent être suffisantes pour désambiguïser le rôle de chacun des arguments. De la même manière, lorsqu'il y a absence d'association spatiale, les données contextuelles, combinées aux connaissances des partenaires conversationnels, devraient aussi permettre de désambiguïser le sens précis de la phrase, en l'occurrence s'il s'agit d'un élément spécifique, ou encore d'un ou de plusieurs éléments. Cependant, dans le cas des phrases du corpus élicité, bien que les signeurs aient observé les phrases à reproduire, ils les ont adaptées à leur propre compréhension ainsi qu'à leur propre interprétation, ce qui peut être attribuable, entre autres, à l'absence de contexte.

Finalement, nous avons relevé deux cas où un nom concret non situé est impliqué dans une phrase à trois arguments. Notons qu'il s'agit d'un thème dans les deux cas et qu'il n'y a aucune ambiguïté sémantique.

- (35) **HOCKEY(a)** LAFLEUR(b) PTÉ3(bx) [NUMÉRO-99(c) 3c-BATTRE-3b(y-x)](Ty)  
'Le numéro 99 a battu Lafleur au hockey.'

- (36) **VENDEUR-PERSONNE(ax)** [PATRON(b) PTÉ3(bx)](Ty) 3b-OFFRIR-3a(y-x)](Ty)  
**HABIT(c)**  
'Le/Un patron a offert un/des habits à l'/un employé.'

Dans la phrase (35), le signe HOCKEY, produit en début de phrase, permet de faire une mise en situation. Ce signe ne nécessite pas d'être situé dans l'espace, et n'est pas impliqué dans le marquage de l'accord verbal.

Dans l'exemple (36), le thème HABIT n'est pas davantage impliqué dans l'accord verbal. Cependant, si la signeure avait voulu signifier que le patron a offert des habits spécifiques et identifiables, nous croyons qu'elle aurait alors dû associer le signe HABIT à un locus via

notamment un POINTÉ-zone, signifiant ainsi que le patron a offert *ces* habits spécifiques à son employé.

La seule phrase comportant trois arguments situés est la suivante :

(37) ÉCOLE(a) PTÉ3(aX) SOURD(b) ENTENDANT(c) 3bc-INTÉGRER(yz-x)  
 ‘Les/Des sourds et les/des entendants s’intègrent à l’école.’<sup>84</sup>

Dans cet exemple, le signe ÉCOLE constitue un argument locatif impliqué dans l’accord du verbe INTÉGRER. Ainsi, la signeure associe l’élément ÉCOLE au locus *X* à l’aide d’un POINTÉ-zone dirigé vers ce locus. Le POINTÉ-zone n’a pas pour effet de marquer un pluriel (il ne s’agit pas de plusieurs écoles, mais bien d’une seule), mais plutôt de marquer une région (l’école et tout ce qui l’entoure, par exemple, la cour). La signeure situe ensuite les signes SOURD et ENTENDANT de part et d’autre de sa tête. Elle réutilise enfin ces deux loci avec sa main dominante et sa main non dominante respectivement pour le début du signe INTÉGRER et complète l’articulation du verbe en rejoignant ses deux mains sur le locus *x* afin de montrer que les sourds et les entendants s’intègrent à l’école. Soulignons une fois de plus que le fait de situer le signe ÉCOLE n’a pas ici pour conséquence de rendre ce signe spécifique, ce que l’utilisation d’un POINTÉ-point pourrait permettre. L’association spatiale met en place les conditions nécessaires à la réalisation de l’accord verbal.

#### 5.2.2.2 Noms abstraits

Comme nous l’avons mentionné, les noms abstraits situés ne représentent que 13,4 % de l’ensemble des noms situés du corpus. Il est toutefois intéressant de noter que plus de la moitié des noms abstraits de ce corpus sont situés (61,3 %). Parmi ces noms abstraits situés, un seul est impliqué dans une structure à un argument. Dans ce dernier cas, le nom abstrait est situé à l’aide d’un POINTÉ-point.

---

<sup>84</sup> La traduction française de cette phrase contient une conjonction de noms qui ne correspond pas bien à la structure de la phrase LSQ, qui contient trois arguments.

- (38) PAYS(a) PTÉ3(ax) 3a-EXPLOSER(x)  
 ‘Le/Ce pays a explosé.’

Dans cet exemple, le POINTÉ a une forme accentuée. Il permet ainsi, selon nous, d’identifier un pays spécifique, et non pas un pays non spécifique parmi un ensemble de pays.

Les autres noms abstraits situés du corpus se trouvent dans des structures à deux arguments. Dans plusieurs cas, l’association spatiale permet de mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation de l’accord verbal, comme en (39).

- (39) ASSOCIATION(ax) [PIERRE(by) 3b-ACCEPTER 3b-PARTICIPER-3a(y-x)](Ty)  
 ‘Pierre a accepté de participer à l’/(?)une association.’

Le fait de situer le nom ASSOCIATION sur le locus  $x$  permet à la signeure de réutiliser ce locus lors de la production du signe PARTICIPER. Tout comme pour les noms concrets situés, l’association spatiale des noms abstraits permet une lecture spécifique du signe ASSOCIATION. Cependant, le manque d’informations contextuelles nous empêche de le confirmer.

Dans l’exemple suivant, de par le sens de la phrase et la forme du signe DANGER (répété plusieurs fois), l’interprétation est spécifique.

- (40) MARIE(a) 3a-AVERTIR-1(x-1)(T1,Rx) DANGER(by)(Ry)+++  
 ‘Marie m’avertit du danger (qu’il y a du danger à cet endroit).’

Dans cet exemple, le signe DANGER ne peut, selon nous, recevoir une lecture autre que spécifique. D’abord, le sens de la phrase rend difficile une interprétation non spécifique, puisque si quelqu’un nous avertit d’un danger, c’est probablement d’un danger identifiable, à un endroit précis. Deuxièmement, l’association spatiale du signe DANGER au locus  $y$  à l’aide d’une localisation signifie selon nous qu’il y a du danger à un endroit spécifique et identifiable. Si tel n’était pas le cas, la signeure aurait tout aussi bien pu signer la phrase (40) sans localiser le signe DANGER. La phrase aurait alors signifié *Marie m’avertit du danger (qu’il y a du danger à un endroit quelconque)*. Nous proposons que la localisation du signe DANGER sur le locus  $y$  a pour effet de marquer une affinité sémantique entre le référent de DANGER et le lieu où se trouve ce danger.

Dans un même ordre d'idées, Engberg-Pedersen (2003) mentionne que le critère de l'affinité sémantique motive souvent une association spatiale. Ainsi, des signes reliés entre eux partageront le même locus. La phrase (41) en est un exemple.

(41) **NOM(a2)(R2) 2-ÉPELER-3a**  
'Épelle-moi ton nom.'

Le signe **NOM** a été associé au locus de la deuxième personne par une localisation et un regard vers ce locus. Dans cette phrase, l'association spatiale permet de relier le signe **NOM** à la deuxième personne, et ainsi d'établir un lien de possession entre ces deux référents.

Parmi les 73 noms non situés du corpus élicité, 19 sont des noms abstraits. Dans six de ces cas, les noms abstraits sont impliqués dans une phrase à un argument. Certains d'entre eux, bien que non situés, sont mis en relation avec un locus spatial via l'accord verbal, comme le montre l'exemple suivant :

(42) **GRIPPE 1-GUÉRIR(sur le corps du signeur)**  
'J'ai guéri ma grippe.'

Dans d'autres cas, aucune association spatiale n'est observée, et le manque d'informations contextuelles ne nous permet pas de déterminer le sens précis de la phrase, comme en (43) :

(43) **COURS 1-REPORTER**  
'Je reporte le(s)/un(des)/mon(mes) cours.'

Les autres noms abstraits non situés (n=13) sont impliqués dans des phrases à deux arguments. Dans deux cas, les noms sont mis en relation avec un locus spatial via l'accord verbal. Il s'agit des exemples suivants :

(44) **FÊTE(a) NOËL(a) PLUSIEURS-PERSONNES-ALLER-3a(y-x) 6-DANSER(X)**  
'Plusieurs personnes sont allées à la fête de Noël et y ont dansé.'

Dans ce dernier exemple, le signe **FÊTE** n'est associé à aucun locus. Il est ensuite représenté dans l'espace par la production du signe **PLUSIEURS-PERSONNES-ALLER** vers le locus *x*, qui représente le lieu de la fête.

- (45) SUR **VIRUS(a)** 1-REGARDER-MICROSCOPE(x) 1-DÉCOUVRIR(x-1)  
 ‘J’ai découvert le(s)/un(des) virus en regardant dans un microscope.’

Dans ce deuxième exemple, le signe VIRUS n’est situé d’aucune façon, mais est représenté dans l’espace pendant la production de REGARDER-MICROSCOPE et de DÉCOUVRIR, ce qui pourrait peut-être indiquer la spécificité du référent.

Dans tous les autres cas où on observe un nom abstrait non situé, il s’agit en fait de concepts qui, en raison du rôle qu’ils occupent dans la phrase, ne requièrent aucune association spatiale.

- (46) **SÉPARATION(a)** PTÉ3(by) 3b-REGRETTER-3a  
 ‘Il/Elle regrette la séparation.’

Puisque cette phrase est produite hors contexte, il est impossible de savoir de quelle séparation il s’agit. Si la signeure avait voulu attribuer SÉPARATION à des actants spécifiques, elle aurait alors probablement associé ce signe à un locus, ou plutôt dirigé son regard vers un locus déjà associé à un actant afin d’établir un lien de possession (comme dans les exemples (11) et (12)). Ce n’est toutefois pas le cas en ce qui concerne la phrase (46).

- (47) PROFESSEUR(ax) 3a-MANQUER-3b(x) **PATIENCE(b)** PTÉ3(ax)  
 ‘Le professeur manque de patience.’

Dans cet exemple, le concept de PATIENCE reçoit une interprétation générique. Selon les données préliminaires, il semble que les éléments génériques qui ne sont pas mis en relation d’opposition avec d’autres éléments ne doivent pas nécessairement être associés à un locus. Bien qu’Engberg-Pedersen (2003) indique que les signes concrets soient plus propices à l’association spatiale, nous croyons que les noms abstraits peuvent être situés lorsqu’ils sont impliqués dans différentes structures, comme les comparaisons (par exemple, la patience est décrite comme une qualité d’un côté de l’espace, et l’impatience est décrite comme un défaut de l’autre côté de l’espace) ou les énumérations (par exemple, un signeur énumère ses qualités en effectuant un mouvement de balancement du tronc sur chacun des éléments énumérés, soit la patience, le sens de l’humour, la ponctualité, etc.).

### 5.2.2.3 Noms propres

Bien qu'on trouve des noms propres dans le corpus élicité, ceux-ci représentent une faible proportion des noms situés (4,4 %). Plus de la moitié d'entre eux sont situés dans l'espace, soit 12 noms sur un total de 22 (54,5 %). Une analyse ancrée sur la notion de définitude telle que proposée par MacLaughlin (1997) et Neidle *et al.* (2000) ne permet pas d'expliquer en quoi un nom propre, défini et identifiable, peut recevoir la marque du défini. Une analyse basée sur la notion de spécificité n'est pas d'un plus grand secours, puisqu'un référent représenté par un nom propre est spécifique d'office. En fait, dans tous les cas (sauf un), un nom propre est situé dans l'espace probablement dans l'optique de mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation de l'accord. C'est le cas des exemples suivants.

(48) **MARIE(ax)** SPAGHETTI(b) 3a-AIMER-3b **PTÉ3(ax)**  
'Marie aime le spaghetti.'

(49) **JEAN(ax)** 3a-DÉRANGER-1(x-1)(T1)  
'Jean me dérange.'

Soulignons cependant que dans ces deux exemples, l'absence d'association spatiale n'aurait pas mené à une ambiguïté quant au rôle respectif des arguments (cela est d'autant plus vrai dans le cas de la phrase (48), qui contient un argument inanimé).

Nous avons relevé un cas où le nom propre est associé à un locus spatial à l'aide d'un **POINTÉ** accentué. Bien que les exemples (48) et (49) ne nous permettent pas d'affirmer que la localisation marque la saillance des éléments, la forme accentuée du **POINTÉ**-point de la phrase (50) permet selon nous d'indiquer la saillance de l'élément sur lequel il porte.

(50) **EUX-DEUX(ax)** 6a-REJOINDRE(xy-z) // **CLSM(b)** **PTÉ3(bz)**  
'Ils (eux deux) vont se rejoindre où? Au CLSM.'

Soulignons de plus que cette phrase comporte une structure souvent observée en LSQ, celle des questions rhétoriques. Ces questions sont utilisées afin de mettre l'emphase sur l'élément de réponse. Ainsi, la signeure a probablement voulu rendre saillant le fait que les deux personnes dont elle parle vont se rejoindre, mais pas n'importe où, elles vont se rejoindre au CLSM. La forme accentuée du **POINTÉ** contribue à cette saillance.

Parmi les 73 noms non situés du corpus, huit seulement sont des noms propres. La moitié de ces noms sont impliqués dans une structure à un argument. Dans deux cas sur quatre où on observe un nom propre non situé dans une phrase à un argument, la phrase comporte un POINTÉ postverbal qui marque l'accord entre le verbe et le sujet. L'élément est donc mis en relation avec un locus spatial via cet accord, comme le montre l'exemple suivant.

(51) **JULIE(a)** 3a-RIRE PTÉ3(ax)  
'Julie rit.'

Nous postulons qu'à moins de vouloir mettre le référent JULIE en évidence, ou encore de l'indiquer comme élément saillant, l'association spatiale du nom JULIE à un locus est facultative. Ajoutons que nous n'avons relevé aucune phrase à un argument dont l'argument est un nom propre situé.

Dans les deux autres cas où on observe un nom propre non situé, il s'agit d'un nom propre dont le référent est très connu et compte comme unique et spécifique (exemple (52)) et d'un nom propre situé dans une position de complément de nom (exemple (53)).

(52) OLYMPIQUE(a) PLUSIEURS-PERSONNE-SE-RENDRE(x-y) // **CÉLINE DION(b)** 3b-CHANTER  
'Plusieurs personnes se sont rendues aux olympiques. Céline Dion y a chanté.'

(53) **VILLE(a)** MONTRÉAL(a) RUE(b) PTÉ3(bx1) PTÉ3(bx2) PTÉ3(bx3)  
3b-FERMER(bx1) 3b-FERMER(bx2) 3b-FERMER(bx3)  
'Plusieurs rues de la ville de Montréal sont fermées.'

Dans l'exemple (52), malgré le fait que Céline Dion ne fasse pas partie de la culture sourde (les sourds n'ont pas accès aux sons, donc à ses chansons), elle est très présente dans la culture québécoise en général, et représente surtout une artiste internationale très en vue et très connue. Par conséquent, l'interlocuteur ne peut identifier un autre référent que Céline Dion. Elle représente un référent familier, unique et identifiable, rendant ainsi une association spatiale superflue et redondante. De plus, dans cette phrase, Céline Dion ne se trouve pas en relation de saillance avec un autre élément, ce qui expliquerait l'absence d'association spatiale.

Dans l'exemple (53), le signe RUE est situé par plusieurs POINTÉ-points. Le signe MONTRÉAL est en apposition au signe VILLE, et l'ensemble VILLE MONTRÉAL est en position de complément du nom RUE. Pour des raisons de cohérence conceptuelle (Bouchard *et al.*, 2000), le complément du nom est généralement produit avant le nom en LSQ. Dans le cadre de leur analyse d'un discours signé en LSQ, Dubuisson *et al.*(2000) ont remarqué que la première fois que certains signes apparaissent dans le discours, ils ne sont associés à aucun locus. C'est le cas, entre autres, des compléments du nom.

Nous aimerions souligner que nous n'avons trouvé dans le corpus aucun nom propre impliqué dans une phrase à un argument qui était associé à un locus. Ainsi, il semble qu'en LSQ, l'association spatiale ne soit pas requise dans des phrases à un argument lorsque cet argument est un nom propre.

Les quatre autres noms propres du corpus se trouvent dans des phrases à deux arguments. Dans l'un de ces quatre exemples, le nom propre se trouve en apposition à un autre nom :

- (54) FÊTE(a) NOËL(a) PLUSIEURS-PERSONNES-ALLER-3a(y-x) 6-DANSER(X)  
'Plusieurs personnes sont allées à la fête de Noël et y ont dansé.'

Dans cet exemple, les signes FÊTE et NOËL ne sont associés à aucun locus et NOËL est en apposition à FÊTE. Cependant, les signes PLUSIEURS-PERSONNES-ALLER et DANSER permettent de situer la FÊTE via l'accord verbal. Nous avons proposé précédemment que les noms en position de complément du nom ne requièrent aucune association spatiale. Il semble que les noms en apposition à un autre nom se comportent de la même manière.

Dans les trois autres cas où on observe un nom propre non situé dans une structure à deux arguments, l'ambiguïté argumentale est résolue par la distribution des rôles par le verbe. Ces trois exemples sont reproduits en (55)-(57).

- (55) PAUL(a) 3a-PENSER-2(Tx) PTÉ2  
'Paul pense à toi.'

- (56) MARIE(a) 3a-AVERTIR-1(x-1)(T1,Rx) DANGER(by)(Ry)+++  
'Marie m'avertit du danger (qu'il y a du danger à cet endroit).'

(57) **MARIE(a)** **CONCUBIN(b)** PTÉ3(by) PTÉ3(ax) 3a-S'ENNUYER-3b PTÉ3(by)  
'Marie s'ennuie de son concubin.'

Nous avons déjà mentionné qu'en LSQ, pour des raisons de cohérence conceptuelle, les arguments du verbe sont généralement produits avant le verbe. C'est ce que Bouchard *et al.* (2000) appellent le *principe de préétablissement*. Ainsi, selon ce principe, l'ordre observé est très souvent OSV. Dans les exemples (55) et (56) ci-dessus, pour des raisons d'économie de déplacement des articulateurs, on observe plutôt l'ordre SVO. Aucune ambiguïté ne peut exister quant au rôle des arguments, puisqu'on ne trouve pas dans la langue l'ordre OVS. Ainsi, le nom propre en début de phrase ne peut remplir d'autre rôle que celui d'agent du verbe, rendant ainsi une association spatiale facultative (à moins de vouloir établir une relation de saillance entre les arguments du verbe, ce qui n'est pas le cas dans ces exemples).

Dans l'exemple (57), l'agent MARIE et le patient CONCUBIN sont d'abord produits sans que MARIE ne soit situé dans l'espace (CONCUBIN est associé au locus *y* à l'aide d'un POINTÉ). Dans la majorité des phrases de ce corpus qui incorporent un verbe rigide<sup>85</sup>, les arguments sont articulés avant le verbe, respectant le principe de préétablissement, et l'accord entre les arguments est exprimé via deux pronoms postverbaux qui cliticisent au verbe. Or, dans l'exemple (57), seul le POINTÉ marquant l'accord avec le patient est un clitique, alors que le POINTÉ marquant l'accord avec l'agent est un pronom fort en position préverbale. Mis à part le fait que les deux arguments ont été articulés d'abord, il n'en demeure pas moins que la séquence PTÉ3(ax) 3a-S'ENNUYER-3b PTÉ3(by) suit l'ordre SVO. Le patient CONCUBIN ayant déjà été associé à un locus lors de sa première occurrence, le POINTÉ prénominal occupant la position de sujet ne peut représenter que l'argument MARIE. Notons que cette phrase n'est pas économique sur le plan articulatoire.

Lors de la description des noms propres impliqués dans des phrases à un argument, nous avons soulevé le fait qu'aucun de ces noms n'est situé. De même, nous avons voulu vérifier si les noms propres impliqués dans les phrases à deux arguments sont systématiquement non situés. Nous avons relevé huit cas où des phrases à deux arguments contiennent un nom propre associé à un locus. Tous ces noms propres sont situés à l'aide d'une stratégie manuelle

---

<sup>85</sup> Pour une description des classes de verbes en LSQ, voir Parisot (2003).

(localisation ou POINTÉ), et six de ces noms sont aussi situés à l'aide d'une inclinaison latérale du tronc. Dans tous les cas, l'ordre observé est OSV, ce qui implique qu'il pourrait exister une ambiguïté quant au rôle des arguments si ceux-ci ne sont pas situés dans l'espace. Ainsi, chaque argument est d'abord situé dans l'espace, puis est mis en relation via l'accord verbal, comme dans les deux exemples suivants :

(58) ASSOCIATION(ax) [**PIERRE**(by) 3b-ACCEPTER 3b-PARTICIPER(y-x)](**Ty**)  
'Pierre accepte de participer à l'association.'

(59) **JEAN**(ax)(**Tx**) CUISINIER(by)(Ty) 3b-NE-PAS-CONNAÎTRE-3a(y) PTÉ3(ax)  
'Le cuisinier ne connaît pas Jean.'

Dans ces deux phrases, chacun des arguments comporte les mêmes propriétés discursives, c'est-à-dire qu'aucun d'entre eux n'est saillant par rapport à l'autre. Chacun des arguments est situé de part et d'autre de l'espace à l'aide des mêmes stratégies.

Pour terminer cette section, nous aimerions encore une fois souligner l'impact du manque d'informations pragmatiques dans l'interprétation des énoncés analysés. En effet, il est dans bien des cas impossible de connaître précisément le sens des phrases du corpus élicité. Les données de la préanalyse ont montré que situer dans l'espace un élément n'a pas systématiquement pour effet de rendre cet élément spécifique, contrairement à ce qu'ont proposé Engberg-Pedersen (1993, 2003) et Winston (1995), entre autres. Les données de la préanalyse suggèrent plutôt que c'est le type de stratégie utilisée, combiné à l'organisation discursive de l'espace, qui permet de marquer la spécificité. Les données du corpus élicité semblent confirmer cette observation. Les données naturelles que nous analyserons à la section 5.3 nous permettront de vérifier si certains éléments non situés peuvent effectivement recevoir une interprétation spécifique.

### 5.2.3 Synthèse des tendances observées pour la présence et l'absence d'association spatiale dans le corpus élicité

Sur le plan de la distribution des stratégies d'association spatiale, les données du corpus élicité montrent que chacune des stratégies peut être produite seule avec le nom ou de façon combinée (deux stratégies ou plus avec le nom). Ces données permettent de constater que, bien que le recours à la combinaison POINTÉ et localisation ne soit pas fréquent en LSQ, il

n'est toutefois pas agrammatical, puisque nous avons relevé un cas attesté par une signeure native. L'utilisation d'une double stratégie manuelle permet dans ce cas de marquer la saillance d'un élément par rapport à un autre élément. La description de la distribution des stratégies en fonction de la forme phonologique du nom situé montre une proportion d'utilisation inversée des stratégies, selon la forme ancrée ou non ancrée du nom. Alors que le POINTÉ et l'inclinaison latérale du tronc sont les deux stratégies les plus fréquemment utilisées pour situer des noms ancrés, la localisation et le regard situent davantage les noms non ancrés. Globalement, les stratégies manuelles sont davantage sollicitées pour situer l'ensemble des noms (ancrés et non ancrés) du corpus élicité. La description de la distribution des stratégies en fonction de la nature sémantique du nom situé montre que peu importe si le nom est concret, abstrait ou propre, les stratégies manuelles sont les plus présentes. De plus, les données nous amènent à nuancer les propos de Engberg-Pedersen (2003), selon qui les noms concrets sont plus susceptibles d'être situés que les noms abstraits. Dans les faits, même si les noms concrets ont été situés dans une proportion plus importante que les noms abstraits, plus de la moitié de ces derniers ont été associés à un locus. Un examen plus détaillé montre qu'en ce qui concerne les noms concrets et les noms propres, les signeurs ont recours aux quatre stratégies dans des proportions sensiblement égales, alors que dans le cas des noms abstraits, ce sont la localisation et le regard qui représentent les stratégies les plus fréquemment employées.

Sur le plan de la fonction morphosyntaxique, il y a une spécialisation des différentes combinaisons de stratégies d'association spatiale selon le type de structure à l'intérieur desquelles elles sont impliquées. Dans une structure argumentale, l'inclinaison latérale du tronc et la direction du regard permettent de distinguer les rôles argumentaux. L'inclinaison latérale du tronc permet d'identifier l'agent, alors que le regard permet plutôt d'identifier le patient. Lorsque ces mêmes stratégies sont produites en concomitance et qu'elles portent sur le même nom, elles permettent alors de marquer des éléments partageant les mêmes propriétés syntaxiques. Ainsi, dans les structures énumératives et comparatives, chaque élément de l'énumération ou de la comparaison sera marqué spatialement à l'aide des mêmes stratégies. Nous avons également noté que lorsqu'il porte sur un autre élément, le regard permet de marquer une affinité sémantique entre deux éléments, plus précisément une relation de possession. L'inclinaison latérale du tronc, quant à elle, ne permet pas cette

association; lorsqu'elle porte sur un autre élément, c'est systématiquement sur l'agent du verbe. Dans le cas des stratégies manuelles, nous avons montré que ces dernières ne permettent pas la distribution directe des rôles argumentaux. Elles semblent avoir un impact sur la structure de l'information, et semblent aussi permettre l'encodage de la spécificité. Par ailleurs, le fait que le corpus élicité contienne beaucoup plus de signes situés à l'aide de stratégies manuelles nous amène à penser que ces dernières sont utilisées lorsque le référent est de faible accessibilité, ou encore lorsqu'il est peu accessible. Puisque les informations pragmatiques sont absentes, les signeurs se doivent de marquer les éléments d'une manière ou d'une autre afin de les rendre accessibles. Les données naturelles nous permettront de confirmer cette hypothèse.

Enfin, sur les plans sémantique et pragmatique, il semble que la spécificité soit encodée à l'aide des stratégies manuelles. En effet, l'interprétation spécifique est plus naturelle dans la majorité des phrases où un référent est situé par un POINTÉ ou une localisation que l'interprétation non spécifique. Par ailleurs, il est important de noter que si le POINTÉ-point mène à une lecture spécifique, le POINTÉ-zone ne suggère pas d'emblée cette interprétation. Les structures comparatives dans lesquelles les éléments sont situés à l'aide d'un POINTÉ-zone dont la configuration est /5'/ (figure 5.3) permettent (mais n'imposent pas) une lecture générique. Par contre, l'utilisation du POINTÉ-zone dont la configuration est /1<sup>S</sup>/ (figure 5.4) impose l'interprétation spécifique du référent situé. La lecture générique est aussi permise lorsqu'il n'y a aucune association spatiale (et que le sens de la phrase, combiné aux connaissances générales, permet une lecture générique). Quant à l'absence d'association spatiale et l'interprétation spécifique, nous croyons que cette dernière n'est pas exclue si et seulement si l'élément en question a été introduit auparavant dans le discours. Ainsi, une première occurrence non située donne lieu systématiquement à une interprétation non spécifique, ou générique. Dans le cas d'un corpus élicité, puisque les phrases ont toutes été produites hors contexte, il semble que la lecture non spécifique soit la plus naturelle, bien qu'elle soit non exclusive, dans les cas sans association spatiale. Pour ce qui est des noms propres, les données montrent que dans certains cas, ces noms peuvent être situés malgré le fait qu'il n'existe aucune ambiguïté quant à leur rôle dans la phrase. Ceci semble confirmer que les noms propres, d'emblée spécifiques, qui sont situés par une stratégie manuelle, sont marqués comme étant des éléments saillants. Les données naturelles nous permettront de

corroborer cette observation. Finalement, les données analysées suggèrent que le cumul des stratégies ne constitue pas nécessairement un indicateur de saillance; c'est plutôt le type de stratégie utilisée qui a un impact sur le degré de saillance des éléments.

Rappelons que, dans le cadre de la préanalyse, nous avons souligné que l'organisation de la structure de l'information est réalisée par l'utilisation de stratégies non manuelles (inclinaison du tronc et regard) plutôt que manuelles (POINTÉ et localisation). Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle le type de discours, le sujet traité, ou le signeur lui-même peuvent représenter des facteurs qui influencent le choix des stratégies. Les données du corpus élicité semblent, à première vue, confirmer cette hypothèse. En effet, la présence marquée de stratégies manuelles dans le corpus élicité porte à croire que la faible accessibilité des éléments discursifs déclenche le recours à ces stratégies; à l'inverse, l'accessibilité des éléments discursifs étant plus grande dans un discours naturel, le recours à des stratégies manuelles est moindre.

### 5.3 Description des résultats du corpus naturel

Nous présentons maintenant les résultats provenant de l'analyse des données du corpus naturel. Nous avons relevé dans ce corpus 195 noms et 179 stratégies d'association spatiale. Le tableau 5.13 montre la distribution des noms du corpus naturel selon qu'ils sont ancrés ou non ancrés.

Tableau 5.13  
Distribution des noms du corpus naturel en fonction de la catégorie phonologique

	Nom situé	Nom non situé
+ ancré	32 / 126 (25,4 %)	27 / 69 (39,1 %)
- ancré	94 / 126 (74,6 %)	42 / 69 (60,9 %)
Total des noms = 195		

Près des deux tiers des 195 occurrences de noms du corpus naturel sont associés à un locus à l'aide d'une ou de plusieurs stratégies. Seulement 35,4 % des noms du corpus naturel n'ont

pas été situés dans l'espace, contrairement à 49 % des noms du corpus de la préanalyse. Rappelons que ces noms provenaient aussi d'un corpus naturel produit dans le même contexte (une entrevue formelle). Les noms non ancrés faisant l'objet de la présente analyse représentent 69,7 % du nombre total des noms du corpus (136 / 195) et 74,6 % du nombre total des noms situés (94 / 126).

On trouve aussi dans ce corpus, tel que présenté dans le tableau 5.14, des noms concrets, des noms abstraits, et des noms propres de lieux.

Tableau 5.14

Distribution des noms des trois corpus en fonction de la catégorie sémantique

Type de nom	Total de noms selon la catégorie sémantique		
	corpus naturel	corpus élicité	corpus de la préanalyse
Concret	73 / 195 (37,4 %)	281 / 365 (77 %)	127 / 222 (57,2 %)
Abstrait	116 / 195 (59,5 %)	62 / 365 (17 %)	74 / 222 (33,3 %)
Propre	6 / 195 (3,1 %)	22 / 365 (6 %)	21 / 222 (9,5 %)
Total des noms	195	365	222

Contrairement au corpus élicité, où les noms concrets représentent plus du trois quart des noms du corpus (77 %), la proportion de noms concrets dans le corpus naturel est moins importante (37,4 %). Contrairement aux deux autres corpus étudiés, les noms abstraits sont majoritaires dans le corpus naturel (59,5 %). Rappelons que les entrevues utilisées pour la préanalyse et l'analyse ont été menées exactement dans le même contexte (même environnement physique, même intervieweur), mais que les sujets traités sont complètement différents. L'entrevue utilisée pour la préanalyse porte sur les systèmes de contrôle de l'environnement, et la signeure explique, entre autres, à quoi servent et comment fonctionnent les appareils adaptés pour les sourds. Dans le cadre de l'entrevue utilisée pour l'analyse, le signeur explique des notions de linguistique, applicables à la grammaire de la LSQ, qui renvoient à des concepts abstraits. C'est, selon nous, ce qui explique l'écart si

important entre la proportion de noms concrets et abstraits d'une entrevue à l'autre. Nous détaillons, dans le tableau 5.15, la distribution des noms situés et des noms non situés en fonction de la catégorie sémantique pour chacun des trois corpus.

Tableau 5.15

Distribution des noms situés et des noms non situés des trois corpus en fonction de la catégorie sémantique<sup>86</sup>

Noms situés								
corpus naturel (n=126)			corpus élicité (n=283)			corpus de la préanalyse (n=114)		
concret	abstrait	propre	concret	abstrait	propre	concret	abstrait	propre
45 (35,7 %)	75 (59,5 %)	6 (4,8 %)	233 (82,3 %)	38 (13,4 %)	12 (4,4 %)	76 (66,7 %)	22 (19,3 %)	16 (14 %)
Noms non situés								
corpus naturel (n=69)			corpus élicité (n=82)			corpus de la préanalyse (n=108)		
concret	abstrait	propre	concret	abstrait	propre	concret	abstrait	propre
28 (40,6 %)	41 (59,4 %)	0	48 (58,5 %)	24 (29,3 %)	10 (12,2 %)	51 (47,2 %)	52 (48,1 %)	5 (4,7 %)

<sup>86</sup> Les pourcentages représentent la proportion de noms situés (ou non situés) d'une catégorie sémantique sur le total de noms situés (ou non situés) du corpus.

On constate que plus de la moitié des noms situés, soit 59,5 %, sont abstraits (75 / 126). Ceci est probablement dû au fait que la majorité des noms du corpus font partie de cette catégorie sémantique. Cependant, un examen détaillé de la proportion des noms situés à l'intérieur d'une même catégorie sémantique révèle que les noms abstraits sont situés dans une plus forte proportion que les noms concrets. En effet, 61,6 % des noms concrets du corpus naturel sont situés (45 / 73), comparativement à 64,7 % des noms abstraits (75 / 116). Bien qu'elle ne soit que légèrement supérieure, la proportion de noms abstraits situés vient en quelque sorte contredire les propos de Engberg-Pedersen (2003), selon qui les noms concrets sont plus susceptibles d'être situés dans l'espace que les noms abstraits. Les données du corpus naturel montrent que l'association spatiale n'est pas tributaire de la catégorie sémantique du nom. Si l'association spatiale n'est pas influencée par la catégorie sémantique, il est possible que le type de stratégie utilisée le soit. Nous avons donc tout de même procédé à une description selon la catégorie sémantique des noms situés et des noms non situés afin de vérifier si celle-ci a une incidence sur la forme utilisée dans l'association spatiale et sur sa fonction, tel que proposé par Engberg-Pedersen (2003). Finalement nous n'avons relevé que six occurrences de noms propres, tous étant situés dans l'espace. Notons que, dans tous les cas, il s'agit de noms propres de pays, de provinces ou de villes<sup>87</sup>.

### 5.3.1 Distribution des stratégies d'association spatiale

Dans le corpus élicité décrit précédemment, les quatre stratégies d'association spatiale se trouvent dans des proportions sensiblement équivalentes les unes par rapport aux autres. Dans le corpus naturel, les stratégies non manuelles sont plus souvent sollicitées que les stratégies manuelles, en accord avec ce qui a été observé précédemment dans la préanalyse. Soulignons cependant que, comparativement aux données de la préanalyse, la proportion de POINTÉS dans le présent corpus naturel est plus élevée.

---

<sup>87</sup> Le faible nombre d'occurrences de noms propres ne nous permet pas de vérifier si les noms propres « géographiques » sont plus fréquemment situés que les noms propres de personnes. Cependant, le fait que la totalité des noms « géographiques » du corpus naturel aient été situés nous porte à croire que ces noms sont plus souvent situés que non situés.

Tableau 5.16

Distribution des occurrences des stratégies d'association spatiale des trois corpus par rapport à l'ensemble des stratégies

Type de stratégie	Total des occurrences d'une stratégie (seule ou combinée) sur le total des stratégies du corpus		
	corpus naturel	corpus élicité	corpus de la préanalyse
POINTÉ	41 / 179 (22,9 %)	109 / 437 (24,9 %)	15 / 175 (8,6 %)
Localisation	17 / 179 (9,5 %)	128 / 437 (29,3 %)	34 / 175 (19,4 %)
Inclinaison latérale du tronc	35 / 179 (19,6 %)	101 / 437 (23,1 %)	56 / 175 (32 %)
Regard	86 / 179 (48 %)	99 / 437 (22,7 %)	70 / 175 (40 %)

Parmi les noms qui ont été associés à un locus (n=126), plus de la moitié (54 %) le sont uniquement à l'aide de stratégies non manuelles (inclinaison latérale du tronc seule, regard seul, ou combinaison des deux). En ce qui concerne le recours aux stratégies manuelles, seulement 13,5 % des noms du corpus naturel sont situés par une stratégie manuelle uniquement (POINTÉ ou localisation), et 46 % des signes situés le sont par une stratégie manuelle, seule ou combinée à une ou plusieurs autres stratégies non manuelles (contrairement à 83,4 % dans le corpus élicité). Le signeur de ce corpus n'a donc pas systématiquement recours aux stratégies manuelles. Par contre, il a presque systématiquement recours aux stratégies non manuelles. En effet, 86,5 % des signes situés comportent une stratégie non manuelle, seule ou combinée à une ou plusieurs autres stratégies.

Pour l'ensemble des noms situés du corpus naturel, un peu plus de la moitié (53,2 %) le sont à l'aide d'une seule stratégie (un POINTÉ, une localisation, une inclinaison latérale du tronc ou un regard).

Tableau 5.17  
Distribution des noms situés par une seule stratégie dans les trois corpus

Type de stratégie	Total des stratégies seules		
	corpus naturel	corpus élicité	corpus de la préanalyse
POINTÉ	15 / 67 (22,4 %)	41 / 129 (31,8 %)	3 / 66 (4,5 %)
Localisation	2 / 67 (3 %)	48 / 129 (37,2 %)	7 / 66 (10,6 %)
Inclinaison latérale du tronc	13 / 67 (19,4 %)	34 / 129 (26,4 %)	26 / 66 (39,4 %)
Regard	37 / 67 (55,2 %)	6 / 129 (4,6 %)	30 / 66 (45,5 %)
Total des noms situés par une seule stratégie	67 / 126 (53,2 %)	129 / 283 (45,6 %)	66 / 114 (57,9 %)

Dans ce corpus, les signes associés à un locus à l'aide d'une seule stratégie le sont majoritairement par une stratégie non manuelle, principalement par un regard. Tout comme nous l'avons observé lors de la préanalyse, le regard est la stratégie la plus fréquemment utilisée, seule ou combinée à d'autres stratégies. La distribution des stratégies d'association spatiale dans le corpus naturel s'apparente à celle du corpus de la préanalyse en ce qui concerne la présence importante de regards seuls et comporte des points de comparaison avec le corpus élicité en ce qui a trait à la présence de POINTÉS. Les trois corpus contiennent sensiblement la même proportion de signes situés à l'aide d'une seule stratégie.

#### 5.3.1.1 Combinaisons de stratégies

Nous avons relevé les mêmes combinaisons de stratégies dans le corpus naturel (énumérées en (60)) que dans le cadre de la préanalyse et de l'analyse du corpus élicité, à l'exception de la combinaison des stratégies manuelles (POINTÉ et localisation). Cette dernière combinaison n'a été observée qu'une seule fois dans le corpus élicité.

(60)

- POINTÉ et regard;
- POINTÉ et inclinaison latérale du tronc;
- Localisation et regard;
- Localisation et inclinaison latérale du tronc;
- POINTÉ, regard et inclinaison latérale du tronc;
- Localisation, regard et inclinaison latérale du tronc.

La description des contextes de production des combinaisons des formes manuelles et non manuelles d'association spatiale du corpus naturel n'a relevé aucune caractéristique permettant de le distinguer des autres types de corpus (élicité et préanalyse).

#### 5.3.1.2 Stratégies d'association spatiale et nature du nom

Tout comme nous l'avons fait pour le corpus élicité, nous procédons maintenant à la description des stratégies d'association spatiale en LSQ selon la forme phonologique ( $\pm$ ancrée) des noms situés du corpus naturel. Par la suite, nous décrirons la distribution des stratégies d'association spatiale selon la catégorie sémantique des noms situés (concret, abstrait, propre).

##### *Forme phonologique du nom*

Le tableau 5.18 montre que les noms ancrés et les noms non ancrés sont situés dans l'espace à l'aide du POINTÉ dans les mêmes proportions (la localisation est exclue pour les noms ancrés en raison de leur forme phonologique rigide). Rappelons que les données de la préanalyse ne contiennent aucun signe ancré situé à l'aide du POINTÉ. Dans le corpus naturel, on trouve des noms ancrés situés par au moins un POINTÉ mais de façon beaucoup moins importante (34,4 %) que dans le corpus élicité (66 %).

Tableau 5.18

Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la forme phonologique dans les trois corpus<sup>88</sup>

Occurrence (seule ou combinée)	Corpus naturel		Corpus élicité		Corpus de la préanalyse	
	+ ancré	- ancré	+ ancré	- ancré	+ ancré	- ancré
POINTÉ	11 / 32 (34,4 %)	30 / 94 (31,9 %)	70 / 106 (66 %)	39 / 177 (22 %)	0	15 / 81 (18,5 %)
Localisation	0	17 / 94 (18,1 %)	0	126 / 177 (71,2 %)	0	34 / 81 (42 %)
Inclinaison latérale du tronc	14 / 32 (43,8 %)	21 / 94 (22,3 %)	53 / 106 (50 %)	48 / 177 (27,1 %)	18 / 33 (54,5 %)	38 / 81 (46,9 %)
Regard	22 / 32 (68,8 %)	64 / 94 (68,1 %)	27 / 106 (25,5 %)	72 / 177 (40,7 %)	20 / 33 (60,6 %)	49 / 81 (60,5 %)

Total des stratégies sur le total des noms situés

Occurrence (seule ou combinée)	Corpus naturel		Corpus élicité		Corpus de la préanalyse	
POINTÉ	41 / 126 (32,5 %)		109 / 283 (38,5 %)		15 / 114 (13,2 %)	
Localisation	17 / 126 (13,5 %)		128 / 283 (45,2 %)		34 / 114 (29,8 %)	
Inclinaison latérale du tronc	35 / 126 (27,8 %)		101 / 283 (35,7 %)		56 / 114 (49,1%)	
Regard	86 / 126 (68,3 %) <sup>89</sup>		99 / 283 (35 %)		69 / 114 (60,5 %)	

<sup>88</sup> Le pourcentage représente le total d'occurrences d'une stratégie sur l'ensemble des noms d'une même catégorie phonologique. Un même nom peut être associé à un locus à l'aide de plus d'une stratégie.

La description de la distribution des stratégies dans ce corpus confirme l'importance des stratégies non manuelles dans un discours naturel, en particulier celle du regard (68,3 % des noms situés). Nous soulignons de plus que le POINTÉ, peu présent dans le corpus de la préanalyse, est associé à 32,5 % des noms situés du corpus naturel.

#### *Catégorie sémantique du nom*

Le tableau 5.19 montre que, à l'exception de l'inclinaison latérale du tronc, le signeur du corpus naturel a recours aux quatre stratégies d'association spatiale pour situer dans l'espace les trois catégories sémantiques de noms. Alors que nous avons observé, dans le cadre des corpus précédemment décrits, que l'utilisation de l'inclinaison du tronc peut servir à situer un nom propre, on ne trouve pas ce type d'occurrence dans le présent corpus. Soulignons, par contre, le très petit nombre d'occurrences de noms propres (n=6) du corpus naturel. Par ailleurs, le fait que l'inclinaison latérale du tronc n'ait pas été observée avec des noms propres « géographiques » ne fait pas en sorte qu'il soit impossible de trouver cette stratégie avec ces noms. En effet, dans le corpus naturel de la préanalyse, des noms propres de villes, impliqués dans une structure énumérative, ont été marqués par des déplacements du tronc uniquement. Pour ce qui est des noms concrets situés, on constate une plus forte présence du regard et du POINTÉ par rapport aux autres stratégies. En effet, la localisation et l'inclinaison latérale du tronc sont beaucoup moins sollicitées pour situer ces noms. Notons toutefois que la localisation est davantage observée avec les noms abstraits. Alors que, dans le corpus élicité, les stratégies manuelles accompagnaient le plus souvent les noms concrets, le regard est majoritairement associé à ces derniers dans le corpus naturel. Les stratégies non manuelles, particulièrement le regard (66,7 %), sont aussi très utilisées pour situer des noms abstraits. Soulignons que le POINTÉ est aussi observé avec les noms abstraits, et ce dans une proportion plus élevée (24 %) que dans le corpus élicité (13,2 %). Finalement, le faible nombre de noms propres ne nous permet pas de dégager de tendance claire en ce qui les

---

<sup>89</sup> Il est important ici de souligner la différence entre cette donnée (présence du regard avec 68,3 % des noms situés du corpus) et celle se trouvant dans le tableau 5.16 (48 % du total des stratégies présentes dans le corpus sont représentées par un regard). Ces deux représentations nous permettent de comparer la présence d'une stratégie par rapport à l'ensemble des noms situés, et de la comparer à la présence d'une stratégie par rapport à l'ensemble des stratégies du corpus.

concerne. Nous remarquons seulement que, comme pour l'ensemble des noms situés du corpus naturel, les POINTÉS et le regard sont davantage utilisés pour situer les noms propres.

Tableau 5.19

Distribution des occurrences des stratégies (seules ou combinées) en fonction de la catégorie sémantique dans les trois corpus

Type de stratégie	Corpus naturel			Corpus élicité			Corpus de la préanalyse		
	concret (n=45)	abstrait (n=75)	propre (n=6)	concret (n=233)	abstrait (n=38)	propre (n=12)	concret (n=76)	abstrait (n=22)	propre (n=16)
POINTÉ	19 (42,2 %)	18 (24 %)	4 (66,7 %)	100 (42,9 %)	5 (13,2 %)	4 (33,3 %)	11 (14,5 %)	0	4 (25 %)
Localisation	2 (4,4 %)	14 (18,7 %)	1 (16,7 %)	93 (39,9 %)	28 (73,7 %)	7 (58,3 %)	23 (30,3 %)	5 (22,7 %)	6 (37,5 %)
Inclinaison latérale du tronc	10 (22,2 %)	25 (33,3 %)	0 (0 %)	85 (36,5 %)	11 (28,9 %)	5 (41,7 %)	38 (50 %)	7 (31,8 %)	11 (68,8 %)
Regard	33 (73,3 %)	50 (66,7 %)	3 (50 %)	77 (33 %)	20 (52,6 %)	2 (16,7 %)	41 (53,9 %)	15 (68,2 %)	13 (81,3 %)

Total des stratégies sur le total des noms situés

Type de stratégie	Corpus naturel	Corpus élicité	Corpus de la préanalyse
POINTÉ	41 / 126 (32,5 %)	109 / 283 (38,5 %)	15 / 114 (13,2 %)
Localisation	17 / 126 (13,5 %)	128 / 283 (45,2 %)	34 / 114 (29,8 %)
Inclinaison latérale du tronc	35 / 126 (27,8 %)	101 / 283 (35,7 %)	56 / 114 (49,1 %)
Regard	86 / 126 (68,3 %)	99 / 283 (35 %)	69 / 114 (60,5 %)

### 5.3.2 Description des noms avec et sans association spatiale en fonction de la nature sémantique du référent

Contrairement aux données du corpus élicité, où l'absence d'accès à l'information contextuelle fait obstacle à une interprétation précise des productions, le contexte discursif et pragmatique entourant un énoncé fournit les conditions nécessaires à l'interprétation de chacun des cas discutés. Il s'avère difficile de tenir compte du nombre d'arguments pour l'analyse de l'association spatiale des noms dans le corpus naturel. En effet, le discours comprend plusieurs phrases complexes et de nombreux enchâssements, ce qui rend ardu le découpage des unités et le dénombrement des arguments. Compte tenu des difficultés, nous avons plutôt choisi de mener notre analyse à partir d'un échantillon (présenté en (61)) de noms à fortes occurrences. Nous avons identifié 5 noms, dont la distribution est présentée dans le tableau 5.20, qui comportaient plusieurs occurrences dans le corpus et pour lesquelles nous avons comparé les différents contextes en fonction de la distribution des stratégies et de l'interprétation. Le sujet discuté dans le cadre de ce corpus étant la grammaire de la LSQ, les référents portant sur les langues et les locuteurs sont les plus fréquemment nommés.

(61)

Noms concrets :

- SOURD (n=20);
- ENTENDANT (n=14);

Noms abstraits :

- LANGUE (n=14);
- LSQ (n=16);
- FRANÇAIS (n=5).

Tableau 5.20

Distribution des occurrences situées et non situées des noms analysés

Noms	Situés	Non situés	Total des occurrences
SOURD	15	5	20
ENTENDANT	8	6	14
LANGUE	13	1	14
LSQ	14	2	16
FRANÇAIS	5	0	5

Hormis le signe FRANÇAIS, qui est toujours situé, ces signes se trouvent parfois situés, parfois non situés. Chacune des stratégies d'association spatiale a été observée, seule ou combinée à une ou plusieurs autres stratégies, pour situer ces signes dans l'espace. Dans notre analyse, nous avons tenu compte du fait que l'intervieweur pouvait dans certains cas introduire lui-même un terme ou un concept pour la première fois, ce qui, selon nous, peut avoir un impact sur l'accessibilité du référent.

#### 5.3.2.1 Noms concrets

Dans cette section, nous décrivons l'utilisation des stratégies d'association spatiale avec les noms concrets SOURD (servant à désigner des personnes, et non pas le concept abstrait de surdité) et ENTENDANT (servant aussi à désigner des personnes, et non pas le concept abstrait d'audition). Nous avons relevé 15 occurrences situées parmi les 20 occurrences du signe SOURD et huit occurrences situées parmi les 14 occurrences du signe ENTENDANT. Ces deux signes représentent la moitié des occurrences de l'ensemble des noms concrets situés, soit 51,1 % (23 / 45). Les noms concrets SOURD et ENTENDANT sont des signes ancrés, ce qui, d'emblée, exclut l'utilisation de la localisation (cette dernière n'étant phonologiquement possible qu'avec les signes non ancrés). Le POINTÉ, l'inclinaison du tronc et le regard sont les trois stratégies qui ont été observées avec les variantes situées des signes SOURD et ENTENDANT.

Lors de sa première apparition dans le discours, le signe SOURD a été associé à un locus à l'aide d'un POINTÉ-zone et d'un regard :

- (62) [SOURD(a) PTÉ3(aX)](Rx) LANGUE(b) APP.3(ax)  
 [3a-PARLER-EN-SIGNE](Tx)  
 ‘Les sourds ont aussi leur propre langue, qui est une langue gestuelle.’

Le locus spatial associé au signe SOURD par le signeur est ensuite réutilisé au fil du discours afin d’y référer. Le POINTÉ-zone, dans cette phrase, permet à la fois de marquer un pluriel et de marquer la faible accessibilité du référent SOURD, comme le permet un déterminant défini en français. Dans la mesure où l’interlocuteur ne sait pas qui sont les sourds auxquels il fait référence, le signeur se doit de rendre le référent accessible. L’utilisation du POINTÉ, combinée au contexte discursif, permet au signeur de marquer la spécificité des sourds dont il discute, soit les sourds gestuels qui utilisent la LSQ. Le signe SOURD, accompagné de la combinaison POINTÉ-zone et regard, est ultérieurement produit à cinq reprises dans le discours. Dans tous ces cas, le référent n’est pas accessible. Rappelons que selon Ariel (1990), quatre facteurs peuvent avoir une influence sur le degré d’accessibilité d’un référent, dont la distance (distance entre l’antécédent et l’anaphore) et la saillance (importance relative du référent dans le discours). Dans tous les cas où SOURD réapparaît avec le signe POINTÉ, c’est dans un contexte où le référent dénoté par SOURD n’est plus l’élément saillant du discours, soit lorsque le signeur traite d’un autre sujet (comme par exemple lorsqu’il parle du dictionnaire de la LSQ). Puisque l’élément *dictionnaire de la LSQ* a été situé sur le locus où SOURD avait été situé, il est nécessaire pour le signeur de resituer l’élément SOURD, d’autant plus qu’il parle de sourds spécifiques. D’ailleurs, dans tous les cas où le signe SOURD est produit avec un POINTÉ-zone, ce dernier représente l’un des moyens permettant de marquer la spécificité du référent, les autres moyens étant l’ajout d’informations lexicales, comme dans la phrase suivante :

- (63) MAIS VRAI SOURD(a) PTÉ3(aX) [3a-PARLER-EN-SIGNE](Tx)  
 VOCABULAIRE(b) EN-MASSE [...]  
 ‘Mais en réalité, les sourds (du Québec), ceux qui s’expriment avec des signes, ont un vocabulaire beaucoup plus large (que ce qu’on trouve dans le dictionnaire) [...]’

Le nom concret ENTENDANT a aussi été observé accompagné d’un POINTÉ-zone. Tout comme pour les cas où le nom SOURD est situé à l’aide de ce type de POINTÉ, ce dernier, en plus de marquer un pluriel, permet de marquer la spécificité du référent et la faible accessibilité de celui-ci, comme dans la phrase suivante.

- (64) OU AUSSI ENTENDANT(a) PTÉ3(aX) 3a-NE-PAS-CONNAÎTRE-3b SIGNE(b)  
 3a-RENCONTRER-3c SOURD(c)  
 '[...] Ou aussi, pour les entendants qui ne connaissent pas les signes et qui rencontrent un sourd [...].'

Dans cette phrase, le POINTÉ-zone permet de marquer le référent ENTENDANT comme étant peu accessible. En effet, le signeur ne s'exprime pas sur les entendants en général, mais bien sur ceux qui ne connaissent pas les signes de la LSQ. En plus du POINTÉ marquant la spécificité, cette dernière est aussi indiquée par l'ajout d'informations, c'est-à-dire par les signes NE-PAS-CONNAÎTRE et SIGNE. L'interlocuteur comprend alors que le signeur parle d'entendants spécifiques, soit ceux qui ne connaissent pas les signes.

Le nom concret ENTENDANT a aussi été associé à un locus à l'aide d'un POINTÉ-point, comme dans la phrase ci-dessous.

- (65)  
 MD [POUR PERSONNE ENTENDANT(b)](Rx)  
 2M [...] 3a-EFFORT 3a-ADAPTER  
 MND PTÉ3(ax)(Rx)  
 '[Le sourd] va fournir un effort et adapter (son discours) pour l'entendant (devant lui).'

Dans cet exemple, le POINTÉ-point est produit en encodage parallèle, probablement pour des raisons d'économie articulatoire. Le POINTÉ-point permet ici d'identifier un référent spécifique, c'est-à-dire l'entendant qui se trouve devant le sourd. Le signeur avait auparavant situé ENTENDANT avec un POINTÉ-zone (exemple (64)), mais le POINTÉ-point permet ici d'identifier un référent unique et spécifique (un entendant parmi un ensemble indéfini d'entendants), mais non accessible, puisqu'il s'agit de la première mention de l'entendant faite par le signeur (l'ensemble des entendants a déjà été introduit, mais pas cette nouvelle unité).

Les autres occurrences des signes SOURD et ENTENDANT ont été situées soit avec un regard seul, soit avec une inclinaison latérale du tronc seule. Lorsque le regard ou le tronc représentent les seules stratégies permettant de situer ces signes, une réutilisation du même locus préalablement établi par un POINTÉ-zone est employée. Comme nous l'avons mentionné, la distance physique entre le référent et l'anaphore est un des facteurs identifiés par Ariel (1990) comme ayant une influence sur le degré d'accessibilité d'un référent. Dans

les cas que nous décrivons ici, cette distance entre la première utilisation et la réactivation des référents est faible. Ainsi, puisque les référents SOURD et ENTENDANT ont été situés récemment dans le discours, la réactivation de ces derniers à l'aide d'une seule stratégie non manuelle, combinée à la production du nom, permet d'indiquer leur haut degré d'accessibilité. Ces référents constituent alors les entités saillantes dans le discours. Selon Ariel, si le référent est hautement accessible, puisqu'il a été introduit récemment, cette haute accessibilité devrait être marquée par l'utilisation d'un pronom, qui permet à elle seule de réactiver ce référent. En effet, le pronom constitue, selon l'auteure, le marqueur de plus haute accessibilité. Or, dans les cas que nous décrivons, le signeur a répété de nouveau les signes SOURD et ENTENDANT plutôt que de recourir à un élément réactivant le référent, comme un POINTÉ-pronom. Selon Winston (1995), l'utilisation répétée d'un même locus et la répétition du même élément sur ce locus permet au signeur de créer une structure cohésive qui reflète la cohérence du message en construction. Ainsi, ces répétitions ne seraient pas anodines, mais permettraient plutôt de rendre le message le plus cohérent et le plus intelligible possible. Dans les cas discutés, ces répétitions permettraient, en outre, de garder constant le contraste entre SOURD et ENTENDANT. C'est pour ces raisons, selon nous, que le signeur fait plusieurs utilisations répétées du même élément sur le même locus.

Il est intéressant de souligner l'importance de la trace spatiale laissée par l'association d'un nom et d'un locus. Selon nous, la distance physique entre le référent et l'anaphore, telle que définie par Ariel, n'est probablement pas l'élément qui affecte le plus le degré d'accessibilité. Dans le cas d'une langue des signes comme la LSQ, la permanence relative de la trace fait en sorte que cette distance peut être beaucoup plus grande, puisqu'il n'existe aucune ambiguïté référentielle entre la réutilisation d'un locus et le référent qu'il dénote si, bien sûr, aucun autre élément n'a été associé à ce locus. L'accessibilité d'un référent serait alors « prolongée », conséquence directe de la permanence relative de la trace spatiale. Dans une des phrases où le signe SOURD a été réutilisé avec pour seule stratégie un regard, l'occurrence précédente avait été produite une minute et demi plus tôt. Cependant, aucun autre élément n'avait été situé sur le locus associé au nom SOURD, et cet élément était toujours saillant dans le discours. La trace était donc toujours active et a pu être réactivée lors de la production de SOURD et du regard vers ce locus.

Nous avons également relevé un cas où le signe ENTENDANT est produit avec un regard.

- (66) GÉNÉRAL ENTENDANT(a)(Rx) 3a-RÉUSSIR(Rx) 3a-APPRENDRE [...]  
 ‘En général, les entendants réussissent à apprendre (la langue des signes).’

Dans cette phrase, le regard est orienté vers le locus préalablement associé au signe ENTENDANT. Il s’agit donc d’un référent accessible et spécifique (les entendants qui apprennent une langue des signes). Bien que la trace laissée par l’association spatiale de ENTENDANT et du locus *x* soit encore activée dans le discours, le signeur a répété le signe ENTENDANT, probablement pour des raisons de clarté. Il a aussi pu répéter ce signe parce qu’il s’agit de la fin de sa réponse à l’intervieweur, d’une phrase qui résume tout ce qu’il vient de dire auparavant (les entendants peuvent apprendre une langue des signes, mais ils doivent pratiquer, fréquenter des sourds, etc. En général, les entendants réussissent à apprendre la langue des signes).

Par ailleurs, en ce qui concerne l’inclinaison latérale du tronc, elle est utilisée dans des contextes où le référent est accessible. Le signe SOURD apparaît une première fois, combiné à l’inclinaison latérale du tronc, tout juste après que l’intervieweur pose la question « Comment les sourds et les entendants font-ils pour communiquer ensemble? » :

- (67) [SI PERSONNE ENTENDANT(a)/PTÉ3(ax) 3a-NE-PAS-CONNAÎTRE-3b  
 SIGNE(b)](Rx) [SOURD(c) 3c-RENCONTRER-3a(y-x)](Ty,Rx)  
 ‘Si une personne entendant ne connaît pas les signes, le sourd va aller à sa rencontre (et fera des gestes).’

Dans cette phrase, la condition est marquée par le signe SI et par un comportement non manuel spécifique à la phrase conditionnelle (une avancée de la tête et du menton combinée à un haussement des sourcils) et le regard est orienté vers le locus de ENTENDANT. La conséquence est marquée par une inclinaison du tronc vers le locus de SOURD. Le référent SOURD est accessible, puisqu’il vient tout juste d’être nommé dans la question de l’intervieweur. L’utilisation seule de l’inclinaison latérale du tronc permet d’indiquer l’accessibilité de ce référent, en plus de marquer son rôle d’agent dans la proposition.

Le deuxième cas où nous avons relevé une inclinaison latérale du tronc avec le signe SOURD contient, encore une fois, une réutilisation du même locus préalablement associé à ce signe. L'inclinaison du tronc permet, dans ce cas, de marquer une structure comparative.

- (68) [COMME ENTENDANT(a) JEU MOT [...]](Tx) [SOURD(b) JEU SIGNE](Ty)  
 'Tout comme les entendants ont des jeux de mots, les sourds ont des jeux de signes.'

Pour ce qui est du signe ENTENDANT, dans les trois cas où ce dernier comporte uniquement une inclinaison latérale du tronc, le référent est accessible, puisqu'il a été introduit dans la question posée par l'intervieweur. L'exemple suivant représente une réponse immédiate à la question « Est-ce possible pour un entendant de comprendre des sourds qui communiquent entre eux en LSQ? », posée par l'intervieweur :

- (69) ENTENDANT(a)(Tx) 3a-REGARDER-3b(x-y)(Tx,Ry) SOURD(b)(Ry)  
 EUX-DEUX(bY)(Ry) 3b-COMMUNIQUER 3b-COMMUNIQUER-EN-SIGNE[...]  
 'Lorsqu'un entendant regarde deux sourds qui communiquent entre eux en signes [...].'

Bien que situé à l'aide du tronc, le référent ENTENDANT n'est pas pour autant interprété comme étant spécifique; le signeur n'a probablement pas un entendant précis, unique et identifiable en tête lorsqu'il formule sa réponse. Le référent (un entendant indéfini, spécifique ou non spécifique) est tout de même accessible, puisqu'il vient tout juste d'être introduit dans la question de l'intervieweur. Le tronc permet, encore une fois, de marquer le rôle d'agent du référent ENTENDANT, et le regard, qui porte sur SOURD, permet de marquer le rôle de patient. Dans tous les cas où on observe une inclinaison latérale du tronc avec ENTENDANT, le référent est accessible, et le tronc permet de distribuer le rôle d'agent au signe ENTENDANT. Nous n'avons relevé aucune phrase comparative produite avec le nom concret ENTENDANT.

En ce qui concerne les autres noms concrets du corpus, la même tendance se dégage, c'est-à-dire que le POINTÉ est utilisé pour situer un référent non accessible et permet de marquer la saillance et la spécificité d'un élément du discours. L'exemple suivant est une réponse à la question : « Existe-t-il un dictionnaire des signes de la LSQ? ».

- (70) SÛR AVOIR DICTIONNAIRE(a) MAIS 3a-ÊTRE-DIFFÉRENT AUTRE DICTIONNAIRE(b) ÉCRIT(b) PTÉ3(bx1) PTÉ3(bx2) PTÉ3(bx3)  
 ‘Oui, c’est certain qu’il y a un dictionnaire (de la LSQ), mais qui est différent des autres dictionnaires écrits.’

Si la première occurrence du signe DICTIONNAIRE n’est pas située, elle est hautement accessible, DICTIONNAIRE ayant déjà été introduit dans la question. La seconde occurrence de DICTIONNAIRE est située à l’aide d’une série de POINTÉS-points qui permettent d’identifier des dictionnaires spécifiques et non accessibles, soit les dictionnaires écrits. Le signeur poursuit son discours avec une description spécifique du dictionnaire de la LSQ. Le nom DICTIONNAIRE, bien qu’introduit auparavant, est marqué d’un POINTÉ-point accentué en position prénominale.

- (71) [PTÉ3(ax) DICTIONNAIRE(a) LSQ QUOI](Rx) // IMAGE(x) PHOTO(x)  
 ‘Que retrouve-t-on dans le dictionnaire de la LSQ ? Des images et des photos.’

La phrase (71) permet au signeur de produire une évaluation pragmatique. Il s’agit d’une question rhétorique dont l’objectif est d’indiquer le sujet sur lequel s’exprimera le signeur suite à la question de l’intervieweur. Dans ce contexte, l’élément DICTIONNAIRE est hautement saillant par rapport à l’ensemble du discours qui suivra.

Finalement, on trouve dans le corpus une série de signes situés par un POINTÉ-point sur des loci digitaux (chaque doigt de la main représentant un locus) à l’intérieur d’une énumération. Le signeur énumère chacun des constituants structurels des signes<sup>90</sup> et situe chacun d’eux sur un doigt de la main. Tous les signes désignant les constituants structurels sont par la suite réutilisés et explicités, sans être resitués.

Les données analysées suggèrent que le POINTÉ est un marqueur de faible accessibilité. Le regard et le tronc seraient des marqueurs de plus haute accessibilité, puisque dans tous les cas où ces stratégies ont été observées, les référents en question étaient accessibles et facilement identifiables selon le contexte discursif. Notons que le tronc semble davantage utilisé pour

---

<sup>90</sup> Il s’agit des signes CONFIGURATION, MOUVEMENT, LIEU, ARRANGEMENT, ORIENTATION, CONTACT et COMPORTEMENT-NON-MANUEL. Nous avons classé ces signes parmi les noms concrets, puisqu’il s’agit d’éléments perceptibles par un des cinq sens, soit la vue.

marquer différents types de structures, comme les conditionnelles et les comparatives, et permet aussi d'identifier l'agent du verbe dans une structure argumentale. Ces observations s'apparentent aux résultats obtenus dans le cadre de notre analyse du corpus de la préanalyse et du corpus élicité. Le regard, pour sa part, permet la distribution du rôle d'agent (structure argumentale).

Nous avons relevé un total de 28 noms concrets non situés dans le corpus naturel. Parmi les 20 occurrences du nom concret SOURD, cinq n'ont pas été associées à un locus. Parmi les 14 occurrences du nom ENTENDANT, six n'ont pas été situées. Ces deux noms représentent à eux seuls 39,3 % (11 / 28) de l'ensemble des noms concrets non situés du corpus.

Toutes les occurrences non situées des signes ENTENDANT et SOURD correspondent à des contextes où le référent est accessible, soit parce que l'intervieweur l'a introduit dans une question (exemple (72)), soit parce que le signeur l'a situé précédemment, et parce qu'il n'existe aucune ambiguïté quant au rôle de cet élément dans la phrase (exemple (73)).

(72) ENTENDANT(a) 3a-ÊTRE-CAPABLE 3a-CAPTER-PAR-LES-YEUX  
COMME SOURD(b)  
'Un entendant (ou les entendants) est (sont) capable(s) de comprendre une langue des signes comme un sourd (les sourds).'

(73) SOURD 3a-EFFORT 3a-ADAPTER [...]  
'Le sourd va fournir un effort et adapter (son discours) [pour l'entendant (devant lui)].'

Tel qu'illustré dans l'exemple (72), le signeur n'a pas à marquer spatialement les référents ENTENDANT et SOURD lorsque :

- le signeur exprime une conception générique des référents;
- le signeur n'exprime pas une relation de dépendance d'un référent par rapport à un autre (possession, accord verbal, subordination, etc.) ou une relation de saillance d'un référent par rapport à un autre (topicalisation, emphase, spécificité, etc.);
- les référents ont préalablement été introduits dans le discours (par la question de l'intervieweur dans ce cas-ci).

La phrase (73) ne constitue pas une utilisation générique du signe SOURD. Cependant, le contexte précédant la production de cette phrase comporte l'association spatiale du signe

SOURD avec cette même interprétation (un sourd parmi les entendants). Il n'est donc pas nécessaire, en (73), que le signeur situe le signe SOURD, puisque ce dernier est hautement accessible en fonction de l'interprétation voulue.

En ce qui concerne les autres noms concrets non situés, dans la majorité des cas, le référent est hautement accessible. Dans certains cas, le nom n'est pas marqué spatialement, soit parce qu'il reçoit une interprétation générique, soit parce qu'il s'agit d'une propriété inaliénable (par exemple, VOIX). À moins d'être impliqué dans une relation d'opposition avec un autre élément, ce signe ne requiert aucune association spatiale. Nous avons également relevé certains cas où le référent n'est pas situé, mais n'est pas non plus accessible. Le faible niveau d'accessibilité dans ces cas est indiqué par l'ajout d'informations lexicales visant à rendre spécifique le référent en question. C'est le cas des signes AUTOBUS et HÔPITAL dans l'exemple suivant :

- (74) À-CAUSE AUTOBUS NO 85 MONTRÉAL(a) PTÉ3(ax) POUR ALLER  
**HÔPITAL L-H-L**  
 'C'est en raison de l'autobus numéro 85, ici à Montréal, qui permet de se rendre à l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine.'

Ces deux signes ne requièrent aucune association spatiale. L'interlocuteur est en mesure d'identifier un référent identifiable, familier et unique par l'ajout d'informations lexicales.

### 5.3.2.2 Noms abstraits

Les noms abstraits situés représentent 59,5 % de l'ensemble des noms situés du corpus naturel (75 / 126) et 64,7 % du nombre total des noms abstraits (75 / 116). Ainsi, plus de la moitié des noms situés de ce corpus sont des noms abstraits, et plus de la moitié de ces derniers ont été associés à un locus. Les noms les plus fréquents du discours naturel analysé sont LANGUE (n=14), LSQ (n=16) et FRANÇAIS (n=5). Alors que les cinq occurrences relevées de FRANÇAIS sont situées, LANGUE et LSQ sont situés dans 13 et 14 des cas respectivement. Ces trois signes représentent 42,7 % (32 / 75) de toutes les occurrences de noms abstraits situés.

Les noms abstraits LANGUE et LSQ sont des signes non ancrés qui peuvent être associés à un locus à l'aide d'une ou de plusieurs des quatre stratégies d'association spatiale. Le signe FRANÇAIS est, quant à lui, un signe ancré, ce qui exclut l'utilisation de la localisation.

La localisation a été observée dans des structures comparatives, comme en (75) et (76), où le nom LANGUE est ainsi associé à un locus.

(75) [...] COMME [AUTRE(a) LANGUE(ax) RECHERCHE(x)](Tx,Rx)  
 'Il y a des recherches menées sur le LSQ] comme il y a de la recherche sur d'autres langues.'

(76) [...] COMME AUTRE(a) [LANGUE(ax) PARLER](Tx)  
 '[Il y a des expressions en LSQ] comme on en trouve dans les langues parlées.'

Dans ces deux exemples, le signeur compare un propos portant sur la LSQ, préalablement associée à un locus, avec un propos portant sur d'autres langues. Le signe LANGUE est associé à un locus par une localisation, ce qui a pour effet de marquer le faible degré d'accessibilité du référent. L'inclinaison du tronc, pour sa part, a plutôt pour effet, comme nous l'avons décrit dans la section précédente, de marquer la comparative.

La localisation n'a pas été utilisée pour situer le nom LSQ, bien que ce dernier soit un signe non ancré qui permet le recours à cette stratégie. Sur les 14 occurrences situées du signe LSQ, huit le sont, entre autres, à l'aide d'un POINTÉ-point. Cinq de ces POINTÉS sont en position prénominale, trois se trouvent en position postnominale, et tous ont été produits dans leur forme accentuée. Le POINTÉ étant un moyen de marquer la spécificité et la faible accessibilité du référent, il est intéressant de se questionner sur les raisons ayant motivé le signeur à situer le signe LSQ à l'aide d'un POINTÉ, LSQ étant par définition spécifique et accessible. Le POINTÉ permet plutôt, dans ce cas, de marquer l'élément LSQ comme étant saillant dans le discours, pour le mettre en évidence par rapport aux autres éléments discutés.

Dans le contexte précédant la production de la phrase (77), le signeur traite de la grammaire du français.

(77) [**PTÉ3(ax)** LSQ(a)](Rx) QUOI<sup>91</sup>  
 ‘Qu’est-ce que la LSQ ?’

Par cette phrase (77), le signeur produit, encore une fois, une évaluation pragmatique. Il s’agit également d’une question rhétorique dont le but, cette fois-ci, est d’introduire le sujet sur lequel s’exprimera le signeur pendant l’entrevue. Le référent LSQ est donc hautement saillant dans ce contexte par rapport à l’ensemble du discours qui suivra. L’emphase sur le référent est marquée par la production d’un POINTÉ accentué en position prénominale.

Le POINTÉ accentué peut aussi se trouver en position postnominale, comme c’est le cas pour l’exemple (78).

(78) LSQ(a) [**PTÉ3(ax)**](Rx) LANGUE SIGNE QUÉBÉCOISE  
 ‘La LSQ, c’est la langue des signes québécoise.’

Cet exemple constitue la toute première occurrence du signe LSQ dans le discours du signeur. Par l’utilisation du POINTÉ accentué, le signeur rend saillant l’élément LSQ. Le locus attribué à ce signe demeure le même tout au long du discours. C’est d’ailleurs du même côté de l’espace que le signeur situe le signe SOURD, alors que l’autre portion de l’espace est associée aux signes FRANÇAIS et ENTENDANT.

Le POINTÉ a aussi été utilisé afin de situer le signe FRANÇAIS.

(79) **DIFFÉRENT FRANÇAIS(a)** **PTÉ3(ax)** **PTÉ3(by)** LSQ(b)  
 ‘[Je vais maintenant parler de] la différence entre le français et la LSQ.’

Le POINTÉ, dans cet exemple, permet de situer FRANÇAIS d’un côté de l’espace, pour mettre le référent en opposition avec LSQ. La forme accentuée du POINTÉ permet de bien saisir la saillance de ces deux éléments dans le discours. Le signeur poursuit immédiatement son discours avec la phrase qui suit :

---

<sup>91</sup> Soulignons que dans cet exemple, la position relevée des sourcils permet aussi de mettre de l’emphase sur l’élément LSQ.

- (80) **PTÉ3(ax)(Rx) FRANÇAIS(a) [PARLER VOIX SÛR](Tx)**  
 ‘Pour ce qui est du français, on utilise la voix pour parler.’

Même si le signeur a récemment situé FRANÇAIS et LSQ de part et d’autre de l’espace, il répète FRANÇAIS afin de bien indiquer qu’il parle maintenant du français. L’utilisation du POINTÉ accentué permet, ici aussi, de marquer la saillance de l’élément FRANÇAIS.

Le POINTÉ a été utilisé avec le signe LANGUE dans la phrase suivante.

- (81) **TOUT LANGUE(a) PTÉ3(ax<sub>1</sub>) PTÉ(ax<sub>2</sub>) 3a-AVOIR-3b GRAMMAIRE(b) LOI(b)**  
**3b-PRÉCIS**  
 ‘Toutes les langues possèdent des règles de grammaire précises.’

Les deux POINTÉS qui suivent le signe LANGUE dans cet exemple actualisent le nom et ont comme conséquence l’atomisation des langues (en ce sens que le signeur désigne l’ensemble des langues) et l’isolement de chacune d’entre elles à l’aide d’une série de POINTÉS-points. Le POINTÉ marque ainsi des éléments de faible accessibilité, mais spécifiques, chaque langue spécifique ayant ses propres règles de grammaire.

Dans tous les cas où les signes abstraits LANGUE, LSQ et FRANÇAIS sont situés à l’aide d’une stratégie manuelle, c’est pour les mettre en évidence dans le discours, pour marquer leur saillance, et non seulement pour marquer leur spécificité, FRANÇAIS et LSQ étant intrinsèquement spécifiques.

Ces trois signes ont aussi été situés dans l’espace à l’aide d’une inclinaison latérale du tronc et/ou d’un regard.

Dans tous les cas où l’inclinaison latérale du tronc et/ou le regard sont utilisés, le locus d’un élément, déjà marqué comme étant saillant et accessible dans le discours, est réutilisé. Le signeur poursuit ainsi ses explications sur les référents de FRANÇAIS ou LSQ (exemple (82)), ou encore les met en opposition à l’intérieur d’une structure comparative (exemple (83)).

- (82) **SÛR [LSQ(a) 3a-AVOIR-3b SYNTAXE(b)](Rx) 3b-PRÉCIS**  
 ‘Il est certain que la LSQ possède une syntaxe précise.’

- (83) [MOT **CHANGER-ORDRE-MOT POSSIBLE LSQ(a)**](Tx) [FRANÇAIS(b)  
PAS-CAPABLE CHANGER-ORDRE-MOT](Ty)  
'Il est possible de changer l'ordre des mots en LSQ alors que cela est impossible en français.'

Tout comme pour les noms concrets, les stratégies non manuelles sont utilisées avec les noms abstraits lorsque les référents dénotés par ces derniers sont accessibles, soit parce qu'ils ont été introduits récemment dans le discours, soit parce que l'intervieweur vient d'introduire le concept. Nous avons relevé un cas où l'inclinaison latérale du tronc a été utilisée avec le signe FRANÇAIS à l'intérieur d'une énumération.

- (84) FALLOIR BIEN 3a-APPRENDRE [BON(b) **FRANÇAIS(b)** ÉCRIT](Tx)  
[SIGNE(c) LSQ(c) COMPÉTENCE(c)](Ty) [...]  
'Il faut (que les sourds) apprennent un bon français écrit, qu'ils acquièrent une compétence en signes [...].'

L'inclinaison latérale du tronc vers différents loci permet, dans cet exemple, de marquer chaque élément faisant partie de l'énumération, l'ajout d'informations lexicales contribuant à la spécificité des éléments énumérés.

Finalement, le regard permet de marquer des noms abstraits partageant une affinité sémantique avec d'autres éléments du discours, comme nous l'avons observé dans l'analyse du corpus élicité. Le regard, dans la phrase suivante, est orienté vers le locus préalablement associé à l'élément LSQ.

- (85) [...] 3a-AVOIR [STRUCTURE GRAMMAIRE](Rx) [...]  
'[La LSQ, comme les autres langues], a une structure, une grammaire [à l'intérieur de laquelle il est possible de transmettre des messages abstraits].'

Nous avons relevé, dans le discours du signeur du corpus naturel, un total de 41 noms abstraits qui n'ont pas été situés dans l'espace<sup>92</sup>. Parmi les 14 occurrences du nom abstrait LANGUE, une seule occurrence n'a pas été située. Parmi les 16 occurrences du nom LSQ, seules deux n'ont pas été situées.

---

<sup>92</sup> En guise de rappel, cette proportion représente 59,4 % des noms non situés du corpus (41 / 69) et 35,3 % du total des noms abstraits du corpus.

L'occurrence non située du signe LANGUE est représentée dans la phrase ci-dessous :

- (86) **LANGUE(a) ENTENDANT(b) PTÉ3(bX) 1-DONNER-EXEMPLE MOT(c)**  
 ‘Voici un exemple d’un mot provenant de la langue des entendants.’

Dans cette phrase, le signe LANGUE n’est pas situé, mais est spécifique en raison des informations ajoutées par la production de ENTENDANT et du POINTÉ-zone permettant de situer le référent ENTENDANT.

Dans le cas des deux occurrences non situées du nom abstrait LSQ, l’élément LSQ vient tout juste d’être situé d’un côté de l’espace, en opposition au signe FRANÇAIS, situé de l’autre côté de l’espace. Il n’est donc pas nécessaire de resituer LSQ, puisqu’il s’agit de l’élément saillant du discours. Ajoutons que dans cet exemple, le signe LSQ est en position de complément du nom SIGNE, et que ce type d’élément n’est généralement pas situé dans l’espace (Dubuisson *et al.*, 2000).

- (87) **1-DONNER-EXEMPLE MOT(a) SIGNE(a) LSQ(a)**  
 ‘Je vais maintenant donner un exemple de signe de la LSQ.’

Plusieurs cas de noms abstraits non situés représentent des concepts dont l’interprétation première est générique (PREUVE, GÉNÉRATION, SCOLAIRE, PATIENCE, HUMOUR, etc.). L’association spatiale n’est toutefois pas exclue avec ces signes. En effet, on peut imaginer un contexte où le signeur marquerait spatialement, par une inclinaison latérale du tronc, le signe GÉNÉRATION à l’intérieur d’une énumération (la première génération a fait ceci, la deuxième a plutôt fait cela, et la troisième a fait comme la première, etc.).

L’analyse de l’association spatiale en fonction de la catégorie sémantique (concret ou abstrait) montre que, contrairement à ce que propose Engberg-Pedersen (2003), ni l’association spatiale en général, ni la forme utilisée dans l’association spatiale ne sont tributaires de la nature sémantique du nom situé.

### 5.3.2.3 Noms propres

Le corpus naturel ne comporte que très peu de noms propres, soit six occurrences, toutes associées à un locus (dont cinq à l’aide d’une stratégie manuelle (POINTÉ ou localisation)).

Parmi les trois occurrences du signe QUÉBEC, deux ont été situées à l'aide d'un POINTÉ-zone afin d'indiquer, dans ce cas-ci, non pas un pluriel, mais une région géographique, comme dans la phrase (88).

- (88) [LANGUE](Ry) SOURD [QUÉBEC(a) PTÉ3(aX)](RX)  
 'La LSQ est la langue des sourds du Québec.'

Une des occurrences du signe QUÉBEC a été située à l'aide d'un POINTÉ-point. Dans le cadre de cette occurrence, le signeur s'exprime sur les signes produits dans la ville de Québec, en opposition aux signes produits dans la ville de Montréal. Soulignons que la forme du POINTÉ accompagnant des noms « géographiques » permet l'ajout d'informations sur le type d'élément géographique; un territoire ou une région est marqué par l'utilisation d'un POINTÉ-zone, alors qu'une unité *ville* à l'intérieur d'un territoire est marquée par un POINTÉ-point. Le signe MONTRÉAL, quant à lui, n'est pas situé à l'aide d'un POINTÉ, mais plutôt à l'aide d'une localisation.

- (89) QUÉBEC(a) PTÉ3(ax) GÉOGRAPHIE(x) MONTRÉAL(by)(Ry) GÉOGRAPHIE(y)  
 'À Québec, le signe GÉOGRAPHIE est produit comme ceci, alors qu'à MONTRÉAL, on le produit comme cela.'

Le signe MONTRÉAL a été situé une seule fois à l'aide d'un POINTÉ-point, signifiant *ici*.

- (90) À-CAUSE AUTOBUS NO 85 MONTRÉAL(a) PTÉ3(ax) [...]  
 'C'est en raison de l'autobus numéro 85 ici à Montréal [...].'

La production de MONTRÉAL et du POINTÉ-point a pour effet de rendre spécifique la description du référent AUTOBUS (tel que discuté à la section précédente pour la phrase (90)).

Finalement, un seul nom propre a été observé avec un regard seul. Il s'agit du signe ÉTATS-UNIS. Dans la phrase (91), le regard est orienté vers le locus préalablement associé au signe ASL et permet de marquer une affinité sémantique.

- (91) [ASL(ax)](Rx) ÉTATS-UNIS SIGNE LANGUE  
 'L'ASL est la langue des signes des États-Unis.'

### 5.3.3 Synthèse des observations faites pour la présence et l'absence des stratégies d'association spatiale

Sur le plan de la distribution des stratégies d'association spatiale, les données du corpus naturel, comme celles du corpus élicité, montrent que chacune des stratégies peut être produite seule avec le nom ou de façon combinée (deux stratégies ou plus avec le nom). La description de la distribution des quatre stratégies en fonction de la forme phonologique du nom situé montre que, dans le corpus naturel, le POINTÉ et le regard sont en général davantage utilisés que les autres stratégies (localisation et inclinaison latérale du tronc). La description de la distribution faite en fonction de la catégorie sémantique révèle que, peu importe si le nom est concret, abstrait ou propre, les stratégies les plus fréquemment utilisées demeurent le POINTÉ et le regard. Rappelons que lors de l'analyse du corpus élicité, l'ensemble des stratégies manuelles ont été davantage utilisées que les stratégies non manuelles. Ceci est dû au fait que, dans un discours naturel, certains éléments sont naturellement plus accessibles que dans un contexte d'élicitation, où chaque élément est introduit pour la première fois et où le contexte de référence n'est ni connu, ni contrôlé. De plus, alors que les données du corpus élicité nous ont permis de nuancer les propos de Engberg-Pedersen (2003), les données du corpus naturel nous amènent à proposer que la catégorie sémantique du nom n'a aucune incidence sur l'association spatiale en général, pas plus qu'elle n'en a sur la forme utilisée dans l'association spatiale<sup>93</sup>. En effet, la forme de l'association spatiale est plutôt déterminée par des considérations i) syntaxiques, lors de la distribution des rôles argumentaux, ii) sémantiques, lors du marquage de la spécificité et iii) pragmatiques, lors du marquage du degré d'accessibilité et du niveau de saillance.

Sur le plan fonctionnel, les données des trois corpus étudiés confirment la spécialisation des différentes formes utilisées dans l'association spatiale selon le type de structures à l'intérieur desquelles elles sont engagées. Ainsi, l'inclinaison latérale du tronc et le regard permettent respectivement la distribution des rôles d'agent et de patient dans une structure argumentale.

---

<sup>93</sup> Les noms « géographiques » constituent un cas spécial. En effet, la nature même de ces noms favorise le recours au POINTÉ-zone ou au POINTÉ-point, ces deux formes permettant de préciser s'il s'agit d'un territoire ou d'une unité à l'intérieur d'un territoire respectivement.

L'inclinaison latérale du tronc permet aussi de marquer certains types de structures, comme les comparaisons, les énumérations et les subordonnées.

Enfin, sur les plans sémantique et pragmatique, alors que les données de la préanalyse et du corpus élicité ne nous ont permis que de dégager des tendances quant à la présence et à l'absence d'association spatiale, les données du corpus naturel nous permettent maintenant de corroborer ces observations. Il nous est donc possible d'établir les raisons de la variation dans le marquage spatial en LSQ.

Les stratégies manuelles permettent de marquer i) la construction de l'espace discursif sans distribution des rôles argumentaux, ii) la spécificité du référent, iii) le faible degré d'accessibilité du référent, iv) la saillance d'un élément pour la suite du discours et v) la nature physique du référent (territoire étendu vs unité-ville, groupe vs unité-personne).

L'utilisation de stratégies non manuelles sur des éléments distincts permet de marquer une relation de dépendance d'un élément par rapport à un autre (possession, accord verbal, subordination, etc.). L'utilisation des mêmes stratégies non manuelles sur le même nom permet de marquer des éléments ayant le même poids discursif les uns par rapport aux autres. L'utilisation d'une stratégie non manuelle permet de marquer i) la réactivation d'un élément préalablement introduit et marqué ou non comme spécifique et ii) le haut degré d'accessibilité du référent.

Lorsqu'il y a combinaison de stratégies manuelles et non manuelles, les stratégies non manuelles procèdent à la distribution des rôles argumentaux (dans une structure argumentale), alors que les stratégies manuelles marquent la spécificité, le faible degré d'accessibilité du référent et son degré de saillance. Si l'ensemble des stratégies portent sur le même élément, alors les stratégies manuelles marquent la spécificité et la faible accessibilité du référent, et les stratégies non manuelles sont redondantes. Ainsi, le cumul des stratégies n'est pas indicateur de saillance.

L'absence d'association spatiale est utilisée pour exprimer i) une conception générique du référent, ii) l'absence de relation de dépendance d'un élément par rapport à un autre, iii) l'absence de relation de saillance, iv) le haut degré d'accessibilité d'un référent et v) une propriété inaliénable.

Nous avons présenté, dans ce chapitre, une analyse de la fonction des stratégies d'association spatiale selon leur forme (manuelle et non manuelle) et leur distribution, ce qui correspond à nos premier et deuxième objectifs de recherche. Les données analysées nous ont également permis de rendre compte des cas où i) aucune association spatiale n'est observée, ii) une seule stratégie est utilisée et iii) plusieurs stratégies d'association spatiale sont utilisées, ce qui correspond à notre troisième objectif de recherche. Enfin, les données élicitées et naturelles nous ont permis de fournir une analyse explicative de la variation dans le choix des stratégies d'association spatiale, ce qui correspond à notre quatrième objectif.

## CHAPITRE VI

### ANALYSE EXPLICATIVE DE L'ASSOCIATION SPATIALE ET DE L'ABSENCE D'ASSOCIATION SPATIALE EN LSQ : DISCUSSION

#### 6.1 Introduction

Les langues du monde, orales comme signées, ont recours à des stratégies d'utilisation de l'espace pour rendre visible la conceptualisation d'objets, de concepts, de relations, de scènes spatiales, etc. Par ailleurs, tel que nous l'avons présenté au chapitre 2, la description des gestes paralinguistiques qui accompagnent la parole permet d'en rendre compte selon i) leur forme, ii) leur fonction et iii) leur sens. L'analyse des stratégies d'association spatiale que nous avons présentée au chapitre précédent a été réalisée en fonction de ces trois grandes catégories de description. Ceci nous a permis de vérifier comment se comportent ces stratégies lorsqu'elles sont intégrées à la grammaire d'une langue des signes comme la LSQ. Il a été suggéré, pour l'analyse des gestes (manuels et/ou non manuels) accompagnant la parole, que leur description dépend de certains facteurs comme la personne qui utilise les gestes, le contexte communicationnel dans lequel ils sont produits et le point de vue adopté pour la description. La description des stratégies d'association spatiale en LSQ dépend des mêmes facteurs, du moins en ce qui concerne le contexte et le point de vue adopté. La très grande quantité de données recueillies et compilées selon leur forme, leur distribution, leur fonction et leur sens nous ont permis de dresser un portrait global et représentatif du phénomène de l'association spatiale en LSQ, en plus de pouvoir fournir une analyse explicative des raisons qui motivent la présence ou l'absence d'association spatiale.

Afin de vérifier les hypothèses de recherche énoncées au chapitre 3, nous consacrerons ce chapitre à la discussion des résultats exposés précédemment en fonction de chacune de ces

hypothèses (sections 6.2 à 6.6). Le tableau 6.1 présente un sommaire des résultats de l'analyse en relation avec chacune des hypothèses<sup>94</sup>.

Tableau 6.1  
Confirmation et infirmation des hypothèses de recherche

Hypothèse	Confirmée	Infirmée
Hypothèse de la définitude (49)	X	
Hypothèse de la saillance (50)	X	
Hypothèse globale de l'accessibilité (51)	X	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'absence d'association spatiale (53 a.)</li> <li>• le cumul des stratégies (53 b.)</li> </ul>	X	X
Hypothèse de la variation (54)		X
Hypothèses du rôle fonctionnel syntaxique des stratégies :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'absence d'association spatiale (52 a.)</li> <li>• la spécialisation des stratégies (52 b. / c.)</li> </ul>	X	
	X	

Nous poursuivrons cette discussion en évoquant l'importance du contexte discursif dans le recours aux différentes stratégies d'association spatiale (section 6.7). Enfin, nous proposerons une définition unifiée du rôle de l'association spatiale de noms et de loci en LSQ (section 6.8).

## 6.2 L'hypothèse de la définitude

La définitude, bien que souvent décrite comme une catégorie grammaticale, est surtout considérée comme un problème d'ordre sémantique. En effet, même si certains éléments d'une langue sont considérés comme des marqueurs de définitude (par exemple, un article, une particule, une marque de cas), l'interprétation de ces éléments est très souvent influencée par le contexte discursif à l'intérieur duquel ils apparaissent. Lambrecht (1994) propose que

<sup>94</sup> Le chiffre entre parenthèses réfère au numéro de l'hypothèse telle qu'énoncée à la section 3.5 du chapitre 3.

la définitude constitue une catégorie grammaticale permettant la distinction  $\pm$ défini, catégorie qui ne serait pas universelle. Ce serait plutôt le cas de la catégorie cognitive d'identifiabilité, puisque tout locuteur de toute langue a la capacité d'identifier des référents. Dans plusieurs langues, le moyen linguistique utilisé pour marquer l'identifiabilité d'un référent est la présence d'un article défini. Cependant, comme le soutient Lambrecht, il n'existe pas de corrélation directe entre définitude et indéfinitude d'une part, et identifiabilité et non identifiabilité d'autre part. Un article défini peut mener à une interprétation spécifique ou générique, et un article indéfini peut mener à une interprétation spécifique, non spécifique ou encore générique. Ainsi, la définitude permet de catégoriser certains éléments grammaticaux, comme par exemple les articles, sans toutefois imposer une lecture unique.

Selon Chesterman (1991), ce qui importe dans la compréhension du problème soulevé par la définitude n'est pas tant de savoir comment cette dernière est encodée, mais plutôt comment elle est décodée. Ainsi, la définitude doit être analysée en sous-composants permettant d'exprimer divers degrés de définitude.

Les langues des signes, de par leur caractère spatial, ont la possibilité d'introduire des référents en les associant ou non à des loci à l'aide de différents moyens grammaticaux, comme nous l'avons illustré tout au long de cette thèse. Si nous postulons que les stratégies d'association spatiale permettent le marquage binaire de la définitude, comme MacLaughlin (1997) le fait pour le POINTÉ pronominal et l'inclinaison de la tête en ASL, alors nous devons être en mesure d'identifier ce qui permet, en cas d'absence de ces marques, une *interprétation définie*. Or, les données montrent que les stratégies d'association spatiale ne sont pas présentes d'emblée lorsqu'une lecture définie d'un nom est possible en LSQ. Cela nous incite à nous situer davantage du côté de la définitude sémantique plutôt que du côté de la définitude syntaxique. Dans un contexte où l'interprétation est définie, l'interlocuteur sera en mesure d'identifier le référent comme étant soit identifiable, soit familier, ou unique, sans pour autant relier ces différentes interprétations à une marque grammaticale particulière. Les données analysées au chapitre précédent nous permettent de confirmer l'hypothèse de la définitude :

Hypothèse (49) : Le marquage binaire de la notion de définitude n'a pas lieu en LSQ.

La confirmation de cette hypothèse ne règle pas le problème de l'association spatiale, et ne permet pas d'expliquer pourquoi certains éléments discursifs sont accompagnés d'une ou de plusieurs stratégies d'association spatiale, pas plus qu'elle ne permet d'expliquer la variation dans l'utilisation de ces stratégies. Comme le propose Lyons (1999), si la définitude est une catégorie grammaticale permettant de grammaticaliser différentes notions sémantiques, elle n'est pas représentée dans toutes les langues. Nous proposons, tout comme Engberg-Pedersen (1993, 2003) pour la DSL et Winston (1995) pour l'ASL, que la LSQ fait partie de ces langues où la définitude n'est pas encodée grammaticalement. Les distinctions sémantiques apportées par la présence d'articles définis ou indéfinis y sont exprimées autrement. Selon Lyons, les langues ne possédant pas de marqueurs grammaticaux de définitude expriment la définitude par le biais de l'organisation discursive, qui permet d'établir des référents comme étant familiers ou identifiables.

Dans le cas de la LSQ :

- les relations entre les éléments sont encodées dans l'espace, et l'utilisation de l'espace, combinée à l'organisation discursive, permet l'identification des référents;
- l'utilisation de l'espace rend visible les relations encodées dans la structure conceptuelle;
- le POINTÉ, la localisation, l'inclinaison du tronc ou le regard ne reçoivent pas le trait  $\pm$ défini, et ne sont pas responsables d'une lecture définie.

### 6.3 L'hypothèse de la saillance

Nous avons montré, au chapitre 3, qu'Ariel (1990) distingue deux types de saillance : la saillance physique et la saillance discursive. Un élément est physiquement saillant lorsque sa présence est prédominante dans un environnement physique. La saillance discursive correspond plutôt aux éléments qui ont une importance pour la suite du discours. Typiquement, les topiques discursifs constituent les entités les plus saillantes au sein d'un discours, puisqu'ils occupent une place privilégiée dans la mémoire. Winston (1995) semble considérer également la saillance perceptuelle dans le marquage spatial en ASL. L'utilisation combinée de plusieurs stratégies d'association spatiale serait plus saillante sur le plan de la perception que l'utilisation d'un regard uniquement. De même, les stratégies impliquant des mouvements du corps devraient être plus facilement perçues que celles impliquant des

mouvements effectués par des plus petits articulateurs (comme les yeux). Ce point de vue sur la saillance nous permet de poser la question suivante : la saillance perceptuelle va-t-elle de pair avec la saillance discursive dans le langage ? Advenant le cas, qu'en est-il pour les langues des signes, où les différents types d'articulateurs manuels et non manuels servent à encoder l'information ? Étant donné que la présente thèse porte non pas sur la perception des stratégies d'association spatiale, mais sur leur production, il nous est difficilement possible de répondre à cette question. Cependant, cette question nous a permis de formuler une deuxième hypothèse de recherche :

Hypothèse (50) : Les quatre stratégies qui permettent d'associer un locus et un nom en LSQ peuvent agir sur le nom, isolément ou ensemble, et en combinaison avec l'organisation discursive de l'espace, pour encoder un éventail de degrés de saillance.

Les données analysées aux chapitres 4 et 5 nous permettent de confirmer cette hypothèse tout en la nuancant. Dans un premier temps, les stratégies d'association spatiale peuvent être produites seules ou en concomitance avec d'autres stratégies. Cependant, le degré de saillance d'un élément dans le discours n'est pas en corrélation directe avec le nombre de stratégies impliquées. Dans les faits, c'est plutôt le type de stratégie utilisée, entre autres, qui permet de marquer la saillance d'un élément. Ce sont les stratégies manuelles, particulièrement lorsqu'elles sont accentuées, qui sont utilisées par les signeurs lorsque ces derniers désirent indiquer la saillance d'un élément i) par rapport à un autre élément et ii) pour la suite du discours.

Lorsque deux éléments sont situés à l'aide d'une localisation et qu'ils sont impliqués dans une relation de saillance, l'élément saillant sera doublement marqué par l'utilisation d'un POINTÉ combiné à la localisation. Cette combinaison n'a cependant été observée qu'à une seule reprise dans l'ensemble des trois corpus étudiés. L'utilisation de l'une ou de l'autre des stratégies manuelles dans leur variante accentuée est le moyen utilisé afin de marquer la saillance d'un élément par rapport à un autre. En effet, la forme accentuée du POINTÉ permet de mettre l'emphase sur l'élément sur lequel il porte. De même, l'association d'un nom à l'aide d'une localisation permet d'indiquer l'importance de ce nom dans le discours lorsqu'il est accentué (par exemple, s'il comporte plus de mouvements répétés que dans sa

forme de citation). Par ailleurs, notre analyse révèle que le POINTÉ représente un moyen de situer des noms dont la forme phonologique permet le recours à la localisation. Dans les cas que nous avons répertoriés, les signeurs ont semblé préférer le POINTÉ à la localisation, malgré que cette dernière soit plus économique, et ce tant sur le plan temporel qu'articulatoire. Nous proposons que le POINTÉ constitue la stratégie la plus facilement perceptible, puisqu'elle est la seule qui soit produite en juxtaposition au nom (sauf dans les cas d'encodage parallèle), les trois autres stratégies étant toutes produites simultanément au nom. D'autres études sur la perception des stratégies sont nécessaires afin de confirmer cette hypothèse. Cette distinction formelle et structurelle contribuerait, selon nous, à l'identification de la saillance d'un élément.

En ce qui concerne les stratégies non manuelles, elles ne sont pas utilisées dans l'encodage de la saillance discursive. Cependant, un nom précédemment introduit dans le discours et marqué comme étant saillant peut être réactivé par la répétition de ce nom accompagnée de stratégies non manuelles uniquement. Dans ce cas, le référent demeure une entité saillante, les stratégies non manuelles n'ayant pas pour effet d'en diminuer la saillance.

Dans un deuxième temps, les stratégies d'association spatiale ne constituent pas, selon notre hypothèse, le seul moyen d'encoder la saillance : l'organisation discursive joue un rôle très important dans l'interprétation des éléments prédominants dans le discours. D'ailleurs, selon Fauconnier (1994), les indices permettant à l'interlocuteur de bien décoder l'intention de communication du locuteur ne sont pas uniquement grammaticaux, mais peuvent aussi être pragmatiques. Dans les contextes discursifs où le signeur produit des évaluations pragmatiques, il peut, par exemple, utiliser des questions rhétoriques dont l'objet est d'indiquer le sujet sur lequel il s'exprimera dans la suite du discours. L'élément en question, en plus d'être marqué manuellement par l'utilisation d'un POINTÉ accentué, est hautement saillant dans ce contexte par rapport à l'ensemble du discours à venir. De même, la structure de l'information joue un rôle important dans l'encodage et dans le décodage de la saillance.

Finalement, afin de marquer des éléments d'égale saillance, les signeurs ont recours à l'utilisation d'une seule ou de plusieurs stratégies combinées : ce qui importe n'est pas le nombre de stratégies impliquées, mais plutôt le fait que les mêmes stratégies sont utilisées pour situer chacun des éléments.

En résumé, la saillance en LSQ est marquée par :

- l'utilisation d'un POINTÉ accentué;
- la localisation accentuée d'un nom;
- l'utilisation d'une double stratégie manuelle;
- une organisation discursive particulière, par exemple, le recours à une question rhétorique.

#### 6.4 L'hypothèse globale de l'accessibilité

Le fait de confirmer que le marquage binaire de la notion de définitude n'a pas lieu en LSQ ne règle pas le problème soulevé par l'association spatiale. Il ne permet pas d'expliquer la présence ou l'absence d'association spatiale, ni d'expliquer la variation. En raison du manque de consensus au sein des recherches portant sur la définitude, nous avons proposé d'introduire une théorie plus unifiée. L'importance du contexte est au cœur de la théorie de l'accessibilité, qui considère les marques utilisées dans une langue comme des marqueurs variant en fonction de leur degré d'accessibilité (de faible à haut degré).

C'est sur la base des travaux d'Ariel (1990) et d'Epstein (2002) que nous avons formulé l'hypothèse générale de l'accessibilité, selon laquelle :

Hypothèse (51) : Les différentes stratégies d'association spatiale sont des marqueurs d'accessibilité, et la relative permanence de la trace laissée par l'association spatiale a une influence sur le degré d'accessibilité des éléments discursifs.

Les données analysées nous permettent de confirmer cette hypothèse. Dans un premier temps, nous avons montré que les quatre stratégies d'association permettent de marquer divers degrés d'accessibilité pour les éléments discursifs. De façon plus spécifique, les stratégies manuelles sont des marqueurs de faible accessibilité. En plus d'avoir recours à ces stratégies pour marquer la spécificité d'un référent, les signeurs utilisent les stratégies manuelles pour introduire (ou réintroduire) dans le discours des éléments qui ne sont pas accessibles à l'interlocuteur. Au contraire, les stratégies non manuelles sont plutôt utilisées lorsqu'un élément est accessible à l'interlocuteur. Le signeur répète alors ce référent (possiblement pour des raisons de cohésion discursive) en réactivant le locus (préalablement

associé à ce référent) à l'aide de stratégies non manuelles. Si l'élément remplit une fonction d'agent, seule l'inclinaison du tronc suffira à marquer le référent; s'il remplit une fonction de patient, alors la stratégie utilisée sera un regard.

Ariel (1990) identifie quatre facteurs ayant une influence sur le degré d'accessibilité d'un référent. On trouve d'abord la distance, qui correspond à la distance physique entre l'antécédent et l'anaphore : plus la mention d'une entité est récente, plus cette dernière est accessible. On trouve ensuite la compétition, qui correspond au nombre d'éléments en compétition pour le rôle d'antécédent. Comme troisième facteur, Ariel identifie la saillance. Comme nous l'avons définie, il s'agit de l'importance du référent dans le discours (et pour la suite du discours). Le quatrième facteur est l'unité, qui correspond à l'emplacement de l'antécédent et de l'anaphore (dans le même cadre, segment de discours, paragraphe, etc.).

Il existe une différence importante dans le traitement des éléments discursifs à l'intérieur d'une langue des signes : les interactions entre les espaces mentaux sont représentées directement dans l'espace de manière iconique, ce qui facilite selon nous l'accessibilité des éléments présents dans ces espaces mentaux. Dans une langue orale, les sons sont éphémères, alors que les loci spatiaux associés aux noms jouissent d'une certaine permanence qui permet leur réutilisation dans le discours. Cette dernière caractéristique, propre aux langues des signes, est attribuable aux aspects physiques de la modalité articulatoire utilisée. Dans une langue des signes comme la LSQ, la trace laissée par l'association spatiale permet la représentation relativement permanente des éléments dans l'espace. Nous proposons que pour ces langues, du moins pour la LSQ, le facteur de distance n'influence pas l'accessibilité au même titre qu'elle peut le faire dans une langue orale, où le signal est éphémère et où on doit recourir à un paradigme de traits abstraits pour réactiver les éléments discursifs. Dans une langue des signes, le recours à un tel paradigme n'est pas nécessaire, la trace spatiale représentant directement et de manière iconique une entité (Liddell, 2000a). Ainsi, le fait de pointer vers un locus préalablement associé à un nom n'est pas du tout ambigu : au contraire, cela équivaut à pointer l'entité en question. Cette absence d'ambiguïté n'est pas caractéristique d'un paradigme composé de traits abstraits comme ceux de *troisième personne, singulier*, etc. Ainsi, dans une langue orale, un pronom pourra servir à représenter toute entité satisfaisant cette description. Puisque les éléments situés jouissent d'une

représentation spatiale relativement permanente, leur accessibilité est prolongée, et la distance entre l'antécédent et l'anaphore peut être beaucoup plus grande. Dans plusieurs des exemples présentés dans le cadre de notre analyse, le seul recours à un POINTÉ pronom aurait été suffisant pour réactiver une entité accessible. Cependant, en ce qui concerne le corpus naturel, nous avons observé plusieurs cas où le signeur a plutôt choisi de répéter le nom, mais en le produisant avec une seule stratégie non manuelle (ou à l'aide d'une combinaison de stratégies manuelles). Winston (1995) soutient que l'utilisation répétée d'un même locus, combinée à la répétition du même nom sur ce locus, permet au signeur de créer une structure cohésive. Dubuisson *et al.* (2000) ont, quant à elles, observé que tous les signeurs ont tendance à réassigner un même locus à un même nom lors d'une occurrence ultérieure à la première, même si cela est tout à fait redondant. En fait, leurs données montrent que les signeurs ne réassignent pas un locus à un nom, puisque cela a déjà été fait auparavant. Si la réutilisation d'un nom est tout à fait redondante, les stratégies utilisées, elles, ne le sont pas : elles permettent d'indiquer que l'interlocuteur est en mesure d'identifier le référent en question, en plus de permettre à cet interlocuteur de bien comprendre le rôle que ce référent joue dans le discours (par exemple lorsque l'inclinaison du tronc marque le référent comme agent).

En ce qui concerne le deuxième facteur identifié par Ariel, soit la compétition, nous proposons, encore une fois, que la permanence temporelle relative de la trace laissée par l'association spatiale a pour effet de minimiser les impacts de ce facteur sur le degré d'accessibilité d'un référent. En effet, puisque les éléments sont représentés de manière iconique dans l'espace, un POINTÉ dirigé vers un locus ne permettra d'identifier qu'un seul élément. Quant aux éléments marqués comme étant saillants dans le discours (troisième facteur), ils sont accessibles, et le recours à des stratégies non manuelles est suffisant pour les réactiver. Le quatrième facteur, l'unité, s'applique aussi à une langue comme la LSQ. Si le signeur n'est plus dans le même cadre de description (par exemple, s'il modifie le sujet de son discours, ou encore s'il exprime un autre point de vue), alors les éléments nommés précédemment ne sont plus accessibles. Le signeur devra alors les réintroduire dans son discours en les marquant comme étant accessibles, à l'aide d'une stratégie manuelle. C'est le cas, entre autres, des occurrences du signe LSQ produit avec le signe POINTÉ. Malgré que

ce signe soit souvent l'élément saillant du discours, le signeur l'a réintroduit lorsque ce référent n'était plus le sujet de son discours.

En LSQ, le faible degré d'accessibilité est marqué par :

- le recours à un POINTÉ;
- le recours à une localisation;

Le haut degré d'accessibilité est plutôt marqué par :

- le recours à une inclinaison latérale du tronc pour réactiver un agent ;
- le recours à un regard pour réactiver un patient ;
- le recours à ces deux stratégies produites distinctement pour réactiver un patient et un agent ;
- le recours à ces deux stratégies pour réactiver un seul élément.

Dans les deux prochaines sections, nous reprenons les deux sous-hypothèses reliées à l'hypothèse générale de l'accessibilité.

#### 6.4.1 L'absence d'association spatiale

L'hypothèse générale de l'accessibilité nous a permis de décrire les cas avec association spatiale. Puisque l'un des objectifs de la thèse est de rendre compte des cas où aucune association spatiale n'est observée, nous avons formulé, au chapitre 3, l'hypothèse suivante :

Hypothèse (53 a.) : L'absence d'association spatiale est un marqueur de haute accessibilité.

Les données analysées, particulièrement celles du corpus naturel, nous permettent de confirmer cette hypothèse.

À l'origine, nous avons posé le postulat selon lequel l'association spatiale n'est pas requise dans les cas où il n'existe aucune ambiguïté quant au rôle des arguments dans une phrase. Bien que ce postulat ne soit pas complètement faux, certaines observations nous amènent à le nuancer. Nous avons observé, dans le corpus élicité, des phrases contenant des référents impliqués dans l'accord verbal qui ne sont pas situés et pour lesquels il n'existe pas

d'ambiguïté (le rôle de chacun des éléments étant clairement marqué dans la réalisation de l'accord verbal). Nous avons aussi relevé des exemples où le même type d'élément est situé dans le même type de phrase (où l'absence d'association spatiale n'aurait engendré aucune ambiguïté). À partir de ces constatations, nous sommes amenée à nous questionner sur les raisons pour lesquelles on observe une association spatiale dans certains cas seulement. L'absence d'informations pragmatiques nous limite dans l'approfondissement de cette observation. Cependant, les données naturelles, produites en contexte discursif, nous ont permis de constater que lorsqu'il n'existe aucune ambiguïté quant au rôle des arguments, et que ces référents sont accessibles dans le discours, alors le marquage spatial n'est pas requis, même s'il est parfois observé. L'absence d'association spatiale constitue donc un marqueur de haute accessibilité. Si le référent n'est pas accessible, il devra être marqué spatialement. S'il existe une ambiguïté quant à son rôle dans la phrase, les stratégies non manuelles se chargeront de la distribution des rôles. Ainsi, il semble que les stratégies permettant de marquer le faible ou le haut degré d'accessibilité n'agissent pas seulement sur la réactivation du référent. En effet, nous proposons que les différentes stratégies agissent à tous les niveaux de structure de la langue (sémantique, morphosyntaxique, discursif), et que c'est pour cette raison qu'elles sont présentes à tous ces niveaux. Ces stratégies permettraient non seulement d'indiquer l'accessibilité d'un référent, elles permettraient aussi d'indiquer l'accessibilité d'une relation qu'entretiennent des éléments discursifs, d'une situation décrite précédemment (par rapport à une autre situation), etc.

Les stratégies manuelles ont été identifiées comme permettant de marquer la spécificité des référents. Est-ce à dire que dans tous les cas où il n'y a pas d'association spatiale, les référents doivent être interprétés comme étant des entités non spécifiques ? Selon Engberg-Pedersen (1993, 2003) et Winston (1995), l'association spatiale renvoie systématiquement à une interprétation spécifique. Les auteures ne mentionnent cependant pas si l'association spatiale est une condition *sine qua none* à la spécificité. Nos données montrent que les informations contextuelles peuvent suffire à l'obtention d'une lecture spécifique. En effet, si un référent introduit préalablement dans le discours a été marqué comme étant spécifique et qu'il est accessible dans le discours, alors il pourra être réutilisé, sans association spatiale, tout en conservant une lecture spécifique.

L'absence d'association spatiale permet également d'exprimer une conception générique d'une entité. En effet, puisque les génériques réfèrent à une classe d'éléments considérés d'emblée comme accessibles, l'association spatiale n'est pas requise avec ces éléments. Dans l'analyse du corpus élicité, les phrases sans association spatiale pouvaient être interprétées de façon générique lorsque le sens permettait ce type de lecture. Par ailleurs, dans ces phrases, la lecture générique était selon nous la plus naturelle en raison de l'accessibilité inhérente de ce type de référent. Finalement, les entités dont les propriétés sont inaliénables ne sont pas situées dans l'espace (à moins d'être impliquées dans des structures comparatives, où il est alors possible de les situer afin de marquer la relation d'opposition). En ce qui concerne les noms référant à des entités dont les propriétés sont inaliénables, ces éléments sont fréquemment représentés par des noms nus dans les langues, c'est-à-dire sans être accompagnés d'un déterminant.

Il est possible de faire un parallèle entre l'absence d'association spatiale en LSQ et l'absence de déterminant en français. Bouchard (2002) décrit certains cas où le nom apparaît sans déterminant. Il s'agit typiquement des emplois prédicatifs (*Jean est musicien*), des constructions *N de N* (*un uniforme de général*) et des constructions *N à N* (*une boîte à ordures*), entre autres. Bouchard explique que l'absence de déterminant dans ces constructions entraîne l'absence du nombre sémantique (encodé sur le déterminant en français, comparativement à l'anglais où il est encodé sur le nom). En conséquence, ces éléments ne sont pas atomisés, et la capacité de ces noms à *référer* est alors affectée, comme l'est leur caractère identifiable.

En résumé, les signeurs n'ont pas à marquer spatialement un référent lorsque :

- les référents ont préalablement été introduits dans le discours et sont accessibles à l'interlocuteur;
- ils expriment une conception générique des référents;
- ils n'expriment pas une relation de dépendance d'un référent par rapport à un autre (possession, accord verbal, subordination, etc.) ou une relation de saillance d'un référent par rapport à un autre (topicalisation, emphase, spécificité, etc.);
- ils traitent d'un élément dont les propriétés sont inaliénables;
- ils introduisent un nom en position de complément du nom ou en apposition à un autre nom.

L'hypothèse de l'accessibilité nous permet de nous questionner sur l'absence de marquage spatial en général dans la langue (par exemple, lorsque l'accord n'est pas marqué de manière explicite). Selon Ariel (1990), dans les langues qui peuvent omettre le pronom, la forme *zéro* est un marqueur de plus haute accessibilité, alors que la présence du pronom marquerait un niveau un peu plus faible d'accessibilité. En ce qui concerne la LSQ, d'autres recherches semblables à la nôtre permettraient de vérifier s'il existe un continuum dans les marqueurs de haute accessibilité. À l'intérieur de ce continuum, l'absence de pronom indiquerait le plus haut niveau d'accessibilité. Viendraient ensuite le pronom, la répétition du nom sans association spatiale et la répétition du nom avec des stratégies non manuelles. L'utilisation de stratégies non manuelles serait ainsi un marqueur de plus faible accessibilité que l'absence totale d'association spatiale. Ceci pourrait peut-être expliquer les cas où il n'y a aucune association spatiale et où l'accord n'est pas marqué explicitement, en comparaison avec les cas où il n'y a pas d'association spatiale mais où l'accord est marqué explicitement sur le verbe.

#### 6.4.2 Le cumul des stratégies

La deuxième sous-hypothèse en lien avec l'hypothèse générale de l'accessibilité est celle du cumul des stratégies, selon laquelle :

Hypothèse (53 b.) : Le cumul des stratégies est un marqueur de faible accessibilité.

Le fait qu'il y ait spécialisation des stratégies d'association spatiale nous amène à infirmer en partie cette hypothèse. Lorsqu'il y a utilisation d'une stratégie manuelle combinée à des stratégies non manuelles, l'inclinaison du tronc et le regard sont redondants s'ils permettent uniquement de construire la trame spatiale. Ils ne sont toutefois pas redondants s'ils participent à la distribution des rôles argumentaux, mais ne contribuent pas pour autant à marquer un faible degré d'accessibilité. Dans les faits, c'est davantage le type de stratégie utilisée, combiné à l'organisation discursive de l'espace ainsi que les informations pragmatiques qui contribuent à marquer le degré d'accessibilité d'un référent. Ainsi, un élément comportant trois stratégies d'association spatiale (par exemple, une localisation, une inclinaison latérale du tronc et un regard) n'est pas plus faiblement accessible qu'un élément n'en comportant que deux (par exemple, une localisation et une inclinaison latérale du tronc). Cependant, le cumul des stratégies manuelles (POINTÉ et localisation) nous amène à reconsidérer l'hypothèse du cumul des stratégies, puisque ce cumul semble accentuer la saillance de l'élément comportant ce double marquage spatial. Il est ainsi possible que ce double marquage permette également d'indiquer le caractère faiblement accessible de l'élément marqué. Ajoutons par ailleurs que l'accentuation des stratégies manuelles (POINTÉ accentué, localisation accentuée) peut aussi être considéré comme un cumul de stratégies, soit une stratégie manuelle combinée à un mouvement et à un comportement non manuel emphatiques. Ce cumul a aussi pour effet de marquer la saillance de l'élément et son faible degré d'accessibilité.

### 6.5 L'hypothèse de la variation

Dans son analyse des articles définis et indéfinis de l'anglais, Chesterman (1991) propose que le fait de gloser les articles différemment permet de rendre compte de leurs divers usages. Cela permet également de montrer que l'opposition entre les concepts *défini* et *indéfini* n'est pas simplement binaire, mais plutôt scalaire. Ainsi, selon l'auteur, il y a une variation de sens selon la variation de forme, et parler d'une opposition simple constitue une incohérence. La distinction défini / indéfini ne relèverait donc pas du hasard ou du simple choix du locuteur. Avant d'entamer l'analyse des quatre stratégies d'association spatiale, nous avons émis l'hypothèse de la variation, selon laquelle :

Hypothèse (54) : Dans une même structure, la variation de forme d'association spatiale n'implique pas la variation de sens, la production d'un nom avec l'une ou l'autre des quatre stratégies résultant en un seul et même sens et le choix d'une stratégie ou d'une autre pouvant dépendre de facteurs articulatoires tels que l'économie de déplacement des articulateurs.

Soulignons que cette hypothèse ne concerne que les cas où *une seule* stratégie d'association spatiale est utilisée. Bien qu'elle soit en contradiction avec ce que propose Chesterman, notre hypothèse est valable, et ce pour différentes raisons. Notre hypothèse était fondée, à l'origine, sur le fait que l'association spatiale n'est pas obligatoire lorsqu'il n'existe aucune ambiguïté argumentale. Nous avons aussi fondé cette hypothèse sur la base des travaux de Dubuisson *et al.* (2000), selon qui l'association spatiale permet de construire l'espace discursif et de créer une structure cohésive (sans permettre l'expression de nuances sémantiques dans les cas, rappelons-le, où une seule stratégie est utilisée). Aussi, bien qu'il soit reconnu que les stratégies non manuelles constituent des marques d'accord sur le verbe (inclinaison du tronc vers l'agent et regard vers le patient (Parisot, (2003))), il n'a pas encore été établi que ces stratégies permettent la distribution des rôles argumentaux dans l'association spatiale de noms et de loci en LSQ (ni dans d'autres langues des signes, du moins à notre connaissance). Finalement, notre hypothèse était basée sur le fait que, lorsqu'un signeur utilise une seule stratégie pour situer un nom dans l'espace, le choix de l'une ou de l'autre des quatre stratégies relève de facteurs articulatoires, les stratégies non manuelles étant plus économiques (aucun déplacement des mains dans l'espace) que les stratégies manuelles (déplacement des mains dans l'espace). De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, le POINTÉ constitue la moins économique des stratégies manuelles, puisqu'il implique la production séquentielle de deux éléments (hormis les cas où il y a encodage parallèle).

Les données analysées nous permettent d'infirmer l'hypothèse de la variation. Lorsqu'une seule stratégie est utilisée, la variation de forme a un impact sur la variation de sens. D'abord, l'utilisation des stratégies manuelles permet :

- le marquage d'une relation de saillance ;
- le marquage de la spécificité ;
- le marquage du faible degré d'accessibilité du référent.

Si, dans une phrase, deux éléments sont respectivement situés par une localisation et par un POINTÉ, l'utilisation de ce POINTÉ permettra alors d'établir une relation de saillance entre ces deux éléments, le second étant davantage saillant que le premier. De même, si, dans une phrase, un élément est situé par un POINTÉ et le second par un POINTÉ accentué, l'accentuation du POINTÉ aura pour effet d'indiquer la saillance de cet élément par rapport à l'autre. Par ailleurs, le fait que le POINTÉ, moins économique sur les plans temporel et articulatoire, soit utilisé avec des signes permettant phonologiquement le recours à la localisation indique que la variation n'est pas gratuite. En effet, pourquoi un signeur choisirait-il une production moins économique, si ce n'est pour marquer une nuance sur le plan sémantique ?

En ce qui concerne les stratégies non manuelles, elles permettent :

- l'identification de l'agent du verbe (inclinaison latérale du tronc);
- l'identification du patient du verbe (regard);
- le marquage d'une affinité sémantique;
- de situer des éléments n'entretenant pas de relation de dépendance (mêmes stratégies non manuelles sur chacun des éléments);
- le marquage du haut degré d'accessibilité du référent.

Dans une structure argumentale, nous avons montré que l'inclinaison latérale du tronc permet d'encoder le rôle d'agent du verbe, alors que le regard permet d'encoder le rôle de patient. Le regard est aussi utilisé pour indiquer une affinité sémantique entre deux éléments (par exemple, une relation de possession), ce que ne permet en aucun temps l'inclinaison du tronc. Cette dernière stratégie permet également de marquer certains types de propositions, comme les subordonnées (par exemple, dans une structure conditionnelle). Elle permet aussi de marquer des éléments d'égale saillance impliqués dans une énumération (chaque élément de l'énumération étant marqué spatialement par des mouvements de balancement du tronc).

#### 6.6 L'hypothèse du rôle fonctionnel syntaxique des stratégies

Parisot (2003), sur la base des travaux de Bahan (1996) pour l'ASL, a été la première à identifier, pour la LSQ, l'inclinaison latérale du tronc et le regard comme étant des éléments permettant de marquer l'accord du verbe avec l'agent et le patient respectivement. À partir

des travaux de Parisot, nous avons orienté nos observations vers le rôle sémantique et pragmatique des stratégies d'association spatiale ainsi que leur rôle fonctionnel syntaxique. L'hypothèse du rôle fonctionnel syntaxique se divise en deux sous-hypothèses, soit celle de l'absence d'association spatiale et celle de la spécialisation de stratégies.

#### 6.6.1 L'absence d'association spatiale

Parisot (2003) a montré que, hormis les cas d'ambiguïté sémantique, la réalisation explicite de l'accord verbal est optionnelle en LSQ. Tous les types d'arguments peuvent être mis en relation avec le verbe par l'entremise de l'accord s'il y a lieu d'établir une relation spécifique entre le verbe et un argument ou une direction de l'événement entre les deux arguments. Compte tenu que les mêmes stratégies sont utilisées pour l'association spatiale que pour la réalisation de l'accord verbal, nous avons formulé l'hypothèse de l'absence d'association spatiale, selon laquelle :

Hypothèse (S2 a.) : L'association spatiale n'est pas requise dans des structures argumentales à un seul argument.

Cette hypothèse est confirmée par les données analysées. S'il n'existe aucune ambiguïté quant au rôle de l'argument, que cet argument est accessible dans le discours et qu'il n'est pas indiqué comme un élément saillant ou spécifique, alors l'association spatiale est facultative.

#### 6.6.2 La spécialisation des stratégies

Parisot (2003) a aussi montré que les verbes de la LSQ font une seule et même utilisation de l'espace, et ce, peu importe leur forme phonologique. Les signeurs disposent de deux types de stratégies : manuelles et non manuelles. Les stratégies non manuelles peuvent apparaître avec tous les types de verbes, alors que les stratégies manuelles se distinguent plutôt selon la forme phonologique du verbe. La distribution des stratégies non manuelles est cependant liée à la nature de l'argument (agent ou patient). Quant aux stratégies manuelles, leur présence est beaucoup moins grande en situation naturelle de discours qu'en contexte élicité. Parisot propose que puisque les marques manuelles d'accord sont plus visibles et moins fines, elles sont peut-être préférées en contexte d'élicitation où les relations sont moins évidentes,

conséquence de l'absence de contexte pragmatique. Au contraire, dans une situation naturelle de discours, elles pourraient être perçues comme lourdes et purement redondantes. Ces observations constituent la base de notre première hypothèse de la spécialisation des stratégies :

Hypothèse (52 b.) : L'utilisation de stratégies distinctes sur des noms permet d'encoder des propriétés différentes.

L'analyse des données discursives et élicitées permet de confirmer cette hypothèse. L'examen des structures argumentales contenues dans les corpus élicité et naturel révèlent que les stratégies non manuelles permettent d'encoder des propriétés argumentales distinctes. Tout comme dans le cas du marquage spatial de l'accord verbal, les signeurs ont recours à l'inclinaison latérale du tronc pour encoder le rôle d'agent, alors qu'ils ont plutôt recours au regard pour identifier le rôle de patient. Bien que les quatre stratégies soient utilisées tant dans l'association spatiale que dans la réalisation de l'accord verbal, il importe ici d'établir une distinction qui nous semble importante. Alors que la forme phonologique du verbe semble influencer le recours à tel ou tel type de stratégie (le POINTÉ n'est pas observé avec les verbes dont la forme est souple), la forme phonologique du nom n'a aucune influence sur la stratégie ou la combinaison de stratégies utilisée. Bien entendu, la forme ancree d'un nom empêche le recours à la localisation. Cependant, lorsqu'une stratégie manuelle est utilisée, les signeurs n'ont pas systématiquement recours à cette dernière pour situer des noms qui la permettent. En effet, nous avons observé des cas où la forme du nom permet le recours à la localisation (comme les verbes souples, par exemple), mais où les signeurs ont plutôt choisi de recourir à un POINTÉ. Nous avons proposé que le POINTÉ est utilisé, dans ces cas précis, pour marquer la spécificité du référent, ou encore pour marquer son faible degré d'accessibilité, cette stratégie étant probablement plus saillante sur le plan de la perception (elle est moins économique, tant sur le plan temporel qu'articulatoire).

Cette distribution des stratégies non manuelles nous amène également à nous questionner sur les raisons pour lesquelles un signeur établit cette distinction de rôle, pourtant visible dans la réalisation de l'accord verbal. En effet, lorsque des éléments sont situés dans l'espace par des stratégies manuelles seulement, nous avons montré que rien n'indique, dans la structure, le rôle respectif de chacun des arguments situés. Dans ce cas, pourquoi certains arguments sont-

ils introduits dans le discours avec cette distinction de rôle ? Nous émettons l'hypothèse que cette utilisation de l'espace a pour effet de préparer l'interlocuteur à ce qui suit dans le discours. Il s'agirait, en quelque sorte, d'un cas d'anticipation. Le signeur, dans la construction de son message, connaît les rôles de chacun des éléments qu'il introduit (ou qu'il réutilise). Bien que requérant un effort articulatoire supplémentaire, la production de ces stratégies non manuelles est économique sur le plan temporel (puisque produites simultanément au nom). Ainsi, dans la construction de son discours, et afin de bien structurer l'information, il est possible pour le signeur d'établir d'emblée, à l'aide de ces stratégies non manuelles, le rôle qu'occupe chacun des arguments. Par ailleurs, l'étude des gestes paralinguistiques accompagnant la parole a montré que le recours à ceux-ci permet au locuteur non seulement d'organiser son discours, mais également d'organiser sa pensée. Il est possible qu'une telle anticipation de l'identification de rôles argumentaux par le biais de stratégies non manuelles permette justement au signeur d'organiser sa pensée afin de pouvoir bien organiser son discours.

Nous avons également formulé une seconde hypothèse concernant la spécialisation des stratégies, selon laquelle :

Hypothèse (S2 c.) : L'utilisation de stratégies identiques sur des noms permet d'encoder des propriétés de même nature.

Les données des trois corpus nous permettent de confirmer cette dernière hypothèse. Si les stratégies d'association spatiale sont utilisées en concomitance sur des noms (et que l'ensemble de ces stratégies porte sur un même nom pour chaque occurrence de nom), alors il n'y a pas identification de rôle argumental, mais plutôt organisation spatiale du discours. Ce type d'utilisation des stratégies est typiquement observé dans les énumérations, les comparaisons, ou simplement pour situer des éléments non accessibles dans l'espace. L'utilisation des mêmes stratégies d'association spatiale permet alors d'indiquer que les éléments ne se trouvent pas dans une relation de dépendance et qu'ils sont d'égale saillance.

Par ailleurs, si les stratégies sont produites en concomitance sur un même nom, mais qu'elles ne portent pas toutes sur ce nom, alors i) les stratégies non manuelles procèdent à

l'identification des rôles argumentaux et ii) les stratégies manuelles marquent la faible accessibilité du référent, ou sa spécificité.

### 6.7 Le contexte pragmatique

Nous poursuivons ce chapitre en soulignant l'importance du contexte pragmatique dans l'interprétation des différents usages des stratégies d'association spatiale d'une part et dans le choix de ces différentes stratégies d'autre part. D'abord, bien que nous ayons été en mesure de décrire et d'expliquer la variation dans l'utilisation de ces quatre stratégies, l'analyse des données élicitées nous a permis de constater qu'il est parfois difficile de dégager une lecture précise en l'absence de contexte. Cette situation n'est pas unique à la LSQ. Nous avons vu que les langues disposent de différents moyens grammaticaux permettant d'exprimer des nuances sur le plan sémantique. Par exemple, le français comporte un déterminant défini. Ce déterminant défini, selon le contexte, permettra une lecture spécifique ou générique du nom qu'il accompagne. De même, le déterminant indéfini pourra permettre une lecture spécifique, non spécifique, ou générique. Dans les cas où il y a ambiguïté de sens, c'est le contexte pragmatique qui permet de dégager la bonne interprétation. Ainsi, en LSQ, comme dans bien d'autres langues, les indices qui permettent à l'interlocuteur de bien décoder l'intention de communication du signeur ne sont pas uniquement grammaticaux, mais peuvent aussi être pragmatiques, ce dont l'analyse des stratégies d'association spatiale doit tenir compte. C'est ce qui justifie, entre autres, le recours à deux types de corpus (données naturelles et données élicitées). Selon la théorie des espaces mentaux de Fauconnier (1994), une phrase prise isolément n'exprime pas explicitement une configuration spatiale précise. Dans le cas d'une langue des signes, certains pourraient s'attendre à ce que l'utilisation de l'espace rende visible cette configuration spatiale mentale. Or, l'utilisation de l'espace est un moyen rendu disponible par la physiologie, mais n'a pas pour effet de rendre concrètes spatialement toutes les relations contenues dans la structure conceptuelle. Ainsi, de la même manière que pour les langues orales, une phrase prise isolément en langue des signes n'exprime pas plus d'une configuration mentale précise, n'importe quelle expression étant compatible avec plusieurs configurations mentales. La configuration appropriée n'est donc pas déterminée par la seule utilisation de l'espace à travers l'association spatiale et la réutilisation de la trace : elle est déterminée par les indices grammaticaux, le contexte pragmatique antérieur et les

connaissances générales. La structure des espaces est dynamique et peut être modifiée selon la saillance des éléments ou selon le point de vue adopté, et les modifications sont indiquées par des indices grammaticaux et des considérations pragmatiques.

Le contexte semble également avoir un impact sur l'association spatiale et sur le choix d'utilisation des stratégies. En effet, la comparaison des données des trois corpus montre que l'association spatiale est davantage présente dans le corpus élicité. Dans les faits, 22,5 % des noms du corpus élicité n'ont été associés à aucun locus, contrairement à 49,1 % et 35,4 % des occurrences de la préanalyse et du corpus naturel respectivement. De plus, non seulement les noms situés se trouvent en plus forte proportion dans le corpus élicité, mais les stratégies manuelles sont davantage utilisées pour situer ces noms. Nous postulons que ceci est justement dû à l'absence de contexte pragmatique dans le corpus élicité. Parisot (2003) a émis la même hypothèse en ce qui concerne la présence des marques manuelles d'accord dans un contexte d'élicitation. L'auteure propose une explication en lien avec la fonction de l'accord, qui consiste à expliciter une relation entre des éléments ou de rendre un argument plus saillant. Selon elle, les relations sont souvent moins évidentes dans un corpus élicité étant donné l'absence de contexte pragmatique, ce qui expliquerait le recours à des marques plus visibles et moins fines. Bien que notre proposition ne puisse être confirmée en ce qui concerne la présence de marques manuelles d'accord sur le verbe en LSQ, nous proposons que le recours aux stratégies manuelles, particulièrement le POINTÉ, dans le corpus élicité est dû au fait que les entités introduites ne sont pas accessibles à l'interlocuteur. Ainsi, les signeurs se doivent d'indiquer ce faible degré d'accessibilité par l'utilisation de stratégies manuelles.

#### 6.7.1 Le sujet traité

Les données élicitées et naturelles montrent un portrait assez différent de la distribution des stratégies manuelles et non manuelles. Bien que, globalement, le regard soit la stratégie la plus sollicitée, la différence dans le recours au POINTÉ et dans l'ensemble des stratégies est tout de même remarquable d'un corpus à l'autre, et ce même d'un corpus naturel à l'autre. Rappelons que les deux corpus naturels proviennent du même contexte communicationnel. Les discours portent cependant sur des sujets complètement différents. C'est, selon nous, l'un des facteurs qui influence le type de stratégies employées. L'entrevue utilisée pour la

préanalyse porte sur le fonctionnement et le rôle des appareils spécialement adaptés pour les sourds (par exemple, l'appareil téléphonique pour les sourds, le service relais Bell, etc.). Bien que la préanalyse n'ait pas été menée en fonction de la théorie de l'accessibilité et que l'absence d'association spatiale n'ait pas été décrite pour ce corpus, nous croyons que plusieurs des éléments analysés sont accessibles, ce qui explique en partie la forte proportion de signes non situés. Par ailleurs, plusieurs des éléments introduits dans le discours le sont à l'aide de classificateurs. Or, nous avons exclu de notre analyse les noms situés dans l'espace par des classificateurs pour les raisons évoquées au chapitre 2 (voir section 2.3.2). Nous avons cependant conservé les occurrences ultérieures de ces noms. Ainsi, puisque ceux-ci ont été préalablement introduits dans le discours, ils sont devenus accessibles à l'interlocuteur. C'est peut-être l'une des raisons expliquant un plus faible recours aux stratégies manuelles d'une part, et la forte proportion de signes non situés d'autre part.

L'entrevue contenue dans le corpus naturel présenté au chapitre précédent portait sur la grammaire de la LSQ. Afin d'expliquer des notions de linguistique applicables à la LSQ, le signeur met cette dernière en opposition avec le français. Après avoir expliqué, par exemple, la manière de transcrire phonétiquement des phonèmes du français, il explique comment transcrire les constituants structurels des signes de la LSQ. Les noms dénotant chacune des langues sont situés de part et d'autre de l'espace, et la spécificité de chacune est marquée par le recours à des stratégies manuelles. Ce type de construction de l'espace est fréquemment observé dans ce corpus, ce qui, selon nous, peut expliquer le recours élevé au signe POINTÉ. La comparaison fréquente de concepts justifie l'emploi spécifique de l'espace que fait ce signeur. Pour ce qui est des autres stratégies d'association spatiale, les deux corpus naturels montrent sensiblement les mêmes tendances, c'est-à-dire une forte présence du regard.

#### 6.7.2 Accessibilité et structure de l'information : un cas particulier

Le cas du discours signé interprété met en lumière le lien entre l'association spatiale et le principe d'accessibilité. Villeneuve (2006) propose que l'un des éléments clés de la différence entre une situation d'interprétation et une situation naturelle de discours est la fenêtre d'anticipation. Alors qu'un signeur dispose de l'espace à sa guise dans la construction de son message (puisque'il est le concepteur de son message), l'interprète français/LSQ ne dispose pas d'une aussi grande liberté pour la planification de la structure spatiale (puisque'il

ne connaît pas la pensée du locuteur, et ne connaît donc pas le poids discursif de chacun des éléments nommés). L'auteure suggère que plus un interprète a la capacité d'anticiper (donc, plus il augmente le décalage entre le message produit et la transmission de ce message), plus il lui sera possible de faire des aménagements économiques dans l'utilisation de l'espace. Elle montre également que les interprètes juniors font une utilisation plus marquée de stratégies manuelles, même lorsque le contexte n'impose pas ce type de stratégies. Compte tenu que cette contrainte cognitive semble influencer la structure et, plus particulièrement, le choix des stratégies d'association spatiale, nous postulons que :

- les interprètes ont davantage recours à des stratégies manuelles dans la transmission du message pour marquer la non accessibilité des éléments pour l'interlocuteur;
- les interprètes ont davantage recours à des stratégies manuelles parce que, si les éléments sont accessibles, ils ne sont pas en mesure, cognitivement et pragmatiquement (du moins, la plupart du temps), de le savoir;
- un plus grand décalage peut avoir une influence sur la construction du message transmis par les interprètes.

Villeneuve suggère également que la préparation linguistique préalable peut avoir une influence sur la production de l'interprète. En effet, elle permet à l'interprète de connaître le contexte pragmatique, ce qui influence la manière de construire la transmission du message dans l'espace.

#### 6.8 Proposition unifiée sur le rôle de l'association spatiale en LSQ

Il nous est maintenant possible de présenter le portrait global du phénomène de l'association spatiale en LSQ et de proposer une définition unifiée de son rôle dans la langue. Notre analyse nous aura permis de fournir des éléments de réponse aux quatre questions qui ont guidé notre réflexion tout au long de cette thèse, à savoir i) l'association spatiale a-t-elle un impact sur les plans sémantique, morphosyntaxique et discursif?, ii) pourquoi certains éléments sont-ils situés dans l'espace, tandis que d'autres ne se voient associés à aucun locus?, iii) pourquoi certaines stratégies sont-elles utilisées préférablement à d'autres stratégies? et iv) le cumul des stratégies a-t-il un impact sur le plan sémantique?

Au terme de notre analyse, nous proposons que l'association spatiale joue un rôle sur les plans sémantique (1), morphosyntaxique (2) et discursif (3), à travers :

## (1) Caractéristiques sémantiques

- le marquage explicite de la spécificité par le recours à un POINTÉ ou à une localisation;
- le marquage de la saillance d'un élément par rapport à un autre par le recours à un POINTÉ accentué ou à une localisation accentuée;

## (2) Caractéristiques morphosyntaxiques

- l'attribution de loci à des noms et la construction de la matrice structurale permettant d'établir la relation que des référents ou des propositions (comparaison, énumération) entretiennent entre eux par le recours à une même stratégie ou à une même combinaison de stratégies sur chacun des éléments;
- l'anticipation de la distinction des liens morphosyntaxiques entre des éléments se trouvant dans une relation de dépendance (accord verbal, subordinées) par le recours à des stratégies distinctes (inclinaison latérale du tronc et regard) sur chacun des éléments, propositions, événements;

## (3) Caractéristiques discursives

- la distinction du poids informatif des éléments les uns par rapport aux autres (relation de saillance) par le recours à des stratégies distinctes sur chacun des éléments, propositions, événements, l'élément saillant étant marqué par le recours à une stratégie manuelle (POINTÉ accentué, localisation accentuée, ou combinaison d'un POINTÉ et d'une localisation);
- la mise en place dans l'espace d'éléments partageant le même poids informatif (aucune relation de saillance) par le recours à la même stratégie ou par le recours à la même combinaison de stratégies;
- le marquage du haut degré d'accessibilité du référent par le recours à des stratégies non manuelles (inclinaison latérale réactivant un agent, regard réactivant un patient, ou absence d'association spatiale dans les cas sans ambiguïté);
- le marquage du faible degré d'accessibilité par le recours aux stratégies manuelles (POINTÉ et/ou localisation).

L'analyse des données élicitées et naturelles nous a permis de décrire et d'expliquer la distribution et la fonction des quatre stratégies d'association spatiale. Les signeurs ont recours à l'association spatiale afin de construire la matrice spatiale nécessaire à l'établissement des relations que les éléments entretiennent entre eux, que ces éléments soient des noms, des SN complexes, des propositions ou des événements à l'intérieur d'un contexte pragmatique. Dans

les cas où aucune ambiguïté n'existe quant au rôle de chacun des arguments, l'association spatiale est facultative. L'absence d'association spatiale permet en outre :

- l'expression de la conception générique d'une entité;
- la réutilisation d'un élément qui ne se trouve pas dans une relation de dépendance ou de saillance par rapport à un autre élément;
- l'introduction dans le discours d'un élément dont les propriétés sont inaliénables;
- l'introduction d'un nom en position de complément du nom, ou en apposition à un nom;
- l'encodage du degré hautement accessible du référent dénoté.

Soulignons que, si l'absence d'association spatiale permet une lecture générique, elle n'en constitue pas pour autant une condition essentielle. En effet, si des éléments génériques sont mis en relation entre eux à travers une structure comparative par exemple, le signeur construira la matrice spatiale en fonction de cette mise en relation et les éléments seront situés dans l'espace.

Quant à la variation dans le choix des différentes stratégies d'association spatiale, nous avons constaté une spécialisation des stratégies non manuelles lorsqu'elles participent à l'encodage des rôles thématiques, ce que ne font pas les stratégies manuelles. De plus, chacune des quatre stratégies d'association spatiale encode l'accessibilité du référent, mais à des degrés divers. La variation d'utilisation des stratégies n'est pas un libre choix que fait le signeur; chaque stratégie joue un rôle structurel et discursif bien précis.

En ce qui concerne le cumul des stratégies, nous avons montré que le seul (et très rare) type de cumul ayant un impact sur le plan sémantique est celui des stratégies manuelles. Un signe doublement marqué par une localisation et un POINTÉ est hautement saillant. Cependant, le cumul, en général, n'est pas un indicateur de saillance. C'est plutôt le type de stratégie utilisée, et la distribution de chacune de ces stratégies qui permettent d'établir des nuances sémantiques.

L'analyse de l'association spatiale n'a pas permis uniquement de répondre à nos quatre questions de recherche. Elle a aussi permis de montrer que, contrairement à ce qu'ont proposé Engberg-Pedersen (1993, 2003) et Winston (1995), l'association spatiale d'un nom et d'un locus n'a pas automatiquement pour effet de rendre spécifique le référent dénoté par

le nom. Par ailleurs, ces auteures ne mentionnent pas si l'association spatiale est une condition *sine qua none* à une interprétation spécifique. Nos données montrent que l'absence d'association spatiale ne marque pas la non-spécificité d'un référent nouvellement introduit dans le discours. Cependant, dans un contexte où un élément spécifique a été introduit préalablement, les utilisations ultérieures de cet élément peuvent être réalisées sans association spatiale, et ce, sans en affecter le caractère spécifique déjà marqué antérieurement.

L'analyse faite en fonction de la nature sémantique du nom montre également qu'elle n'a aucun impact significatif sur l'association spatiale. En effet, les noms abstraits peuvent tout aussi bien être situés dans l'espace que les noms concrets. Cette observation nous amène à remettre en question la proposition de Engberg-Pedersen (2003), selon qui les noms concrets sont plus susceptibles d'être situés dans l'espace que les noms abstraits. C'est plutôt la structure de l'information et le contexte discursif qui motivent le recours à l'association spatiale, peu importe la nature sémantique du nom. Le recours à l'association spatiale à tous les niveaux de structure de la langue explique probablement pourquoi la catégorie sémantique n'a pas d'impact sur le caractère situable ou non des éléments. En effet, si l'association spatiale a une fonction syntaxique permettant l'établissement des relations, pourquoi situerait-on moins de noms abstraits ? Cela conférerait à l'espace discursif un aspect « scénique » ce qui n'est pas, selon nous, souhaitable. Si la langue utilise l'espace pour représenter des relations abstraites, alors les référents abstraits peuvent tout aussi bien être associés spatialement que les référents concrets. Par ailleurs, si Engberg-Pedersen soutient que l'espace est grammaticalement motivé dans une langue des signes, le recours à l'association spatiale ne devrait pas être influencé par la nature sémantique des éléments mis en relation dans l'espace. L'utilisation de l'espace est grammaticalement motivée quand les stratégies utilisées permettent l'établissement des rôles de chacun des éléments, ou dans la construction de la trame spatiale qui permettra d'établir les relations que les éléments entretiennent entre eux. Elle est sémantiquement motivée quand les stratégies permettent de marquer la saillance, la spécificité ou la non spécificité et le degré d'accessibilité de ces éléments. Ainsi, puisque l'absence d'association spatiale a un rôle très important, et puisque l'utilisation de l'espace n'est pas systématique, nous ajoutons que l'absence d'association

spatiale est, tout comme l'utilisation de l'espace, grammaticalement et sémantiquement motivée.

Bien que la trace spatiale facilite le repérage des éléments du discours, les signeurs n'ont pas systématiquement recours à des POINTÉ pronoms pour réactiver les éléments déjà situés. En accord avec Winston (1995) et Dubuisson *et al.* (2000), nous remarquons que la répétition d'éléments sur leur locus respectif a pour effet de créer une structure cohésive, cette structure indiquant la cohérence du message construit. Cependant, contrairement à ce que propose Winston, nous ne croyons pas que les signes non situés constituent des entités moins saillantes. En effet, nous avons montré que lorsqu'il y a absence d'association spatiale avec des éléments qui ont déjà été situés, ces éléments ne sont pas situés justement parce qu'ils constituent des entités saillantes du discours : leur saillance a déjà été établie et n'a pas besoin d'être établie de nouveau, sauf pour des considérations pragmatiques.

Enfin, tous ces constats nous permettent de dresser un portrait global et unifié de l'association spatiale en LSQ. L'intérêt de départ étant de décrire le comportement des noms situés et des noms non situés dans le discours, nous avons analysé le comportement des quatre stratégies d'association spatiale en LSQ. L'examen détaillé de ces stratégies et des contextes à l'intérieur desquels elles sont utilisées permet non seulement d'expliquer l'association spatiale de noms et de loci, mais permet aussi d'expliquer l'association spatiale en général. La LSQ utilise l'espace pour mettre en relation les éléments discursifs entre eux. Ces éléments peuvent être des noms, mais aussi des propositions et des événements. Les quatre stratégies d'association spatiale sont à la disposition des signeurs pour la construction du message signé, et ceux-ci ont recours à ces quatre stratégies à tous les niveaux de structure de la langue. Globalement, l'utilisation de mêmes stratégies permettra de mettre en relation des éléments partageant le même poids discursif, les mêmes stratégies identifiant respectivement :

- deux noms d'égale saillance;
- deux propositions d'égale saillance;
- deux événements d'égale saillance.

Au contraire, l'utilisation de stratégies distinctes permettra la distinction du rôle de chacun des éléments dans le discours et l'établissement d'un poids discursif distinct pour chacun de ces éléments. Les stratégies distinctes identifieront :

- deux noms dans une relation de dépendance;
- deux noms dont l'un est marqué comme spécifique par rapport à l'autre;
- deux noms dont l'un est marqué comme saillant par rapport à l'autre;
- deux propositions dont l'une est principale et l'autre est subordonnée;
- deux événements dont l'un est marqué comme étant saillant par rapport à l'autre.

Nous avons montré, au chapitre 2, que l'étude des gestes paralinguistiques accompagnant la parole est intéressante du point de vue fonctionnel, puisque l'utilisation de ceux-ci n'a pas de signification unique. Les gestes peuvent être porteur d'une multitude de significations, et leur sens est tributaire i) du contexte discursif dans lequel ils apparaissent, ii) du poids discursif des concepts représentés et iii) de la conceptualisation qu'a le locuteur de son environnement. Ces gestes sont acquis très tôt chez les enfants, tant sur le plan de la perception que de la production. Les stratégies d'utilisation de l'espace commencent donc à s'organiser très tôt chez l'humain, et même si des variations de forme apparaissent, la fonction interpersonnelle de base (diriger l'attention de quelqu'un vers quelque chose) semble universelle. Cependant, le choix d'un geste plutôt qu'un autre est motivé par des considérations pragmatiques, c'est-à-dire pour i) rendre l'élément du discours plus saillant, ii) rendre physiquement présente dans l'espace la représentation d'un concept, iii) prolonger la présence du concept en question pendant un bref moment et iv) schématiser certaines relations, notamment une relation d'opposition entre deux entités.

Nous constatons que les gestes paralinguistiques, lorsqu'intégrés dans un système langagier complexe comme celui d'une langue des signes, s'organisent et, surtout, se spécialisent. Les stratégies d'association spatiale possèdent la même fonction de base, c'est-à-dire représenter spatialement des éléments. Cette représentation spatiale permet de schématiser les relations, de marquer la saillance, de représenter un élément concret ou abstrait. Cependant, l'organisation linguistique de ces stratégies a fait en sorte qu'elles se sont spécialisées et se sont organisées en système pour être utilisées à tous les niveaux de la structure de la langue et

pour permettre d'établir les mêmes types de distinctions aux niveaux sémantique, morphosyntaxique et discursif, ce que ne permettent pas les gestes utilisés avec la parole.

Enfin, les signeurs font une seule et même utilisation de l'espace. La langue met quatre stratégies d'association spatiale manuelles et non manuelles à la disposition des signeurs. Les stratégies non manuelles permettent de faire les mêmes types de distinctions, tant à l'intérieur du SN, du SV, de la proposition qu'à l'intérieur du discours. Les stratégies manuelles permettent de mettre en évidence un élément par rapport à un autre, tant à l'intérieur du SN, du SV, de la proposition que du discours.

Dans les langues en général, certains moyens grammaticaux sont utilisés à différents niveaux de la structure. Le français, par exemple, fait une même utilisation du déterminant défini *le* dans le SN (Je vois *le chat*) que dans le SV (Je *le* vois). Dans les deux cas, l'élément *le* permet d'identifier le même type d'élément sémantique, soit un élément concret, unique, identifiable et saillant. Dans un cas, il est un déterminant défini marquant le caractère non accessible du référent, alors que dans l'autre, il est un pronom marquant la haute accessibilité du référent. La LSQ dispose elle aussi de moyens qui agissent à divers niveaux dans la structure. Ainsi, les stratégies d'association spatiale permettent d'associer un nom et un locus, et ces mêmes stratégies sont utilisées pour marquer l'accord dans le SV, pour marquer spatialement différents types de propositions, etc. Par exemple, un POINTÉ accentué permettra d'identifier, à l'intérieur d'un SN, un référent unique et spécifique. Il est dans ce cas un marqueur de faible accessibilité. Ce même POINTÉ pourra être utilisé pour réactiver la même entité à l'intérieur du SV; il sera, dans ce cas, un élément marquant le haut degré d'accessibilité du référent.

Les langues disposent de divers moyens physiologiques permettant de marquer les relations. Une théorie basée sur les interfaces physiques et conceptuelles permet, selon nous, non seulement de mettre en évidence, mais également de considérer le rôle central de l'espace dans les langues des signes. Alors que les langues orales utilisent typiquement des prépositions pour représenter des schémas spatiaux, les langues des signes mettent à profit l'utilisation de l'espace pour représenter les scènes spatiales. Cette utilisation de l'espace est généralisée à l'ensemble de la structure de la langue. Ainsi, les scènes spatiales concrètes,

tout comme les relations abstraites, seront représentées dans l'espace par la distinction des rôles thématiques remplis par les différents arguments dans la phrase.

## CONCLUSION

La contribution de ce travail à la recherche en linguistique se situe à trois niveaux, à savoir descriptif, explicatif et théorique.

Plusieurs recherches se sont intéressées à la réalisation de l'accord verbal dans les langues des signes. En contrepartie, l'analyse de l'association spatiale de noms et de loci n'a été que très peu détaillée dans la littérature sur les langues des signes. Sur le plan descriptif, notre recherche aura permis de combler un vide dans la description de la LSQ. Bien que le problème de l'association spatiale de noms et de loci ait été abordé pour cette langue (Dubuisson *et al.*, 2000 ; Vercaingne-Ménard et Pinsonneault, 1996), il n'existait, avant notre recherche, aucune analyse du phénomène, en ce qui concerne la distribution et la variation des quatre stratégies d'association spatiale étudiées. Cette recherche aura donc non seulement permis d'approfondir les connaissances sur la description de la LSQ, mais pourra aussi servir d'outil de référence pour l'étude d'autres langues des signes, pour lesquelles on ne trouve pas de proposition d'ensemble.

Nous connaissons maintenant non seulement la forme et la distribution des quatre stratégies d'association spatiale en LSQ, mais nous savons également comment et pourquoi s'opère la variation dans l'utilisation de ces stratégies. En effet, après avoir fourni une description fine et détaillée du phénomène, il nous a été possible d'examiner en détails les contextes syntaxiques aussi bien que pragmatiques dans lesquels les stratégies sont impliquées. Cela nous a permis de constater que les stratégies d'association spatiale n'ont pas seulement un impact sur le plan structurel, mais également sur la construction du message, sur l'encodage de nuances sémantiques et conséquemment sur le décodage de celles-ci par l'interlocuteur. Nous sommes parvenue à dresser le portrait global du phénomène de l'association spatiale en LSQ et d'en proposer une définition unifiée. L'impact se situe au niveau morphosyntaxique lorsque les stratégies participent à la construction de la matrice spatiale permettant la mise en place des éléments qui entretiennent une relation. Nous avons montré que la distribution

distincte de stratégies non manuelles sur chacun des éléments, propositions, événements, permet l'anticipation de la distinction des liens morphosyntaxiques entre des éléments se trouvant dans une relation de dépendance. Lorsqu'elle associe un nom à un locus, l'inclinaison latérale du tronc permet alors d'identifier l'agent, alors que le regard permet d'identifier le patient. Au contraire, la distribution de la même stratégie ou de la même combinaison de stratégies sur chacun des éléments, propositions, événements, permet plutôt la construction de la matrice structurelle permettant d'établir la relation que les éléments entretiennent. Ainsi, des éléments seront situés de part et d'autre de l'espace et mis en relation via l'accord verbal. Les éléments peuvent aussi être impliqués dans une structure où ils sont d'égale saillance, par exemple dans les énumérations ou dans les comparaisons. L'impact se situe au niveau sémantique lorsque l'utilisation de stratégies manuelles (POINTÉ et localisation) permet l'encodage explicite de la spécificité, et lorsque le recours à des stratégies manuelles accentuées (POINTÉ accentué, localisation accentuée) permet l'encodage de la saillance d'un élément par rapport à un autre élément. Finalement, l'impact de l'association spatiale se situe au niveau discursif lorsque les stratégies permettent la récupération d'entités discursives plus ou moins accessibles. Nous avons réussi à montrer que les stratégies manuelles (POINTÉ et localisation) sont utilisées pour marquer le faible degré d'accessibilité d'un référent. Les stratégies non manuelles (inclinaison latérale du tronc et regard) permettent quant à elles de marquer le haut degré d'accessibilité d'un référent. L'inclinaison latérale du tronc sera utilisée pour réactiver un élément ayant un rôle d'agent, alors que le regard sera plutôt utilisé dans la réactivation d'un élément ayant un rôle de patient.

Sur le plan théorique, l'intérêt de la recherche linguistique sur les langues des signes réside dans le fait, entre autres; que celles-ci permettent de préciser certains aspects de la théorie du langage, développée à partir des langues orales. Les divers cadres théoriques dans lesquels travaillent les chercheurs s'intéressant aux langues des signes nous ont amenée à fournir une critique des modèles basés sur la linéarité d'expression des éléments. En adoptant plutôt un modèle basé sur les interfaces physiologiques et perceptuelles, nous mettons davantage en lumière les moyens offerts par la langue (par la physiologie), sans considérer comme universelle la production linéaire temporelle des éléments. La diversité articulaire des langues des signes, due à la modalité d'expression, permet la production simultanée des

stratégies. Il n'en demeure pas moins que ces stratégies se sont organisées en un système régi par les règles grammaticales que nous avons décrites.

Cette étude nous aura également permis de mettre en lumière le problème du concept de définitude. Nous croyons qu'avant d'étiqueter un élément comme porteur du trait  $\pm$ défini, encore faut-il bien comprendre les nuances entre définitude syntaxique et définitude sémantique. La revue de la littérature portant sur la définitude nous a amenée d'une part à constater le manque de consensus entourant cette notion, d'autre part à considérer que la notion d'accessibilité permet de pallier aux problèmes non résolus par la notion de définitude.

Finalement, l'étude de l'association spatiale de noms et de loci en LSQ que nous avons réalisée dans cette thèse révèle comment et pourquoi sont situés des noms dans cette langue. Par-dessus tout, elle montre que l'association spatiale permet la construction de la trame spatiale dans laquelle tous les types de relations sont exprimés. Elle permet de plus d'expliquer l'utilisation de ces stratégies à tous les niveaux de structure, puisque nous observons une constance dans la fonction et dans l'utilisation des différentes stratégies.

Cette thèse ouvre la voie à de nombreuses recherches sur l'association spatiale. Nous avons choisi de ne pas tenir compte de la variation individuelle. D'une part, les types de corpus choisis ne permettaient pas de le faire, d'autre part nous maintenons l'importance de disposer d'une description générale des phénomènes d'association spatiale avant de pouvoir en mesurer les variations individuelles. Il serait intéressant, pour entamer la réflexion sur la variation individuelle, de reprendre les données analysées afin de regarder si les stratégies sont représentées dans les mêmes proportions d'un signeur à l'autre. À première vue, il ne semble pas que la variation individuelle ait une très grande incidence sur l'association spatiale en générale. En effet, mis à part la variation individuelle, les productions des trois signeurs du corpus élicité (analyse) et les discours des deux signeurs du corpus naturel (préanalyse et analyse) nous ont permis d'amasser des données dont le profil présente une certaine homogénéité.

Nous nous proposons, pour les suites immédiates à cette thèse, de vérifier comment se comportent les stratégies d'association spatiale lorsqu'elles sont impliquées dans des phrases locatives, en comparaison aux autres formes de propositions morphosyntaxiques (comparatives, énumératives, relatives, etc.). Ainsi, il nous sera possible d'expliquer plus en

détails le rôle spécifique de chacune des stratégies d'association spatiale dans différents types de construction, et de vérifier si elles permettent d'encoder le même type d'information.

Après avoir décrit et expliqué la fonction des stratégies d'association spatiale en LSQ, nous nous proposons d'analyser la perception de ces stratégies chez des signeurs adultes. En disposant de données sur la perception, nous pourrions peut-être expliquer plus en détails la variation, tant sur le plan sémantique que structurel, dans l'utilisation des stratégies et vérifier si la saillance perceptuelle va de pair avec le degré de saillance sémantique. L'analyse des jugements recueillis avec des signeurs de la LSQ nous permettra donc d'explorer une avenue non abordée dans le cadre de cette thèse. Cette nouvelle avenue nous permettra de mieux comprendre l'utilisation de l'espace, d'une part pour obtenir une proposition scientifique permettant de comparer la production à la perception des quatre stratégies d'association spatiale en LSQ, d'autre part pour disposer de matériel théorique pertinent pour la conception d'outils d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation de la LSQ pour différents groupes (enfants sourds et interprètes visuels).

## APPENDICE A

### ÉLÉMENTS DE STRUCTURE DE LA LSQ IMPLIQUÉS DANS L'ASSOCIATION SPATIALE

#### A.1 Introduction

Nous présentons dans cette annexe les différents éléments de la structure des langues des signes en général, et plus spécifiquement de la LSQ, qui sont impliqués dans le phénomène d'association spatiale. Ces éléments permettront de bien comprendre les principes exposés dans les travaux sur la description de différentes langues des signes qui sont présentés dans cette thèse. Les concepts présentés font l'objet de l'analyse des données.

#### A.2 Éléments de phonologie

Depuis les premiers travaux de Stokoe (1960), il a été montré que, tout comme les mots des langues orales, les signes des langues des signes obéissent au critère de la double articulation (Dubuisson, 1993 ; Miller, 1997, pour la LSQ). Il est donc possible de décomposer les signes en unités non porteuses de sens. Dans ses tout premiers travaux sur la structure de l'ASL, Stokoe distingue trois éléments de formation des signes :

- La configuration manuelle (forme de la main);
- Le lieu d'articulation;
- Le mouvement.

Stokoe (1976) ajoute un quatrième élément aux trois éléments phonologiques de base, soit l'orientation de la main. Dans la description de la LSQ faite par Dubuisson *et al.* (1999), on trouve en plus de ces quatre éléments le contact, l'arrangement manuel et le comportement non manuel.

Ces éléments de formation des signes, qu'on appelle *paramètres de formation des signes* ou *constituants structurels des signes*, forment la structure phonologique des signes et sont comparables aux phonèmes constituant les mots des langues orales. Un paramètre est un élément qui permet d'établir un contraste entre deux signes par le fait même qu'il est le seul élément différent dans les deux signes. Dubuisson *et al.* (1999) proposent pour la LSQ que chaque paramètre forme ce qu'on pourrait appeler un inventaire de phonèmes, c'est-à-dire des unités minimales non porteuses de sens (aussi appelées chères dans l'étude des langues des signes). Bergeron (2004) précise qu'il est toutefois difficile d'inventorier une liste fermée de ces phonèmes pour chacun des paramètres, puisque les possibilités articulatoires sont multiples et complexes. En effet, la modalité permet l'utilisation de plus d'un complexe d'articulateurs, chacun de ces complexes étant composé lui-même de plusieurs articulateurs : pour le complexe manuel, il y a utilisation des deux mains, et pour le complexe non manuel, il y a utilisation du corps, de la tête et du visage (sourcils, yeux, nez, bouche, joues). Les sous-ensembles de phonèmes sont ainsi décuplés. Cette difficulté a d'ailleurs mené certains chercheurs, dont Cuxac (1997, 2000) à remettre en question la pertinence de décrire la structure des signes des langues des signes selon des paramètres purement phonologiques. Il semble selon Cuxac qu'une analyse morphologique axée sur la notion d'iconicité dans la structure des signes et dans leur réalisation serait davantage pertinente.

Dans les langues des signes, mis à part le mouvement (voir section A.2.3), l'ensemble des paramètres impliquent la simultanéité de la production des phonèmes par plusieurs articulateurs à la fois, soit les mains, le tronc, la tête et le visage. Dans le cas des langues orales, bien que les traits distinctifs des phonèmes ne soient pas séquentiels, la production des mots est due à la succession de phonèmes vocaliques et consonantiques. Ainsi, la pluralité des complexes articulatoires impliquent la pluralité des ensembles de phonèmes dans les langues des signes, alors que la présence d'un seul complexe articulatoire implique l'existence d'un seul ensemble de phonèmes dans les langues orales.

Nous expliquons maintenant en détails la configuration manuelle, le lieu d'articulation, le mouvement et le comportement non manuel<sup>95</sup>.

#### A.2.1 Configuration manuelle

On appelle configuration manuelle la forme que prend la main lors de l'articulation d'un signe. La configuration manuelle est définie selon certains critères (Dubuisson *et al.*, 1999), dont le ou les doigts impliqués dans la production du signe, leur flexion ou extension, la position du pouce par rapport aux autres doigts, ainsi que l'ouverture, la tension et l'écartement des doigts. À titre d'exemple, la configuration manuelle /1<sup>S</sup>/ illustrée à la figure A.1 indique que la main prend la forme du chiffre 1 du système numéral de la LSQ. Seul l'index est sélectionné, il est en extension alors que les autres doigts sont en position fermée. Le pouce est en position de flexion, recourbé sur les autres doigts (symbole <sup>S</sup>).

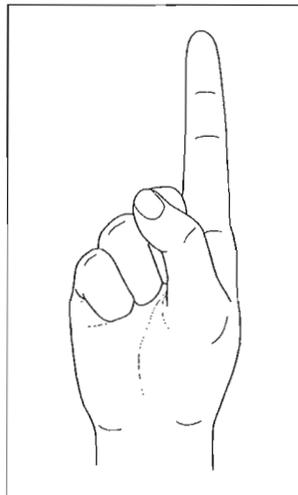


Figure A.1 – Configuration manuelle /1<sup>S</sup>/

---

<sup>95</sup> Nous ne discutons pas de l'orientation, du contact et de l'arrangement manuel, puisque ces éléments ne sont pas directement impliqués dans le phénomène d'association spatiale. Voir Dubuisson *et al.* (1999) pour une description de ces trois paramètres.

La LSQ compte 116 configurations manuelles recensées (Dubuisson *et al.*, 1999). La configuration manuelle est parfois le seul élément permettant de distinguer deux signes d'une paire minimale, comme le montrent les figures A.2 et A.3, représentant respectivement les signes PEUR et POLICIER. Le seul paramètre permettant de distinguer les deux signes est la configuration manuelle ( $/l^S/$  pour le premier et  $/B^C/^{96}$  pour le deuxième). Tous les autres paramètres de ces deux signes sont identiques.

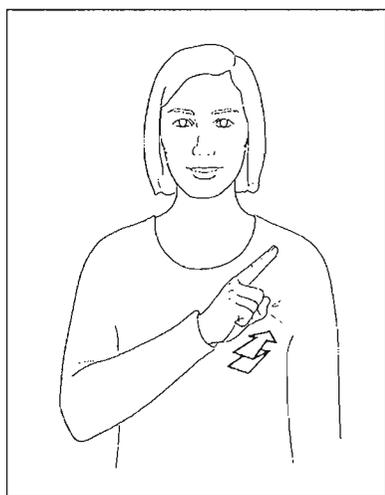


Figure A.2 - PEUR

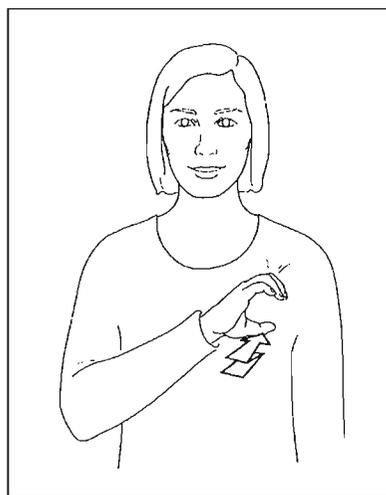


Figure A.3 - POLICIER

#### A.2.2 Lieu d'articulation

La notion de *lieu* dans une langue des signes est complexe puisqu'elle est impliquée tant sur le plan phonologique que sur le plan syntaxique. Lorsque le lieu est impliqué sur le plan syntaxique, il représente un point ou une zone de l'espace associé à un élément discursif (une personne, un animal, un objet, un lieu, un concept abstrait, etc.) auquel le signeur pourra éventuellement référer. Ce type de lieu, largement discuté dans cette thèse, est appelé *locus*.

---

<sup>96</sup> Dans cette configuration, tous les doigts sont sélectionnés, ils sont en position courbée, et le pouce est en extension vers l'avant.

Lorsque le lieu est impliqué sur le plan phonologique, il représente un endroit sur le corps du signeur, dans l'espace neutre ou dans l'espace d'épellation, par rapport auquel on articule un signe (Dubuisson *et al.*, 1999). Si le lieu est décrit par rapport au corps du signeur, il peut être en contact avec ce dernier, ou en être à proximité. Le lieu comme paramètre de formation des signes est appelé *lieu d'articulation*.

Comme la configuration manuelle, le lieu d'articulation est parfois le seul élément permettant de distinguer deux signes d'une paire minimale. Ainsi les signes PÈRE (figure A.4) et MÈRE (figure A.5) sont articulés de manière identique, à l'exception du lieu d'articulation au niveau du front pour le premier et du menton pour le deuxième.

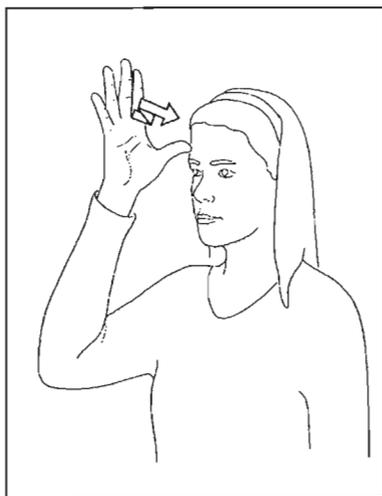


Figure A.4 - PÈRE

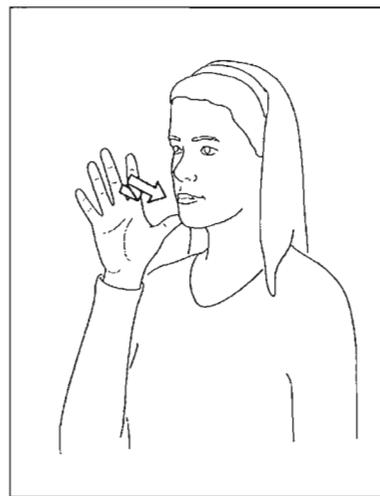


Figure A.5 - MÈRE

Comme mentionné au chapitre 1, un lieu d'articulation peut être ancré ou non. Un signe pour lequel le lieu d'articulation est ancré ne peut être déplacé dans l'espace. Ces signes sont définis en référence à une partie du corps du signeur (autre que la main). Au contraire, un signe pour lequel le lieu d'articulation n'est pas ancré pourra être produit directement sur n'importe quel locus dans l'espace.

### A.2.3 Mouvement

Le mouvement est probablement l'élément de structure des signes le plus complexe. Dubuisson *et al.* (1999) décrivent sa structure selon plusieurs points de vue différents : sa forme géométrique, son aspect articulatoire, et son aspect temporel.

Sur le plan géométrique, le mouvement est décrit selon la forme du trajet que parcourent les mains dans l'espace. Le mouvement peut ainsi dessiner dans l'espace un trajet dont la forme représente une droite, un 7, un arc, un X, une ellipse, un cercle, ou une combinaison de ces différents contours. La forme géométrique du mouvement est aussi décrite selon le plan tridimensionnel dans lequel est produit le signe, soit le plan horizontal, vertical ou transversal. Sur le plan articulatoire, le mouvement est analysé selon les transitions entre différents états des articulateurs. L'aspect temporel du mouvement correspond à la longueur de ce dernier ainsi qu'à sa répétition. Les signes impliquant de plus grands articulateurs (épaules, coudes) seront généralement plus longs à produire que des signes impliquant de plus petits articulateurs (poignets, phalanges).

Les exemples suivants montrent l'intérêt de considérer les trois points de vue du mouvement (géométrique, articulatoire et temporel) en comparant les signes MESURER (figure A.6) et RESTER (figure A.7). Ces deux signes ont la même configuration manuelle (/I'/) et le même lieu d'articulation (espace neutre). Seul le mouvement permet de les distinguer.



Figure A.6 - MESURER

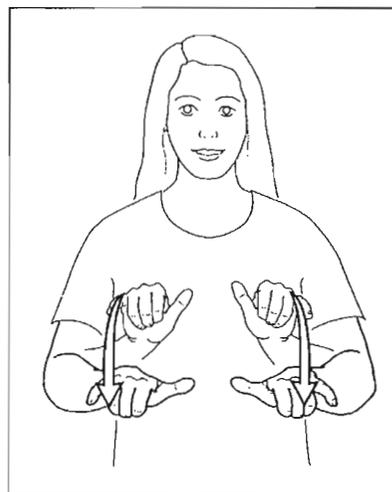


Figure A.7 - RESTER

Sur le plan de l'aspect géométrique, la forme du mouvement du signe MESURER représente une droite produite sur le plan horizontal. Le mouvement du signe RESTER, quant à lui, adopte une forme d'arc produite sur le plan transversal. Sur le plan articulatoire, le mouvement du signe MESURER peut être décrit comme une rotation interne de l'épaule. Selon ce même point de vue, le signe RESTER est composé d'une extension de l'avant-bras à partir du coude. Finalement, sur le plan temporel, bien que le mouvement du signe MESURER soit généré à partir d'un grand articulateur (l'épaule), il est oscillant et court, alors que le mouvement du signe RESTER est long.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les paramètres de formation des signes sont produits simultanément, contrairement aux phonèmes des langues orales, qui ne peuvent être produits autrement que de façon séquentielle. Le mouvement est particulier en ce qu'il se déroule dans le temps, en plus d'être produit simultanément aux autres paramètres, ce qui fait de lui le seul élément de formation à avoir une valeur séquentielle (Emmorey, 2002). Dans une étude menée par Emmorey et Corina (1990), des participants devaient identifier des signes insérés dans une tâche de présentation séquentielle (*gating task*). Les résultats montrent que l'identification du mouvement concorde avec l'identification du signe, ce qui suggère, selon les auteurs, que la reconnaissance lexicale se produit en deux étapes. Dans la première étape

se produit la reconnaissance simultanée de la configuration manuelle, du lieu d'articulation et de l'orientation, alors que le mouvement du signe est identifié dans la deuxième étape. Ce n'est que lors de la reconnaissance du mouvement du signe que les participants ont accès aux quatre paramètres de formation de base, ce qui leur permet d'identifier correctement la cible.

Nous terminons cette section en discutant de la forme plus ou moins accentuée du mouvement. En plus de son aspect séquentiel qui le distingue des autres paramètres, le mouvement peut être modifié de façon à ajouter de l'emphase à un signe. L'accentuation qui nous intéresse dans cette thèse est celle des pointés permettant d'associer spatialement un nom et un locus. Parisot (2003) a montré que les formes forte et faible des pronoms en LSQ se distinguent par leur forme phonologique et prosodique. L'auteure note que le mouvement et le comportement non manuel sont les constituants structurels les plus saillants impliqués dans l'accentuation. Elle a remarqué que la transition entre le verbe et le pronom faible est plus régulière et plus fluide que la transition entre le pronom fort et l'élément qui le suit. Un pronom faible sera toujours lié au verbe par le rythme du mouvement prosodique. Le mouvement liant les deux éléments sera de même ampleur, de même vitesse, ne comportera aucune répétition additionnelle ou de tenue sur le premier élément de la suite. De plus, le comportement non manuel produit sur le pronom ne sera pas différent de celui du verbe. La forme forte du pronom sera au contraire séparée phonologiquement et prosodiquement du verbe, soit par une modification de la vitesse ou de l'ampleur du mouvement, soit par la tenue ou une répétition. Le pronom fort comporte aussi son propre comportement non manuel distinct.

Les pointés permettant d'associer un nom et un locus répondent aux mêmes critères. On trouvera ainsi des pointés dont la forme est faible (exemples (1) et (4)), et des pointés dont la forme est accentuée, soit par la vitesse et l'ampleur du mouvement (exemples (2) et (5)), soit par une répétition (exemples (3) et (6)). Soulignons que les pointés accentués sont accompagnés de comportements non manuels marquant l'emphase, comme les sourcils relevés.

- (1) FILLE(a) PTÉ3(ax)
- (2) FILLE(a) PTÉ3(ax)
- (3) FILLE(a) PTÉ3(ax)++
- (4) PTÉ3(ax) FILLE
- (5) PTÉ3(ax) FILLE
- (6) PTÉ3(ax)++ FILLE

#### A.2.4 Le comportement non manuel

Dubuisson *et al.* (1999, p. 291) donnent la définition suivante du comportement non manuel :

Un comportement non manuel considéré comme linguistique et faisant partie de la grammaire se définit comme un comportement communicatif produit par d'autres articulateurs que les mains et utilisé de façon constante dans la transmission du sens, chez un individu et d'un individu à l'autre.

Le comportement non manuel est impliqué au niveau phonologique, mais aussi aux niveaux morphosyntaxiques (dans l'association spatiale, dans l'accord verbal, entre autres) et discursifs (comme régulateur de tour de parole). Lorsqu'il est un paramètre phonologique, le comportement non manuel fait partie de la structure phonologique du signe. Le comportement non manuel qui nous intéresse est celui impliqué au niveau morphosyntaxique dans l'association spatiale de noms et de loci.

Dubuisson *et al.* (1999) proposent différents critères pour déterminer si un comportement non manuel est linguistique ou non. Le critère énoncé en (7) est le plus pertinent pour cette thèse :

- (7) Critère 1 : Un comportement non manuel linguistique doit ajouter une signification linguistique au signe ou à la phrase (ou à la partie de la phrase) qui est produite simultanément.

L'exemple (8), tiré de Parisot (2003), illustre ce critère :

- (8) PATRON(a)(**Rx, Tx**) APP.3(by)(**Ry**) 3a-CHICANER-3b(x-y)(**Tx, Ry**)  
'Son patron le chicane.'

Dans cet exemple, le regard dirigé vers le locus *x* associe le nom PATRON au locus *x*. Avant la fin de l'articulation du signe PATRON, le regard est dirigé vers le locus *y*, un peu avant l'articulation du signe APP.3. Le comportement non manuel sur le dernier signe de la phrase (CHICANER) est double (inclinaison latérale du tronc et regard) et permet de marquer l'accord entre les arguments du verbe.

Les comportements non manuels significatifs, lorsqu'ils sont produits simultanément à des signes, remplissent différentes fonctions, comme celle de régulateurs, modulateurs ou modificateurs (voir Dubuisson *et al.* (1999) pour plus de détails). Dans cette thèse, nous considérons la direction du regard et l'inclinaison latérale du tronc ayant une fonction modificatrice, c'est-à-dire dans les cas où ces stratégies modifient la phrase, le mot ou le syntagme sur lequel elles portent.

### A.3 Éléments du lexique

Dans une thèse qui s'intéresse à l'association de noms et de loci, il importe de mentionner que certaines paires nom-verbe sont phonologiquement identiques, alors que d'autres sont phonologiquement distinctes. Nous parlerons aussi de la distinction POINTÉ déterminant-pronom.

#### A.3.1 Distinction Nom-Verbe

En LSQ, les paires nom-verbe formellement distinctes en forme de citation ont été d'abord décrites par Dubuisson *et al.* (1999) et ensuite par Bouchard *et al.* (2005). Selon Dubuisson *et al.* (1999), le nom et le verbe peuvent être distingués par la longueur et la répétition du mouvement. Certains noms seraient ainsi dérivés d'un verbe par la réduction de l'ampleur du mouvement, et par l'ajout d'une répétition. Les auteurs donnent comme exemple la paire CHAISE (figure A.8) et S'ASSEOIR (figure A.9).

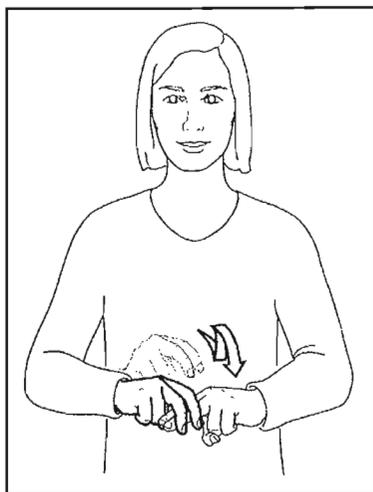


Figure A.8 - CHAISE

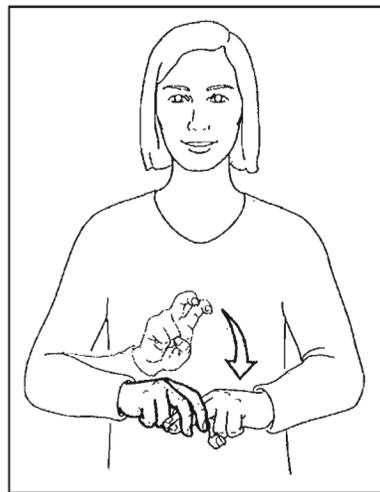


Figure A.9 - S'ASSEOIR

Dans cette paire, le nom a un mouvement court et répété, alors que le verbe a plutôt un mouvement long et simple

Bouchard *et al.* (2003), à partir d'élicitation, on dressé la liste des paires nom-verbe de la LSQ qui sont formellement distinctes en forme de citation. Il ressort de cette description que la distinction phonologique est présente dans le mouvement de certaines paires. L'étude de Bouchard *et al.* (2005) propose cependant qu'en LSQ, les éléments de la plupart des paires nom-verbe ne contiennent pas de distinction formelle, que les signes soient considérés en forme de citation ou en contexte. En effet, en contexte, toutes les paires nom-verbe phonologiquement distinctes en forme de citation ne gardent pas systématiquement leur distinction de forme, et la distinction présente dans le mouvement de ces paires tend à s'affaiblir ou à se perdre tout simplement.

Suite à ces travaux, Voghel (2006) a montré qu'en LSQ, le mouvement des noms et des verbes varie, et que la longueur et la répétition du mouvement ne sont pas des critères permettant de les distinguer. L'auteure montre de plus que le mouvement des noms et des verbes en forme de citation varie lui aussi. Elle propose qu'il est possible d'utiliser des caractéristiques morphosyntaxiques pour déterminer si l'élément remplit une fonction nominale ou verbale. Ces caractéristiques morphosyntaxiques sont :

(9)

- La fonction nominale ou prédicative de l'utilisation de l'espace ;
- L'utilisation du marqueur de possession (s'applique à N) ;
- L'utilisation de compléments de noms marqués spatialement (s'applique à N) ;
- L'utilisation de la négation (s'applique à V) ;
- L'utilisation de l'aspect (s'applique à V).

Elle propose de plus que l'utilisation de certains signes prépositionnels ou d'un adjectif numéral permette d'identifier un signe comme appartenant à la catégorie Nom. Finalement, si on trouve les deux éléments d'une paire nom-verbe juxtaposés dans une même phrase, la fonction et la forme différente de chacun de ces éléments permettra d'identifier la catégorie grammaticale.

#### A.3.2 Distinction POINTÉ déterminant-pronom

Dans l'avant-propos de son livre sur les déterminants, Curat (1999, p. 17) mentionne que son étude vise à établir que «le déterminant est un pronom dont le rôle est d'opérer la référence du syntagme nominal à un lieu spatial dans l'univers dont parle le locuteur, et que seule la classification et la dénomination de ce référent sont le fait du substantif». Il reprend la position datant de plusieurs siècles d'Arnaud et Lancelot, qui disent que :

L'article est une sorte de pronom lorsqu'il précède le verbe, et par conséquent lorsqu'il précède un nom : *Avez-vous lu la Grammaire nouvelle? Non, je la lirai bientôt.* Pourquoi voudrait-on que *la* ne fût pas de même nature dans les deux endroits?

Bouchard (2002) reprend lui aussi cette position en questionnant la pertinence de traiter des éléments ayant exactement la même forme comme des éléments de natures différentes. Il suggère que comme le nombre est exprimé en français sur le déterminant, l'omission du nom est possible, puisque tous les traits sont récupérables par la seule présence du déterminant, qui a alors fonction de pronom. Au contraire, dans une langue comme l'anglais où le nombre est exprimé sur le nom, la seule présence du déterminant n'est pas suffisante.

Parisot et Rinfret (2002) ont tenté d'établir une distinction entre les pointés déterminants et les pointés pronoms en LSQ. Alors que les déterminants servent à situer les éléments dans l'espace discursif, les pronoms permettent de marquer l'accord entre le verbe et ses arguments. De plus, contrairement aux déterminants, qui ne peuvent apparaître qu'avec un

nom, les pronoms peuvent être utilisés seuls. Tel que mentionné au chapitre 2, Bouchard *et al.* (2005) remettent en question l'appartenance du signe POINTÉ à deux catégories distinctes et proposent qu'en LSQ, ce signe peut remplir deux fonctions grammaticales distinctes, soit celle de permettre une association spatiale entre un nom et un locus et celle permettant la référence anaphorique à des éléments préalablement associés à des loci. Le signe POINTÉ sert ainsi autant à actualiser qu'à réactualiser des référents. Dans cette thèse, nous adoptons cette dernière proposition.

#### A.4 Éléments de morphosyntaxe : les types de constructions

Les stratégies d'association spatiale analysées dans cette thèse sont impliquées dans différents types de structures, soit dans des structures simples argumentales et dans des structures complexes propositionnelles.

##### A.4.1 Structure de la phrase simple

En LSQ, la structure de la phrase simple peut impliquer ou non le marquage spatial des arguments (Parisot et Rinfret, en préparation). Dans le cas d'une phrase ne comportant qu'un seul argument, le marquage spatial est facultatif, comme dans l'exemple ci-dessous.

- (10) AVION(a) 3a-BRISER  
'L'/Un avion est brisé.'

Dans cet exemple, aucun marquage spatial n'est requis, puisque l'élément verbal BRISER est associé séquentiellement à l'élément nominal AVION, et que rien d'autre dans la phrase ne peut remplir la fonction de sujet du verbe.

Cependant, puisque l'ordre n'a pas d'aspect fonctionnel en LSQ (Bouchard *et al.*, 2000), le marquage spatial est requis dans les phrases à deux arguments afin de pouvoir établir la relation entre le verbe et ses arguments. Dans les phrases à deux arguments, les arguments seront généralement produits avant le verbe, répondant ainsi au principe de cohérence conceptuelle (Bouchard *et al.*, 2000), et l'accord entre le verbe et ses arguments sera marqué spatialement, par le déplacement du verbe dans l'espace ou par la production de pointés postverbaux (selon la classe du verbe) et par la production simultanée de comportements non manuels (l'inclinaison latérale du tronc marque l'agent et le regard marque le patient).

- (11) CHIEN(a)(Tx) [GARÇON(b) PETIT(by)](Ty) [3b-AIMER-3a PTÉ3(by)  
PTÉ3(ax)](Ty)  
'Le/Un petit garçon aime le/un chien.'

#### A.4.2 Structure de la phrase complexe

Les structures complexes peuvent être séparées en deux classes : celles pour lesquelles le marquage spatial est facultatif, et celles pour lesquelles le marquage spatial est requis Dubuisson *et al.* (en préparation).

##### A.4.2.1 Structures complexes dans lesquelles le marquage spatial est facultatif

Parmi les structures complexes dont le marquage spatial est facultatif, on trouve les comparaisons et les énumérations. Chaque élément de la coordonnée peut être produit sans être marqué spatialement. Cependant, lorsqu'il y a marquage spatial, les mêmes stratégies sont utilisées pour marquer chaque élément de la coordonnée. La comparaison peut être construite de deux phrases simples coordonnées comme en (12).

- (12) [ENTENDANT(a) PTÉ6(aX) 6a-APPLAUDIR(X)](Tx) [SOURD(b) PTÉ6(bY)  
6-APPLAUDIR-EN-SOURD(Y)](Ty)  
'Les entendants applaudissent (en tapant des mains) et les sourds applaudissent (enoscillant les mains).'

Dans cet exemple, chaque proposition est marquée par une inclinaison latérale du tronc, et les deux propositions sont coordonnées. Dans une structure comparative, chaque élément de la comparaison peut être signé de part et d'autre de l'espace pour ensuite être comparés, comme en (13).

- (13) EST(ax) OUEST(by) 3-DISTRIBUER(x) NON(y)  
'On distribue (quelque chose) dans l'est, mais pas dans l'ouest.'

Dans cet exemple, chaque élément de la comparaison, soit les signes EST et OUEST, est marqué spatialement (chacun est associé à un locus distinct), pour ensuite être mis en relation à l'intérieur d'une structure comparative.

Les énumérations répondent aux mêmes critères que les comparaisons, c'est-à-dire plusieurs propositions coordonnées énumérées et marquées spatialement, ou encore plusieurs éléments énumérés, marqués spatialement, et ensuite mis en relation entre eux.

#### A.4.2.2 Structures complexes dont le marquage spatial est obligatoire

Parmi les structures complexes dont le marquage spatial est obligatoire, on trouve les conditionnelles<sup>97</sup> et les relatives. Pour ces phrases, des positions différentes du tronc marquent respectivement la proposition principale et la proposition subordonnée, comme le montrent les exemples (14) et (15).

(14) [FILLE(a) 3a-DESSINER PTÉ3(ax)](Ty) [NOM MARIE](Tx)  
 'La fille qui dessine s'appelle Marie.'

(15) [POUPÉE(a) 1-TROUVER-3a](Tx) [1-DORMIR](Ty)  
 'Si je trouve ma poupée, je dormirai.'

Parmi les structures complexes pour lesquelles le marquage spatial est requis, on trouve aussi les structures à topique, où le topique, en plus de comporter un mouvement et un comportement non manuel emphatique (sourcils relevés, hochement vertical de la tête), est marqué par une inclinaison latérale du tronc, comme dans l'exemple suivant :

(16) [GRAND-MÈRE(a)](Tx) 3a-HOSPITALISER  
 'La grand-mère (tu sais la grand-mère dont je t'ai déjà parlée), elle a été hospitalisée.'

Tous ces types de phrases font partie de l'analyse présentée au chapitre 5 de cette thèse.

#### A.5 Conclusion

Nous avons présenté dans cet appendice les aspects des langues des signes en général et de la LSQ en particulier impliqués dans l'association spatiale. Nous avons décrit les éléments de la structure phonologique des signes pertinents pour notre analyse. Cette description permettra au lecteur ne connaissant pas les langues des signes de pouvoir bien saisir les notions

---

<sup>97</sup> Que l'élément *si* soit présent ou non dans la phrase, la conditionnelle est marquée par un haussement des sourcils combiné à une avancée du menton sur la première proposition.

abordées dans cette thèse. La description de la structure de la phrase en LSQ permettra aussi de bien évaluer l'impact de la modalité sur la structure de la langue, et surtout la place qu'occupe le comportement non manuel dans l'établissement des relations entre les éléments du discours.

## APPENDICE B

### TRANSCRIPTION EN GLOSES DES PHRASES LSQ CITÉES

Chacune des phrases suivantes est illustrée sur le cédérom joint à l'annexe en format cédérom. Sur ce cédérom, chaque exemple est classé dans un dossier correspondant au chapitre de la thèse dans lequel il se trouve. Les fichiers correspondant à chacune des phrases sont identifiés par le numéro de l'exemple ainsi que par la glose du verbe ou du nom.

#### CHAPITRE 1

##### (3) et (6) TRAVERSER

Md PONT(by-z) BICYCLETTE-TRAVERSER(y-z)  
2M AUTOROUTE(a) BICYCLETTE(c)  
'La bicyclette traverse le pont au-dessus de l'autoroute.'

##### (4) AIMER

ORANGE(ax) BANANE(by) PTÉ1 1-AIMER-3(a) PTÉ3(ax)  
'Parmi les orange et les bananes, j'aime les oranges.'

##### (5) SE-MOQUER

PROFESSEUR(a) PTÉ3(ax) ÉTUDIANT(by) 6b-SE-MOQUER-3a(y-x)  
'Les étudiants se moquent du professeur.'

##### (7) et (32) ALLER-EXPLIQUER

JUGE(ax) AVOCAT(by) 3b-ALLER-EXPLIQUER-3a(y-x)  
'Un/L'avocat va expliquer (quelque chose) au juge/à un juge.'

(14) MARIE

MARIE (Le signe MARIE est produit dans l'espace neutre, dans sa forme de citation)

(15) et (28) MARIE(x)

MARIE(x) (Le signe MARIE est localisé directement sur le locus x)

(16) et (29) MARIE(Rx)

MARIE(Rx) (Le signe MARIE est associé au locus x par un regard dirigé vers x)

(17) MARIE(Tx, Rx)

MARIE(Tx, Rx) (Le signe MARIE est associé au locus x par une inclinaison latérale du tronc vers x combinée à un regard dirigé vers x)

(18) \* MARIE (x, Tx, Rx) PTÉ3(x)

MARIE (x, Tx, Rx) PTÉ3(x) (Le signe MARIE est associé au locus x à l'aide des quatre stratégies : la localisation directe sur x, l'inclinaison latérale du tronc vers x, le regard dirigé vers x et la production du signe POINTÉ dirigé vers x)

(27) MARIE PTÉ3(x)

MARIE PTÉ3(x)

(30) MARIE(Tx)

MARIE(Tx)

(31) ACCUSER

CONTREMAÎTRE(a) PTÉ3(ax) EMPLOYÉ(b) PTÉ6(bY) 6b-ACCUSER-3a(Y-x)  
'Les/Des employés accusent le/un contremaître.'

(33) DÉPENDRE

AMI(a)(Rx) APP.2 PTÉ3(ax) 3a-DÉPENDRE-2 (x-2)(Tx)  
'Ton ami dépend de toi.'

(34) ANNONCER

PROFESSEUR(a)(Tx) NOUVELLE APP.3a(x) 3a-ANNONCER-6(Tx)(x-Y)  
'Le/Un professeur a annoncé sa nouvelle.'

**CHAPITRE 2**

(1) MARIE PTÉ3(x)  
MARIE PTÉ3(x)

(2) MARIE(x)  
MARIE(x)

(3) MARIE(Rx)  
MARIE(Rx)

(4) MARIE(Tx)  
MARIE(Tx)

(12) ABANDONNER  
POLICIER(a) PTÉ3(ax) TRAVAIL(b) APP.3(ax) 3a-ABANDONNER-3b(x-y)  
'Le/Un policier abandonne son travail.'

(13) AIMER  
MARIE(a)(Tx) PTÉ3(ax) SPAGHETTI(b)(Ty) 3a-AIMER-3b(Tx) PTÉ3(ax)  
'Marie aime le spaghetti.'

(14) AIDER  
FEMME(a) PTÉ3(ax) PTÉ3(by) HOMME(b) 3b-AIDER-3a (y-x)(Tx)  
'L'/Un homme aide la/une femme.'

(15) PRÊTER  
LANGUE(ax)(Tx) LANGUE(by)(Ty) [PTÉ3(ax) ALLEMAND(ax)](Tx)  
[FRANÇAIS(by)](Ty) 3b-PRÊTER-3a(yx)++  
'Le français a beaucoup prêté à l'allemand.'

## (16) ATTRAPER

VOLEUR(a) PTÉ3(ax) POLICIER(b) PTÉ3(by) 3b-ATTRAPER-3a(y-x)  
 ‘Le/Un policier attrape le/un voleur.’

## (17) SE-FÂCHER

POLICIER(a) PTÉ3(aX) CHEF(b) PTÉ3(by) 3b-SE-FÂCHER PTÉ3(by) PTÉ3(ax)  
 ‘Le/Un chef se fâche contre les/des policiers.’

## (19) QUESTIONNER

FEMME(a) PTÉ3(ax) NOTAIRE(by) 3b-QUESTIONNER-3a(y-x)  
 ‘Le/Un notaire questionne la/une femme.’

## (23) MIAULER

CHAT(a)(Rx) 3a-MIAULER(x)  
 ‘Le/Un chat miaule.’

## (24) DÉPENDRE

AMI(a)(Rx) APP.2 PTÉ3(ax) 3a-DÉPENDRE-2 (x-2)(Tx)  
 ‘Ton ami dépend de toi.’

## (26) GOÛTER

CUISINIER(ax) PERSONNE(ax) SAUCE(by) 3-GOÛTER+++ (Tx)  
 ‘Le cuisinier goûte aux sauces.’

## (27) REGARDER

FILLE(a) PTÉ3(ax) GARÇON(b)(Ty) 3b-REGARDER-3a(Ty,Rx)(y-x)  
 ‘Le/Un garçon regarde la/une fille.’

## (28) COPIER

ADOLESCENT(a) PTÉ6(aX) ENFANT(b)(Ty) 6b-COPIER-6a(Ty,RX)(X-y)  
 ‘Les/Des enfants copient les/des adolescents.’

## (29) ARRIVER

ENFANT(ax) 3a-ARRIVER(x-y) ÉCOLE(by)  
 ‘L’/Un enfant arrive à l’école.’

## (31) FRAPPER

MD AUTO(c) CL(cz)  
 2M RUE(ax) COÏN(by) CAMION(d) 3(c,d)-FRAPPER(zw-y)  
 MND CL(dw)  
 ‘Le camion et l’auto se frappent au coin de la rue.’

## (32) APPORTER

PAUL(a) LIVRE APP.3(ax) 3a-APPORTER-1(x-1)  
 ‘Paul m’apporte son livre.’

## (33) VENIR

PTÉ2 PÈRE(a) 3a-VENIR  
 ‘Ton père s’en vient.’

**CHAPITRE 5**

## (2) PRÊTER

LANGUE(ax)(Tx) LANGUE(by)(Ty) [PTÉ3(ax) ALLEMAND(ax)](Tx)  
 [FRANÇAIS(by)](Ty) 3b-PRÊTER-3a(yx)++  
 ‘Le français a beaucoup prêté à l’allemand.’

## (3) et (14) CONGÉDIER

ÉTUDIANT(ax)(Rx) DIRECTEUR(by)(Ty,Rx)  
 3b-CONGÉDIER-3a(y-x)(Ty,Rx)  
 ‘Le/Un directeur congédie l’/un étudiant.’

## (4) APPLAUDIR

[ENTENDANT(a) PTÉ3(aX)](Tx,Rx) [6a-APPLAUDIR-EN-TAPANT-DES-  
 MAINS](Tx) [SOURD(b) PTÉ3(bY)](Ty) [6b-APPLAUDIR-EN-OSCILLANT-  
 DES-MAINS](Ty)  
 ‘Les entendants applaudissent en tapant des mains et les sourds applaudissent en  
 oscillant des mains.’

## (5) et (35) BATTRE

HOCKEY LAFLEUR(a) PTÉ3(ax) NUMÉRO-99(by) 3b-BATTRE-3a(y-x)  
 'Au hockey, le numéro 99 a battu Guy Lafleur.'

## (6) ENCOURAGER

[FEMME(a) PTÉ3(ax)](Ty,Rx) [FEMME(b) PTÉ3(bY)](Ty)  
 3b-ENCOURAGER-3a(x)(Ty,Rx)  
 'Les/Des femmes encourage la/une femme.'

## (7) et (23) SAUTER

[ARBRE(ax) BRANCHE(ax)](Tx,Rx) [ARBRE(by) BRANCHE(by)](Ty,Ry)  
 ÉCUREUIL(c) 3c-SAUTER(x-y)  
 'L'/Un écureuil saute d'une branche d'arbre à l'autre.'

## (8) FALLOIR-BOIRE

VIN(a)(T1,R2) [2-TIRER-BOUCHON FALLOIR 2-BOIRE PTÉ2](T1,R2)  
 'Si tu ouvres la bouteille de vin, il faut que tu la boives.'

## (9) GAGNER

FEMME(a)(Tx) PTÉ3(ax)(Tx) LOTO(b)(Tx) 3a-GAGNER-3b(x)(Tx)  
 'La/Une femme a gagné au loto.'

## (10) PRÉPARER

SOUPER(a)(Tx) MADAME(b)(Tx) 3b-PRÉPARER-3a(x)(Tx)  
 'La/Une dame prépare le souper.'

## (11) DISCUTER

EUX-DEUX(x) PROBLÈME(Rx) 6a-DISCUTER(x)  
 'Ils discutent de leurs problèmes.'

## (12) ÉCHANGER

ÉTUDIANT(a) EUX-DEUX(ax) IDÉE(Rx) 6a-ÉCHANGER(x)  
 'Ces/Les deux étudiants échangent leurs idées.'

## (13) DESSINER

TABLEAU(ax)(Ty,Rx) ENFANT(by)(Ty) 3b-DESSINER(x)(Ty,Rx)  
 'L'(Les)/Un(Des) enfants dessinent au tableau.'

## (17) ACCUSER

CONTREMAÎTRE(a) PTÉ3(ax) EMPLOYÉ(b) PTÉ6(bY)  
 6b-ACCUSER-3a(y-x)(Ty,Rx)  
 'Les/Des employés accuse le/un contremaître.'

## (18) PLONGER

HOMME(a) JEUNE(a) PTÉ3(ax) MER(by) 3a-PLONGER(y)  
 'Un/le/ce jeune homme plonge dans la mer.'

## (19) CHERCHER

DOCUMENT(a) PRÉSIDENT(b)(Ty) 3b-CHECHER-3a(X)(Rx)  
 'Le/Un président cherche le(s)/un(des) documents.'

## (20) APPORTER

[EMPLOYÉ(a) PTÉ3(ax)](Tx) JOURNAL(b) 3a-APPORTER-3b(x-y)(Ry) 98  
 TOUS-LES-JOURS  
 'L'/Un employé apporte le/un/son journal (à son travail) à tous les jours.'

## (21) SIGNER

EMPLOYÉ(a) CONTRAT(b) 3a-SIGNER-3b(y)(Tx,Rxy)  
 'L'/Un employé signe le/un contrat.'

## (22) OPÉRER

NOTAIRE(ax) CŒUR(b) 3a-SE-FAIRE-OPÉRER-CŒUR(sur le cœur du signeur)  
 'Le/Un notaire s'est fait opérer au cœur.'

---

<sup>98</sup> Tel que mentionné dans la convention de transcription présentée en Appendice C, les POINTÉS dont les caractères sont produits dans une forme accentuée.

## (24) COLLECTIONNER

[GARÇON(a) PETIT(ax) PTÉ3(ax)](Tx) TIMBRE(b)  
 3a-COLLECTIONNER-3b(y1,y2,y3,y4)  
 'Le petit garçon collectionne les timbres.'

## (25) CONTRÔLER

ÉCOLE(a)(Tx) [ÉTUDIANT(b) PTÉ6(bY)](Ty,Ry) DIRECTEUR(cx)(Tx)  
 3c-CONTRÔLER-3b(Y)(Tx,Ry)  
 'À l'école, le/un directeur contrôle les/ces étudiants.'

## (26) TRAVAILLER

EMPLOYÉ(a) PTÉ6(aX)(Rx) 6a-TRAVAILLER(X)(RX) // OFF++(Y)(RY)  
 'Les/Ces employés travaillent, et les autres ne travaillent pas.'

## (27) APPLAUDIR

[ENTENDANT(a) PTÉ3(aX)](Tx,Rx) [6a-APPLAUDIR-EN TAPANT-DES-  
 MAINS](Tx) [SOURD(b) PTÉ3(bY)](Ty) [6b-APPLAUDIR-EN-OSCILLANT  
 DES-MAINS](Ty)  
 'Les entendants applaudissent en tapant des mains et les sourds applaudissent en  
 oscillant des mains.'

## (28) CRACHER

HOMME(a)(Tx) PTÉ3(ax)(Tx) 3a-CRACHER(x-y) PTÉ3(bY)  
 'L'/Cet/Un homme a craché (sur le sol).'

## (29) SIGNER

ENTENDANT(a) PTÉ6(aX)(Rx) 6a-SIGNER(X)  
 'Les/Ces/Des entendants signent.'

## (30) CUIRE

PATATE(a) 3a-CUIRE(x)(Rx)  
 'Les/Des patates cuisent.'

## (31) DORMIR

PATRON(a) 3a-DORMIR PTÉ3(ax)  
 'Le/Un patron dort.'

## (32) GALOPER

CHEVAL(a) 3a-GALOPER

'Le(s)/Un(Des) cheval(aux) galope(nt).'

## (33) ABOYER

CHIEN(a) 3a-ABOYER

'Le(s)/Un(Des) chien(s) aboie(nt).'

## (34) PHOTOCOPIER

DIPLOME(a) 3b-PHOTOCOPIER-3a(x)

Il photocopie le(s)/un(des) diplôme(s).'

## (36) OFFRIR

VENDEUR-PERSONNE(ax) [PATRON(b) PTÉ3(bx)](Ty) 3b-OFFRIR-3a(y-x)](Ty)

HABIT(c)

'Le/Un patron a offert un/des habits à l'/un employé.'

## (37) INTÉGRER

ÉCOLE(a) PTÉ3(aX) SOURD(b) ENTENDANT(c) 3bc-INTÉGRER(yz-x)

'Les/Des sourds et les/des entendants s'intègrent à l'école.'

## (38) EXPLOSER

PAYS(a) PTÉ3(ax) 3a-EXPLOSER(x)

'Le/Ce pays a explosé.'

## (39) et (58) ACCEPTER-PARTICIPER

ASSOCIATION(ax) [PIERRE(by) 3b-ACCEPTER 3b-PARTICIPER-3a(y-x)](Ty)

'Pierre a accepté de participer à l'/(? )une association.'

## (40) AVERTIR

MARIE(a) 3a-AVERTIR-1(x-1)(T1,Rx) DANGER(by)(Ry)+++

'Marie m'avertit du danger (qu'il y a du danger à cet endroit).'

## (41) ÉPELER

NOM(a2)(R2) 2-ÉPELER-3a

'Épelle-moi ton nom.'

## (42) GUÉRIR

GRIPPE 1-GUÉRIR(sur le corps du signeur)  
 'J'ai guéri ma grippe.'

## (43) REPORTER

COURS 1-REPORTER  
 'Je reporte le(s)/un(des)/mon(mes) cours.'

## (44) et (54) DANSER

FÊTE(a) NOËL(a) PLUSIEURS-PERSONNES-ALLER-3a(y-x) 6-DANSER(X)  
 'Plusieurs personnes sont allées à la fête de Noël et y ont dansé.'

## (45) DÉCOUVRIR

SUR VIRUS(a) 1-REGARDER-MICROSCOPE(x) 1-DÉCOUVRIR(x-1)  
 'J'ai découvert le(s)/un(des) virus en regardant dans un microscope.'

## (46) REGRETTER

SÉPARATION(a) PTÉ3(by) 3b-REGRETTER-3a  
 'Il/Elle regrette la séparation.'

## (47) MANQUER-PATIENCE

PROFESSEUR(ax) 3a-MANQUER-3b(x) PATIENCE(b) PTÉ3(ax)  
 'Le professeur manque de patience.'

## (48) AIMER

MARIE(ax) SPAGHETTI(b) 3a-AIMER-3b PTÉ3(ax)  
 'Marie aime le spaghetti.'

## (49) DÉRANGER

JEAN(ax) 3a-DÉRANGER-1(x-1)(T1)  
 'Jean me dérange.'

## (50) REJOINDRE

EUX-DEUX(ax) 6a-REJOINDRE(xy-z) // CLSM(b) PTÉ3(bz)  
 'Ils (eux deux) vont se rejoindre où? Au CLSM.'

## (51) RIRE

JULIE(a) 3a-RIRE PTÉ3(ax)  
 'Julie rit.'

## (52) CHANTER

OLYMPIQUE(a) PLUSIEURS-PERSONNE-SE-RENDRE(x-y) // CÉLINE  
 DION(b) 3b-CHANTER  
 'Plusieurs personnes se sont rendues aux olympiques. Céline Dion y a chanté.'

## (53) FERMER

VILLE(a) MONTRÉAL(a) RUE(b) PTÉ3(bx1) PTÉ3(bx2) PTÉ3(bx3)  
 3b-FERMER(bx1) 3b-FERMER(bx2) 3b-FERMER(bx3)  
 'Plusieurs rues de la ville de Montréal sont fermées.'

## (55) PENSER

PAUL(a) 3a-PENSER-2(Tx) PTÉ2  
 'Paul pense à toi.'

## (56) AVERTIR

MARIE(a) 3a-AVERTIR-1(x-1)(T1,Rx) DANGER(by)(Ry)+++  
 'Marie m'avertit du danger (qu'il y a du danger à cet endroit).'

## (57) S'ENNUYER

MARIE(a) CONCUBIN(b) PTÉ3(by) PTÉ3(ax) 3a-S'ENNUYER-3b PTÉ3(by)  
 'Marie s'ennuie de son concubin.'

## (59) NE-PAS-CONNAÎTRE

JEAN(ax)(Tx) CUISINIER(by)(Ty) 3b-NE-PAS-CONNAÎTRE-3a(y) PTÉ3(ax)  
 'Le cuisinier ne connaît pas Jean.'

**APPENDICE A**

(1) FILLE(a) **PTÉ3(ax)**

(2) FILLE(a) PTÉ3(ax)

(3) FILLE(a) **PTÉ3(ax)++**

(4) **PTÉ3(ax)** FILLE

(5) PTÉ3(ax) FILLE

(6) **PTÉ3(ax)++** FILLE

(8) CHICANER

PATRON(a)(**Rx, Tx**) APP.3(by)(**Ry**) 3a-CHICANER-3b(x-y)(**Tx, Ry**)  
 ‘Son patron le chicane.’

(10) BRISER

AVION(a) 3a-BRISER  
 ‘L’/Un avion est brisé.’

(11) AIMER

CHIEN(a)(**Tx**) [GARÇON(b) PETIT(by)](**Ty**) [3b-AIMER-3a PTÉ3(by)  
 PTÉ3(ax)](**Ty**)  
 ‘Le/Un petit garçon aime le/un chien.’

(12) APPLAUDIR

[ENTENDANT(a) PTÉ6(aX) 6a-APPLAUDIR(X)](**Tx**) [SOURD(b) PTÉ6(bY)  
 6-APPLAUDIR-EN-SOURD(Y)](**Ty**)  
 ‘Les entendants applaudissent (en tapant des mains) et les sourds applaudissent (en  
 oscillant les mains).’

## (13) DISTRIBUER

EST(ax) OUEST(by) 3-DISTRIBUER(x) NON(y)

'On distribue (quelque chose) dans l'est, mais pas dans l'ouest.'

## (14) DESSINER

[FILLE(a) 3a-DESSINER PTÉ3(ax)](Ty) [NOM MARIE](Tx)

'La fille qui dessine s'appelle Marie.'

## (15) TROUVER

[POUPÉE(a) 1-TROUVER-3a](Tx) [1-DORMIR](Ty)

'Si je trouve ma poupée, je dormirai.'

## (16) HOSPITALISER

[GRAND-MÈRE(a)](Tx) 3a-HOSPITALISER

'La grand-mère (tu sais la grand-mère dont je t'ai déjà parlée), elle a été hospitalisée.'

## APPENDICE C

### CONVENTION DE TRANSCRIPTION<sup>99</sup>

SIGNE-SIGNE-SIGNE	Le trait d'union entre les gloses est utilisé lorsque plusieurs gloses sont nécessaires pour traduire un même signe.
SIGNE+++	L'indice «+» signifie qu'un signe a été répété. Le nombre de «+» indique le nombre de répétitions.
<u>SIGNE</u>	Le caractère souligné est utilisé pour indiquer qu'un signe est accentué.
PTÉ1	L'étiquette PTÉ1 représente un pronom à la première personne.
PTÉ2	L'étiquette PTÉ2 représente un pronom à la deuxième personne.
PTÉ3	L'étiquette PTÉ3 représente soit un déterminant soit un pronom à la troisième personne.
VERBE	Le signe verbal est toujours écrit à l'infinitif dans les transcriptions utilisant une glose française.
NOM	Le signe nominal est toujours au singulier dans les transcriptions utilisant une glose française.
ADJECTIF	Le signe adjectival est toujours au masculin singulier dans les transcriptions utilisant une glose française.
//	Les deux barres parallèles indiquent une frontière de phrase.
MD	L'indication MD au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés par la main dominante

---

<sup>99</sup> Adaptée de Parisot (2003).

(la main droite pour un droitier, la main gauche pour un gaucher).

2M L'indication 2M au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés à l'aide des deux mains.

MND L'indication MND au début d'une transcription en gloses représente les signes qui sont articulés par la main non dominante.

- Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, etc., indiquée entre parenthèses à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur) est un indice sémantique et permet de faire des liens entre les différents signes liés à un même référent;
- Un indice constitué par une lettre minuscule de la série x, y, z, etc., indiquée entre parenthèses, après a, b c, etc., à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur ou verbe) constitue l'indication d'un locus spatial;
- Un indice constitué par une lettre majuscule de la série X, Y, Z, etc., indiquée entre parenthèses, après a, b c, etc., à la suite d'une glose (nom, adjectif, déterminant, pronom, classificateur ou verbe) est l'indication d'un ensemble de loci correspondant à un pluriel ou à une zone. S'il y a lieu, dans un même énoncé, les différents loci peuvent être spécifiés sous la forme x1, x2, x3, etc., ou y1, y2, y3, etc.;
- Un indice constitué par un chiffre de 1 à 6, indiqué avant une glose verbale, dont il est séparé par un trait d'union, indique la personne de l'agent du verbe;
- Un indice constitué par un chiffre de 1 à 6, indiqué après une glose verbale, dont il est séparé par un trait d'union, indique la personne du patient du verbe, si ce verbe sélectionne un rôle thématique de patient;
- Dans certains cas, le possessif APP.3 peut servir à situer le nom qu'il détermine. Il porte alors le même indice sémantique que ce nom et, en plus, un indice de la série x, y, z, etc.;

- Dans certains cas, le possessif APP.3 ne sert pas à situer le nom qu'il détermine. Il porte alors un indice sémantique différent de celui de ce nom et un indice de la série x, y, z, etc., qui sert à situer le possesseur;
- Une séquence de 2 ou 3 indices de la série x, y, z, etc. (minuscules ou majuscules, suivies ou non de chiffres) séparés par un trait d'union et indiqués entre parenthèses à la suite d'une glose correspond au trajet du mouvement du verbe entre les loci correspondant aux indices;
- Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c, etc., indiquée après le chiffre correspondant à la personne de l'agent ou du patient du verbe permet de faire le lien entre le verbe et un nom dans la phrase;
- Un indice entre parenthèses à la suite d'une glose nominale ou verbale correspond à un comportement non manuel comportant une indication spatiale s'il a la forme : Tx (le tronc est incliné vers le locus *x*), et Rx (le regard est dirigé vers *x*);
- Les lignes superposées aux gloses représentent la portée du comportement non manuel spécifié sur la ligne;

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aarons, D. 1994. «Aspects of the Syntax of American Sign Language». Thèse de doctorat, Boston, Boston University.
- Aarons, D., B. Bahan, J. Kegl et C. Neidle. 1992. «Clausal Structure and a Tier for Grammatical Marking in American Sign Language». *Nordic Journal of Linguistics*, no 15, p. 103-142.
- Ahlgren, I. 1990. «Deictic Pronouns in Swedish and Swedish Sign Language». In *Theoretical Issues in Sign Language Research 1: Linguistics*, sous la dir. de S. Fischer et P. Siple, p. 167-174. Chicago: University of Chicago Press.
- Aikhenvald, A. Y. 2003. *Classifiers. A Typology of Noun Categorization Devices*. New York: Oxford University Press.
- Allan, K. 1977. «Classifiers». *Language*, no 53, p. 285-310.
- Ariel, M. 1990. *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. London: Routledge.
- Bahan, B. 1996. «Non-Manual Realization of Agreement in American Sign Language». Thèse de doctorat, Boston, Boston University.
- Bahan, B., J. Kegl, D. MacLaughlin et C. Neidle. 1995. «Convergent Evidence of the Structure of Determiner Phrases in American Sign Language». In *FLSM VI: Proceedings of the Sixth Annual Meeting of the Formal Linguistics Society of Mid-America*, sous la dir. de L. Gabriele, D. Hardison et R. Westmoreland, p. 1-12. Bloomington, Indiana: Indiana University Linguistics Club.
- Bardovi-Harlig, K. 1983. «Pronouns: When "Given" and "New" Coincide». *Chicago Linguistic Society*. M. Marks et J. F. Richardson. p. 15-26.

- Bates, E. 1976. *Language and Context: The Acquisition of Pragmatics*. New York: Academic Press.
- Bates, E., L. Camaioni et V. Volterra. 1975. «The Acquisition of Performatives Prior to Speech». *Merrill-Palmer Quarterly*, vol. 21, p. 205-224.
- Behne, T., M. Carpenter et M. Tomasello. 2005. «One-Year-Olds Comprehend the Communicative Intentions Behind Gestures in a Hiding Game». *Developmental Science*, vol. 8, no 6, p. 492-499.
- Bellugi, U., et E. S. Klima. 1982. «The Acquisition of Three Morphological Systems in American Sign Language». *Papers and reports on child language development*, no 21, p. 1-33.
- Bergeron, L.-F. 2004. «Pertinence d'un système d'écriture pour la LSQ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Bergman, B. 1980. «Localization in Swedish Sign Language». In *Papers from the First International Symposium on Sign Language Research*, sous la dir. de I. Ahlgren et B. Bergman, p. 81-92. Stockholm: Swedish Deaf Association.
- Bergman, B., et L. Wallin. 2003. «Noun and Verbal Classifiers in Swedish Sign Language». In *Perspectives on Classifiers Constructions in Sign Languages*, sous la dir. de K. Emmorey, p. 35-51. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Bertoncini, J., et B. Boysson-Bardies. 2000. «La perception et la production de la parole avant deux ans». In *L'acquisition du langage. Le langage en émergence de la naissance à trois ans*, sous la dir. de M. Kail et M. Fayol, p. 95-136. Paris: Presses Universitaires de France.
- Blondel, M., I. Lecourt et L. Tuller. 2004. «Les "pointés" et l'acquisition de la morphosyntaxe en LSF». In *Linguistique de la LSF : recherches actuelles. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (23-24 septembre 2003)*, sous la dir. de A.-M. Berthonneau et G. Dal, p. 17-27: Université de Lille 3.

- Bloom, P. 2000. *How Children Learn the Meaning of Words*. Cambridge, MA: The MIT Press.
- Bos, H. 1990. «Person and Location Marking in SLN: Some Implications of a Spatially Expressed Syntactic System». In *Current Trends in European Sign Language Research*, sous la dir. de S. Prillwitz et T. Völlhaber, p. 231-248. Hamburg: SIGNUM-Verlag.
- Bouchard, D. 1996. «Sign Languages and Language Universals: The Status of Order and Position in Grammar». *Sign Language Studies*, no 91, p. 101-160.
- , 2002. *Adjectives, Number and Interfaces: Why Languages Vary*. Coll. «North-Holland Linguistics Series : Linguistics Variations», vol. 61. Oxford: Elsevier.
- , en préparation. «Explanation in Linguistics: A Matter of Substance».
- Bouchard, D., et C. Dubuisson. 1995. «Grammar, Order and Position of Wh-Signs in Quebec Sign Language». *Sign Language Studies*, no 87, p. 99-139.
- Bouchard, D., C. Dubuisson, L. Lelièvre et C. Poulin. 2000. «Les facteurs articulatoires qui déterminent l'ordre en langue des signes québécoise (LSQ)». *Actes de l'ACL. Congrès annuel 1999*, p. 63-74.
- Bouchard, D., C. Dubuisson et A.-M. Parisot. 2003. «Categories in LSQ: An Introduction». *Conférence sur invitation présentée à l'École d'été de sciences cognitives, UQAM*.
- , 2005. «Categories in LSQ». In *Categorization in Cognitive Sciences*, sous la dir. de H. Cohen et C. Lefebvre, p. 381-399. New York: Elsevier.
- Bras, G., A. Millet et A. Risler. 2004. «Anaphore et deixis en LSF: Tentative d'inventaire des procédés». In *Linguistique de la LSF: Recherches actuelles. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (23-24 septembre 2003)*, sous la dir. de A.-M. Berthonneau et G. Dal, p. 57-64: Université de Lille 3.
- Broadbent, D. E. 1973. *In Defence of Empirical Psychology*. London: Methuen.

- Butterworth, G. 1998. «Origins of Joint Visual Attention in Human Infancy. Commentary on M. Carpenter, K. Nagell, et M. Tomasello». *Social cognition, joint attention and communicative competence from 9 to 15 months of age. Monographs of the Society for Research in Child Development*, vol. 63, p. 144-166.
- , 2003. «Pointing Is the Royal Road to Language for Babies». In *Pointing. Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 9-34. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates.
- Calbris, G. 1990. *The Semiotics of French Gestures*. Bloomington: University of Indiana Press.
- , 1998. «Gestures and Images». *Semiotica*, vol. 1, no 2, p. 105-120.
- , 1999. «Gestuelle implicative de Lionel Jospin». *La Linguistique*, vol. 35, no 1, p. 113-131.
- Calbris, G., et J.-L. Porcher. 1989. *Geste et communication*. Paris: Credif-Hatier.
- Carpenter, M., K. Nagell et M. Tomasello. 1998. «Social Cognition, Joint Attention, and Communicative Competence from 9 to 15 Months of Age». *Monographs of the Society for Research in Child Development*, vol. 63, no 4, série no 255.
- Chafe, W. 1976. «Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Point of View». In *Subject and Topic*, sous la dir. de C. Li, p. 25-56. New York: Academic Press.
- Chesterman, A. 1991. *On Definiteness*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chomsky, N. 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge: The MIT Press.
- , 2001. «Beyond Explanatory Adequacy». *MIT occasional papers in linguistics*, no 20, p. 1-28.

- Christophersen, P. 1939. *The Articles. A Study of their Theory and Use in English*. Copenhagen: Munksgaard.
- Clark, H. H. 2003. «Pointing and Placing». In *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 243-268. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Clark, H. H., R. Schreuder et S. Buttrick. 1983. «Common Ground and the Understanding of Demonstrative Reference». *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, vol. 22, p. 245-258.
- Colletta, J.-M., et A. Millet. 2002. «Des mouvements corporels à la syntaxe des langues gestuelles et de la communication parlée». *Lidil*, no 26, p. 7-26.
- Comrie, B. 1981. *Language Universals and Linguistic Typology: Syntax and Morphology*. Oxford: Blackwell.
- Craig, C. G. 1986. «Jacaltec Noun Classifiers: A Study in Language and Culture». In *Noun Classes and Categorization*, sous la dir. de C. A. Craig. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Curat, H. 1999. *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Coll. «Essai de sémantique grammaticale II». Genève: Librairie Droz S.A.
- Cuxac, C. 1997. «Iconicité et mouvement en langue des signes française». *Actes de la 6e école d'été. Association pour la recherche cognitive: Le mouvement, des boucles sensori-motrices aux représentations langagières*, p. 205-218.
- , 1999. «French Sign Language: Proposition of a Structural Explanation by Iconicity». In *Gesture-Based Communication in Human-Computer Interaction*, sous la dir. de A. Braffort, S. Gibet, J. Richardson et D. Teil, p. 165-184. New York: Sprigner.
- , 2000. «Compositionnalité sublexicale morphémique-iconique en langue des signes française». In *Recherches Linguistiques de Vincennes, Langage et surdit *, sous la dir. de vol. 29., M. Blondel et L. Tuller, p. 55-72. Paris: Presses universitaires de Vincennes.

- D'Entremont, B., S. M. J. Hains et D. W. Muir. 1997. «A Demonstration of Gaze Following in 3- to 6-Month-Olds». *Infant Behavior and Development*, vol. 20, no 4, p. 569-572.
- Deuchar, M. 1984. *British Sign Language*. London: Croom Helm.
- Dubuisson, C. 1993. «La langue des signes québécoise: Une langue à part entière». In *Études sur la langue des signes québécoise*, sous la dir. de C. Dubuisson et M. Nadeau, p. 5-29. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre, M. Lelièvre, D. Machabée et C. Miller. 1996. *Grammaire descriptive de la LSQ Tome 2: Le lexique*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre et C. Miller. 1999. *Grammaire descriptive de la LSQ. Tome 1: Le comportement manuel et le comportement non manuel*, 2<sup>e</sup> édition. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre et A.-M. Parisot. 2000. «Utilisation morphosyntaxique de l'espace dans des discours narratifs en langue des signes québécoise». *Actes de l'ACL*, p. 85-96.
- Dubuisson, C., L. Lelièvre, A.-M. Parisot et J. Rinfret. en préparation. *Grammaire descriptive de la LSQ. Tome 4: Les types de phrases*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Dubuisson, C., C. Miller et D. Pinsonneault. 1994. «Question Sign Position in Quebec Sign Language». In *Perspectives on Sign Language Structure*, sous la dir. de I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan, p. 89-103. Durham: International Sign Linguistics Association.
- Efron, D. 1941. *Gesture and Environment*. New York: King's Crown Press, 226 p.
- Ekman, P., et W. Friesen. 1969. «The Repertoire of Non-Verbal Behavior: Categories, Origins, Usage and Coding». *Semiotica*, vol. 1, no 1, p. 49-98.

- Emmorey, K. 1996. «The Confluence of Space and Language in Signed Language». In *Language and Space*, sous la dir. de P. Bloom, M. A. Peterson, L. Nadel et M. F. Garrett. Cambridge: The MIT Press.
- , 2002. *Language, Cognition, and the Brain: Insights from Sign Language Research*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Emmorey, K., et D. Corina. 1990. «Lexical Recognition in Sign Language : Effect of Phonetic Structure and Morphology in ASL». *Perceptual and Motor Skills*, vol. 71, p. 1227-1252.
- Emmorey, K., D. Corina et U. Bellugi. 1995. «Differential Processing of Topographic and Referential Functions of Space». In *Language, Gesture, and Space*, sous la dir. de K. Emmorey et J. Reilly, p. 43-62. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Emmorey, K., et J. Reilly. 1995. *Language, Gesture and Space*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Engberg-Pedersen, E. 1986. «The Use of Space with Verbs in Danish Sign Language». In *Signs of Life*, sous la dir. de B. T. Tervoort, p. 32-41. Amsterdam: Université d'Amsterdam.
- , 1993. *Space in Danish Sign Language. The Semantics and Morphosyntax of the Use of Space in a Visual Language*. Hamburg: SIGNUM-Verlag.
- , 2003. «From Pointing to Reference and Predication: Pointing Signs, Eyegaze, and Head and Body Orientation in Danish Sign Language». In *Pointing. Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 269-292. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates.
- Epstein, R. 2002. «The Definite Article, Accessibility, and the Construction of Discourse Referents». *Cognitive Linguistics*, vol. 12, no 4, p. 333-378.
- Fauconnier, G. 1984. *Espaces mentaux: Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris: Éditions de Minuit.

- , 1985. *Mental Spaces*. Cambridge: The MIT Press. Réimprimé en 1994, Cambridge: Cambridge University Press.
- , 1994. *Mental Spaces: Aspects of Meaning Construction in Natural Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fischer, S. 1973. «Two Processes of Reduplication in American Sign Language». *Foundations of language*, vol. 9, p. 469-480.
- Frege, G. 1997 [1892]. «On Sense and Reference». In *Readings in the Philosophy of Language*, édité par P. Ludlow, p. 563-583. Cambridge: The MIT Press.
- Friedman, L. A. 1975. «Space, Time and Person Reference in American Sign Language». *Language*, vol. 51, no 4, p. 940-961.
- , 1976. «The Manifestation of Ssubject, Object and Topic in the American Sign Language». In *Subject and topic*, sous la dir. de C. Li, p. 125-148. New York: Academic Press.
- Frishberg, N. 1975. «Arbitrariness and Iconicity: Historical change in American Sign Language». *Language*, vol. 51, p. 676-710.
- Garrod, S. C., et A. J. Sanford. 1982 « The Mental Representation of Discourse in a Focussed Memory System: Implications for the Interpretation of Anaphoric Noun Phrases». *Journal of semantics*, vol. 1, p. 21-41.
- Gee, J., et J. Kegl. 1982. «Semantic Perspicuity and the Locative Hypothesis: Implications for Acquisition». *Journal of Education*, vol. 164, p. 185-209.
- , 1983. «Narrative Story Structure, Pausing and American Sign Language». *Discourse Processes*, vol. 6, p. 243-258.
- Givón, T. 1983. *Topic Continuity in Discourse: A Quantitative Cross-Language Study*. Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

- , 1984. *Syntax: A Functional-Typological Introduction: Volume 1*. Amsterdam: John Benjamins.
- , 1992. «The Grammar of Referential Coherence as Mental Processing Instructions». *Linguistics*, vol. 30, p. 5-55.
- Gnaba, J. 2000. «Description du signe de possession APPARTENIR de la langue des signes québécoise». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Goldin-Meadow, S., et M. Morford. 1985. «Gesture in Early Child Language: Studies of Deaf and Hearing Children». *Merrill-Palmer Quarterly*, vol. 31, no 2, p. 145-176.
- Goodwin, C. 1986. «Gestures as a Resource for the Organization of Mutual Orientation». *Semiotica*.
- , 2003. «Pointing as Situated practice». In *Pointing: Where language, culture and cognition meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 217-241. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd. 2003. «Banque visuelle des dessins des signes de la LSQ». Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Guillaume, G. 1919. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris: Hachette.
- Gullberg, M. 1998. *Gesture as a Communication Strategy in Second Language Discourse: A study of Learners of French and Swedish*. Coll. «Travaux de linguistique de Lund 35». Lund: Lund University Press.
- Gundel, J. K., N. Hedberg et R. Zacharski. 1993. «Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse». *Language*, vol. 69, p. 274-307.
- Hannan, T., et A. Fogel. 1987. «A Case Study Assessment of "Pointing" in the First Three Months of Life». *Perceptual and Motor Skills*, vol. 65, p. 187-194.

- Haviland, J. 2000. «Pointing, Gesture Spaces, and Mental Maps». In *Language and gesture*, sous la dir. de D. McNeill, p. 13-46. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hawkins, J. 1978. *Definiteness and Indefiniteness: A Study in Reference and Grammaticality Prediction*. London: Croom Helm.
- Heim, I. 1982. «The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrase». Thèse de doctorat, Amherst, University of Massachusetts.
- Jackendoff, R. 1987. *Consciousness and the Computational Mind*. Cambridge, MA: The MIT Press, 356 p.
- , 1992. *Languages of the Mind*. Cambridge, MA: The MIT Press, 200 p.
- , 1997. *The Architecture of the Language Faculty*. Cambridge, MA: The MIT Press, 262 p.
- Jespersen, O. 1924. *Philosophy of Grammar*. London: Allen and Unwin.
- Kail, M., et M. Fayol. 2000. *L'acquisition du langage: Le langage en émergence de la naissance à trois ans*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Kayne, R. 1994. *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge: The MIT Press.
- Kegl, J., C. Neidle, D. MacLaughlin, J. Hoza et B. Bahan. 1996. «The Case for Grammar and Position in ASL: A Reply to Bouchard and Dubuisson». *Sign Language Studies*, no 90, p. 1-23.
- Kendon, A. 1980. «Gesticulation and Speech: Two Aspects of the Process of Utterance». In *Relationship of Verbal and Nonverbal Communication*, sous la dir. de M. R. Key, p. 207-228. The Hague: Mouton.
- , 2004. *Gesture. Visible Action as Utterance*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Kendon, A., et L. Versante. 2003. «Pointing by Hand in “Neapolitan”». In *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 109-137. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Kervajan, L., J. Rinfret et A. Voghel. 2006. «Locus: Nature et fonction». *Colloque international de la RELQ*. 14-15 octobre: Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Kita, S. 2000. «How Representational Gestures Help Speaking». In *Language and gesture*, sous la dir. de D. McNeill, p. 162-185. Cambridge: Cambridge University Press.
- , 2003a. «Interplay of Gaze, Hand, Torso Orientation, and Language in Pointing». In *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 307-328. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- , 2003b. «Pointing: A Foundational Building Block of Human Communication». In *Pointing. Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 1-8. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates.
- , 2003c. *Pointing: Where Language, Culture, and Cognition Meet*. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence: Descriptions définies et noms propres*. Klincksieck, Paris, 525 p.
- Klima, E. S., et U. Bellugi. 1979. *The Signs of Language*. Cambridge: Harvard University Press.
- Krámský, J. 1972. *The Article and the Concept of Definiteness in Language*. Paris: Mouton.
- Krauss, R. M., Y. Chen et P. Chawla. 1996. «Nonverbal Behavior and Nonverbal Communication: What Do Conversational Hand Gestures Tell Us?». In *Advances in Experimental Social Psychology*, sous la dir. de M. Zanna, p. 389-450. Tampa, FL: Academic Press.
- Lacy, R. 1974. «Putting Some of the Syntax Back into Semantics». *Sign Language and Linguistics*, vol. 6, no 2, réédition 2003, p. 211.

- Lambrecht, K. 1994. *Information Structure and Sentence Form*. Cambridge: Cambridge University Press, 388 p.
- Lelièvre, M., et A.-M. Parisot. 2005. «Le profil du signeur LSQ communicateur». UQAM et École Gadbois, printemps 2005.
- Levinson, S. C. 2003. *Space in Language and Cognition: Explorations in Cognitive Diversity* Cambridge (UK): Cambridge University Press, 389 p.
- Lewis, D. 1973. *Counterfactuals*. Oxford: Blackwell.
- Liddell, S. K. 1990. «Four Functions of a Locus: Reexamining the Structure of Space in ASL». In *Sign Language Research. Theoretical Issues*, sous la dir. de C. Lucas, p. 176-198. Washington: Gallaudet University Press.
- , 1995. «Real, Surrogate, and Token Space: Grammatical Consequences in ASL». In *Language, Gesture, and Space*, sous la dir. de K. Emmorey et J. Reilly, p. 19-41. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- , 2000a. «Blended Spaces and Deixis in Sign Language Discourse». In *Language and gesture*, sous la dir. de D. McNeill, p. 331-357. Cambridge: Cambridge University Press.
- , 2000b. «Indicating Verbs and Pronouns: Pointing Away from Agreement». In *The Signs of Language Revisited*, sous la dir. de K. Emmorey et H. Lan, p. 303-320. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates.
- , 2003. *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Liddell, S. K., et R. Johnson. 1989. «American Sign Language: The Phonological Base». *Sign Language Studies*, vol. 18, p. 195-277.

- Lillo-Martin, D. 2002. «Where are all the Modality Effects?». In *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, sous la dir. de R. Meier, K. Cormier et D. Quinto-Pozos, p. 241-262. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lillo-Martin, D., et E. Klima. 1990. «Pointing Out Differences: ASL Pronouns in Syntactic Theory». In *Theoretical Issues in Sign Language Research*, sous la dir. de S. D. Fisher et P. Siple, p. 191-210. Chicago: University of Chicago Press.
- Liszkowski, U., M. Carpenter, T. Striano et M. Tomasello. 2006. «12- and 18-month-olds Point to Provide Information for Others». *Journal of cognition and development*, vol. 7, no 2, p. 173-187.
- Liszkowski, U., M. Carpenter, A. Henning, T. Striano et M. Tomasello. 2004. «Twelve-Month-Olds Point to Share Attention and Interest». *Developmental Science*, no 7, p. 297-307.
- Lyons, C. 1999. *Definiteness*. Cambridge: Cambridge University Press.
- MacLaughlin, D. 1997. «The Structure of Determiner Phrase: Evidence from American Sign Language». Thèse de doctorat, Boston, Boston University.
- Majid, A., M. Bowerman, S. Kita, D. B. M. Haun et S. C. Levinson. 2004. «Can Language Restructure Cognition? The Case for Space». *Trends in cognitive sciences*, vol. 8, no 3, p. 108-114.
- McBurney, S. 2002. «Pronominal Reference in Signed and Spoken Languages: Are Grammatical Categories Modality-Dependent?». In *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, sous la dir. de R. Meier, K. Cormier et D. Quinto-Pozos, p. 329-369. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2004. «Referential Morphology in Signed Languages». Thèse de doctorat, Washington, University of Washington.
- McNeill, D. 1992. *Hand and Mind: What Gestures Reveal about Thought*. Chicago: University of Chicago Press.
- . 2000. *Language and Gesture*. Cambridge: Cambridge University Press.

- , 2003. «Pointing and Morality in Chicago». In *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 293-306. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Meier, R. P. 1982. «Icons, Analogues, and Morphemes: The Acquisition of Verb Agreement in American Sign Language». Thèse de doctorat, San Diego, University of California.
- , 1990. «Person Deixis in American Sign Language». In *Theoretical Issues in Sign Language Research*, sous la dir. de S.D. Fischer et P. Siple, p. 175-190. Chicago: University of Chicago Press.
- , 2002. «Why Different, Why the Same? Explaining Effects and Non-Effects of Modality upon Linguistic Structure in Sign and Speech». In *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, sous la dir. de R. P. Meier, K. Cormier et D. Quinto-Pozos, p. 1-25. Cambridge: Cambridge University Press.
- Meier, R. P., K. Cormier et D. Quinto-Pozos. 2002. *Modality and Structure of Signed and Spoken Languages*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Miller, C. 1997. «Phonologie de la langue des signes québécoise: Structure simultanée et axe temporel». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Millet, A. 2006a. «Dynamiques iconiques en langue des signes française: Les aspects syntaxiques et discursifs». In *Surdité et société. Perspectives psychosociale, didactique et linguistique*, sous la dir. de D. Daigle et A.-M. Parisot, p. 129-142. Montréal: Les presses de l'Université du Québec.
- , 2006b. «Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF». *GLOTTOPOL. Revue de sociolinguistique en ligne*, no 7, janvier, p. 96-111.
- Mousset, M.-R. 1980. «Le geste de désignation et le geste de négation chez le jeune enfant entendant». *L'enfant sourd avant trois ans: Enjeu et embûches de l'éducation précoce*. Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations, Paris. p. 120-124.

- Neeleman, A., et F. Weerman. 1999. *Flexible Syntax: A Theory of Case and Arguments*. Dordrecht: Kluwer Academic.
- Neidle, C., J. Kegl, D. MacLaughlin, B. Bahan et R. G. Lee. 2000. *The Syntax of American Sign Language: Functional Categories and Hierarchical Structure*. Cambridge: The MIT Press.
- Osgood, C. 1963. «Language Universals and Psycholinguistics». In *Universals of Language*, sous la dir. de Greenberg J. H., p. 299-328. Cambridge: The MIT Press.
- Padden, C. 1983. «Interaction of Morphology and Syntax in American Sign Language». Thèse de doctorat, San Diego, University of California.
- , 1988. *Interaction of Morphology and Syntax in American Sign Language*. New York: Garland Publishing (1983, thèse de doctorat, Université de Californie).
- Parisot, A.-M. 2003. «Accord et cliticisation: L'accord des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Parisot, A.-M., et J. Rinfret. 2002. «La cliticisation des pronoms finaux en langue des signes québécoise». *Le 70e congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS)*, Université Laval.
- , 2005. «Description de la distribution des formes POINTÉ, localisation, "regard" et "tronc" en langue des signes québécoise (LSQ)». *Congrès de l'Association canadienne de linguistique (ACL)*, London, juin.
- , 2008. «Description des formes de l'assignation spatiale en langue des signes québécoise». In *Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (1-2 juin 2006)*, sous la dir. de A.-M. Berthonneau, G. Dal et A. Risler, p. 91-101. Lille: Université de Lille 3.
- , en préparation. «La structure spatiale des types de phrases simples et complexes en LSQ».

- Parole en mains, La.* 1993. Série d'émissions, Réalisation Yves Deling, Montréal, Vidéotron Montréal.
- Pettito, L., et U. Bellugi. 1988. «Spatial Cognition and Brain Organization: Clues from Acquisition of a Language in Space». In *Spatial Cognition: Brain Bases and Development*, sous la dir. de J. Stiles-Davis, M. Kritchevsky et U. Bellugi, p. 299-326. Chicago: University of Chicago Press.
- Pizzuto, E. 1985. «The Verb System of Italian Sign Language». In *Signs of Life. Proceedings of the Second European Congress on Sign Language Research*, sous la dir. de B. T. Tervoort, p. 17-31. Amsterdam: University of Amsterdam.
- Povinelli, D. J., J. M. Bering et S. Giambrone. 2003. «Chimpanzees 'Pointing': Another Error of the Argument by Analogy?». In *Pointing: Where language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 35-68. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Rathmann, C., et G. Mathur. 2002. «Is Verb Agreement the Same Crossmodally?». In *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, sous la dir. de R. Meier, K. Cormier et D. Quinto-Pozos, p. 370-404. Cambridge: Cambridge University Press.
- Rinfret, J. 2005. «Le signe POINTÉ et la détermination en langue des signes québécoise (LSQ)». *Congrès de l'Association canadienne de linguistique (ACL)*, London, juin.
- Russel, B. 1998 [1905]. «On Denoting». In *Definite Descriptions: A Reader*, édité par G. Ostertag, p. 35-49. Cambridge: The MIT Press.
- Sandler, W. 1986. «The Spreading Hand Autosegment of ASL». *Sign Language Studies*, vol. 15, p. 1-28.
- , 1989. *Phonological Representation of the Sign*. Dordrecht: Foris.
- Sandler, W., et D. Lillo-Martin. 2006. *Sign Language and Linguistic Universals*. Cambridge: Cambridge University Press, 547 p.

- Sandler, W., I. Meir, C. Padden et M. Aronoff. 2005. «The Emergence of Grammar: Systematic Structure in a New Language». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 102, no 7, p. 2661-2665.
- Sapir, E. 1921. *Language, an Introduction to the Study of Speech*. New York: Harcourt, Brace and company.
- Saussure, F. de. 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- Scheflen, K.-R. 1964. «The Significance of Posture in Communication Systems». *Psychiatry*, vol. 27, p. 316-321.
- Schembri, A. 2003. «Rethinking 'Classifiers' in Signed Languages». In *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, sous la dir. de K. Emmorey, p. 3-34. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Shepard-Kegl, J. A. 1985. «Locative Relation in American Sign Language Word Formation, Syntax and Discourse ». Thèse de doctorat, Boston, Massachusetts Institute of Technology.
- Sperber, D., et D. Wilson. 1984. «Mutual Knowledge and Relevance in Theories of Comprehension». In *Mutual Knowledge*, sous la dir. de N. V. Smith, p. 61-78. London: Academic Press.
- Stokoe, W. 1960. «Sign Language Structure: An Outline of the Visual Communication System of the American Deaf». *Studies in Linguistics, Occasional Papers no 8, version révisée : 1978*.
- , 1976. «The Study and Use of Sign Language». *Sign Language Studies*, no 10, réédition 2001 : *Sign Language Studies*, vol. 1, no 4, p. 369-406.
- Stokoe, W., D. Casterline et C. Croneberg. 1965. *A Dictionary of American Sign Language Based on Linguistic Principles*. Silver Spring, MD: Linstok Press.
- Supalla, T. 1978. «Morphology of Verbs of Motion and Location in American Sign Language». In *American Sign Language in a Bilingual, Bicultural Context: Proceedings of the Second National Symposium on Sign Language Research and*

- Teaching*, sous la dir. de F. Cacamise et D. Hicks, p. 27-46. Coronado, CA: National Association of the Deaf.
- , 1986. «The Classifier System in American Sign Language». In *Typological Studies in Language, Nouns Classes and Categorization*, sous la dir. de C. Craig, p. 181-214. Philadelphia: John Benjamins.
- Talmy, L. 1983. «How Language Structures Space». In *Spatial Orientation: Theory, Research and Application*, sous la dir. de Jr. Pick et L. P. Acredolo. New York: Plenum Press.
- , 2000. *Toward a Cognitive Semantics (Vol 1): Concept Structuring Systems*. Cambridge, MA: The MIT Press.
- , 2003. «The Representation on Spatial Structure in Spoken and Signed Language». In *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, sous la dir. de K. Emmorey, p. 169-195. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Tang, G., et F. Y. B. Sze. 2002. «Nominal Expressions in Hong Kong Sign Language: Does Modality Make a Difference». In *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, sous la dir. de R. Meier, K. Cormier et D. Quinto-Pozos, p. 296-319. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tomasello, M., M. Carpenter et U. Liszkowski. 2007. «A New Look at Infant Pointing». *Child Development*, vol. 78, no 3, p. 705 - 722.
- Vandeloise, C. 1986. *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris: Éditions du Seuil.
- Veneziano, E. 2000. «Interaction, conversation et acquisition du langage dans les trois premières années». In *L'acquisition du langage: Le langage en émergence de la naissance à trois ans*, sous la dir. de M. Kail et M. Fayol, p. 231-265. Paris: Presses Universitaires de France.
- Vercaingne-Ménard, A., et D. Pinsonneault. 1996. «L'établissement de la référence en LSQ: Les loci spatiaux et digitaux». In *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, sous la dir. de C. Dubuisson et D. Bouchard, p. 61-74. Montréal: Les cahiers scientifiques de l'Acfas.

- Villeneuve, S. 2006. «La langue comme outil de prévention des troubles musculo-squelettiques chez des interprètes français/langue des signes québécoise: analyse d'aménagements linguistiques biomécaniques et temporels». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Voghel, A. ms. «Les classificateurs dans les langues signées». Travail présenté dans le cadre du séminaire doctoral "Structure d'une langue au choix".
- Weinreich, U., W. Labov et M. Herzog. 1968. «Empirical Foundations for a Theory of Language Change». In *Directions for Historical Linguistics: A Symposium*, sous la dir. de W. Lehmann et Y. Malkiel, p. 95-188. Austin (TX): University of Texas Press.
- Wilbur, R. 1977. *Sign Language and Sign Systems*. Baltimore: University Park Press.
- Wilkins, D. 2003. «Why Pointing with the Index Finger is not a Universal (in Sociocultural and Semiotic Terms)». In *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet*, sous la dir. de S. Kita, p. 171-215. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Winston, E. 1995. «Spatial Mapping in Comparative Discourse Frames». In *Language, Gesture and Space*, sous la dir. de K. Emmorey et J. Reilly, p. 87-114. Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates.
- Wiltschko, M. à paraître. «Varieties of INFL: TENSE, LOCATION, and PERSON». In *Alternatives to Cartography*, sous la dir. de H. Broekhuis, J. Craenenbroeck et H. van Riemsdijk. Berlin, New York: Mouton de Gruyter.
- Wundt, W. 1973. *The Language of Gestures*. The Hague: Mouton.
- Zeshan, U. 2000. *Sign Language in Indo-Pakistan. A Description of a Signed Language*. Philadelphia/Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- , 2003. «Indo-Pakistani Sign Language Grammar: A Typological Outline». *Sign Language Studies*, vol. 3, no 2, p. 157-212.

Zimmer, J., et C. Patschke. 1990. «A Class of Determiners in ASL». In *Sign Language Research: Theoretical Issues*, sous la dir. de C. Lucas, p. 201-210. Washington: Gallaudet University Press.